

# RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Secrétariat général



## À l'usage du secrétariat général

Article de l'ordre du jour numéro : 3.1

Assemblée du: 2 décembre 2015

Résolution numéro: CA-2015-323

## Recommandation STM-5064-05-15-54

D'ADJUGER à l'entreprise « Michelin Amérique du Nord (Canada) Inc. », un contrat de fourniture de pneus pour les voitures de métro, pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2016 au 31 décembre 2016, au montant 3 674 105,55 \$, plus les taxes de 550 197,31 \$, pour un montant maximum de 4 224 302,86 \$ toutes taxes incluses, le tout conformément aux termes et conditions du document d'appel d'offres public STM-5064-05-15-54 et à la soumission produite par l'Adjudicataire.

Voir suite de la rubrique *Recommandation*

**LE TOUT POUR UN MONTANT TOTAL POUR LA SOCIÉTÉ DE :** 4.224.302,86 \$ Toutes taxes incluses

### D.E. responsable MÉTRO

Nom André Poisson

Titre Directeur exécutif

Date : 23 octobre 2015

Signature:

### D.E. responsable S.O.

Nom S.O.

Titre S.O.

Date : \_\_\_\_\_

Signature: \_\_\_\_\_

Secrétaire de l'assemblée:

## Exposé du besoin

Pour assurer la continuité de ses activités, la STM a besoin de pneus pour les voitures de métro MR-63, MR-73 et Azur notamment, les pneus de guidage qui sont en position horizontale qui permettent le maintien des voitures de métro dans leur voie, et les pneus porteurs qui sont en position verticale qui permettent de faire rouler la voiture de métro.

Les prévisions des besoins ont été évaluées par la Division planification opérationnelle de la Direction entretien du matériel roulant, en collaboration avec la Division gestion des matières, entreposage et distribution de la Direction chaîne d'approvisionnement.

Voir suite de la rubrique *Exposé du besoin*

Date de révision: 13/10/2015  
CLIQUER POUR METTRE À JOUR

GED:

# RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

**Objet:** Appel d'offres STM-5064-05-15-54 (Adjudication)  
Titre de l'appel d'offres : Fourniture de pneus pour les voitures de métro

## Processus d'adjudication de contrat Informations sur les soumissions

- Nouveau contrat       De gré à gré  
 Renouvellement       Sur invitation  
 Prolongation       Public  
 Levée d'options       Autre

Nombre d'entreprises ayant obtenu les documents  
d'appel d'offres: 2

Nombre de soumissions déposées: 1

## Annexes jointes

- Analyse juridique       Analyse technique  
 Analyse des prix       Analyse de qualité  
 Rapport d'analyse des soumissions  
 Liste des soumissionnaires  
 Autres annexes

description: Annexe photo

## Cheminement décisionnel

Comité GPP (Gestion de portefeuille de projets) et Comité du conseil d'administration (Indiquer le nom et la date)

Comité : S.O.

Date: (jj/mm/an)

Comité : S.O.

Date: (jj/mm/an)

## Démarche et conclusion

### La démarche de l'appel d'offres

Un avis a été publié dans le quotidien Le Journal de Montréal et sur le système électronique des appels d'offres du gouvernement du Québec (SEAO), le 20 juillet 2015. Les soumissions ont été ouvertes publiquement, le 17 août 2015.

### Le marché

L'appel d'offres s'adressait aux fabricants et distributeurs de pneus de voitures de métro sur pneumatique. Les fournisseurs doivent être en mesure de respecter les spécifications des devis techniques de la STM.

### Analyse des soumissions et processus d'adjudication

Deux (2) entreprises se sont procuré les documents d'appel d'offres et une seule d'entre elles a déposé une offre. La soumission de Michelin Amérique du Nord (Canada) Inc. est conforme. Les prix sont fermes pour toute la durée du contrat.

### Option(s) de renouvellement

Le contrat ne prévoit aucune option de renouvellement.

Voir suite de la rubrique *Démarche et conclusion*

## Développement durable

Précisez les liens avec les objectifs du Plan de développement durable 2020 et, lorsqu'applicable, avec les principes d'approvisionnement responsable de la STM

Une exigence liée à la garantie de kilométrage permet de réduire l'empreinte écologique des pneus. En augmentant la durée de vie du produit, on réduit l'impact sur l'environnement. Aussi, en fin de vie utile, on s'assure du recyclage des pneus, respectant de ce fait, le principe de la hiérarchie des 3RV en gestion des matières résiduelles (Réduction - réemploi - recyclage - valorisation). Ces mesures permettent de répondre au Chantier 5 du plan DD 2020.

Voir suite de la rubrique *Développement durable*

## Préparé par: DIVISION APPROVISIONNEMENT EXPLOITATION

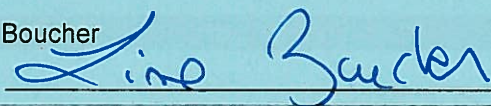
Nom: Gérard Leong

Titre: Administrateur de contrats

## Service: CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT

Nom: Line Boucher

Titre: Directrice

Signature: 

Date: 21/10/2015

# RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

**Objet:** Appel d'offres STM-5064-05-15-54 (Adjudication)  
Titre de l'appel d'offres : Fourniture de pneus pour les voitures de métro

## Informations financières S/O

Imputations comptables	Imputation 1	Imputation 2	Imputation 3 <sup>1</sup>	Total
Centre	00000			
Compte	161001			
Ordre interne	000000			
Réseau activité				
Règlement d'emprunt				
Montant toutes taxes incluses pour l'ensemble du contrat	4.224.302,86			4.224.302,86

1. S'il y a plus de 3 imputations comptables, indiquer le total des imputations comptables 3, 4, 5, etc. dans la colonne « Imputation 3 » et fournir un tableau en annexe pour chaque imputation comptable.

## Ventilation des coûts S/O

Période couverte par le contrat: de 01 01 2016 à 31 12 2016  
JJ MM AAAA JJ MM AAAA

-	2015	2016	2017 et suivantes <sup>3</sup>	Total
(A) Base <sup>2</sup>	0,00\$	\$ 3.674.105,55	0,00\$	3.674.105,55\$
(B) TPS	0,00\$	183.705,28\$	0,00\$	183.705,28\$
(C) TVQ	0,00\$	366.492,03\$	0,00\$	366.492,03\$
(D) Montant toutes taxes incluses (A + B + C)	0,00\$	4.224.302,86\$	0,00\$	4.224.302,86\$
(E) Ristourne TPS et TVQ	0,00\$	366.951,29\$	0,00\$	366.951,29\$
(F) Montant net (D - E)	0,00\$	3.857.351,57\$	0,00\$	3.857.351,57\$

2. S'il y a plusieurs imputations comptables, indiquer le cumulatif sur cette page et fournir un tableau en annexe par imputation comptable.

3. Si le contrat se poursuit après 2017, indiquer le total des années 2017 et suivantes dans la colonne visée et fournir un tableau en annexe pour chacune des années visées dans cette colonne.

## Subvention, financement et certification S/O

Voir suite de la rubrique *Subvention, financement et certification*

## Certification de fonds

Certification de fonds requise ?

Disponibilité des fonds ?

Trésorier: Angèle Dubé

Date: 26.11.2015

# RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

**Objet:** Appel d'offres STM-5064-05-15-54 (Adjudication)  
Titre de l'appel d'offres : Fourniture de pneus pour les voitures de métro

## Suite de la rubrique

Recommandation  Exposé du besoin  Démarche et conclusion  Développement durable  Subvention

### Règle d'adjudication

Comme le prévoit la règle d'adjudication de l'appel d'offres, il est recommandé d'adjuger le contrat au plus bas soumissionnaire conforme en fonction du prix total offert, incluant l'escompte de paiement.

### Historique du contrat précédent

Contrat: STM-4696-01-14-54  
Nature de l'autorisation: Contrat de base  
Résolution CA-2014-073  
Montant autorisé TTI (sans contingence): 7 159 354,13 \$  
Période couverte par l'autorisation: du 1<sup>er</sup> juillet 2014 au 31 décembre 2015  
Adjudicataire: Michelin Amérique du Nord (Canada) Inc.  
Ce contrat ne comprenait aucune option de renouvellement

### Estimation

L'estimation de contrôle pour ce contrat est de 4 568 862,75 \$ toutes taxes incluses, le prix soumis de 4 224 302,86 \$ toutes taxes incluses est donc inférieur de 344 559,89 \$ (7,54 % favorable).

Les prix obtenus pour le présent contrat représentent un écart de 36 270,55 \$ (1,00 % défavorable) par rapport au dernier prix payé par la STM.

## Suite de la rubrique

Recommandation  Exposé du besoin  Démarche et conclusion  Développement durable  Subvention

# RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION



Secrétariat général

## À l'usage du secrétariat général

Article de l'ordre du jour numéro :

3.2

Assemblée du:

2 décembre 2015

Résolution numéro:

CA-2015-324

## Recommandation STM-4660-10-13-56

D'AUTORISER l'exercice de l'option de renouvellement du contrat de fourniture de balais moteur et bande d'usure pour les voitures de métro, adjugé à l'entreprise « Mersen Canada DN Ltée / Ltd », à compter du 1<sup>er</sup> février 2016 jusqu'au 31 juillet 2017, au montant de 161 959,98 \$, plus les taxes de 24 253,51 \$, pour un montant maximum de 186 213,49 \$, le tout conformément aux termes et conditions de l'appel d'offres STM-4660-10-13-56 et de la soumission produite par l'Adjudicataire.

D'AUTORISER l'exercice de l'option de renouvellement du contrat de fourniture de balais moteur et bande d'usure pour les voitures de métro, adjugé à l'entreprise « Morgan Advanced Materials Canada Inc. », à compter du 1<sup>er</sup> février 2016 jusqu'au 31 juillet 2017, au montant de 284 741,16 \$, plus les taxes de 42 639,99 \$, pour un montant maximum de 327 381,15 \$, le tout conformément aux termes et conditions de l'appel d'offres STM-4660-10-13-56 et de la soumission produite par l'Adjudicataire.

Voir suite de la rubrique *Recommandation*

**LE TOUT POUR UN MONTANT TOTAL POUR LA SOCIÉTÉ DE:**

513.594,64 \$ Toutes taxes incluses

### D.E. responsable MÉTRO

Nom André Poisson

Titre Directeur exécutif

Date : 2015-11-06

Signature:

### D.E. responsable S.O.

Nom S.O.

Titre S.O.

Date : \_\_\_\_\_

Signature: \_\_\_\_\_

Secrétaire de l'assemblée:

## Exposé du besoin

Pour assurer la continuité de ses activités, la STM a besoin de diverses pièces de rechange pour l'entretien de ses voitures de métro, notamment les balais de moteur et bande d'usure. Ces articles sont requis pour établir le contact du système électrique des moteurs et des frotteurs des voitures de métro.

Les prévisions ont été évaluées par la Division planification opérationnelle de la Direction entretien du matériel roulant, en collaboration avec la Division gestion des matières, entreposage et distribution de la Direction chaîne d'approvisionnement.

Voir suite de la rubrique *Exposé du besoin*

Date de révision: 23/10/2015

CLIQUER POUR METTRE À JOUR

GED:

# RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

**Objet:** STM-4660-10-13-56 (Première et dernière option de renouvellement)  
Titre de l'appel d'offres : Fourniture de balais moteur et bande d'usure pour les voitures de métro

## Processus d'adjudication de contrat Informations sur les soumissions

- |  |   |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> Nouveau contrat           | <input type="checkbox"/> De gré à gré   |
| <input checked="" type="checkbox"/> Renouvellement | <input type="checkbox"/> Sur invitation |
| <input type="checkbox"/> Prolongation              | <input type="checkbox"/> Public         |
| <input type="checkbox"/> Levée d'options           | <input type="checkbox"/> Autre          |

Nombre d'entreprises ayant obtenu les documents  
d'appel d'offres:

Nombre de soumissions déposées:

## Annexes jointes

- |  |   |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> Analyse juridique                 | <input type="checkbox"/> Analyse technique  |
| <input type="checkbox"/> Analyse des prix                  | <input type="checkbox"/> Analyse de qualité |
| <input type="checkbox"/> Rapport d'analyse des soumissions |   |
| <input type="checkbox"/> Liste des soumissionnaires        |   |
| <input checked="" type="checkbox"/> Autres annexes         |   |

description: Annexe photo

## Cheminement décisionnel

 Comité GPP (Gestion de portefeuille de projets) et Comité du conseil d'administration (indiquer le nom et la date)

Comité : S.O.

Date: (jj/mm/an)

Comité : S.O.

Date: (jj/mm/an)

## Démarche et conclusion

### Historique d'adjudication

Contrat : STM-4660-10-13-56

Résolution : CA-2014-042

Montant autorisé TTI (sans contingence) : 497 843,33 \$

Période couverte par l'autorisation : 1<sup>er</sup> août 2014 au 31 janvier 2016

Nature de l'autorisation : Contrat de base

Adjudicataire : Mersen Canada DN Ltée / Ltd et Morgan Advanced Materials Canada Inc.

La présente recommandation vise à autoriser l'exercice de la première et dernière option de renouvellement.

Voir suite de la rubrique *Démarche et conclusion*

**Développement durable** Précisez les liens avec les objectifs du Plan de développement durable 2020 et, lorsqu'applicable, avec les principes d'approvisionnement responsable de la STM

La STM dispose des balais moteur et bande d'usure en fin de vie, en les vendant à un recycleur, selon les principes de la hiérarchie des 3 RV-E (réduire-réutiliser-recycler-valoriser-éliminer).

Voir suite de la rubrique *Développement durable*

**Préparé par:** DIVISION APPROVISIONNEMENT EXPLOITATION


Nom: Gérard Leong

Titre: Administrateur de contrats

**Service:** CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT

Nom: Line Boucher

Titre: Directrice

Signature: 

Date: 5/11/2015

# RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

**Objet:** STM-4660-10-13-56 (Première et dernière option de renouvellement)

Titre de l'appel d'offres : Fourniture de balais moteur et bande d'usure pour les voitures de métro

## Informations financières S/O

Imputations comptables	Imputation 1	Imputation 2	Imputation 3 <sup>1</sup>	Total
Centre	00000			
Compte	161001			
Ordre interne	000000			
Réseau activité				
Règlement d'emprunt				
Montant toutes taxes incluses pour l'ensemble du contrat	513.594,64			513.594,64

1. S'il y a plus de 3 imputations comptables, indiquer le total des imputations comptables 3, 4, 5, etc. dans la colonne « Imputation 3 » et fournir un tableau en annexe pour chaque imputation comptable.

## Ventilation des coûts S/O

Période couverte par le contrat: de 01 02 2016 à 31 07 2017  
 JJ MM AAAA JJ MM AAAA

-	2015	2016	2017 et suivantes <sup>3</sup>	Total
(A) Base <sup>2</sup>		\$ 272.984,03	173.717,11\$	446.701,14\$
(B) TPS	0,00\$	13.649,20\$	8.685,86\$	22.335,06\$
(C) TVQ	0,00\$	27.230,16\$	17.328,28\$	44.558,44\$
(D) Montant toutes taxes incluses (A + B + C)	0,00\$	313.863,39\$	199.731,25\$	513.594,64\$
(E) Ristourne TPS et TVQ	0,00\$	27.264,28\$	17.350,00\$	44.614,28\$
(F) Montant net (D - E)	0,00\$	286.599,11\$	182.381,25\$	468.980,36\$

2. S'il y a plusieurs imputations comptables, indiquer le cumulatif sur cette page et fournir un tableau en annexe par imputation comptable.

3. Si le contrat se poursuit après 2017, indiquer le total des années 2017 et suivantes dans la colonne visée et fournir un tableau en annexe pour chacune des années visées dans cette colonne.

## Subvention, financement et certification S/O

Voir suite de la rubrique *Subvention, financement et certification*

## Certification de fonds

Certification de fonds requise ?

Disponibilité des fonds ?

Trésorier: Angèle Dubé

Date: 26.11.2015

# RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

**Objet:** STM-4660-10-13-56 (Première et dernière option de renouvellement)

Titre de l'appel d'offres : Fourniture de balais moteur et bande d'usure pour les voitures de métro

## Suite de la rubrique

Recommandation  Exposé du besoin  Démarche et conclusion  Développement durable  Subvention

### Justification de la levée d'option

Les variations du taux de change ont un impact important sur les coûts des matériaux utilisés pour la fabrication des balais moteur et bande d'usure depuis le début du contrat. Dans ce contexte, les prix étaient fermes pour les dix-huit premiers mois, et l'option de renouvellement prévoit une variation des prix, suivant l'indice des prix à la consommation (IPC) publiés par Statistique Canada - région de Montréal. L'augmentation maximale de l'IPC est d'environ (2 %). La Société étant protégée contre la fluctuation du taux de change durant la période contractuelle, la préparation d'un nouvel appel d'offres exposerait la Société à des augmentations supérieures à ce qui est permis dans le contrat actuel. Considérant que l'exercice de l'option se fait aux mêmes termes et conditions, il est donc plus avantageux pour la STM d'exercer l'option de renouvellement plutôt que de procéder à un nouvel appel d'offres.

## Suite de la rubrique

Recommandation  Exposé du besoin  Démarche et conclusion  Développement durable  Subvention



# RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Secrétariat général



## À l'usage du secrétariat général

Assemblée du: 2 décembre 2015

Article de l'ordre du jour numéro: 3.3

Résolution numéro: CA-2015-325

## Recommandation STM-3165-01-06-20

D'AUTORISER une augmentation d'enveloppe du contrat de gré à gré signé le 23 août 2006, pour l'approvisionnement de produits et de pièces d'origines de remplacement neuves et de composants ReCon (MD) de marque Cummins, à l'entreprise « Cummins Est du Canada SEC », pour un montant de 3 518 093,17 \$, plus les taxes de 526 834,45 \$, pour un montant maximum de 4 044 927,62 \$. Ce contrat a débuté le 1<sup>er</sup> mai 2006 et prendra fin le 30 avril 2016.

D'ACCEPTER le mandat à venir de la Société de transport de Trois-Rivières (STTR) pour l'augmentation de leur enveloppe budgétaire pour un montant total de 205 000,00\$ toutes taxes incluses.

Voir suite de la rubrique *Recommandation*

**LE TOUT POUR UN MONTANT TOTAL POUR LA SOCIÉTÉ DE:** 4.044.927,62 \$ Toutes taxes incluses

### D.E. responsable BUS

Nom Renée Amilcar

Titre Directrice exécutive

Date: 11 nov 2015

Signature:

### D.E. responsable S.O.

Nom S.O.

Titre S.O.

Date: \_\_\_\_\_

Signature: \_\_\_\_\_

Secrétaire de l'assemblée:

## Exposé du besoin

Lors de sa séance tenue le 5 avril 2006 (résolution CA-2006-086), le conseil d'administration a autorisé l'adjudication du contrat de gré à gré à Cummins Est du Canada SEC, pour une durée de dix (10) ans, soit du 1<sup>er</sup> mai 2006 au 30 avril 2016. De plus, le 5 juin 2013 (CA-2013-144), le conseil d'administration a autorisé une augmentation d'enveloppe budgétaire afin de pallier à des hausses de consommations.

Ce contrat contient des pièces de rechange pour la réparation et l'entretien des moteurs d'autobus de marque Cummins. Ces pièces sont essentielles pour le maintien des garanties prévues aux contrats d'achats d'autobus. Les pièces proviennent des États Unis et le contrat permet des augmentations de prix dû à la variation du taux de change entre le dollar Canadien et le dollar Américain.

Depuis juin 2013, la dévalorisation du dollar Canadien face au dollar Américain a engendré une hausse des prix au contrat. Cette variation a été sous-estimé lors de la première augmentation d'enveloppe, ce qui explique principalement le besoin de cette demande supplémentaire.

Voir suite de la rubrique *Exposé du besoin*

Date de révision: 26/10/2015  
CLIQUER POUR METTRE À JOUR

GED:

# RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

**Objet:** Contrat de gré à gré STM-3165-01-06-20  
Entente d'approvisionnement avec Cummins Est du Canada Inc.

## Processus d'adjudication de contrat Informations sur les soumissions

- |  |   |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> Nouveau contrat         | <input type="checkbox"/> De gré à gré   |
| <input type="checkbox"/> Renouvellement          | <input type="checkbox"/> Sur invitation |
| <input checked="" type="checkbox"/> Prolongation | <input type="checkbox"/> Public         |
| <input type="checkbox"/> Levée d'options         | <input type="checkbox"/> Autre          |

Nombre d'entreprises ayant obtenu les documents  
d'appel d'offres:

Nombre de soumissions déposées:

## Annexes jointes

- |  |   |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> Analyse juridique                 | <input type="checkbox"/> Analyse technique  |
| <input type="checkbox"/> Analyse des prix                  | <input type="checkbox"/> Analyse de qualité |
| <input type="checkbox"/> Rapport d'analyse des soumissions |   |
| <input type="checkbox"/> Liste des soumissionnaires        |   |
| <input type="checkbox"/> Autres annexes                    |   |

description:

## Cheminement décisionnel

 Comité GPP (Gestion de portefeuille de projets) et Comité du conseil d'administration (indiquer le nom et la date)

Comité : S.O.

Date: (jj/mm/an)

Comité : S.O.

Date: (jj/mm/an)

## Démarche et conclusion

### Historique d'octroi

Contrat : STM-3165-01-06-20

Résolution : CA-2006-086

Date d'octroi du contrat : conseil d'administration du 5 avril 2006.

Montant maximum autorisé TTI : 18 600 000,00 \$

Période de couverture du contrat : 1<sup>er</sup> mai 2006 au 30 avril 2016.

Contrat : STM-3165-01-06-20

Résolution : CA-2013-144

Date d'octroi du contrat : conseil d'administration du 5 juin 2013.

Montant maximum autorisé TTI : 15 108 871,28 \$

Période de couverture du contrat : 1<sup>er</sup> mai 2006 au 30 avril 2016.

Pour un montant total de 33 708 871,28 \$

Voir suite de la rubrique *Démarche et conclusion*

## Développement durable

 Précisez les liens avec les objectifs du Plan de développement durable 2020 et, lorsqu'applicable, avec les principes d'approvisionnement responsable de la STM

S.O.

Voir suite de la rubrique *Développement durable*

## Préparé par: APPROVISIONNEMENT EXPLOITATION

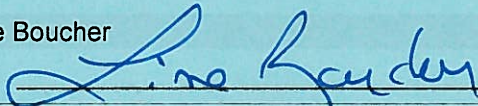
Nom: Julie Gallant

Titre: Administrateur de contrats

## Service: CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT

Nom: Line Boucher

Titre: Directrice

Signature: 

Date: 10/11/2015

# RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

**Objet :** Contrat de gré à gré STM-3165-01-06-20  
Entente d'approvisionnement avec Cummins Est du Canada Inc.

## Informations financières S/O

Imputations comptables	Imputation 1	Imputation 2	Imputation 3 <sup>1</sup>	Total
Centre	00000			
Compte	161001			
Ordre interne	000000			
Réseau activité				
Règlement d'emprunt				
Montant toutes taxes incluses pour l'ensemble du contrat	4.044.927,62			4.044.927,62

1. S'il y a plus de 3 imputations comptables, indiquer le total des imputations comptables 3, 4, 5, etc. dans la colonne « Imputation 3 » et fournir un tableau en annexe pour chaque imputation comptable.

## Ventilation des coûts S/O

Période couverte par le contrat: de 01 01 2016 à 30 04 2016  
JJ MM AAAA JJ MM AAAA

-	2015	2016	2017 et suivantes <sup>3</sup>	Total
(A) Base <sup>2</sup>		\$ 3.518.093,17		3.518.093,17\$
(B) TPS	0,00\$	175.904,66\$	0,00\$	175.904,66\$
(C) TVQ	0,00\$	350.929,79\$	0,00\$	350.929,79\$
(D) Montant toutes taxes incluses (A + B + C)	0,00\$	4.044.927,62\$	0,00\$	4.044.927,62\$
(E) Ristourne TPS et TVQ	0,00\$	351.369,56\$	0,00\$	351.369,56\$
(F) Montant net (D - E)	0,00\$	3.693.558,06\$	0,00\$	3.693.558,06\$

2. S'il y a plusieurs imputations comptables, indiquer le cumulatif sur cette page et fournir un tableau en annexe par imputation comptable.

3. Si le contrat se poursuit après 2017, indiquer le total des années 2017 et suivantes dans la colonne visée et fournir un tableau en annexe pour chacune des années visées dans cette colonne.

## Subvention, financement et certification S/O

Voir suite de la rubrique *Subvention, financement et certification*

## Certification de fonds

Certification de fonds requise ?

Disponibilité des fonds ?

Trésorier: Angèle Dubé

Date: 26.11.2015

# RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

**Objet:** Contrat de gré à gré STM-3165-01-06-20  
Entente d'approvisionnement avec Cummins Est du Canada Inc.

## Suite de la rubrique

Recommandation  Exposé du besoin  Démarche et conclusion  Développement durable  Subvention

La STM, étant le mandataire pour ce contrat regroupé ATUQ, a procédé a une analyse des besoins auprès des Sociétés participantes. Seule la Société de transport de Trois-Rivières (STTR) a demandé une augmentation de son enveloppe budgétaire afin de combler les besoins opérationnels d'ici la fin du contrat.

## Suite de la rubrique

Recommandation  Exposé du besoin  Démarche et conclusion  Développement durable  Subvention

### Justification de l'augmentation de l'enveloppe budgétaire

Un appel d'offres public est présentement en cours pour le nouveau contrat prévu pour le 1<sup>er</sup> mai 2016. C'est pourquoi nous demandons l'autorisation d'augmenter l'enveloppe du contrat initial d'un montant afin de couvrir les besoins de la STM jusqu'à l'échéance du contrat actuel, soit le 30 avril 2016.

Le montant pour la présente augmentation est de 4 044 927,62 \$ toutes taxes incluses, portant ainsi la valeur du contrat à un total de 37 753 798,90 \$ toutes taxes incluses pour la STM et à 65 143 798,90 \$ pour l'ensemble des sociétés.

Les prévisions des besoins ont été évaluées par la Division planification opérationnelle, de la direction RDA, en collaboration avec la Direction de la chaîne d'approvisionnement.

## RECOMMANDATION/SOMMAIRE EXÉCUTIF

**OBJET :** Contrat de gré à gré STM-3165-01-06-20 Entente d'approvisionnement avec Cummins Est du Canada Inc.

### SUITE DE LA RUBRIQUE INTITULÉE : « Recommandation »

	Montant octroyé avec taxes (CA-2006-086)	Montant octroyé avec taxes (CA-2013-144)	Enveloppe budgétaire supplémentaire avec taxes	Montant maximal total avec taxes
STM	18 600 000,00 \$	15 108 871,28 \$	4 044 927,62 \$	37 753 798,90 \$
STL	3 000 000,00 \$	600 000,00 \$	- \$	3 600 000,00 \$
RTL	4 000 000,00 \$	1 200 000,00 \$	- \$	5 200 000,00 \$
RTC	6 450 000,00 \$	4 000 000,00 \$	- \$	10 450 000,00 \$
STLévis	- \$	270 000,00 \$	- \$	270 000,00 \$
STTR	350 000,00 \$	265 000,00 \$	205 000,00 \$	820 000,00 \$
STSherbrooke	1 570 000,00 \$	230 000,00 \$	- \$	1 800 000,00 \$
STO	1 600 000,00 \$	1 850 000,00 \$	- \$	3 450 000,00 \$
STSaguenay	1 800 000,00 \$	- \$	- \$	1 800 000,00 \$
Total adjudicataire	37 370 000,00 \$	23 523 871,28 \$	4 249 927,62 \$	65 143 798,90 \$

# RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION



## Secrétariat général

### À l'usage du secrétariat général

Assemblée du: 2 décembre 2015  
Résolution numéro: CA-2015-326

Article de l'ordre du jour numéro: 3.4

### Recommandation STM-4265-05-12-56

D'AUTORISER l'exercice de l'option de renouvellement des contrats pour la fourniture de systèmes d'entreposage et de rangement, adjugés aux entreprises indiquées ci-dessous, à compter du 2 janvier 2016 jusqu'au 1<sup>er</sup> janvier 2018, au montant de 783 137,95 \$, plus les taxes de 117 274,91 \$, pour un montant maximum de 900 412,86 \$, le tout conformément aux termes et conditions de l'appel d'offres STM-4265-05-12-56 et aux soumissions produites par les adjudicataires :

- Pedlex ltée pour la fourniture de produits de marque Rousseau (Bloc A) pour un montant de 591 108,00 \$ plus les taxes de 88 518,42 \$ pour un montant maximum de 679 626,42 \$.
- Tenaquip ltée pour la fourniture des produits de marque Lista (Bloc B pour un montant de 150 400,00 \$ avant taxes) et la fourniture de base de coffre de marque Kleton (Bloc C pour un montant de 41 629,95 \$ avant taxes), pour un montant de 192 029,95 \$ plus les taxes de 28 756,49 \$ pour un montant maximum de 220 786,44 \$.

Voir suite de la rubrique *Recommandation*

**LE TOUT POUR UN MONTANT TOTAL POUR LA SOCIÉTÉ DE:** 900.412,86 \$ Toutes taxes incluses

#### D.E. responsable RESS. HUM. ET SERV. PARTAGÉS

Nom Alain Brière

Titre Directeur exécutif

Date : 10/11/2015

Signature:

#### D.E. responsable S.O.

Nom S.O.

Titre S.O.

Date : \_\_\_\_\_

Signature: \_\_\_\_\_

Secrétaire de l'assemblée:

### Exposé du besoin

Afin d'assurer la continuité des activités, les départements d'entretien et de maintenance de la STM ont besoin de meubles industriels de marque Rousseau, Lista et Kleton, pour l'entreposage de leurs outils et l'aménagement de leurs aires de travail.

Ces meubles permettent l'optimisation du rangement. De par leurs aspects sécuritaires, durables, ergonomiques et flexibles, ces systèmes de rangement et d'entreposage sont utilisés depuis plusieurs années à la STM.

Les prévisions des besoins ont été évaluées par la Division Gestion des matières, entreposage et distribution de la direction Chaîne d'approvisionnement en collaboration avec les différents secteurs d'activités de la STM.

Voir suite de la rubrique *Exposé du besoin*

Date de révision: 26/10/2015  
CLIQUER POUR METTRE À JOUR

GED:

# RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

**Objet:** STM-4265-05-12-56 (Première option de renouvellement)  
Titre de l'appel d'offres : Systèmes d'entreposage et de rangement

## Processus d'adjudication de contrat Informations sur les soumissions

- Nouveau contrat       De gré à gré  
 Renouvellement       Sur invitation  
 Prolongation       Public  
 Levée d'options       Autre

Nombre d'entreprises ayant obtenu les documents  
d'appel d'offres:

Nombre de soumissions déposées:

## Annexes jointes

- Analyse juridique       Analyse technique  
 Analyse des prix       Analyse de qualité  
 Rapport d'analyse des soumissions  
 Liste des soumissionnaires  
 Autres annexes

description: Description (documents publics seulement)

## Cheminement décisionnel

 Comité GPP (Gestion de portefeuille de projets) et Comité du conseil d'administration (indiquer le nom et la date)

Comité : S.O.

Date: (jj/mm/an)

Comité : S.O.

Date: (jj/mm/an)

## Démarche et conclusion

### Historique d'adjudication

Contrat : STM-4265-05-12-56

Résolution : CA-2012-334

Date d'adjudication du contrat : conseil d'administration du 5 décembre 2012.

Montant maximum autorisé TTI : 1 405 146,27 \$

Montant maximum autorisé à la firme Pedlex pour la fourniture de produits Rousseau (Bloc A) : 540 382,50 \$

Montant maximum autorisé à la firme Tenaquip Ltée pour la fourniture de produits Lista (Bloc B) : 540 382,77 \$

Montant maximum autorisé à la firme Tenaquip Ltée pour la fourniture de bases de coffre de marque Kleton (Bloc C) : 324 381,00 \$

Période de couverture du contrat : 2 janvier 2013 au 1<sup>er</sup> janvier 2016.

Voir suite de la rubrique *Démarche et conclusion*

## Développement durable

 Précisez les liens avec les objectifs du Plan de développement durable 2020 et, lorsqu'applicable, avec les principes d'approvisionnement responsable de la STM

Des mesures au niveau des aspects sécuritaires, durables et ergonomiques ont été prises en compte dans le document d'appel d'offres initial de 2012 permettant ainsi de réduire les impacts sociaux et environnementaux.

Voir suite de la rubrique *Développement durable*

## Préparé par: APPROVISIONNEMENT EXPLOITATION

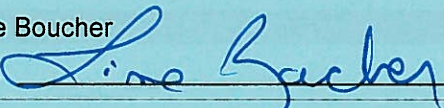
Nom: Gaétane Bélanger

Titre: Administrateur de contrats

## Service: CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT

Nom: Line Boucher

Titre: Directrice

Signature: 

Date: 10/11/2015

# RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

**Objet:** STM-4265-05-12-56 (Première option de renouvellement)  
Titre de l'appel d'offres : Systèmes d'entreposage et de rangement

## Informations financières S/O

Imputations comptables	Imputation 1	Imputation 2	Imputation 3 <sup>1</sup>	Total
Centre	00000			
Compte	161001			
Ordre interne	000000			
Réseau activité				
Règlement d'emprunt				
Montant toutes taxes incluses pour l'ensemble du contrat	900.412,86			900.412,86

1. S'il y a plus de 3 imputations comptables, indiquer le total des imputations comptables 3, 4, 5, etc. dans la colonne « Imputation 3 » et fournir un tableau en annexe pour chaque imputation comptable.

## Ventilation des coûts S/O

Période couverte par le contrat: de 02 01 2016 à 01 01 2018  
JJ MM AAAA JJ MM AAAA

-	2015	2016	2017 et suivantes <sup>3</sup>	Total
(A) Base <sup>2</sup>		\$ 384.630,63	398.507,32\$	783.137,95\$
(B) TPS	0,00\$	19.231,53\$	19.925,37\$	39.156,90\$
(C) TVQ	0,00\$	38.366,90\$	39.751,11\$	78.118,01\$
(D) Montant toutes taxes incluses (A + B + C)	0,00\$	442.229,06\$	458.183,80\$	900.412,86\$
(E) Ristourne TPS et TVQ	0,00\$	38.414,98\$	39.800,92\$	78.215,90\$
(F) Montant net (D - E)	0,00\$	403.814,08\$	418.382,88\$	822.196,96\$

2. S'il y a plusieurs imputations comptables, indiquer le cumulatif sur cette page et fournir un tableau en annexe par imputation comptable.

3. Si le contrat se poursuit après 2017, indiquer le total des années 2017 et suivantes dans la colonne visée et fournir un tableau en annexe pour chacune des années visées dans cette colonne.

## Subvention, financement et certification S/O

Voir suite de la rubrique *Subvention, financement et certification*

## Certification de fonds

Certification de fonds requise ?

Disponibilité des fonds ?

Trésorier: Angile Dubé

Date: 26.11.2015



# RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

**Objet:** STM-4265-05-12-56 (Première option de renouvellement)  
Titre de l'appel d'offres : Systèmes d'entreposage et de rangement

## Suite de la rubrique

Recommandation  Exposé du besoin  Démarche et conclusion  Développement durable  Subvention

### Historique d'adjudication (suite)

Résolution : CA-2015-297

Montant autorisé TTI (sans contingence) : 166 598,78 \$

Période couverte par l'autorisation : 5 novembre 2015 à 1<sup>er</sup> janvier 2016

Nature de l'autorisation : Augmentation de l'enveloppe du contrat adjugé à Pedlex Ltée pour la fourniture de produits de marque Rousseau (Bloc A).

La présente recommandation vise à autoriser l'exercice de la première option de renouvellement portant la valeur totale du contrat à 2 472 157,91\$ TTI.

Le contrat comprend une deuxième option de renouvellement.

## Suite de la rubrique

Recommandation  Exposé du besoin  Démarche et conclusion  Développement durable  Subvention

### Justification de la levée d'option

Considérant la faible concurrence au niveau de la distribution des produits de marques Rousseau, Lista et Kleton et que :

- l'exercice de l'option de renouvellement se fait aux mêmes termes et conditions;
- pour les produits de marque Rousseau (Bloc A) et ceux de marque Lista (Bloc B), l'escompte accordé sur la liste de prix du manufacturier est ferme;
- pour les bases de coffre de marque Kleton (Bloc C), l'augmentation maximale se limite à (1,2 %) selon l'indice de prix à la consommation (IPC) pour la région de Montréal de septembre 2015;

il est plus avantageux pour la STM de lever l'option de renouvellement plutôt que de repartir en appel d'offres car la préparation d'un nouvel appel d'offres exposerait la STM à des augmentations de prix supérieures à ce qui est permis dans le contrat actuel.

# RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION



## Secrétariat général

### À l'usage du secrétariat général

Article de l'ordre du jour numéro : 3.5

Assemblée du : 2 décembre 2015

Résolution numéro : CA-2015-327

### Recommandation STM-3722-10-09-39

D'ACCEPTER les mandats reçus ou à recevoir des autres sociétés de transport du Québec afin d'exercer simultanément tant personnellement qu'à titre de mandataire, les deux (2) options de renouvellement du contrat d'autobus 40' hybrides diesel-électrique à plancher surbaissé (les « Autobus ») adjudgé le 4 juillet 2012 à Nova Bus, une division du Groupe Volvo Canada inc. (« Nova Bus ») pour les années 2017-2018, conformément aux termes et conditions de l'appel d'offres STM-3722-10-09-39 et de la soumission produite par Nova Bus; et

D'ACQUÉRIR, pour et au nom des sociétés, et sous réserve de la confirmation de la part du ministre des Transports, d'une subvention à verser en vertu du Programme d'aide aux immobilisations en transport en commun de la Société de financement des infrastructures locales du Québec (SOFIL), ou de tout autre programme d'aide en vigueur, une quantité maximum de 379 autobus pour cette période, selon ce qui suit :

- a) Un maximum de deux cent trente et un (231) autobus pour la STM, selon les montants répartis comme suit :
  - i) Un montant maximum hors taxes de 151 882 500,00 \$ pour les autobus de base (coût de base 2012).
  - ii) Un montant maximum hors taxes de 4 556 475,00 \$ pour les options prévues au bordereau des prix.
  - iii) Un montant maximum hors taxes de 38 004 702,29 \$ pour la variation du taux de change et l'inflation.
  - iv) Un montant maximum pour les taxes de 29 117 940,67 \$, le tout pour un montant de 223 561 617,96 \$ toutes taxes incluses.

Voir suite de la rubrique *Recommandation*

**LE TOUT POUR UN MONTANT TOTAL POUR LA SOCIÉTÉ DE :** 223.561.617,96 \$ Toutes taxes incluses

#### D.E. responsable BUS

Nom Renée Amilcar

Titre Directrice exécutive

Date : 11 nov 2015

Signature :

#### D.E. responsable s/o

Nom

Titre

Date : \_\_\_\_\_

Signature : \_\_\_\_\_

Secrétaire de l'assemblée : C. H. Gauthier

### Exposé du besoin

La STM ainsi que sept (7) des autres sociétés de transport du Québec désirent acquérir des autobus pour la période de 2017 et 2018 pour remplacer des autobus ayant atteint leur fin vie utile, et pour assurer l'augmentation de l'offre de service pour cette période.

Le 4 juillet 2012, la STM a adjudgé un contrat qui a pour objet l'acquisition d'autobus urbains 40' hybrides diesel-électrique à plancher surbaissé pour la période 2013-2016 pour les neuf (9) sociétés de transport du Québec (Résolution CA-2012-189).

Le contrat prévoit deux (2) options de renouvellement qui peuvent être exercées simultanément pour des périodes d'une (1) année chacune, et ce, aux mêmes conditions que celles prévues au contrat.

Il est donc recommandé d'autoriser l'exercice des options de renouvellement du contrat afin de confirmer à Nova Bus les quantités devant être acquises par chacune des sociétés de transport concernées.

Voir suite de la rubrique *Exposé du besoin*

Date de révision : 26/10/2015  
CLIQUER POUR METTRE À JOUR

GED:

# RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

**Objet:** Appel d'offres STM-3722-10-09-39 (renouvellement)  
Titre de l'appel d'offres : Acquisition d'autobus urbains 40' hybrides diesel-électrique

## Processus d'adjudication de contrat Informations sur les soumissions

Nouveau contrat       De gré à gré  
 Renouvellement       Sur invitation  
 Prolongation       Public  
 Levée d'options       Autre

Nombre d'entreprises ayant obtenu les documents  
d'appel d'offres:

Nombre de soumissions déposées:

## Annexes jointes

Analyse juridique       Analyse technique  
 Analyse des prix       Analyse de qualité  
 Rapport d'analyse des soumissions  
 Liste des soumissionnaires  
 Autres annexes

description:

## Cheminement décisionnel

Comité GPP (Gestion de portefeuille de projets) et Comité du conseil d'administration (indiquer le nom et la date)

Comité : Comité GPP (Gestion de portefeuille de projet)

Date: (jj/mm/an) 28 07 2015

Comité :

Date: (jj/mm/an)

## Démarche et conclusion

### Historique d'adjudication

Contrat : 3722-10-09-39

Résolution : CA-2011-358

Nature de l'autorisation : Critères d'évaluation et de pondération et acceptation des mandats des sociétés de transport.

Contrat : 3722-10-09-39

Résolution : CA-2012-189

Montant maximum autorisé TTI pour la STM : 190 770 410,08 \$

Période couverture par l'autorisation : septembre 2013 à décembre 2016

Nature de l'autorisation : Adjudication de contrat

Contrat : 3722-10-09-39

Résolution : CA-2015-155

Montant maximum autorisé TTI pour la STM : pas de montant supplémentaire

Nature de la recommandation : Modification de résolution et modification de contrat.

L'ajout de ces modifications a été nécessaire afin de répondre à l'amélioration et à l'évolution technologique du véhicule ainsi qu'aux ajustements technologiques qu'exigent les normes applicables.

Voir suite de la rubrique *Démarche et conclusion*

**Développement durable** Précisez les liens avec les objectifs du Plan de développement durable 2020 et, lorsqu'applicable, avec les principes d'approvisionnement responsable de la STM

Le système hybride permet la récupération de l'énergie cinétique et permet de générer une économie de carburant de vingt (20) % minimum sur le cycle de Manhattan comparativement à un véhicule diesel avec un moteur de 2010 ayant des équipements équivalents.

La réduction en émission de dioxyde de carbone (GES) sera proportionnelle à la réduction de la consommation en carburant.

Cela contribue à l'atteinte des objectifs et cibles du chantier 5 et 6 du plan DD 2020 de la STM.

Voir suite de la rubrique *Développement durable*

**Préparé par:** DIVISION APPROVISIONNEMENT EXPLOITATION

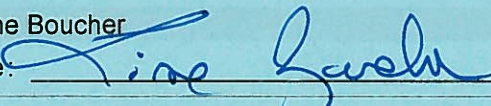
Nom: Mikaël Guillon

Titre: Administrateur de contrats

**Service:** CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT

Nom: Line Boucher

Titre: Directrice

Signature: 

Date: 10/11/2015

# RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

**Objet :** Appel d'offres STM-3722-10-09-39 (renouvellement)  
Titre de l'appel d'offres : Acquisition d'autobus urbains 40' hybrides diesel-électrique

## Suite de la rubrique

Recommandation    Exposé du besoin    Démarche et conclusion    Développement durable    Subvention

D'AUTORISER le Directeur exécutif - Bus à retenir pour la STM, l'une ou plusieurs des options prévues au bordereau de prix joint à la soumission produite par Nova Bus et la dépense y étant associée, pourvu que le montant total alloué ci-haut au sous-paragraphe ii) pour ces options soit respecté.

D'AUTORISER une réserve pour contingences, tel que spécifié en annexe, laquelle demeure confidentielle jusqu'à la fin du contrat.

- b) Un maximum de vingt-neuf (29) autobus pour la Société de transport de l'Outaouais;
- c) Un maximum de quatre (4) autobus pour la Société de transport de Trois-Rivières;
- d) Un maximum de cinquante-six (56) autobus pour la Société de transport de Laval;
- e) Un maximum de huit (8) autobus pour la Société de transport du Saguenay;
- f) Un maximum de trois (3) autobus pour la Société de transport de Lévis;
- g) Un maximum de onze (11) autobus pour la Société de transport de Sherbrooke; et
- h) Un maximum de trente-sept (37) autobus pour le Réseau de transport de Longueuil;

les acquisitions pour et au nom des autres sociétés de transport étant faites selon les conditions contenues dans les résolutions devant être adoptées par chacune de ces sociétés de transport, et le cas échéant, sous réserve de l'approbation d'un règlement d'emprunt par le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.

DE MANDATER la Société de gestion et d'acquisition de véhicule de transport s.e.n.c. (« AVT ») pour la gestion du contrat d'acquisition pour les années 2017-2018.

## Suite de la rubrique

Recommandation    Exposé du besoin    Démarche et conclusion    Développement durable    Subvention

Contrat : 3722-10-09-39

Résolution : CA-2015-238

Nature de l'autorisation : Acceptation du mandat de la Société de transport de Lévis dans le cadre du contrat STM-3722-10-09-39

### Justification de la levée de l'option

Suite à une analyse de marché et une analyse des besoins opérationnels, il est avantageux d'exercer les options de renouvellement.

# RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

**Objet:** Appel d'offres STM-3722-10-09-39 (renouvellement)  
Titre de l'appel d'offres : Acquisition d'autobus urbains 40' hybrides diesel-électrique

## Informations financières S/O

Imputations comptables	Imputation 1	Imputation 2	Imputation 3 <sup>1</sup>	Total
Centre				
Compte	547150	547150		
Ordre interne	270124	270120		
Réseau activité				
Règlement d'emprunt	R-120	R-120		
Montant toutes taxes incluses pour l'ensemble du contrat	178.700.377,39	44.861.240,57		223.561.617,96

1. S'il y a plus de 3 imputations comptables, indiquer le total des imputations comptables 3, 4, 5, etc. dans la colonne « Imputation 3 » et fournir un tableau en annexe pour chaque imputation comptable.

## Ventilation des coûts S/O

Période couverte par le contrat: de 01 01 2017 à 31 12 2018  
JJ MM AAAA JJ MM AAAA

-	2015	2016	2017 et suivantes <sup>3</sup>	Total
(A) Base <sup>2</sup>			194.443.677,29\$	194.443.677,29\$
(B) TPS	0,00\$	0,00\$	9.722.183,86\$	9.722.183,86\$
(C) TVQ	0,00\$	0,00\$	19.395.756,81\$	19.395.756,81\$
(D) Montant toutes taxes incluses (A + B + C)	0,00\$	0,00\$	223.561.617,96\$	223.561.617,96\$
(E) Ristourne TPS et TVQ	0,00\$	0,00\$	19.420.062,27\$	19.420.062,27\$
(F) Montant net (D - E)	0,00\$	0,00\$	204.141.555,69\$	204.141.555,69\$

2. S'il y a plusieurs imputations comptables, indiquer le cumulatif sur cette page et fournir un tableau en annexe par imputation comptable.

3. Si le contrat se poursuit après 2017, indiquer le total des années 2017 et suivantes dans la colonne visée et fournir un tableau en annexe pour chacune des années visées dans cette colonne.

## Subvention, financement et certification S/O

Suite à une évaluation du dossier par la Division soutien exploitation et projets du Service budget et investissements, ce projet a été ciblé pour une subvention selon les modalités du programme SOFIL. La demande de principe a été envoyée au MTQ le 22 juin 2015. La STM est en attente de l'autorisation de principe. Par la suite, une demande d'autorisation finale de subvention sera envoyée au MTQ.

Voir suite de la rubrique *Subvention, financement et certification*

## Certification de fonds

Certification de fonds requise ?

Disponibilité des fonds ?

Trésorier: Angèle Dubé  
Date: 26.9.2015

# RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Secrétariat général



## À l'usage du secrétariat général

Article de l'ordre du jour numéro : 3.6

Assemblée du: 2 décembre 2015

Résolution numéro: CA-2015-328

## Recommandation STM-3722-10-09-39

D'accepter le mandat du Réseau de transport de la Capitale afin d'acquérir auprès de Nova Bus, une division du Groupe Volvo Canada inc., onze (11) autobus hybrides diesels-électriques à plancher surbaissés, avec l'option « Série E », le tout, pour une dépense n'excédant pas 9 721 052 \$, incluant les taxes nettes applicables, selon les termes et conditions du contrat en vigueur STM-3722-10-09-39.

Voir suite de la rubrique *Recommandation*

LE TOUT POUR UN MONTANT TOTAL POUR LA SOCIÉTÉ DE:

0,00 \$ Toutes taxes incluses

### D.E. responsable BUS

Nom Renée Amilcar

Titre Directrice exécutive

Date : 12 nov 2015

Signature:

### D.E. responsable

Nom S/O

Titre S/O

Date : \_\_\_\_\_

Signature: \_\_\_\_\_

Secrétaire de l'assemblée:

## Exposé du besoin

Le 4 juillet 2012, la STM, autant personnellement qu'à titre de mandataire des huit (8) autres sociétés de transport du Québec, adjugeait un contrat à Nova Bus, une division du Groupe Volvo Canada inc., pour l'acquisition d'un maximum de 509 autobus urbains 40' hybrides diesels-électriques à plancher surbaissés suite à un appel d'offres sur invitation (contrat STM-3722-10-09-39).

Par sa résolution 11-155 du 23 novembre 2011, le Réseau de transport de la Capitale (« RTC ») donnait mandat à la STM d'acquérir cinquante-six (56) autobus. Le RTC désirant acquérir une nouvelle quantité d'autobus, demande à la STM d'acquérir onze (11) autobus hybrides diesels-électriques supplémentaires pour la période 2013-2016.

Voir suite de la rubrique *Exposé du besoin*

Date de révision: 29/10/2015

CLIQUER POUR METTRE À JOUR

GED:

# RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

**Objet :** STM-3722-10-09-39 (autobus du Réseau de transport de la Capitale)  
Acquisition d'autobus 40' hybrides diesels-électriques à plancher surbaissés

## Processus d'adjudication de contrat Informations sur les soumissions

- |  |   |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> Nouveau contrat | <input type="checkbox"/> De gré à gré   |
| <input type="checkbox"/> Renouvellement  | <input type="checkbox"/> Sur invitation |
| <input type="checkbox"/> Prolongation    | <input type="checkbox"/> Public         |
| <input type="checkbox"/> Levée d'options | <input type="checkbox"/> Autre          |

Nombre d'entreprises ayant obtenu les documents  
d'appel d'offres:

Nombre de soumissions déposées:

## Annexes jointes

- |  |   |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> Analyse juridique                 | <input type="checkbox"/> Analyse technique  |
| <input type="checkbox"/> Analyse des prix                  | <input type="checkbox"/> Analyse de qualité |
| <input type="checkbox"/> Rapport d'analyse des soumissions |   |
| <input type="checkbox"/> Liste des soumissionnaires        |   |
| <input checked="" type="checkbox"/> Autres annexes         |   |

description: Mandat du RTC

## Cheminement décisionnel

 Comité GPP (Gestion de portefeuille de projets) et Comité du conseil d'administration (indiquer le nom et la date)

Comité : S/O

Date: (jj/mm/an)

Comité : S/O

Date: (jj/mm/an)

## Démarche et conclusion

Le 2 novembre 2011 (Résolution CA-2011-358), le conseil d'administration de la STM entérinait les mandats reçus ou à recevoir des huit (8) autres sociétés de transport, afin de procéder, autant personnellement qu'à titre de mandataire, à un appel d'offres pour l'acquisition d'autobus urbains 40' à plancher surbaissés hybrides diesels-électriques.

Le 4 juillet 2012 (Résolution CA-2012-189), le conseil d'administration octroyait le contrat à Nova Bus, une division du Groupe Volvo Canada inc., pour l'acquisition d'un maximum de cinq cent neuf (509) autobus, dont cinquante-six (56) pour le Réseau de transport de la Capitale.

Le 8 novembre 2012, le ministre du Transport du Québec a confirmé l'admissibilité des autobus soit au Programme d'aide au transport collectif des personnes, soit au programme d'aide aux immobilisations en transport en commun de la SOFIL, pour les cinq cent neuf (509) autobus ayant fait l'objet de la résolution CA-2012-189.

Le RTC désire acquérir onze (11) nouveaux autobus supplémentaires parmi les cinq cent neuf (509) prévus à la résolution CA-2012-189, et à cette fin désire mandater la STM de procéder à cette acquisition dans le cadre du contrat STM-3722-10-09-39. Il est donc requis d'adopter une résolution, pour accepter le mandat du RTC et ainsi, procéder à l'acquisition de ces onze (11) autobus auprès de Nova Bus, une division du Groupe Volvo Canada inc.

Voir suite de la rubrique *Démarche et conclusion*

## Développement durable

 Précisez les liens avec les objectifs du Plan de développement durable 2020 et, lorsqu'applicable, avec les principes d'approvisionnement responsable de la STM

S/O

Voir suite de la rubrique *Développement durable*

## Préparé par: DIVISION APPROVISIONNEMENT EXPLOITATION

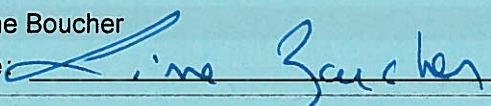
Nom: Mikael Guillon

Titre: Administrateur de contrats

## Service: CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT

Nom: Line Boucher

Titre: Directrice

Signature: 

Date: 11/11/2015

# RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

**Objet:** STM-3722-10-09-39 (autobus du Réseau de transport de la Capitale)  
Acquisition d'autobus 40' hybrides diesels-électriques à plancher surbaissés

## Informations financières S/O

Imputations comptables	Imputation 1	Imputation 2	Imputation 3 <sup>1</sup>	Total
Centre				
Compte				
Ordre interne				
Réseau activité				
Règlement d'emprunt				
Montant toutes taxes incluses pour l'ensemble du contrat				0,00

1. S'il y a plus de 3 imputations comptables, indiquer le total des imputations comptables 3, 4, 5, etc. dans la colonne « Imputation 3 » et fournir un tableau en annexe pour chaque imputation comptable.

## Ventilation des coûts S/O

Période couverte par le contrat: de

JJ MM AAAA à JJ MM AAAA

-	2015	2016	2017 et suivantes <sup>3</sup>	Total
(A) Base <sup>2</sup>				0,00\$
(B) TPS	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(C) TVQ	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(D) Montant toutes taxes incluses (A + B + C)	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(E) Ristourne TPS et TVQ	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(F) Montant net (D - E)	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$

2. S'il y a plusieurs imputations comptables, indiquer le cumulatif sur cette page et fournir un tableau en annexe par imputation comptable.

3. Si le contrat se poursuit après 2017, indiquer le total des années 2017 et suivantes dans la colonne visée et fournir un tableau en annexe pour chacune des années visées dans cette colonne.

## Subvention, financement et certification S/O

Voir suite de la rubrique *Subvention, financement et certification*

## Certification de fonds

Certification de fonds requise ?

Disponibilité des fonds ?

Trésorier: Angèle Dubé  
Date: 26.11.2015



# RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Secrétariat général



## À l'usage du secrétariat général

Article de l'ordre du jour numéro :

4.1

Assemblée du :

2 décembre 2015

Résolution numéro :

CA-2015-329

## Recommandation STM-4187-01-12-68

D'AUTORISER l'exercice de l'option de renouvellement du contrat d'acquisition de services de téléphonie filaire et frais de millage, adjugé à l'entreprise « Bell Canada », à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016 jusqu'au 31 décembre 2016, au montant de 1 996 760,20 \$, plus les taxes de 299 014,84 \$, pour un montant maximum de 2 295 775,04 \$, le tout conformément aux termes et conditions de l'appel d'offres STM-4187-01-12-68 et de la soumission produite par l'Adjudicataire.

Voir suite de la rubrique *Recommandation*

**LE TOUT POUR UN MONTANT TOTAL POUR LA SOCIÉTÉ DE :**

2.295.775,04 \$ Toutes taxes incluses

**D.E. responsable** Ressources humaines et serv. partagés

Nom Alain Brière

Titre Directeur exécutif

Date : 30/10/2015

Signature:

**D.E. responsable** S/O

Nom S/O

Titre S/O

Date : \_\_\_\_\_

Signature: \_\_\_\_\_

**Secrétaire de l'assemblée :**

## Exposé du besoin

Le contrat actuel venant à terme le 31 décembre 2015, la STM doit retenir les services d'une firme pouvant offrir des services de téléphonie filaire de type Centrex ou équivalent, ainsi que des circuits spéciaux pour la radiocommunication et les téléphones hors lieu du métro, afin d'assurer la disponibilité des moyens de communication à ses employés. Tous ces services seront retenus selon la croissance ou la décroissance des besoins de la STM.

Les prévisions des besoins ont été évaluées par la Division exploitation des systèmes et livraison des services aux utilisateurs de la Direction technologies de l'information, en collaboration avec la Chaîne d'approvisionnement.

Voir suite de la rubrique *Exposé du besoin*

Date de révision: 14/10/2015

CLIQUER POUR METTRE À JOUR

GED:

# RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

**Objet:** STM-4187-01-12-68 (Deuxième option de renouvellement)

Titre de l'appel d'offres : Acquisition de services de téléphonie filaire et frais de millage

## Processus d'adjudication de contrat Informations sur les soumissions

- |  |   |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> Nouveau contrat           | <input type="checkbox"/> De gré à gré   |
| <input checked="" type="checkbox"/> Renouvellement | <input type="checkbox"/> Sur invitation |
| <input type="checkbox"/> Prolongation              | <input type="checkbox"/> Public         |
| <input type="checkbox"/> Levée d'options           | <input type="checkbox"/> Autre          |

Nombre d'entreprises ayant obtenu les documents d'appel d'offres:

Nombre de soumissions déposées:

## Annexes jointes

- |  |   |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> Analyse juridique                 | <input type="checkbox"/> Analyse technique  |
| <input type="checkbox"/> Analyse des prix                  | <input type="checkbox"/> Analyse de qualité |
| <input type="checkbox"/> Rapport d'analyse des soumissions |   |
| <input type="checkbox"/> Liste des soumissionnaires        |   |
| <input type="checkbox"/> Autres annexes                    |   |

description:

## Cheminement décisionnel

 Comité GPP (Gestion de portefeuille de projets) et Comité du conseil d'administration (indiquer le nom et la date)

Comité : Comité suivi des actifs

Date: (jj/mm/an) 12 11 2015

Comité : S/O

Date: (jj/mm/an) 11

## Démarche et conclusion

### Historique d'adjudication

Contrat : STM-4187-01-12-68

Résolution : CA-2012-265

Montant autorisé TTI (sans contingence) : 3 835 612,53 \$

Période couverte par l'autorisation : 1<sup>er</sup> janvier 2013 au 31 décembre 2014

Nature de l'autorisation : Contrat de base

Contrat : STM-4187-01-12-68

Résolution : CA-2014-223

Montant autorisé TTI (sans contingence) : 2 108 986,43 \$

Période couverte par l'autorisation : 1<sup>er</sup> janvier 2015 au 31 décembre 2015

Nature de l'autorisation : Première option de renouvellement

La présente recommandation vise à autoriser l'exercice de la deuxième option de renouvellement. Il restera une (1) option de renouvellement de douze (12) mois.

Voir suite de la rubrique *Démarche et conclusion*

**Développement durable** Précisez les liens avec les objectifs du Plan de développement durable 2020 et, lorsqu'applicable, avec les principes d'approvisionnement responsable de la STM

Bell Canada a été reconnue pour son engagement envers la santé mentale, le développement durable et la protection de l'environnement en étant nommée parmi les 50 entreprises les plus socialement responsables au Canada dans les magazines Maclean's et Affaires, et en figurant au classement des 50 meilleures entreprises de 2013 de Corporate Knights.

Voir suite de la rubrique *Développement durable*

**Préparé par:** DIVISION APPROVISIONNEMENT EXPLOITATION

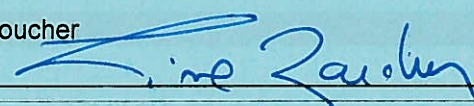
Nom: Mario Cournoyer

Titre : Administrateur de contrats

**Service:** CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT

Nom: Line Boucher

Titre: Directrice

Signature: 

Date: 

# RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

**Objet:** STM-4187-01-12-68 (Deuxième option de renouvellement)  
Titre de l'appel d'offres : Acquisition de services de téléphonie filaire et frais de millage

## Informations financières S/O

Imputations comptables	Imputation 1	Imputation 2	Imputation 3 <sup>1</sup>	Total
Centre	39000	19000	Divers	
Compte	595130	595130	Divers	
Ordre interne				
Réseau activité				
Règlement d'emprunt				
Montant toutes taxes incluses pour l'ensemble du contrat	1.580.490,28	23.292,12	691.992,64	2.295.775,04

1. S'il y a plus de 3 imputations comptables, indiquer le total des imputations comptables 3, 4, 5, etc. dans la colonne « Imputation 3 » et fournir un tableau en annexe pour chaque imputation comptable.

## Ventilation des coûts S/O

Période couverte par le contrat: de 01 01 2016 à 31 12 2016  
JJ MM AAAA JJ MM AAAA

-	2015	2016	2017 et suivantes <sup>3</sup>	Total
(A) Base <sup>2</sup>	0,00\$	\$ 1.996.760,20	0,00\$	1.996.760,20\$
(B) TPS	0,00\$	99.838,01\$	0,00\$	99.838,01\$
(C) TVQ	0,00\$	199.176,83\$	0,00\$	199.176,83\$
(D) Montant toutes taxes incluses (A + B + C)	0,00\$	2.295.775,04\$	0,00\$	2.295.775,04\$
(E) Ristourne TPS et TVQ	0,00\$	199.426,42\$	0,00\$	199.426,42\$
(F) Montant net (D - E)	0,00\$	2.096.348,62\$	0,00\$	2.096.348,62\$

2. S'il y a plusieurs imputations comptables, indiquer le cumulatif sur cette page et fournir un tableau en annexe par imputation comptable.

3. Si le contrat se poursuit après 2017, indiquer le total des années 2017 et suivantes dans la colonne visée et fournir un tableau en annexe pour chacune des années visées dans cette colonne.

## Subvention, financement et certification S/O

### Informations financières pour l'imputation en type « U »

Aucune imputation comptable n'apparaît dans la rubrique « Crédits et imputation budgétaire », car le financement est déterminé en fonction de sources d'imputation à définir lors de la demande de services envoyée au fournisseur.

Voir suite de la rubrique *Subvention, financement et certification*

## Certification de fonds

Certification de fonds requise ?

Disponibilité des fonds ?

Trésorier: Angèle Dubé

Date: 26.11.2015

# RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

**Objet:** STM-4187-01-12-68 (Deuxième option de renouvellement)

Titre de l'appel d'offres : Acquisition de services de téléphonie filaire et frais de millage

## Suite de la rubrique

Recommandation  Exposé du besoin  Démarche et conclusion  Développement durable  Subvention

### Justification de la levée d'option

La faible probabilité que la STM bénéficie d'économies substantielles en repartant le processus d'appel d'offres vu le peu de concurrence sur le marché de la téléphonie filaire et considérant qu'aucune augmentation des prix n'est prévue pour l'option de renouvellement, il est plus avantageux pour la STM d'exercer l'option de renouvellement plutôt que de procéder à un nouvel appel d'offres.

Le montant, pour la présente option de renouvellement est de 2 295 775,04 \$ toutes taxes incluses, portant ainsi la valeur du contrat à un total de 8 240 374 \$ toutes taxes incluses.

## Suite de la rubrique

Recommandation  Exposé du besoin  Démarche et conclusion  Développement durable  Subvention

# RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Secrétariat général



## À l'usage du secrétariat général

Article de l'ordre du jour numéro :

4.2

Assemblée du :

2 décembre 2015

Résolution numéro :

CA-2015-330

## Recommandation STM-5026-03-15-25

D'ADJUGER à la firme « Deschamps Impression Inc. », un contrat de services pour l'impression de planibus, pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2016 au 31 décembre 2018, au montant de 793 042,39\$, plus les taxes de 118 758,10\$, pour un montant maximum de 911 800,49\$ toutes taxes incluses, le tout conformément aux termes et conditions du document d'appel d'offres public STM-5026-03-15-25 et à la soumission produite par l'Adjudicataire.

Voir suite de la rubrique *Recommandation*

**LE TOUT POUR UN MONTANT TOTAL POUR LA SOCIÉTÉ DE :**

911.800,49 \$ Toutes taxes incluses

### D.E. responsable EXP. CLIENTS & ACTIVITÉS COMM.

Nom Michel Lafrance

Titre Directeur exécutif

Date :

06 nov. 2015

Signature :

### D.E. responsable S.O.

Nom S.O.

Titre S.O.

Date :

Signature :

Secrétaire de l'assemblée :

## Exposé du besoin

Le « Planibus » est un outil de planification des déplacements offert à notre clientèle. Il permet de connaître à l'avance l'horaire et la fréquence de passage des autobus à divers arrêts (sur semaine, fin de semaine et congés fériés), le trajet des lignes et les numéros pour rejoindre notre Service à la clientèle, soit par téléphone ou par courriel. Cet outil d'information clientèle vient compléter notre offre de services d'information clientèle à notre bassin de clients ne possédant pas de moyen pour consulter nos horaires de façon électronique. La STM a donc besoin d'une entreprise qui fournira et imprimera ses planibus.

Les prévisions des besoins ont été évaluées par la Division information et communications électroniques de la Direction communications et service à la clientèle.

Voir suite de la rubrique *Exposé du besoin*

Date de révision : 21/10/2015

CLIQUER POUR METTRE À JOUR

GED :

# RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

**Objet:** Appel d'offres STM-5026-03-15-25 (Adjudication)  
Titre de l'appel d'offres : Services pour l'impression des planibus

## Processus d'adjudication de contrat Informations sur les soumissions

- Nouveau contrat       De gré à gré  
 Renouvellement       Sur invitation  
 Prolongation       Public  
 Levée d'options       Autre

Nombre d'entreprises ayant obtenu les documents  
d'appel d'offres: 11

Nombre de soumissions déposées: 4

## Annexes jointes

- Analyse juridique       Analyse technique  
 Analyse des prix       Analyse de qualité  
 Rapport d'analyse des soumissions  
 Liste des soumissionnaires  
 Autres annexes

description: (documents publics seulement)

## Cheminement décisionnel Comité GPP (Gestion de portefeuille de projets) et Comité du conseil d'administration (indiquer le nom et la date)

Comité : S.O.

Date: (jj/mm/an)

Comité :

Date: (jj/mm/an)

## Démarche et conclusion

### La démarche de l'appel d'offres

Un avis a été publié dans le quotidien Le Journal de Montréal et sur le système électronique des appels d'offres du gouvernement du Québec (SEAO), le 18 septembre 2015. Les soumissions ont été ouvertes publiquement, le 9 octobre 2015.

### Le marché

Le marché des imprimeurs possédant au moins deux presses "OFFSET", tel que demandé par la STM pour s'assurer qu'il n'y ait pas de retard de livraison en cas de bris d'équipement, est ouvert et compétitif. Par contre, tous n'ont pas accès aux mêmes technologies ou encore ne possèdent pas le même pouvoir d'achat auprès des fournisseurs de papier, d'où des différences importantes au niveau des prix soumis.

### Analyse des soumissions et processus d'adjudication

Onze (11) entreprises se sont procuré les documents d'appel d'offres et quatre (4) d'entre elles ont déposé une offre dont trois (3) sont conformes. Le plus bas soumissionnaire, soit la firme Deschamps Impression Inc., est conforme. Les prix sont fermes pour toute la durée du contrat.

Voir suite de la rubrique *Démarche et conclusion*

**Développement durable** Précisez les liens avec les objectifs du Plan de développement durable 2020 et, lorsqu'applicable, avec les principes d'approvisionnement responsable de la STM

Cet appel d'offres s'inscrit dans une démarche de développement durable en étant structuré de façon à assurer une flexibilité quant à la diminution de la quantité de planibus à imprimer tout au long du contrat. Par exemple, cela permettra à la STM de s'ajuster en fonction d'une stratégie de réduction des impressions papier.

Voir suite de la rubrique *Développement durable*

**Préparé par:** DIVISION APPROVISIONNEMENT EXPLOITATION

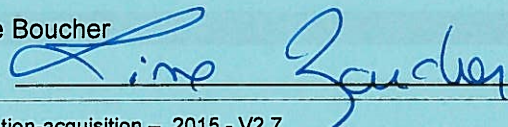
Nom: Éline Thibodeau

Titre: Administrateur de contrats

**Service:** Chaîne d'approvisionnement

Nom: Line Boucher

Titre: Directrice

Signature: 

Date: 5/11/2015

# RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

**Objet:** Appel d'offres STM-5026-03-15-25 (Adjudication)  
 Titre de l'appel d'offres : Services pour l'impression des planibus

## Informations financières S/O

Imputations comptables	Imputation 1	Imputation 2	Imputation 3 <sup>1</sup>	Total
Centre				
Compte	553370			
Ordre interne	733511			
Réseau activité				
Règlement d'emprunt				
Montant toutes taxes incluses pour l'ensemble du contrat	911.800,49			911.800,49

1. S'il y a plus de 3 imputations comptables, indiquer le total des imputations comptables 3, 4, 5, etc. dans la colonne « Imputation 3 » et fournir un tableau en annexe pour chaque imputation comptable.

## Ventilation des coûts S/O

Période couverte par le contrat: de 01 01 2016 à 31 12 2018  
 JJ MM AAAA JJ MM AAAA

-	2015	2016	2017 et suivantes <sup>3</sup>	Total
(A) Base <sup>2</sup>	0,00\$	\$ 264.347,46	528.694,93\$	793.042,39\$
(B) TPS	0,00\$	13.217,37\$	26.434,75\$	39.652,12\$
(C) TVQ	0,00\$	26.368,66\$	52.737,32\$	79.105,98\$
(D) Montant toutes taxes incluses (A + B + C)	0,00\$	303.933,49\$	607.867,00\$	911.800,49\$
(E) Ristourne TPS et TVQ	0,00\$	26.401,70\$	52.803,41\$	79.205,11\$
(F) Montant net (D - E)	0,00\$	277.531,79\$	555.063,59\$	832.595,38\$

2. S'il y a plusieurs imputations comptables, indiquer le cumulatif sur cette page et fournir un tableau en annexe par imputation comptable.

3. Si le contrat se poursuit après 2017, indiquer le total des années 2017 et suivantes dans la colonne visée et fournir un tableau en annexe pour chacune des années visées dans cette colonne.

## Subvention, financement et certification S/O

Voir suite de la rubrique *Subvention, financement et certification*

## Certification de fonds

Certification de fonds requise ?

Disponibilité des fonds ?

Trésorier: Angèle Dubé

Date: 26.11.2015

# RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

**Objet:** Appel d'offres STM-5026-03-15-25 (Adjudication)  
Titre de l'appel d'offres : Services pour l'impression des planibus

## Suite de la rubrique

Recommandation  Exposé du besoin  Démarche et conclusion  Développement durable  Subvention

### Analyse des soumissions et processus d'adjudication

L'ajustement du prix du papier est calculé selon une formule mathématique tenant compte du pourcentage représenté par le papier dans le prix soumis et ces ajustements peuvent être à la hausse ou à la baisse.

### Option(s) de renouvellement

Le contrat prévoit deux (2) options de renouvellement de douze (12) mois chacune.

### Règle d'adjudication

Comme le prévoit la règle d'adjudication de l'appel d'offres, il est recommandé d'adjuger le contrat au plus bas soumissionnaire conforme.

### Estimation

L'estimation de contrôle pour ce contrat est de 851 617,07 \$ toutes taxes incluses, le prix soumis de 792 869,99 \$ toutes taxes incluses est donc inférieur de 58 747,08 \$ (7,0 % favorable).

Les prix unitaires obtenus pour le présent contrat représentent un écart de 48 418,32 \$ (8,0% défavorable) par rapport au dernier prix payé par la STM.

## Suite de la rubrique

Recommandation  Exposé du besoin  Démarche et conclusion  Développement durable  Subvention

### Historique d'adjudication

Contrat : STL-2010-P-18 (STM-3835-06-10-25)

Résolution : CA-2011-6 (achats unifié STM-RTL-STL pour les années 2011, 2012 et 2013)

Montant autorisé TTI (sans contingence) : 814 157,37 \$

Période couverte par l'autorisation : 11 janvier 2011 au 31 décembre 2013

Nature de l'autorisation : Contrat de base

Contrat : STL-2010-P-18 (STM-3835-06-10-25)

Résolution : CA-2011-6 (achats unifié STM-RTL-STL pour les années 2011, 2012 et 2013)

Montant autorisé TTI (sans contingence) : 393 277,86 \$

Période couverte par l'autorisation : 1 janvier 2014 au 31 décembre 2014

Nature de l'autorisation : 1<sup>er</sup> renouvellement

Contrat : STL-2010-P-18 (STM-3835-06-10-25)

Résolution : CA-2014-252

Montant autorisé TTI (sans contingence) : 275 940,00 \$

Période couverte par l'autorisation : 1 janvier 2015 au 31 décembre 2015

Nature de l'autorisation : 2<sup>ème</sup> renouvellement

### Développement durable

De plus, un papier environnemental 100MM OFFSET 100% recyclé est spécifié au bordereau des prix de l'appel d'offres.



# RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION



## Secrétariat général

### À l'usage du secrétariat général

Assemblée du: 2 décembre 2015  
Résolution numéro: CA-2015-331

Article de l'ordre du jour numéro: 4.3

### Recommandation STM-4543-05-13-60

D'AUTORISER l'exercice de l'option de renouvellement du contrat pour le Bloc 1 (Élimination des matières non valorisables) du contrat de Services pour l'élimination de matières non valorisables, de mise en valeur de matières résiduelles mises en conteneurs et de pompage, d'élimination de résidus de trappes à graisse de la STM, adjugé à l'entreprise « BFI Canada inc. » faisant affaires sous le nom de « Vision Enviro Progressive », à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016 jusqu'au 31 décembre 2017, au montant de 340 822,98 \$, plus les taxes de 51 038,24 \$, pour un montant maximum de 391 861,22 \$, le tout conformément aux termes et conditions de l'appel d'offres STM-4543-05-13-60 et de la soumission produite par l'Adjudicataire.

D'AUTORISER l'exercice de l'option de renouvellement du contrat pour le Bloc 2 (Mise en valeur de matières mises en conteneurs) du contrat de Services pour l'élimination de matières non valorisables, de mise en valeur de matières résiduelles mises en conteneurs et de pompage, d'élimination de résidus de trappes à graisse de la STM, adjugé à l'entreprise « Services Matrec inc. », à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016 jusqu'au 31 décembre 2017, au montant de 89 857,89 \$, plus les taxes de 13 456,22 \$, pour un montant maximum de 103 314,11 \$, le tout conformément aux termes et conditions de l'appel d'offres STM-4543-05-13-60 et de la soumission produite par l'Adjudicataire.

Voir suite de la rubrique *Recommandation*

**LE TOUT POUR UN MONTANT TOTAL POUR LA SOCIÉTÉ DE:** 511.960,77 \$ Toutes taxes incluses

**D.E. responsable** ING., INFRASTRUC. ET PROJ MAJ

Nom François Chamberland

Titre Directeur exécutive

Date: 2015/11/06

Signature:

**D.E. responsable** S.O.

Nom S.O.

Titre S.O.

Date: \_\_\_\_\_

Signature: \_\_\_\_\_

**Secrétaire de l'assemblée:**

### Exposé du besoin

La STM gère des programmes de gestion des matières résiduelles (PGMR), qui sont axés sur la promotion de la récupération et la mise en valeur des matières qu'elle génère. La mise en oeuvre de ces programmes vise l'atteinte des objectifs de la Politique québécoise de gestion des matières résiduelles 2011-2015, applicables aux institutions commerciales et institutionnelles (ICI). Conséquemment, compte tenu des PGMR, des contrats de gestion des matières résiduelles doivent être adjugés, comme ceux faisant l'objet de la présente recommandation

Voir suite de la rubrique *Exposé du besoin*

Date de révision: 20/10/2015  
CLIQUER POUR METTRE À JOUR

GED:

# RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

**Objet:** STM-4543-05-13-60 (Première et unique option de renouvellement)  
Services pour l'élimination de matières non valorisables, de mise en valeur de matières résiduelles mises en conteneurs et de pompage et .....

## Processus d'adjudication de contrat Informations sur les soumissions

Nouveau contrat       De gré à gré  
 Renouvellement       Sur invitation  
 Prolongation       Public  
 Levée d'options       Autre

Nombre d'entreprises ayant obtenu les documents  
d'appel d'offres: \_\_\_\_\_

Nombre de soumissions déposées: \_\_\_\_\_

## Annexes jointes

Analyse juridique       Analyse technique  
 Analyse des prix       Analyse de qualité  
 Rapport d'analyse des soumissions  
 Liste des soumissionnaires  
 Autres annexes

description: \_\_\_\_\_

## Cheminement décisionnel

 Comité GPP (Gestion de portefeuille de projets) et Comité du conseil d'administration (indiquer le nom et la date)

Comité : S.O. \_\_\_\_\_ Date: (jj/mm/an) \_\_\_\_\_  
Comité : S.O. \_\_\_\_\_ Date: (jj/mm/an) \_\_\_\_\_

## Démarche et conclusion

### Historique d'adjudication

Contrat : STM-4543-05-13-60  
Résolution : CA-2013-341  
Montant autorisé TTI (sans contingence) : 480 917,44 \$ (Bloc 1 - 369 760 \$; Bloc 2 - 94 767,44 \$; Bloc 3 - 16 390 \$)  
Période couverte par l'autorisation : 1<sup>er</sup> janvier 2014 au 31 décembre 2015  
Nature de l'autorisation : Contrat de base

La présente recommandation vise à autoriser l'exercice de la seule option de renouvellement prévue au contrat.

### Justification de la levée d'option

Pour le Bloc 1, les prix soumis lors de l'appel d'offres représentaient une diminution de 25,3 % du dernier prix payé. La situation à ce moment était exceptionnelle, le soumissionnaire ayant une capacité excédentaire à rentabiliser. Sans tenir compte de la redevance exigée par le gouvernement par tonne métrique, le prix de l'option représente une augmentation de 3 % par année. Mais compte tenu du prix exceptionnel soumis, il est plus avantageux pour la STM d'exercer l'option de renouvellement plutôt que procéder à un nouvel appel d'offres.

Voir suite de la rubrique *Démarche et conclusion*

**Développement durable** Précisez les liens avec les objectifs du Plan de développement durable 2020 et, lorsqu'applicable, avec les principes d'approvisionnement responsable de la STM

Ce contrat contribue à l'atteinte des objectifs de développement durable, édictés au Chantier 5 - Réduire notre empreinte écologique, du Plan DD 2020 de la STM.

Voir suite de la rubrique *Développement durable*

**Préparé par:** DIVISION APPROVISIONNEMENT EXPLOITATION

Nom: Stéphane Demers

Titre: Administrateur de contrats

**Service:** CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT

Nom: Line Boucher

Titre: Directrice

Signature: 

Date: 2/11/2015

# RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

**Objet:** STM-4543-05-13-60 (Première et unique option de renouvellement)  
Services pour l'élimination de matières non valorisables, de mise en valeur de matières résiduelles mises en conteneurs et de pompage et .....

## Informations financières S/O

Imputations comptables	Imputation 1	Imputation 2	Imputation 3 <sup>1</sup>	Total
Centre	84580	Multiple	Multiple	
Compte	563790	552220	552220	
Ordre interne				
Réseau activité	Bloc 1	Bloc 2	Bloc 3	
Règlement d'emprunt				
Montant toutes taxes incluses pour l'ensemble du contrat	391.861,22	103.314,11	16.785,44	511.960,77

1. S'il y a plus de 3 imputations comptables, indiquer le total des imputations comptables 3, 4, 5, etc. dans la colonne « Imputation 3 » et fournir un tableau en annexe pour chaque imputation comptable.

## Ventilation des coûts S/O

Période couverte par le contrat: de 01 01 2016 à 31 12 2017  
JJ MM AAAA JJ MM AAAA

-	2015	2016	2017 et suivantes <sup>3</sup>	Total
(A) Base <sup>2</sup>		\$ 220.477,55	224.802,53\$	445.280,08\$
(B) TPS	0,00\$	11.023,88\$	11.240,13\$	22.264,01\$
(C) TVQ	0,00\$	21.992,64\$	22.424,05\$	44.416,69\$
(D) Montant toutes taxes incluses (A + B + C)	0,00\$	253.494,07\$	258.466,71\$	511.960,78\$
(E) Ristourne TPS et TVQ	0,00\$	22.020,20\$	22.452,15\$	44.472,35\$
(F) Montant net (D - E)	0,00\$	231.473,87\$	236.014,56\$	467.488,43\$

2. S'il y a plusieurs imputations comptables, indiquer le cumulatif sur cette page et fournir un tableau en annexe par imputation comptable.

3. Si le contrat se poursuit après 2017, indiquer le total des années 2017 et suivantes dans la colonne visée et fournir un tableau en annexe pour chacune des années visées dans cette colonne.

## Subvention, financement et certification S/O

Voir suite de la rubrique *Subvention, financement et certification*

### Certification de fonds

Certification de fonds requise ?

Disponibilité des fonds ?

Trésorier: Angèle Dubé

Date: 26.11.2015

# RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

**Objet :** STM-4543-05-13-60 (Première et unique option de renouvellement)

Services pour l'élimination de matières non valorisables, de mise en valeur de matières résiduelles mises en conteneurs et de pompage et .....

## Suite de la rubrique

Recommandation    Exposé du besoin    Démarche et conclusion    Développement durable    Subvention

D'AUTORISER l'exercice de l'option de renouvellement du contrat pour le Bloc 3 (Trappes à graisse) du contrat de Services pour l'élimination de matières non valorisables, de mise en valeur de matières résiduelles mises en conteneurs et de pompage, d'élimination de résidus de trappes à graisse de la STM, adjugé à l'entreprise « Kelly Sani-Vac inc. », à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016 jusqu'au 31 décembre 2017, au montant de 14 599,20 \$, plus les taxes de 2 186,24 \$, pour un montant maximum de 16 785,44 \$, le tout conformément aux termes et conditions de l'appel d'offres STM-4543-05-13-60 et de la soumission produite par l'Adjudicataire.

## Suite de la rubrique

Recommandation    Exposé du besoin    Démarche et conclusion    Développement durable    Subvention

### Justification de la levée d'option (suite)

Pour le Bloc 2, sans tenir compte de la redevance exigée par le gouvernement par tonne métrique, le prix de l'option représente une augmentation de 2,2 % par année. Il est plus avantageux pour la STM d'exercer l'option de renouvellement plutôt que procéder à un nouvel appel d'offres puisque la hausse des coûts anticipée pourrait être supérieure à 3 %.

Pour le Bloc 3, les prix soumis lors de l'appel d'offres représentaient une augmentation de 3,3 % du dernier prix payé. Le prix de l'option représente une augmentation de 2,4 % pour 24 mois. Il est plus avantageux pour la STM d'exercer l'option de renouvellement plutôt que procéder à un nouvel appel d'offres puisque la hausse des coûts anticipée pourrait être supérieure à 2,4 %.

# RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Secrétariat général



## À l'usage du secrétariat général

Article de l'ordre du jour numéro : 4.4

Assemblée du : 2 décembre 2015

Résolution numéro : OA-2015-332

## Recommandation STM-4160-11-11-68

D'AUTORISER l'exercice de l'option de renouvellement du contrat de Services de parution d'avis publics pour la STM, adjugé à l'entreprise « Le Journal de Montréal », à compter du 1<sup>er</sup> février 2016 jusqu'au 31 janvier 2017, au montant de 78 277,89 \$, plus les taxes de 11 722,12 \$, pour un montant maximum de 90 000,01 \$, le tout conformément aux termes et conditions de l'appel d'offres STM-4160-11-11-68 et de la soumission produite par l'Adjudicataire.

Voir suite de la rubrique *Recommandation*

**LE TOUT POUR UN MONTANT TOTAL POUR LA SOCIÉTÉ DE :** 90.000,01 \$ Toutes taxes incluses

**D.E. responsable** Secrétariat général et affaires juridiques

Nom Sylvie Tremblay

Titre Secrétaire générale et directrice exécutive

Date : \_\_\_\_\_

Signature : 

**D.E. responsable** S.O.

Nom S.O.

Titre S.O.

Date : \_\_\_\_\_

Signature : \_\_\_\_\_

**Secrétaire de l'assemblée :** 

## Exposé du besoin

Conformément à la Loi sur les sociétés de transport en commun (RLRQ c. S-30.01), la STM doit retenir les services d'un journal qui est diffusé sur son territoire, afin d'y publier différents avis, notamment :

- Les avis d'appel d'offres publics (représentant la majorité du budget alloué aux avis publics);
- Tout autre avis divers prescrit par la loi (circuits d'autobus, avis d'assemblée, calendrier annuel et comités de consultation).

Toutes les demandes de parution sont gérées par le Secrétariat général de la STM.

Les prévisions des besoins ont été évaluées par le Secrétariat général, en collaboration avec la Direction chaîne d'approvisionnement.

Voir suite de la rubrique *Exposé du besoin*

Date de révision : 23/10/2015  
CLIQUER POUR METTRE À JOUR

GED:

# RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

**Objet:** STM-4160-11-11-68 (Deuxième et dernière option de renouvellement)  
Titre de l'appel d'offres : Services de parution d'avis publics pour la STM.

## Processus d'adjudication de contrat Informations sur les soumissions

- |  |   |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> Nouveau contrat           | <input type="checkbox"/> De gré à gré   |
| <input checked="" type="checkbox"/> Renouvellement | <input type="checkbox"/> Sur invitation |
| <input type="checkbox"/> Prolongation              | <input type="checkbox"/> Public         |
| <input type="checkbox"/> Levée d'options           | <input type="checkbox"/> Autre          |

Nombre d'entreprises ayant obtenu les documents  
d'appel d'offres:

Nombre de soumissions déposées:

## Annexes jointes

- |  |   |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> Analyse juridique                 | <input type="checkbox"/> Analyse technique  |
| <input type="checkbox"/> Analyse des prix                  | <input type="checkbox"/> Analyse de qualité |
| <input type="checkbox"/> Rapport d'analyse des soumissions |   |
| <input type="checkbox"/> Liste des soumissionnaires        |   |
| <input type="checkbox"/> Autres annexes                    |   |

description:

## Cheminement décisionnel

 Comité GPP (Gestion de portefeuille de projets) et Comité du conseil d'administration (indiquer le nom et la date)

Comité : S.O.

Date: (jj/mm/an)

Comité : S.O.

Date: (jj/mm/an)

## Démarche et conclusion

### Historique d'adjudication

Contrat : STM-4160-11-11-68  
Résolution : CA-2012-011  
Montant autorisé TTI (sans contingence) : 420 000,00 \$  
Période couverte par l'autorisation : 1<sup>er</sup> février 2012 au 31 janvier 2015  
Nature de l'autorisation : Contrat de base

Contrat : STM-4160-11-11-68  
Résolution : CA-2014-299  
Montant autorisé TTI (sans contingence) : 95 000,00 \$  
Période couverte par l'autorisation : 1<sup>er</sup> février 2015 au 31 janvier 2016  
Nature de l'autorisation : Levée de la première option de renouvellement

La présente recommandation vise à autoriser l'exercice de la deuxième et dernière option de renouvellement.

Voir suite de la rubrique *Démarche et conclusion*

**Développement durable** Précisez les liens avec les objectifs du Plan de développement durable 2020 et, lorsqu'applicable, avec les principes d'approvisionnement responsable de la STM

S.O.

Voir suite de la rubrique *Développement durable*

**Préparé par:** DIVISION APPROVISIONNEMENT EXPLOITATION

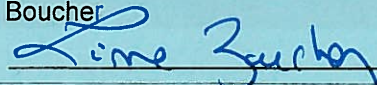
Nom: Sonia Thibodeau

Titre: Administrateur de contrats

**Service:** CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT

Nom: Line Boucher

Titre: Directrice

Signature: 

Date: 9/11/2015

# RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

**Objet:** STM-4160-11-11-68 (Deuxième et dernière option de renouvellement)  
 Titre de l'appel d'offres : Services de parution d'avis publics pour la STM.

## Informations financières S/O

Imputations comptables	Imputation 1	Imputation 2	Imputation 3 <sup>1</sup>	Total
Centre	13200			
Compte	594330			
Ordre interne				
Réseau activité				
Règlement d'emprunt				
Montant toutes taxes incluses pour l'ensemble du contrat	90.000,01			90.000,01

1. S'il y a plus de 3 imputations comptables, indiquer le total des imputations comptables 3, 4, 5, etc. dans la colonne « Imputation 3 » et fournir un tableau en annexe pour chaque imputation comptable.

## Ventilation des coûts S/O

Période couverte par le contrat: de 01 02 2016 à 31 01 2017  
 JJ MM AAAA JJ MM AAAA

-	2015	2016	2017 et suivantes <sup>3</sup>	Total
(A) Base <sup>2</sup>		\$ 71.754,73	6.523,16\$	78.277,89\$
(B) TPS	0,00\$	3.587,74\$	326,16\$	3.913,90\$
(C) TVQ	0,00\$	7.157,53\$	650,69\$	7.808,22\$
(D) Montant toutes taxes incluses (A + B + C)	0,00\$	82.500,00\$	7.500,01\$	90.000,01\$
(E) Ristourne TPS et TVQ	0,00\$	7.166,50\$	651,50\$	7.818,00\$
(F) Montant net (D - E)	0,00\$	75.333,50\$	6.848,51\$	82.182,01\$

2. S'il y a plusieurs imputations comptables, indiquer le cumulatif sur cette page et fournir un tableau en annexe par imputation comptable.

3. Si le contrat se poursuit après 2017, indiquer le total des années 2017 et suivantes dans la colonne visée et fournir un tableau en annexe pour chacune des années visées dans cette colonne.

## Subvention, financement et certification S/O

Voir suite de la rubrique *Subvention, financement et certification*

## Certification de fonds

Certification de fonds requise ?

Disponibilité des fonds ?

Trésorier: Angèle Dubé  
 Date: 26.11.2015

# RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

**Objet:** STM-4160-11-11-68 (Deuxième et dernière option de renouvellement)  
Titre de l'appel d'offres : Services de parution d'avis publics pour la STM.

## Suite de la rubrique

Recommandation  Exposé du besoin  Démarche et conclusion  Développement durable  Subvention

### Justification de la levée d'option

En considérant que l'augmentation maximale actuelle prévue à l'appel d'offres est limitée à 1,57 %, selon l'IPC « l'indice des prix à la consommation », et qu'il est peu probable que le prix diminue dans le cadre d'un nouvel appel d'offres, il est avantageux pour la STM d'exercer la deuxième et dernière option de renouvellement. Également, le journal La Presse annonçait qu'il cessera de publier la version papier du journal en semaine à compter du mois de janvier prochain pour se concentrer sur son produit numérique La Presse+, diminuant ainsi la compétition sur le marché pour la version papier. Au courant de l'hiver 2016, le journal La Presse finalisera la mise en service de sa plateforme web pour l'affichage des demandes de parution d'avis publics.

La STM serait donc avisée d'attendre que les plateformes web soient effectives pour les deux (2) quotidiens afin de prendre connaissance de leur offre de service. Néanmoins, la STM devra revoir le processus afin de s'arrimer à la nouvelle technologie d'affichage des demandes de parution sans pour autant perdre de vue ce que la loi sur les sociétés de transport en commun exige.

Le montant pour la présente option de renouvellement est de 90 000,01 \$ toutes taxes incluses, portant ainsi la valeur du contrat à un total de 605 000,01 \$ toutes taxes incluses.

## Suite de la rubrique

Recommandation  Exposé du besoin  Démarche et conclusion  Développement durable  Subvention



# RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION



Secrétariat général

## À l'usage du secrétariat général

Assemblée du: 2 décembre 2015

Article de l'ordre du jour numéro: 4.5

Résolution numéro: CA-2015-333

## Recommandation

D'adjuger à La Capitale Assurances et gestion du patrimoine, le contrat pour la souscription d'une police d'assurance couvrant les employés de la STM membres du Syndicat des chauffeurs d'autobus, opérateurs de métro et employés des services connexes au transport de la STM, section locale 1983 - SCFP, du Syndicat des travailleuses et travailleurs de la STM - CSN et de la Fraternité des constables et agents de la paix de la STM - CSN, pour les régimes collectifs d'assurance maladie et d'assurance vie, au coût pour l'employeur pour chacune des deux premières années contractuelles, soit du 1<sup>er</sup> janvier 2016 au 31 décembre 2017, de 6 116 244,00 \$ (toutes taxes actuelles incluses).

Par la suite, pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2018 jusqu'au 31 décembre 2020, les taux seront fixés annuellement en fonction de l'expérience du régime, le tout sujet à des taux maximums garantis et ce, aux conditions mentionnées dans la demande de soumission et dans la soumission produite par l'adjudicataire.

Voir suite de la rubrique *Recommandation*

**LE TOUT POUR UN MONTANT TOTAL POUR LA SOCIÉTÉ DE:** 38.994.804,00 \$ Toutes taxes incluses

### D.E. responsable Planification, finances et contrôle

Nom Linda Lebrun

Titre Directrice exécutive

Date: 9 novembre 2015

Signature:

### D.E. responsable

Nom

Titre

Date: \_\_\_\_\_

Signature: \_\_\_\_\_

Secrétaire de l'assemblée:

## Exposé du besoin

Les régimes collectifs sont actuellement souscrits auprès de Desjardins Sécurité Financière. Les syndicats sont co-preneurs de la police d'assurance.

Ayant pris effet le 1<sup>er</sup> janvier 2011, suite à un appel d'offres public tenu au printemps 2010, cette police d'assurance d'une durée de cinq (5) ans se termine le 31 décembre 2015. Donc, un appel d'offres public s'imposait pour la mise en vigueur d'une nouvelle police d'assurance en date du 1<sup>er</sup> janvier 2016.

Nous devons assurer ces régimes afin de ne pas laisser les employés sans protection à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016.

Voir suite de la rubrique *Exposé du besoin*

Date de révision: CLIQUER POUR METTRE À JOUR

GED:

# RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

**Objet:** Régimes collectifs d'assurance maladie et d'assurance vie - Syndicat des chauffeurs et als., Syndicat des travailleuses et travailleurs de la STM - CSN et Fraternité des constables et agents de la paix de la STM - CSN

## Processus d'adjudication de contrat Informations sur les soumissions

- Nouveau contrat       De gré à gré  
 Renouvellement       Sur invitation  
 Prolongation       Public  
 Levée d'options       Autre

Nombre d'entreprises ayant obtenu les documents  
d'appel d'offres: 9

Nombre de soumissions déposées: 3

## Annexes jointes

- Analyse juridique       Analyse technique  
 Analyse des prix       Analyse de qualité  
 Rapport d'analyse des soumissions  
 Liste des soumissionnaires  
 Autres annexes

description: Financière supplémentaire

## Cheminement décisionnel

 Comité GPP (Gestion de portefeuille de projets) et Comité du conseil d'administration (indiquer le nom et la date)

Comité : \_\_\_\_\_ Date: (jj/mm/an)

Comité : \_\_\_\_\_ Date: (jj/mm/an)

## Démarche et conclusion

La police d'assurance des régimes mentionnés en rubrique vient à échéance le 31 décembre 2015. Un appel d'offres public s'imposait pour la mise en vigueur d'une nouvelle police d'assurance en date du 1er janvier 2016.

Une annonce a été placée dans le Journal de Montréal, le 9 septembre 2015, et des vérifications ont été effectuées par la suite afin de s'assurer que le marché de l'assurance avait pris connaissance de cet appel d'offres public.

Neuf (9) entreprises ont pris possession du cahier des charges et le 2 octobre 2015, date de l'ouverture des soumissions, trois (3) assureurs, soit SSQ Groupe financier, La Capitale Assurances et gestion du patrimoine et Desjardins Sécurité Financière ont déposé une soumission. Les soumissions présentées ont été analysées par les actuaires de la firme Normandin Beaudry afin de déterminer, conformément à l'encadrement posé par les articles pertinents de la *Loi sur les sociétés de transport en commun*, la soumission la plus basse, conforme au cahier des charges.

Sur la base des résultats de leur analyse, la firme Normandin Beaudry recommande à la STM d'accorder le contrat au soumissionnaire conforme ayant présenté la soumission la plus basse soit La Capitale Assurances et gestion du patrimoine. Le rapport d'analyse de la firme Normandin Beaudry est en annexe. Les syndicats, co-preneurs, sont d'accord avec cette recommandation. Les lettres des syndicats sont également en annexe.

Voir suite de la rubrique *Démarche et conclusion*

## Développement durable

 Précisez les liens avec les objectifs du Plan de développement durable 2020 et, lorsqu'applicable, avec les principes d'approvisionnement responsable de la STM

Voir suite de la rubrique *Développement durable*

## Préparé par:

Nom: Pierre Massicotte

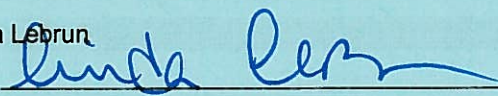
Titre: Conseiller principal - Avantages sociaux

## Service:

 Planification, finances et contrôle

Nom: Linda Lebrun

Titre: Directrice exécutive

Signature: 

Date: 9 novembre 2015

# RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

**Objet:** Régimes collectifs d'assurance maladie et d'assurance vie - Syndicat des chauffeurs et als., Syndicat des travailleuses et travailleurs de la STM - CSN et Fraternité des constables et agents de la paix de la STM - CSN

## Informations financières S/O

Imputations comptables	Imputation 1	Imputation 2	Imputation 3 <sup>1</sup>	Total
Centre	Centres variés			
Compte	519304			
Ordre interne				
Réseau activité				
Règlement d'emprunt				
Montant toutes taxes incluses pour l'ensemble du contrat	38.994.804,00			38.994.804,00

1. S'il y a plus de 3 imputations comptables, indiquer le total des imputations comptables 3, 4, 5, etc. dans la colonne « Imputation 3 » et fournir un tableau en annexe pour chaque imputation comptable.

## Ventilation des coûts S/O

Période couverte par le contrat: de 01 01 2016 à 31 12 2020  
 JJ MM AAAA JJ MM AAAA

-	2015	2016	2017 et suivantes <sup>3</sup>	Total
(A) Base <sup>2</sup>		\$ 5.611.233,00	30.163.817,00\$	35.775.050,00\$
(B) TPS	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(C) TVQ	0,00\$	505.011,00\$	2.714.743,00\$	3.219.754,00\$
(D) Montant toutes taxes incluses (A + B + C)	0,00\$	6.116.244,00\$	32.878.560,00\$	38.994.804,00\$
(E) Ristourne TPS et TVQ	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(F) Montant net (D - E)	0,00\$	6.116.244,00\$	32.878.560,00\$	38.994.804,00\$

2. S'il y a plusieurs imputations comptables, indiquer le cumulatif sur cette page et fournir un tableau en annexe par imputation comptable.

3. Si le contrat se poursuit après 2017, indiquer le total des années 2017 et suivantes dans la colonne visée et fournir un tableau en annexe pour chacune des années visées dans cette colonne.

## Subvention, financement et certification S/O

Voir suite de la rubrique *Subvention, financement et certification*

## Certification de fonds

Certification de fonds requise ?

Disponibilité des fonds ?

Trésorier: Angèle Dubé

Date: 26.11.2015

# RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION



Secrétariat général

## À l'usage du secrétariat général

Article de l'ordre du jour numéro :

L.6

Assemblée du :

2 décembre 2015

Résolution numéro :

CA-2015-334

## Recommandation

D'adjuger à SSQ Groupe financier, le contrat pour la souscription d'une police d'assurance couvrant les employés de la STM membres du Syndicat du transport de Montréal (employés des services d'entretien) - CSN, pour les régimes collectifs d'assurance salaire, d'assurance soins dentaires, d'assurance maladie et d'assurance vie, au coût pour l'employeur pour chacune des deux premières années contractuelles, soit du 1<sup>er</sup> janvier 2016 au 31 décembre 2017, de 5 877 072 \$ (toutes taxes actuelles incluses).

Par la suite, pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2018 jusqu'au 31 décembre 2020, les taux seront fixés annuellement en fonction de l'expérience du régime, le tout sujet à des taux maximums garantis et ce, aux conditions mentionnées dans la demande de soumission et dans la soumission produite par l'adjudicataire.

Voir suite de la rubrique *Recommandation*

**LE TOUT POUR UN MONTANT TOTAL POUR LA SOCIÉTÉ DE :**

35.443.440,00 \$ Toutes taxes incluses

**D.E. responsable** Ress. humaines et services partagés

Nom Alain Brière

Titre Directeur exécutif

Date : 10/11/2015

Signature:

**D.E. responsable**

Nom

Titre

Date : \_\_\_\_\_

Signature: \_\_\_\_\_

Secrétaire de l'assemblée:

## Exposé du besoin

Les régimes collectifs sont actuellement souscrits auprès de La Capitale Assurances et gestion du patrimoine. Le syndicat est co-preneur de la police d'assurance.

Ayant pris effet le 1<sup>er</sup> janvier 2011, suite à un appel d'offres public tenu au printemps 2010, cette police d'assurance d'une durée de cinq (5) ans se termine le 31 décembre 2015. Donc, un appel d'offres public s'imposait pour la mise en vigueur d'une nouvelle police d'assurance en date du 1<sup>er</sup> janvier 2016.

Nous devons assurer ces régimes afin de ne pas laisser les employés sans protection à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016.

Voir suite de la rubrique *Exposé du besoin*

Date de révision :

CLIQUER POUR METTRE À JOUR

GED :

# RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

**Objet:** Régimes collectifs d'assurance salaire, d'assurance soins dentaires, d'assurance maladie et d'assurance vie des employés de la STM membres du Syndicat du transport de Montréal (employés des services d'entretien) - CSN

## Processus d'adjudication de contrat Informations sur les soumissions

- Nouveau contrat       De gré à gré  
 Renouvellement       Sur invitation  
 Prolongation       Public  
 Levée d'options       Autre

Nombre d'entreprises ayant obtenu les documents  
d'appel d'offres: 7

Nombre de soumissions déposées: 3

## Annexes jointes

- Analyse juridique       Analyse technique  
 Analyse des prix       Analyse de qualité  
 Rapport d'analyse des soumissions  
 Liste des soumissionnaires  
 Autres annexes

description: Financière supplémentaire

**Cheminement décisionnel** Comité GPP (Gestion de portefeuille de projets) et Comité du conseil d'administration (indiquer le nom et la date)

Comité : \_\_\_\_\_ Date: (jj/mm/an) \_\_\_\_\_

Comité : \_\_\_\_\_ Date: (jj/mm/an) \_\_\_\_\_

## Démarche et conclusion

La police d'assurance des régimes mentionnés en rubrique vient à échéance le 31 décembre 2015. Un appel d'offres public s'imposait pour la mise en vigueur d'une nouvelle police d'assurance en date du 1er janvier 2016.

Une annonce a été placée dans le Journal de Montréal, le 16 septembre 2015, et des vérifications ont été effectuées par la suite afin de s'assurer que le marché de l'assurance avait pris connaissance de cet appel d'offres public.

Sept (7) entreprises ont pris possession du cahier des charges et le 9 octobre 2015, date de l'ouverture des soumissions, trois (3) assureurs, soit SSQ Groupe financier, La Capitale Assurances et gestion du patrimoine et Desjardins Sécurité Financière ont déposé une soumission. Les soumissions présentées ont été analysées par les actuaires de la firme Normandin Beaudry afin de déterminer, conformément à l'encadrement posé par les articles pertinents de la *Loi sur les sociétés de transport en commun*, la soumission la plus basse, conforme au cahier des charges.

Sur la base des résultats de leur analyse, la firme Normandin Beaudry recommande à la STM d'accorder le contrat au soumissionnaire conforme ayant présenté la soumission la plus basse soit SSQ Groupe financier. Le rapport d'analyse de la firme Normandin Beaudry est en annexe. Le syndicat, co-preneur, est d'accord avec cette recommandation. La lettre du syndicat est également en annexe.

Voir suite de la rubrique *Démarche et conclusion*

**Développement durable** Précisez les liens avec les objectifs du Plan de développement durable 2020 et, lorsqu'applicable, avec les principes d'approvisionnement responsable de la STM

Voir suite de la rubrique *Développement durable*

## Préparé par:

Nom: Pierre Massicotte

Titre: Conseiller principal - Avantages sociaux

## Service: Ressources humaines

Nom: Michel Lefebvre

Titre: Directeur

Signature: 

Date: 11-11-2015

# RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

**Objet :** Régimes collectifs d'assurance salaire, d'assurance soins dentaires, d'assurance maladie et d'assurance vie des employés de la STM membres du Syndicat du transport de Montréal (employés des services d'entretien) - CSN

## Informations financières S/O

Imputations comptables	Imputation 1	Imputation 2	Imputation 3 <sup>1</sup>	Total
Centre	Centres variés			
Compte	519304			
Ordre interne				
Réseau activité				
Règlement d'emprunt				
Montant toutes taxes incluses pour l'ensemble du contrat	35.443.440,00			35.443.440,00

1. S'il y a plus de 3 imputations comptables, indiquer le total des imputations comptables 3, 4, 5, etc. dans la colonne « Imputation 3 » et fournir un tableau en annexe pour chaque imputation comptable.

## Ventilation des coûts S/O

Période couverte par le contrat : de 01 01 2016 à 31 12 2020  
JJ MM AAAA JJ MM AAAA

-	2015	2016	2017 et suivantes <sup>3</sup>	Total
(A) Base <sup>2</sup>	0,00\$	\$ 5.391.809,00	27.125.108,00\$	32.516.917,00\$
(B) TPS	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(C) TVQ	0,00\$	485.263,00\$	2.441.260,00\$	2.926.523,00\$
(D) Montant toutes taxes incluses (A + B + C)	0,00\$	5.877.072,00\$	29.566.368,00\$	35.443.440,00\$
(E) Ristourne TPS et TVQ	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(F) Montant net (D - E)	0,00\$	5.877.072,00\$	29.566.368,00\$	35.443.440,00\$

2. S'il y a plusieurs imputations comptables, indiquer le cumulatif sur cette page et fournir un tableau en annexe par imputation comptable.

3. Si le contrat se poursuit après 2017, indiquer le total des années 2017 et suivantes dans la colonne visée et fournir un tableau en annexe pour chacune des années visées dans cette colonne.

## Subvention, financement et certification S/O

Voir suite de la rubrique *Subvention, financement et certification*

## Certification de fonds

Certification de fonds requise ?

Disponibilité des fonds ?

Trésorier: Angèle Dubé

Date: 26.11.2015

# RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION



## Secrétariat général

<b>À l'usage du secrétariat général</b>	Assemblée du: <u>2 décembre 2015</u>
Article de l'ordre du jour numéro: <u>4.7</u>	Résolution numéro: <u>CA-2015-335</u>

**Recommandation** STM-5094-06-15-68

D'ADJUGER à l'entreprise « Above Security Inc. », un contrat pour l'acquisition d'un service de surveillance des événements de sécurité (SIEM) et de vérification d'intégrité des fichiers (FIM) pour l'environnement technologique de Vente et Perception à la norme PCI DSS (*Payment Card Industry*), pour une période qui débute à la date d'adjudication et se termine trente-six (36) mois après l'acceptation finale de la solution par la STM, au montant de 431 000,00 \$, plus les taxes de 64 542,25 \$, pour un montant maximum de 495 542,25 \$ toutes taxes incluses, le tout conformément aux termes et conditions du document d'appel d'offres public STM-5094-06-15-68 et à la soumission produite par l'Adjudicataire.

Voir suite de la rubrique *Recommandation*

**LE TOUT POUR UN MONTANT TOTAL POUR LA SOCIÉTÉ DE:** 495.542,25 \$ Toutes taxes incluses

<b>D.E. responsable</b> Ressources humaines et serv. partagés	<b>D.E. responsable</b> S.O.
Nom Alain Brière	Nom S.O.
Titre Directeur exécutif	Titre S.O.
Date : _____	Date : _____
Signature: <u>[Signature]</u> 13/11/2015	Signature: _____
<b>Secrétaire de l'assemblée:</b> <u>[Signature]</u>	

**Exposé du besoin**

La STM, de par les activités de sa Division vente et perception, traite et gère des transactions monétaires sous forme électronique, principalement par cartes de débit et crédit. Ces transactions électroniques sont assujetties à la réglementation de l'industrie des cartes de paiement (*Payment Card Industry*, ci-après PCI DSS) à laquelle la STM doit se conformer.

La STM désire mandater un fournisseur qui aura la responsabilité d'implanter, d'opérer et de gérer un service de surveillance des événements de sécurité (*SIEM, Security Incident and Event Management*) ainsi qu'un service de vérification d'intégrité de fichiers, aussi connu sous le nom FIM (*File Integrity Management*), afin de se conformer à la norme PCI DSS version 3.0, tel qu'exigé par notre acquéreur.

La définition des besoins a été évaluée par la Division sécurité et conformité de la Direction des technologies de l'information, en collaboration avec la Chaîne d'approvisionnement.

Voir suite de la rubrique *Exposé du besoin*

Date de révision: 19/10/2015 CLIQUER POUR METTRE À JOUR	GED:
--	------

# RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

**Objet:** Appel d'offres STM-5094-06-15-68 (Adjudication)

Titre de l'appel d'offres : Acquisition d'un service SIEM et FIM pour l'environnement technologique de Vente et Perception (PCI DSS)

## Processus d'adjudication de contrat Informations sur les soumissions

- Nouveau contrat       De gré à gré  
 Renouvellement       Sur invitation  
 Prolongation       Public  
 Levée d'options       Autre

Nombre d'entreprises ayant obtenu les documents  
d'appel d'offres : 12

Nombre de soumissions déposées : 3

## Annexes jointes

- Analyse juridique       Analyse technique  
 Analyse des prix       Analyse de qualité  
 Rapport d'analyse des soumissions  
 Liste des soumissionnaires  
 Autres annexes

description:

## Cheminement décisionnel

Comité GPP (Gestion de portefeuille de projets) et Comité du conseil d'administration (indiquer le nom et la date)

Comité : Comité suivi des actifs

Date: (jj/mm/an) 12 11 2015

Comité : S.O.

Date: (jj/mm/an)

## Démarche et conclusion

### La démarche de l'appel d'offres

Un avis a été publié dans le quotidien Le Journal de Montréal et sur le système électronique des appels d'offres du gouvernement du Québec (SEAO), le 22 septembre 2015. Les soumissions ont été ouvertes publiquement, le 13 octobre 2015.

### Le marché

L'étude de marché a permis de confirmer qu'il existe plusieurs fournisseurs capables de répondre aux besoins de la STM.

### Analyse des soumissions et processus d'adjudication

Douze (12) entreprises se sont procuré les documents d'appel d'offres et trois (3) ont déposé une offre dont une (1) est conforme. Le plus bas soumissionnaire, soit « Scalar Decisions Inc. » a été déclaré non-conforme. Le deuxième plus bas soumissionnaire, déclaré conforme, est « Above Security Inc. ». Les prix sont fermes pour toute la durée du contrat.

Voir suite de la rubrique *Démarche et conclusion*

**Développement durable** Précisez les liens avec les objectifs du Plan de développement durable 2020 et, lorsqu'applicable, avec les principes d'approvisionnement responsable de la STM

S.O.

Voir suite de la rubrique *Développement durable*

**Préparé par:** DIVISION APPROVISIONNEMENT EXPLOITATION

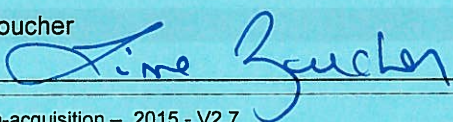
Nom: Mario Cournoyer

Titre: Administrateur de contrats

**Service:** CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT

Nom: Line Boucher

Titre: Directrice

Signature: 

Date: 12/11/2015



## RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

**Objet:** Appel d'offres STM-5094-06-15-68 (Adjudication)

Titre de l'appel d'offres : Acquisition d'un service SIEM et FIM pour l'environnement technologique de Vente et Perception (PCI DSS)

### Suite de la rubrique

Recommandation  Exposé du besoin  Démarche et conclusion  Développement durable  Subvention

#### Option(s) de renouvellement

Le contrat prévoit deux (2) options de renouvellement de douze (12) mois chacune. Ces options de renouvellement peuvent être prises individuellement ou simultanément, à la seule discrétion de la STM.

#### Règle d'adjudication

Comme le prévoit la règle d'adjudication de l'appel d'offres, il est recommandé d'adjuger le contrat au plus bas soumissionnaire conforme.

#### Estimation

L'estimation de contrôle pour ce contrat est de 545 325,00 \$ toutes taxes incluses. Le prix soumis de 495 542,25 \$ toutes taxes incluses est donc inférieur de 49 782,75 \$ (9,13 % favorable).

#### Le dernier prix payé

Aucune comparaison n'est possible entre les prix soumis au présent contrat et des prix payés pour des contrats antérieurs puisqu'il n'existe aucun historique pour ce type d'acquisition.

### Suite de la rubrique

Recommandation  Exposé du besoin  Démarche et conclusion  Développement durable  Subvention

# RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

**Objet:** Appel d'offres STM-5094-06-15-68 (Adjudication)

Titre de l'appel d'offres : Acquisition d'un service SIEM et FIM pour l'environnement technologique de Vente et Perception (PCI DSS)

## Informations financières S/O

Imputations comptables	Imputation 1	Imputation 2	Imputation 3 <sup>1</sup>	Total
Centre		39700		
Compte	551440	551440		
Ordre interne	710520			
Réseau activité				
Règlement d'emprunt	R-151			
Montant toutes taxes incluses pour l'ensemble du contrat	57.487,50	438.054,75		495.542,25

1. S'il y a plus de 3 imputations comptables, indiquer le total des imputations comptables 3, 4, 5, etc. dans la colonne « Imputation 3 » et fournir un tableau en annexe pour chaque imputation comptable.

## Ventilation des coûts S/O

Période couverte par le contrat: de 02 12 2015 à 31 12 2019  
JJ MM AAAA JJ MM AAAA

-	2015	2016	2017 et suivantes <sup>3</sup>	Total
(A) Base <sup>2</sup>	0,00\$	\$ 50.000,00	381.000,00\$	431.000,00\$
(B) TPS	0,00\$	2.500,00\$	19.050,00\$	21.550,00\$
(C) TVQ	0,00\$	4.987,50\$	38.004,75\$	42.992,25\$
(D) Montant toutes taxes incluses (A + B + C)	0,00\$	57.487,50\$	438.054,75\$	495.542,25\$
(E) Ristourne TPS et TVQ	0,00\$	4.993,75\$	38.052,38\$	43.046,13\$
(F) Montant net (D - E)	0,00\$	52.493,75\$	400.002,37\$	452.496,12\$

2. S'il y a plusieurs imputations comptables, indiquer le cumulatif sur cette page et fournir un tableau en annexe par imputation comptable.

3. Si le contrat se poursuit après 2017, indiquer le total des années 2017 et suivantes dans la colonne visée et fournir un tableau en annexe pour chacune des années visées dans cette colonne.

## Subvention, financement et certification S/O

Suite à une évaluation du dossier par la Division soutien exploitation et projets de la Direction budget et investissements, le programme «Plan de Maintien Opus» a été classé non admissible à une subvention selon les modalités du programme SOFIL puisqu'il ne satisfait pas aux exigences du MTQ quant aux règles spécifiques 3.2.3 portant sur les Projets présentant un caractère innovateur sur le plan technologique.

Voir suite de la rubrique *Subvention, financement et certification*

## Certification de fonds

Certification de fonds requise ?

Disponibilité des fonds ?

Trésorier: Angèle Dubé

Date: 26.11.2015

# RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Secrétariat général



## À l'usage du secrétariat général

Article de l'ordre du jour numéro :

A-8

Assemblée du: 2 décembre 2015

Résolution numéro: CA-2015-336

## Recommandation STM-5151-09-15-68

D'OCTROYER à l'entreprise « SAP Canada Inc. », un contrat de support et d'entretien de la suite de progiciels SAP (« SAP Business Suite », « SAP-Portail », « SAP Business Object », « SAP libre-service ESS-MSS »), pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2016 au 31 décembre 2016, au montant de 1 990 929,51 \$, plus les taxes de 298 141,70 \$, pour un montant maximum de 2 289 071,21 \$ toutes taxes incluses.

Voir suite de la rubrique *Recommandation*

**LE TOUT POUR UN MONTANT TOTAL POUR LA SOCIÉTÉ DE :** 2.289.071,21 \$ Toutes taxes incluses

### D.E. responsable Ressources humaines et serv. partagés

Nom Alain Brière

Titre Directeur exécutif

Date : 13/11/2015

Signature:

### D.E. responsable S/O

Nom S/O

Titre S/O

Date : \_\_\_\_\_

Signature: \_\_\_\_\_

Secrétaire de l'assemblée:

## Exposé du besoin

La STM doit acquitter annuellement les coûts d'entretien des licences des progiciels SAP acquises depuis 1998.

Le contrat de support et d'entretien doit être renouvelé annuellement par tous les clients SAP, afin de pouvoir :

- obtenir le support du fournisseur en cas de problème avec les progiciels (résolution de problème);
- obtenir du fournisseur tous les correctifs apportés au système;
- obtenir du fournisseur les adaptations du système, pour se conformer, par exemple, aux changements légaux pour la paie et les systèmes financiers (notamment, les règles et paramètres fiscaux);
- obtenir du fournisseur tous les nouveaux développements ainsi que les améliorations apportées aux progiciels.

Le contrat de support et d'entretien est essentiel pour maintenir la disponibilité, l'intégrité, la sécurité et la performance des progiciels ainsi que leur évolution.

Les prévisions des besoins ont été évaluées par la Division solutions SAP et gestion de l'information de la Direction des technologies de l'information, en collaboration avec la Chaîne d'approvisionnement.

Voir suite de la rubrique *Exposé du besoin*

Date de révision: 15/10/2015

CLIQUER POUR METTRE À JOUR

GED:

# RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

**Objet :** STM-5151-09-15-68 (Octroi)

Titre : Contrat de support et d'entretien des licences SAP pour l'année 2016

## Processus d'adjudication de contrat Informations sur les soumissions

- |   |  |
|---|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> Nouveau contrat | <input checked="" type="checkbox"/> De gré à gré |
| <input type="checkbox"/> Renouvellement             | <input type="checkbox"/> Sur invitation          |
| <input type="checkbox"/> Prolongation               | <input type="checkbox"/> Public                  |
| <input type="checkbox"/> Levée d'options            | <input type="checkbox"/> Autre                   |

Nombre d'entreprises ayant obtenu les documents  
d'appel d'offres: S/O

Nombre de soumissions déposées: S/O

## Annexes jointes

- |  |   |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> Analyse juridique                 | <input type="checkbox"/> Analyse technique  |
| <input type="checkbox"/> Analyse des prix                  | <input type="checkbox"/> Analyse de qualité |
| <input type="checkbox"/> Rapport d'analyse des soumissions |   |
| <input type="checkbox"/> Liste des soumissionnaires        |   |
| <input type="checkbox"/> Autres annexes                    |   |

description:

## Cheminement décisionnel

 Comité GPP (Gestion de portefeuille de projets) et Comité du conseil d'administration (indiquer le nom et la date)

Comité : S/O

Date: (jj/mm/an)

Comité : S/O

Date: (jj/mm/an)

## Démarche et conclusion

### Règle d'adjudication

Puisque SAP Canada Inc. est l'unique propriétaire des droits de propriété intellectuelle des progiciels SAP et la seule pouvant fournir à la STM les droits d'utilisation, l'octroi de ce contrat est conforme au paragraphe 10b) de l'article 101.1 de la *Loi sur les Sociétés de transport en commun (RLRQ. c. S-30.01)*, permettant une entente de gré à gré.

### Option(s) de renouvellement

Le contrat ne prévoit aucune option de renouvellement.

### Estimation

L'estimation de contrôle pour ce contrat est de 2 289 071,21 \$ toutes taxes incluses. Le prix négocié de 2 289 071,21 \$ toutes taxes incluses est donc identique à l'estimation de contrôle.

### Le dernier prix payé

Le prix obtenu pour le présent contrat représente un écart de 1,033 % défavorable par rapport au dernier prix payé par la STM.

Voir suite de la rubrique *Démarche et conclusion*

## Développement durable

 Précisez les liens avec les objectifs du Plan de développement durable 2020 et, lorsqu'applicable, avec les principes d'approvisionnement responsable de la STM

Ce contrat permet de maintenir les activités quotidiennes et d'accroître la performance de la STM (Chantier 4 du plan de développement durable 2020 - optimiser la contribution économique et la performance de la STM).

Voir suite de la rubrique *Développement durable*

## Préparé par: DIVISION APPROVISIONNEMENT EXPLOITATION

Nom: Mario Cournoyer

Titre : Administrateur de contrats

## Service: CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT

Nom: Line Boucher

Titre: Directrice

Signature: 

Date: 11/11/2015

# RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

**Objet:** STM-5151-09-15-68 (Octroi)

Titre : Contrat de support et d'entretien des licences SAP pour l'année 2016

## Informations financières S/O

Imputations comptables	Imputation 1	Imputation 2	Imputation 3 <sup>1</sup>	Total
Centre	39300			
Compte	552170			
Ordre interne				
Réseau activité				
Règlement d'emprunt				
Montant toutes taxes incluses pour l'ensemble du contrat	2.289.071,21			2.289.071,21

1. S'il y a plus de 3 imputations comptables, indiquer le total des imputations comptables 3, 4, 5, etc. dans la colonne « Imputation 3 » et fournir un tableau en annexe pour chaque imputation comptable.

## Ventilation des coûts S/O

Période couverte par le contrat: de 01 01 2016 à 31 12 2016  
 JJ MM AAAA JJ MM AAAA

-	2015	2016	2017 et suivantes <sup>3</sup>	Total
(A) Base <sup>2</sup>	0,00\$	\$ 1.990.929,51	0,00\$	1.990.929,51\$
(B) TPS	0,00\$	99.546,48\$	0,00\$	99.546,48\$
(C) TVQ	0,00\$	198.595,22\$	0,00\$	198.595,22\$
(D) Montant toutes taxes incluses (A + B + C)	0,00\$	2.289.071,21\$	0,00\$	2.289.071,21\$
(E) Ristourne TPS et TVQ	0,00\$	198.844,08\$	0,00\$	198.844,08\$
(F) Montant net (D - E)	0,00\$	2.090.227,13\$	0,00\$	2.090.227,13\$

2. S'il y a plusieurs imputations comptables, indiquer le cumulatif sur cette page et fournir un tableau en annexe par imputation comptable.

3. Si le contrat se poursuit après 2017, indiquer le total des années 2017 et suivantes dans la colonne visée et fournir un tableau en annexe pour chacune des années visées dans cette colonne.

## Subvention, financement et certification S/O

Voir suite de la rubrique *Subvention, financement et certification*

## Certification de fonds

Certification de fonds requise ?

Disponibilité des fonds ?

Trésorier: Angèle Dubé

Date: 26.11.2015

# RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION



Secrétariat général

## À l'usage du secrétariat général

Article de l'ordre du jour numéro :

A.9

Assemblée du :

2 décembre 2015

Résolution numéro :

CA-2015-337

## Recommandation STM-5152-09-15-68

D'OCTROYER à l'entreprise « Corporation de l'École Polytechnique de Montréal », un contrat de support, d'entretien et de formation pour les logiciels de calculs d'itinéraires pour les préposés aux centres de renseignement, de gestion de données géomatiques et du calculateur d'itinéraires pour la clientèle via le site internet de la STM, pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2016 au 31 décembre 2018, pour un montant maximum 470 163,77 \$ exempt de taxes (ce contrat n'est pas assujéti à la TPS et à la TVQ), le tout conformément aux termes et conditions du contrat « Polytechnique #042831-5 ».

Voir suite de la rubrique *Recommandation*

LE TOUT POUR UN MONTANT TOTAL POUR LA SOCIÉTÉ DE :

470.163,77 \$ -

D.E. responsable Ressources humaines et serv. partagés

Nom Alain Brière

Titre Directeur exécutif

Date :

13/11/2015

Signature :

D.E. responsable S/O

Nom S/O

Titre S/O

Date :

Signature :

Secrétaire de l'assemblée :

*[Signature]*

## Exposé du besoin

En 2002, la STM a conclu une entente de dix (10) ans avec la Corporation de l'École Polytechnique de Montréal, pour la fourniture de nouveaux logiciels d'information clientèle et de gestion des données géomatiques ainsi que pour la fourniture et la conversion des données géomatiques.

Cette entente incluait également le support, l'entretien et la formation et cette partie du contrat était renouvelable chaque année. Un contrat est proposé à la STM chaque année par la Corporation de l'École Polytechnique de Montréal pour le support, l'entretien et la formation. Nous désirons renouveler le contrat pour trois (3) ans.

Le contrat inclut les éléments suivants :

- ✓ Mise à niveau des logiciels;
- ✓ Mise à jour des données géomatiques;
- ✓ Effectuer des demandes de changement mineures aux logiciels;
- ✓ Support technique aux usagers;
- ✓ Offrir la formation aux employés de la STM, selon les besoins.

Voir suite de la rubrique *Exposé du besoin*

Date de révision: 19/10/2015

CLIQUER POUR METTRE À JOUR

GED:

# RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

**Objet:** STM-5152-09-15-68 (Octroi)

Titre : Contrat de support et d'entretien avec la Corporation de l'École Polytechnique de Montréal pour l'année 2016 à 2018

## Processus d'adjudication de contrat Informations sur les soumissions

- Nouveau contrat       De gré à gré  
 Renouvellement       Sur invitation  
 Prolongation       Public  
 Levée d'options       Autre

Nombre d'entreprises ayant obtenu les documents  
d'appel d'offres: S/O

Nombre de soumissions déposées: S/O

## Annexes jointes

- Analyse juridique       Analyse technique  
 Analyse des prix       Analyse de qualité  
 Rapport d'analyse des soumissions  
 Liste des soumissionnaires  
 Autres annexes

description:

**Cheminement décisionnel** Comité GPP (Gestion de portefeuille de projets) et Comité du conseil d'administration (indiquer le nom et la date)

Comité: S/O

Date: (jj/mm/an)

Comité: S/O

Date: (jj/mm/an)

## Démarche et conclusion

### Règle d'adjudication

Puisque la Corporation de l'École Polytechnique de Montréal a développé ces logiciels et est l'unique titulaire des droits d'auteur sur le code source et puisqu'il est un organisme public au sens de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, c. A-2.1)*, l'octroi de ce contrat est conforme au paragraphe 2 et 10b) de l'article 101.1 de la *Loi sur les Sociétés de transport en commun (RLRQ, c. S-30.01)*, permettant une entente de gré à gré.

### Option(s) de renouvellement

Le contrat ne prévoit aucune option de renouvellement.

### Estimation

L'estimation de contrôle pour ce contrat est de 470 163,77 \$ exempt de taxes. Le prix négocié de 470 163,77 \$ exempt de taxes est donc égal.

### Le dernier prix payé

Le prix pour la première année du contrat représente un écart défavorable de 1,57 % par rapport au dernier prix payé par la STM.

Voir suite de la rubrique *Démarche et conclusion*

**Développement durable** Précisez les liens avec les objectifs du Plan de développement durable 2020 et, lorsqu'applicable, avec les principes d'approvisionnement responsable de la STM

Ce contrat permet de maintenir les activités quotidiennes et d'accroître la performance de la STM (Chantier 4 du plan de développement durable 2020 - optimiser la contribution économique et la performance de la STM).

Voir suite de la rubrique *Développement durable*

**Préparé par:** DIVISION APPROVISIONNEMENT EXPLOITATION

Nom: Mario Cournoyer

Titre: Administrateur de contrats

**Service:** CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT

Nom: Line Boucher

Titre: Directrice

Signature: 

Date: 13/11/2015

# RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

**Objet:** STM-5152-09-15-68 (Octroi)

Titre : Contrat de support et d'entretien avec la Corporation de l'École Polytechnique de Montréal pour l'année 2016 à 2018

## Informations financières S/O

Imputations comptables	Imputation 1	Imputation 2	Imputation 3 <sup>1</sup>	Total
Centre	39400			
Compte	552170			
Ordre interne				
Réseau activité				
Règlement d'emprunt				
Montant toutes taxes incluses pour l'ensemble du contrat	470.163,77			470.163,77

1. S'il y a plus de 3 imputations comptables, indiquer le total des imputations comptables 3, 4, 5, etc. dans la colonne « Imputation 3 » et fournir un tableau en annexe pour chaque imputation comptable.

## Ventilation des coûts S/O

Période couverte par le contrat: de 01 01 2016 à 31 12 2018  
JJ MM AAAA JJ MM AAAA

-	2015	2016	2017 et suivantes <sup>3</sup>	Total
(A) Base <sup>2</sup>	0,00\$	\$ 152.867,72	317.296,05\$	470.163,77\$
(B) TPS	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(C) TVQ	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(D) Montant toutes taxes incluses (A + B + C)	0,00\$	152.867,72\$	317.296,05\$	470.163,77\$
(E) Ristourne TPS et TVQ	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(F) Montant net (D - E)	0,00\$	152.867,72\$	317.296,05\$	470.163,77\$

2. S'il y a plusieurs imputations comptables, indiquer le cumulatif sur cette page et fournir un tableau en annexe par imputation comptable.

3. Si le contrat se poursuit après 2017, indiquer le total des années 2017 et suivantes dans la colonne visée et fournir un tableau en annexe pour chacune des années visées dans cette colonne.

## Subvention, financement et certification S/O

Voir suite de la rubrique *Subvention, financement et certification*

### Certification de fonds

Certification de fonds requise ?

Disponibilité des fonds ?

Trésorier: Angèle Dubé

Date: 26.11.2015



## RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

**Objet :** STM-5152-09-15-68 (Octroi)

Titre : Contrat de support et d'entretien avec la Corporation de l'École Polytechnique de Montréal pour l'année 2016 à 2018

### Suite de la rubrique

Recommandation  Exposé du besoin  Démarche et conclusion  Développement durable  Subvention

Le contrat de support et d'entretien est essentiel pour maintenir la disponibilité, l'intégrité, la sécurité et la performance des logiciels ainsi que leur évolution.

Les prévisions des besoins ont été évaluées par la Division solutions transport de la Direction technologies de l'information, en collaboration avec la Chaîne d'approvisionnement.

### Suite de la rubrique

Recommandation  Exposé du besoin  Démarche et conclusion  Développement durable  Subvention

# RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Secrétariat général



## À l'usage du secrétariat général

Article de l'ordre du jour numéro :

4.10

Assemblée du :

2 décembre 2015

Résolution numéro :

CA-2015-338

## Recommandation STM-5141-09-15-02

D'ADJUGER le bloc 1: Service de design d'intérieur à l'entreprise « IMMODESIGN 3D inc. », un contrat de services de design d'intérieur et de chargé(s) de projets d'aménagement, pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2016 au 31 décembre 2018, au montant de 132 675,00 \$, plus les taxes de 19 868,08 \$, pour un montant maximum de 152 543,08 \$ toutes taxes incluses, le tout conformément aux termes et conditions du document d'appel d'offres public STM-5141-09-15-02 et à la soumission produite par l'Adjudicataire;

D'ADJUGER le bloc 2: Service de chargé(s) de projets d'aménagement à l'entreprise « IMMODESIGN 3D inc. », un contrat de services de design d'intérieur et de chargé(s) de projets d'aménagement, pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2016 au 31 décembre 2018, au montant de 203 130,00 \$, plus les taxes de 30 418,72 \$, pour un montant maximum de 233 548,72 \$ toutes taxes incluses, le tout conformément aux termes et conditions du document d'appel d'offres public STM-5141-09-15-02 et à la soumission produite par l'Adjudicataire;

Voir suite de la rubrique *Recommandation*

**LE TOUT POUR UN MONTANT TOTAL POUR LA SOCIÉTÉ DE :**

386.091,80 \$ Toutes taxes incluses

**D.E. responsable** Ressources humaines et serv. partagés

Nom Alain Brière

Titre Directeur exécutif

Date : 13/11/2015

Signature:

**D.E. responsable** S.O.

Nom S.O.

Titre S.O.

Date : \_\_\_\_\_

Signature: \_\_\_\_\_

**Secrétaire de l'assemblée :**

## Exposé du besoin

Au cours des prochaines années, divers mandats d'aménagement devront être effectués. L'équipe de gestion immobilière et aménagement doit recourir à des ressources externes en design d'intérieur et en chargé(s) de projets d'aménagement afin de supporter ladite équipe dans toutes leurs activités reliées aux projets de réaménagement et de déménagement des espaces administratifs à l'ensemble de la STM.

Pour le service de design d'intérieur, celui-ci réalise des plans d'aménagement des espaces fermés et des aires ouvertes en considérant les normes et politiques de la STM.

Voir suite de la rubrique *Exposé du besoin*

Date de révision: 10/11/2015

CLIQUER POUR METTRE À JOUR

GED:

# RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

**Objet:** Appel d'offres STM-5141-09-15-02 (Adjudication)

Titre de l'appel d'offres : Services de design d'intérieur et de chargé(s) de projets d'aménagement pour la STM.

## Processus d'adjudication de contrat Informations sur les soumissions

- Nouveau contrat       De gré à gré  
 Renouvellement       Sur invitation  
 Prolongation       Public  
 Levée d'options       Autre

Nombre d'entreprises ayant obtenu les documents

d'appel d'offres : 8

Nombre de soumissions déposées : 5

## Annexes jointes

- Analyse juridique       Analyse technique  
 Analyse des prix       Analyse de qualité  
 Rapport d'analyse des soumissions  
 Liste des soumissionnaires  
 Autres annexes

description:

**Cheminement décisionnel** Comité GPP (Gestion de portefeuille de projets) et Comité du conseil d'administration (indiquer le nom et la date)

Comité : S.O.

Date: (jj/mm/an)

Comité : S.O.

Date: (jj/mm/an)

## Démarche et conclusion

### La démarche de l'appel d'offres

Un avis a été publié dans le quotidien Le Journal de Montréal et sur le système électronique des appels d'offres du gouvernement du Québec (SEAO), le 2 octobre 2015. Les soumissions ont été ouvertes publiquement, le 20 octobre 2015.

### Le marché

Le marché s'adressait à des entreprises de design d'intérieur ainsi qu'en gestion de projets spécialisés en aménagement et en déménagement.

### Analyse des soumissions et processus d'adjudication

Huit (8) entreprises se sont procuré les documents d'appel d'offres et cinq (5) d'entre elles ont déposé une offre dont quatre (4) sont conformes. Le plus bas soumissionnaire conforme pour le :

- Bloc 1 Service de design d'intérieur : IMMODESIGN 3D inc.
- Bloc 2 Service de chargé(s) de projets d'aménagements : IMMODESIGN 3D inc.

Voir suite de la rubrique *Démarche et conclusion*

**Développement durable** Précisez les liens avec les objectifs du Plan de développement durable 2020 et, lorsqu'applicable, avec les principes d'approvisionnement responsable de la STM

S.O.

Voir suite de la rubrique *Développement durable*

**Préparé par:** Division approvisionnement exploitation

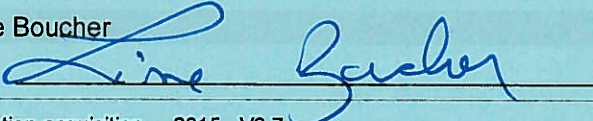
Nom: Sonia Thibodeau

Titre: Administrateur de contrats

**Service:** Chaîne d'approvisionnement

Nom: Line Boucher

Titre: Directrice

Signature: 

Date: 10/11/2015

# RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

**Objet:** Appel d'offres STM-5141-09-15-02 (Adjudication)

Titre de l'appel d'offres : Services de design d'intérieur et de chargé(s) de projets d'aménagement pour la STM.

## Informations financières S/O

Imputations comptables	Imputation 1	Imputation 2	Imputation 3 <sup>1</sup>	Total
Centre	97433	97434		
Compte	573150	573150		
Ordre interne				
Réseau activité				
Règlement d'emprunt				
Montant toutes taxes incluses pour l'ensemble du contrat	282.432,64	103.659,16		386.091,80

1. S'il y a plus de 3 imputations comptables, indiquer le total des imputations comptables 3, 4, 5, etc. dans la colonne « Imputation 3 » et fournir un tableau en annexe pour chaque imputation comptable.

## Ventilation des coûts S/O

Période couverte par le contrat: de 01 01 2016 à 31 12 2018  
JJ MM AAAA JJ MM AAAA

-	2015	2016	2017 et suivantes <sup>3</sup>	Total
(A) Base <sup>2</sup>		\$ 119.926,00	215.879,00\$	335.805,00\$
(B) TPS	0,00\$	5.996,30\$	10.793,95\$	16.790,25\$
(C) TVQ	0,00\$	11.962,62\$	21.533,93\$	33.496,55\$
(D) Montant toutes taxes incluses (A + B + C)	0,00\$	137.884,92\$	248.206,88\$	386.091,80\$
(E) Ristourne TPS et TVQ	0,00\$	11.977,61\$	21.560,92\$	33.538,53\$
(F) Montant net (D - E)	0,00\$	125.907,31\$	226.645,96\$	352.553,27\$

2. S'il y a plusieurs imputations comptables, indiquer le cumulatif sur cette page et fournir un tableau en annexe par imputation comptable.

3. Si le contrat se poursuit après 2017, indiquer le total des années 2017 et suivantes dans la colonne visée et fournir un tableau en annexe pour chacune des années visées dans cette colonne.

## Subvention, financement et certification S/O

Voir suite de la rubrique *Subvention, financement et certification*

## Certification de fonds

Certification de fonds requise ?

Disponibilité des fonds ?

Trésorier: \_\_\_\_\_

Date: \_\_\_\_\_

Angèle Dubé  
26.11.2015

# RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

**Objet :** Appel d'offres STM-5141-09-15-02 (Adjudication)

Titre de l'appel d'offres : Services de design d'intérieur et de chargé(s) de projets d'aménagement pour la STM.

## Suite de la rubrique

Recommandation  Exposé du besoin  Démarche et conclusion  Développement durable  Subvention

Pour le chargé de projets d'aménagement, celui-ci planifie, coordonne et supervise les équipes internes ou externes lors d'exécution des travaux d'aménagement et de déménagement. Également, le travail de cette ressource nécessite qu'elle soit disponible et assure une présence en dehors des heures de travail normales, et notamment, les fins de semaine.

Les prévisions des besoins ont été évaluées par l'équipe de gestion immobilière et aménagement de la Chaîne d'approvisionnement.

## Suite de la rubrique

Recommandation  Exposé du besoin  Démarche et conclusion  Développement durable  Subvention

Les taux horaires sont fermes pour toute la durée du contrat.

### Option(s) de renouvellement

Le contrat prévoit une (1) option de renouvellement de douze (12) mois.

### Règle d'adjudication

Comme le prévoit la règle d'adjudication de l'appel d'offres, il est recommandé d'adjuger le contrat à un ou plusieurs soumissionnaires, soit le plus bas soumissionnaire conforme sur le prix total offert par bloc, indiqué au bordereau des prix, incluant l'escompte de paiement.

### Estimation

L'estimation de contrôle pour ce contrat est de 421 412,12 \$ toutes taxes incluses, le prix soumis de 386 091,80 \$ toutes taxes incluses est donc inférieur de 35 320,32 \$ (8,4 % favorable).

Le taux horaire obtenu pour le présent contrat de design d'intérieur représente un écart de 0,50 \$ (0,8 % favorable) par rapport au dernier taux horaire payé par la STM.

Le taux horaire obtenu pour le présent contrat de chargé(s) de projets d'aménagement représente un écart de 24,50 \$ (40,2 % défavorable) par rapport au dernier taux horaire payé par la STM. Lors du dernier appel d'offres les fournisseurs ont soumis des prix très bas afin d'obtenir le contrat. Ce faisant, le taux horaire précédent était de 38 % inférieur à la moyenne des prix soumis.

# RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Secrétariat général



4.11

## À l'usage du secrétariat général

Article de l'ordre du jour numéro :

4.11

Assemblée du :

2 décembre 2015

Résolution numéro :

CA-2015-339

## Recommandation STM-5137-08-15-40

D'ADJUGER à l'entreprise « S.S.P. Telecom Inc. », un contrat pour l'entente de service pour le système d'exploitation de téléphonie Alcatel-Lucent de la STM, pour la période du 1er janvier 2016 au 31 décembre 2020, au montant de 951 205,15 \$, plus les taxes de 142 442,97 \$, pour un montant maximum de 1 093 648,12 \$ toutes taxes incluses, le tout conformément aux termes et conditions du document d'appel d'offres public STM-5137-08-15-40 et à la soumission produite par l'Adjudicataire.

Voir suite de la rubrique *Recommandation*

**LE TOUT POUR UN MONTANT TOTAL POUR LA SOCIÉTÉ DE :**

1.093.648,12 \$ Toutes taxes incluses

### D.E. responsable ING. INFRA. & PROJETS MAJEURS

Nom François Chamberland

Titre Directeur exécutif

Date : 2015/11/16

Signature :

### D.E. responsable S/O

Nom S/O

Titre S/O

Date : \_\_\_\_\_

Signature : \_\_\_\_\_

Secrétaire de l'assemblée :

## Exposé du besoin

Le système de téléphonie d'exploitation d'Alcatel-Lucent est essentiel à l'exploitation du métro et est également utilisé pour les communications téléphoniques du centre de contrôle iBUS. Il joue un rôle de premier plan dans le réseau du métro en permettant des communications fiables. Ce système rencontre les normes NFPA-130.

La robustesse et la fiabilité exigées du système de communication ont nécessité la mise en place de systèmes en redondance de trois (3) nœuds avec un 4ème nœud pour iBUS, augmentant ainsi la complexité de l'architecture du système de téléphonie. La STM a besoin d'un fournisseur externe qui possède les certifications et l'expertise pour lui venir en aide, ainsi que l'accès direct au service de R&D d'Alcatel-Lucent.

Voir suite de la rubrique *Exposé du besoin*

Date de révision : 26/10/2015

CLIQUER POUR METTRE À JOUR

GED:

# RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

**Objet:** Appel d'offres STM-5137-08-15-40 (Adjudication)  
Titre de l'appel d'offres : Entente de service pour le système d'exploitation de téléphonie

## Processus d'adjudication de contrat Informations sur les soumissions

- Nouveau contrat       De gré à gré  
 Renouvellement       Sur invitation  
 Prolongation       Public  
 Levée d'options       Autre

Nombre d'entreprises ayant obtenu les documents  
d'appel d'offres: 4

Nombre de soumissions déposées: 1

## Annexes jointes

- Analyse juridique       Analyse technique  
 Analyse des prix       Analyse de qualité  
 Rapport d'analyse des soumissions  
 Liste des soumissionnaires  
 Autres annexes

description:

## Cheminement décisionnel

Comité GPP (Gestion de portefeuille de projets) et Comité du conseil d'administration (indiquer le nom et la date)

Comité : S/O

Date: (jj/mm/an)

Comité : S/O

Date: (jj/mm/an)

## Démarche et conclusion

### La démarche de l'appel d'offres

Un avis a été publié dans le quotidien Le Journal de Montréal et sur le système électronique des appels d'offres du gouvernement du Québec (SEAO), le 22 septembre 2015. Les soumissions ont été ouvertes publiquement, le 13 octobre 2015.

### Le marché

À notre connaissance, seule l'entreprise SSP Telecom peut supporter un système de téléphonie de complexité et d'envergure comparable à celui de la STM.

### Analyse des soumissions et processus d'adjudication

Quatre (4) entreprises se sont procuré les documents d'appel d'offres et une seule d'entre elles a déposé une offre. La soumission de « S.S.P. Telecom Inc. » est conforme.

Les prix sont fermes pour toute la durée du contrat.

Voir suite de la rubrique *Démarche et conclusion*

**Développement durable** Précisez les liens avec les objectifs du Plan de développement durable 2020 et, lorsqu'applicable, avec les principes d'approvisionnement responsable de la STM

Ce contrat permet de maintenir les activités quotidiennes et d'accroître la performance de la STM, notamment dans le métro en gestion de crise (Chantier 4 du plan de développement durable 2020 - optimiser la contribution économique et la performance de la STM).

Voir suite de la rubrique *Développement durable*

**Préparé par:** APPROVISIONNEMENT EXPLOITATION

Nom: Yves Desmarais

Titre: Administrateur de contrats

**Service:** CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT

Nom: Line Boucher

Titre: Directrice

Signature: Line Boucher

Date: 16/10/2015

# RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

**Objet:** Appel d'offres STM-5137-08-15-40 (Adjudication)  
Titre de l'appel d'offres : Entente de service pour le système d'exploitation de téléphonie

## Informations financières S/O

Imputations comptables	Imputation 1	Imputation 2	Imputation 3 <sup>1</sup>	Total
Centre	77600			
Compte	551590			
Ordre interne				
Réseau activité				
Règlement d'emprunt				
Montant toutes taxes incluses pour l'ensemble du contrat	1.093.648,12			1.093.648,12

1. S'il y a plus de 3 imputations comptables, indiquer le total des imputations comptables 3, 4, 5, etc. dans la colonne « Imputation 3 » et fournir un tableau en annexe pour chaque imputation comptable.

## Ventilation des coûts S/O

Période couverte par le contrat: de 01 01 2016 à 31 12 2020  
JJ MM AAAA JJ MM AAAA

-	2015	2016	2017 et suivantes <sup>3</sup>	Total
(A) Base <sup>2</sup>	0,00\$	\$ 187.572,23	763.632,92\$	951.205,15\$
(B) TPS	0,00\$	9.378,61\$	38.181,65\$	47.560,26\$
(C) TVQ	0,00\$	18.710,33\$	76.172,38\$	94.882,71\$
(D) Montant toutes taxes incluses (A + B + C)	0,00\$	215.661,17\$	877.986,95\$	1.093.648,12\$
(E) Ristourne TPS et TVQ	0,00\$	18.733,78\$	76.267,84\$	95.001,62\$
(F) Montant net (D - E)	0,00\$	196.927,39\$	801.719,11\$	998.646,50\$

2. S'il y a plusieurs imputations comptables, indiquer le cumulatif sur cette page et fournir un tableau en annexe par imputation comptable.

3. Si le contrat se poursuit après 2017, indiquer le total des années 2017 et suivantes dans la colonne visée et fournir un tableau en annexe pour chacune des années visées dans cette colonne.

## Subvention, financement et certification S/O

Voir suite de la rubrique *Subvention, financement et certification*

## Certification de fonds

Certification de fonds requise ?

Disponibilité des fonds ?

Trésorier: \_\_\_\_\_

Date: \_\_\_\_\_

*Angèle Dubé*  
26.11.2015



# RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

**Objet:** Appel d'offres STM-5137-08-15-40 (Adjudication)

Titre de l'appel d'offres : Entente de service pour le système d'exploitation de téléphonie

## Suite de la rubrique

Recommandation  Exposé du besoin  Démarche et conclusion  Développement durable  Subvention

### Option(s) de renouvellement

Le contrat prévoit deux (2) options de renouvellement de douze (12) mois chacune.

### Règle d'adjudication

Comme le prévoit la règle d'adjudication de l'appel d'offres, il est recommandé d'adjuger le contrat au plus bas soumissionnaire conforme.

### Estimation

L'estimation de contrôle pour ce contrat est de 1 570 615,99 \$ toutes taxes et options incluses, le prix soumis de 1 496 200,52 \$ toutes taxes et options incluses est donc inférieur de 74 415,47 \$ (4,74 % favorable).

## Suite de la rubrique

Recommandation  Exposé du besoin  Démarche et conclusion  Développement durable  Subvention

### Historique du contrat précédent

Contrat: STM-3980-02-11-40

Nature de l'autorisation : Contrat de base, Résolution CA-2011-197

Montant autorisé : 380 051,65 \$ TTI

Période couverte par l'autorisation: du 29 juin 2011 au 28 juin 2014

Nature de l'autorisation : Option de support, Résolution CA-2014-127

Montant autorisé : 75 193,65 \$

Période couverte par l'autorisation: du 29 juin 2014 au 28 juin 2015

Nature de l'autorisation : Option de support, Résolution CA-2015-157

Montant autorisé : 75 193,65 \$

Période couverte par l'autorisation: du 29 juin 2015 au 28 juin 2016

Adjudicataire: S.S.P. Telecom Inc.

# RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION



## Secrétariat général

### À l'usage du secrétariat général

Assemblée du: 2 décembre 2015

Article de l'ordre du jour numéro: 4.12

Résolution numéro: CA-2015-340

### Recommandation STM-4181-01-12-68

D'AUTORISER une augmentation de l'enveloppe budgétaire du contrat pour l'acquisition de services cellulaires (voix et données), auprès du Centre de services partagés du Québec (CSPQ), pour un montant de 325 020,00 \$, plus les taxes de 48 671,75 \$, pour un montant maximum de 373 691,75 \$ toutes taxes incluses.

Voir suite de la rubrique *Recommandation*

**LE TOUT POUR UN MONTANT TOTAL POUR LA SOCIÉTÉ DE:** 373.691,75 \$ Toutes taxes incluses

#### D.E. responsable Ressources hum. et services partagés

Nom Alain Brière

Titre Directeur exécutif

Date: 17/11/2015

Signature:

#### D.E. responsable S.O.

Nom S.O.

Titre S.O.

Date: \_\_\_\_\_

Signature: \_\_\_\_\_

Secrétaire de l'assemblée:

### Exposé du besoin

Le 15 octobre 2012, la STM a adjugé, pour une période de trente-deux (32) mois, un contrat pour l'acquisition de services cellulaires (voix et données) (Résolution CA-2012-286).

Le 4 mars 2015, la STM a prolongé le contrat, pour une période de vingt-quatre (24) mois, afin de réaliser en 2015 la migration des services cellulaires actuels vers un nouveau contrat du CSPQ (Résolution CA-2015-041).

Comme le nouveau contrat du CSPQ vient tout juste d'être adjugé le 21 octobre 2015 et que nous n'avons toujours pas migré nos services cellulaires, la totalité des frais ont été puisés dans l'enveloppe budgétaire demandée pour faire la migration. Comme cette situation n'était pas prévue, les sommes restantes au contrat sont maintenant insuffisantes pour compléter la prolongation du contrat (31 mai 2017).

Voir suite de la rubrique *Exposé du besoin*

Date de révision: 29/10/2015  
CLIQUER POUR METTRE À JOUR

GED:

# RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

**Objet:** Appel d'offres STM-4181-01-12-68 (Augmentation)  
Titre de l'appel d'offres : Acquisition de services cellulaires (voix et données)

## Processus d'adjudication de contrat Informations sur les soumissions

- |  |   |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> Nouveau contrat | <input type="checkbox"/> De gré à gré     |
| <input type="checkbox"/> Renouvellement  | <input type="checkbox"/> Sur invitation   |
| <input type="checkbox"/> Prolongation    | <input type="checkbox"/> Public           |
| <input type="checkbox"/> Levée d'options | <input checked="" type="checkbox"/> Autre |

Nombre d'entreprises ayant obtenu les documents  
d'appel d'offres : S.O.

Nombre de soumissions déposées : S.O.

## Annexes jointes

- |  |   |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> Analyse juridique                 | <input type="checkbox"/> Analyse technique  |
| <input type="checkbox"/> Analyse des prix                  | <input type="checkbox"/> Analyse de qualité |
| <input type="checkbox"/> Rapport d'analyse des soumissions |   |
| <input type="checkbox"/> Liste des soumissionnaires        |   |
| <input type="checkbox"/> Autres annexes                    |   |

description:

## Cheminement décisionnel

 Comité GPP (Gestion de portefeuille de projets) et Comité du conseil d'administration (indiquer le nom et la date)

Comité : S.O.

Date: (jj/mm/an)

Comité : S.O.

Date: (jj/mm/an)

## Démarche et conclusion

### Historique d'adjudication

Contrat : STM-4181-01-12-68

Résolution : CA-2012-286

Montant autorisé TTI (sans contingence) : 980 978,89 \$

Période couverte par l'autorisation : 15 octobre 2012 au 31 mai 2015

Nature de l'autorisation : Contrat de base

Contrat : STM-4181-01-12-68

Résolution : CA-2015-041

Montant autorisé TTI (sans contingence) : 227 650,50 \$

Période couverte par l'autorisation : 1<sup>er</sup> juin 2015 au 31 mai 2017

Nature de l'autorisation : Prolongation

La présente recommandation vise à autoriser une augmentation de l'enveloppe budgétaire d'un montant de 373 691,75 \$ toutes taxes incluses, portant ainsi la valeur du contrat à un total de 1 582 321,14 \$ toutes taxes incluses.

Voir suite de la rubrique *Démarche et conclusion*

## Développement durable

 Précisez les liens avec les objectifs du Plan de développement durable 2020 et, lorsqu'applicable, avec les principes d'approvisionnement responsable de la STM

Un tel regroupement permet, d'une part de globaliser les besoins et, d'autre part, d'échanger afin d'obtenir les meilleures offres de soumissionnaires en terme de coût, de qualité et en tenant compte de critères de développement durable lors d'acquisitions de biens et services.

Voir suite de la rubrique *Développement durable*

## Préparé par: DIVISION APPROVISIONNEMENT EXPLOITATION

Nom: Mario Cournoyer

Titre: Administrateur de contrats

## Service: CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT

Nom: Line Boucher

Titre: Directrice

Signature: 

Date: 13/11/2015

# RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

**Objet:** Appel d'offres STM-4181-01-12-68 (Augmentation)  
Titre de l'appel d'offres : Acquisition de services cellulaires (voix et données)

## Informations financières S/O

Imputations comptables	Imputation 1	Imputation 2	Imputation 3 <sup>1</sup>	Total
Centre	39200			
Compte	595140			
Ordre interne				
Réseau activité				
Règlement d'emprunt				
Montant toutes taxes incluses pour l'ensemble du contrat	373.691,75			373.691,75

1. S'il y a plus de 3 imputations comptables, indiquer le total des imputations comptables 3, 4, 5, etc. dans la colonne « Imputation 3 » et fournir un tableau en annexe pour chaque imputation comptable.

## Ventilation des coûts S/O

Période couverte par le contrat: de 02 12 2015 à 31 05 2017  
JJ MM AAAA JJ MM AAAA

-	2015	2016	2017 et suivantes <sup>3</sup>	Total
(A) Base <sup>2</sup>	0,00\$	\$ 229.425,88	95.594,12\$	325.020,00\$
(B) TPS	0,00\$	11.471,29\$	4.779,71\$	16.251,00\$
(C) TVQ	0,00\$	22.885,23\$	9.535,51\$	32.420,74\$
(D) Montant toutes taxes incluses (A + B + C)	0,00\$	263.782,41\$	109.909,34\$	373.691,75\$
(E) Ristourne TPS et TVQ	0,00\$	22.913,91\$	9.547,46\$	32.461,37\$
(F) Montant net (D - E)	0,00\$	240.868,50\$	100.361,88\$	341.230,38\$

2. S'il y a plusieurs imputations comptables, indiquer le cumulatif sur cette page et fournir un tableau en annexe par imputation comptable.

3. Si le contrat se poursuit après 2017, indiquer le total des années 2017 et suivantes dans la colonne visée et fournir un tableau en annexe pour chacune des années visées dans cette colonne.

## Subvention, financement et certification S/O

Voir suite de la rubrique *Subvention, financement et certification*

## Certification de fonds

Certification de fonds requise ?

Disponibilité des fonds ?

Trésorier: Angèle Dubé

Date: 26.11.2015

## RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

**Objet :** Appel d'offres STM-4181-01-12-68 (Augmentation)

Titre de l'appel d'offres : Acquisition de services cellulaires (voix et données)

### Suite de la rubrique

Recommandation  Exposé du besoin  Démarche et conclusion  Développement durable  Subvention

#### Justification de l'augmentation de l'enveloppe budgétaire

Au moment de calculer l'enveloppe budgétaire pour couvrir la période de prolongation, nous avons comme information que le nouveau contrat du CSPQ devait être adjudgé avant la fin du contrat actuel, donc pour le 1<sup>er</sup> juin 2015. Or, pour des motifs qui ne nous ont pas été communiqués, le nouveau contrat du CSPQ vient tout juste d'être adjudgé le 21 octobre 2015 et nous attendons toujours de recevoir les modalités de ce nouveau contrat.

La STM demande une augmentation de l'enveloppe budgétaire pour assurer la migration vers le nouveau fournisseur et nous donner une période de transition afin d'éviter de défrayer des sommes importantes de pénalités pour bris d'engagement sur les appareils et faire une saine gestion des services cellulaires.

L'augmentation de l'enveloppe budgétaire ne change pas la nature du contrat, elle vise à corriger une situation qui n'avait pas été prévue au moment de l'attribution du contrat.

### Suite de la rubrique

Recommandation  Exposé du besoin  Démarche et conclusion  Développement durable  Subvention

# RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION



Secrétariat général

## À l'usage du secrétariat général

Assemblée du: 2 décembre 2015

Article de l'ordre du jour numéro: 5.1

Résolution numéro: CA-2015-341

### Recommandation STM-4799-05-14-25

D'ADJUGER à « AON Hewitt », un contrat de Services professionnels pour développer et réaliser une étude sur l'engagement du personnel à la STM, pour la période du 2 décembre 2015 au 1<sup>er</sup> juin 2020, au montant de 481 481,18 \$, plus les taxes de 72 101,81 \$, pour un montant maximum de 553 582,99 \$ toutes taxes incluses, le tout conformément aux termes et conditions du document d'appel d'offres public STM-4799-05-14-25 et à la soumission produite par l'Adjudicataire.

Voir suite de la rubrique *Recommandation*

**LE TOUT POUR UN MONTANT TOTAL POUR LA SOCIÉTÉ DE:** 553.582,99 \$ Toutes taxes incluses

#### D.E. responsable RESS. HUM. ET SERV. PARTAGÉS

#### D.E. responsable S.O.

Nom Alain Brière

Nom S.O.

Titre Directeur exécutif

Titre S.O.

Date: 13-11-2015

Date: \_\_\_\_\_

Signature:

Signature: \_\_\_\_\_

Secrétaire de l'assemblée:

### Exposé du besoin

La STM souhaite retenir des services professionnels pour développer et réaliser des sondages sur l'engagement du personnel de la STM. Les sondages devraient mesurer le degré d'engagement des employés vis à vis la STM et ses quatre (4) piliers dont celui d'améliorer l'expérience-client.

Les résultats obtenus devraient permettre d'identifier les éléments qui affectent les perceptions du personnel, ce qui permettra de définir les priorités d'intervention dans chacun des secteurs de l'entreprise.

Voir suite de la rubrique *Exposé du besoin*

Date de révision: 21/10/2015  
CLIQUER POUR METTRE À JOUR

GED:

# RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

**Objet:** Appel d'offres STM-4799-05-14-25 (Adjudication)

Titre de l'appel d'offres : Services professionnels pour développer et réaliser une étude sur l'engagement du personnel à la STM

## Processus d'adjudication de contrat Informations sur les soumissions

- |   |  |
|---|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> Nouveau contrat | <input type="checkbox"/> De gré à gré      |
| <input type="checkbox"/> Renouvellement             | <input type="checkbox"/> Sur invitation    |
| <input type="checkbox"/> Prolongation               | <input checked="" type="checkbox"/> Public |
| <input type="checkbox"/> Levée d'options            | <input type="checkbox"/> Autre             |

Nombre d'entreprises ayant obtenu les documents  
d'appel d'offres : 13

Nombre de soumissions déposées : 3

## Annexes jointes

- |   |   |
|---|---|
| <input checked="" type="checkbox"/> Analyse juridique                 | <input type="checkbox"/> Analyse technique  |
| <input type="checkbox"/> Analyse des prix                             | <input type="checkbox"/> Analyse de qualité |
| <input checked="" type="checkbox"/> Rapport d'analyse des soumissions |   |
| <input checked="" type="checkbox"/> Liste des soumissionnaires        |   |
| <input type="checkbox"/> Autres annexes                               |   |

description:

**Cheminement décisionnel** Comité GPP (Gestion de portefeuille de projets) et Comité du conseil d'administration (indiquer le nom et la date)

Comité : S/O

Date: (jj/mm/an)

Comité :

Date: (jj/mm/an)

## Démarche et conclusion

### La démarche de l'appel d'offres

Le conseil d'administration de la STM a approuvé, lors de sa séance tenue le 8 juillet 2015, le système de pondération et d'évaluation des offres devant servir à déterminer le soumissionnaire ayant obtenu le meilleur pointage final, par critères de sélection détaillés dans les documents de l'appel d'offres STM-4799-05-14-25 ainsi que la composition du comité de sélection (Résolution CA-2015-216).

Un avis a été publié dans le quotidien Le Journal de Montréal et sur le système électronique des appels d'offres du gouvernement du Québec (SEAO), le 28 août 2015. Les soumissions ont été ouvertes publiquement, le 25 septembre 2015.

### Le marché

Il existe plusieurs fournisseurs qui offrent un outil de mesure adapté aux besoins de la STM. Les fournisseurs performants dans ce domaine sont ceux qui combinent les aspects suivants :

Voir suite de la rubrique *Démarche et conclusion*

**Développement durable** Précisez les liens avec les objectifs du Plan de développement durable 2020 et, lorsqu'applicable, avec les principes d'approvisionnement responsable de la STM

La STM agit en employeur responsable en réalisant une étude sur l'engagement du personnel (Chantier 8 - Agir en employeur responsable du plan DD 2020).

Voir suite de la rubrique *Développement durable*

**Préparé par:** DIVISION APPROVISIONNEMENT EXPLOITATION

Nom : Élane Thibodeau

Titre : Administrateur de contrats

**Service:** CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT

Nom : Line Boucher

Titre : Directrice

Signature: 

Date : 17/11/2015

# RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

**Objet:** Appel d'offres STM-4799-05-14-25 (Adjudication)  
 Titre de l'appel d'offres : Services professionnels pour développer et réaliser une étude sur l'engagement du personnel à la STM

## Informations financières S/O

Imputations comptables	Imputation 1	Imputation 2	Imputation 3 <sup>1</sup>	Total
Centre	37700			
Compte	591130			
Ordre interne				
Réseau activité				
Règlement d'emprunt				
Montant toutes taxes incluses pour l'ensemble du contrat	553.582,99			553.582,99

1. S'il y a plus de 3 imputations comptables, indiquer le total des imputations comptables 3, 4, 5, etc. dans la colonne « Imputation 3 » et fournir un tableau en annexe pour chaque imputation comptable.

## Ventilation des coûts S/O

Période couverte par le contrat: de 02 12 2015 à 01 06 2020  
 JJ MM AAAA JJ MM AAAA

-	2015	2016	2017 et suivantes <sup>3</sup>	Total
(A) Base <sup>2</sup>	0,00\$	\$ 207.034,00	274.447,18\$	481.481,18\$
(B) TPS	0,00\$	10.351,70\$	13.722,36\$	24.074,06\$
(C) TVQ	0,00\$	20.651,64\$	27.376,11\$	48.027,75\$
(D) Montant toutes taxes incluses (A + B + C)	0,00\$	238.037,34\$	315.545,65\$	553.582,99\$
(E) Ristourne TPS et TVQ	0,00\$	20.677,52\$	27.410,41\$	48.087,93\$
(F) Montant net (D - E)	0,00\$	217.359,82\$	288.135,24\$	505.495,06\$

2. S'il y a plusieurs imputations comptables, indiquer le cumulatif sur cette page et fournir un tableau en annexe par imputation comptable.

3. Si le contrat se poursuit après 2017, indiquer le total des années 2017 et suivantes dans la colonne visée et fournir un tableau en annexe pour chacune des années visées dans cette colonne.

## Subvention, financement et certification S/O

Voir suite de la rubrique *Subvention, financement et certification*

## Certification de fonds

Certification de fonds requise ?

Disponibilité des fonds ?

Trésorier: \_\_\_\_\_

Date: \_\_\_\_\_

Angèle Dubé  
26.11.2015



# RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

**Objet :** Appel d'offres STM-4799-05-14-25 (Adjudication)

Titre de l'appel d'offres : Services professionnels pour développer et réaliser une étude sur l'engagement du personnel à la STM

## Suite de la rubrique

Recommandation  Exposé du besoin  Démarche et conclusion  Développement durable  Subvention

### Exposé du besoin (suite) :

Les services professionnels recherchés visaient quatre (4) volets :

- 1) le développement du questionnaire principal;
- 2) l'administration du sondage et l'élaboration des rapports;
- 3) le développement d'une banque de questions (ce volet a été annulé en raison du prix soumis trop élevé comparativement à notre budget);
- 4) le soutien et le service conseil auprès de l'équipe RH et des gestionnaires.

### Le marché (suite):

- 1) un outil qui prend ses bases sur un modèle d'engagement permettant d'en mesurer le niveau et la nature et ainsi évaluer la présence de différents leviers soutenant l'engagement dans l'organisation;
- 2) un balisage constitué de plusieurs organisations qui permet de se comparer à d'autres entreprises performantes dans leur domaine.

### Analyse des soumissions et processus d'adjudication:

Treize (13) entreprises se sont procuré les documents d'appel d'offres et trois (3) d'entre elles ont déposé une offre, qui a été déclarées recevables. Une seule (1) a obtenu le pointage intérimaire de 70 %.

Comme le prix soumis pour le volet #3 (banque de questions) dépassait largement ce que nous avons prévu payer, et tel que prévu dans les documents d'appel d'offres, la STM a renoncé à cette activité.

## Suite de la rubrique

Recommandation  Exposé du besoin  Démarche et conclusion  Développement durable  Subvention

### Analyse des soumissions et processus d'adjudication (suite)

Comme le prévoyaient les termes et conditions de l'appel d'offres, il est recommandé d'adjuger le contrat au soumissionnaire conforme ayant obtenu le meilleur pointage final, soit AON Hewitt, pour un montant de 553 582,99 \$ toutes taxes incluses.

### Option(s) de renouvellement

Le contrat prévoit une option de renouvellement de (36) mois.

### Estimation

L'estimation de contrôle pour ce contrat est de 413 453,55 \$ toutes taxes incluses, le prix soumis de 527 221,89 \$ toutes taxes incluses est donc supérieur de 113 768,34 \$ (27,5 % défavorable). Le tiers de l'écart s'explique par la différence de prix reliée au développement initial du questionnaire principal. L'autre partie de l'écart s'explique par le travail supplémentaire demandé en ce qui à trait à l'administration et la production de rapports.

L'estimé a été réalisé à partir des données provenant du fournisseur précédent et basé sur sa méthode de travail. Les données n'ont donc pu être ajustées pour comparer le travail associé au dernier sondage, effectué en 2013, à celui du prochain sondage avec une méthode différente. Ainsi, le nouvel Adjudicataire devra personnaliser les questions et les rapports, afin de mieux représenter la STM tout en permettant la comparaison avec les mesures antérieures. De plus, une section "commentaires" beaucoup plus détaillée demandera plus de temps à l'Adjudicataire pour peaufiner son analyse des résultats.

Les prix unitaires obtenus pour le présent contrat représentent un écart de 224 389,23 \$ (74,1% défavorable) par rapport au dernier prix payé par la STM. Cet écart s'explique par le fait que le dernier sondage s'inscrivait dans la continuité des 3 précédents (réduction des coûts associés à la formation, à l'adaptation du questionnaire, etc.). De plus, aucune personnalisation des questions et des rapports n'avait alors été demandée.

# RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION



Secrétariat général

## À l'usage du secrétariat général

Article de l'ordre du jour numéro : 6.1

Assemblée du : 2 décembre 2015

Résolution numéro : CA-2015-342

### Recommandation STM-5117-07-15-31

D'ADJUGER à l'entreprise Axe Construction inc., un contrat pour l'aménagement d'un laboratoire existant pour le projet « Modifications - Atelier de grande révision Youville (GRY) », dans le cadre du Bureau de projets MPM-10, au montant forfaitaire de 212 200,00 \$, plus les taxes de 31 776,95 \$, pour un montant total forfaitaire de 243 976,95 \$ toutes taxes incluses, le tout conformément aux termes et conditions du document d'appel d'offres public STM-5117-07-15-31 et à la soumission produite par l'Adjudicataire.

D'AUTORISER une réserve pour contingences, tel que spécifié en annexe, laquelle demeure confidentielle jusqu'à la fin du contrat.

Voir suite de la rubrique *Recommandation*

**LE TOUT POUR UN MONTANT TOTAL POUR LA SOCIÉTÉ DE :** 243.976,95 \$ Toutes taxes incluses

#### D.E. responsable ING. INFRA ET PROJETS MAJEURS

Nom François Chamberland

Titre Directeur exécutif

Date : 2015/11/13

Signature:

#### D.E. responsable s.o.

Nom s.o.

Titre s.o.

Date : \_\_\_\_\_

Signature: \_\_\_\_\_

Secrétaire de l'assemblée:

### Exposé du besoin

Le remplacement des trains MR-63 par des trains MPM-10 engendre des modifications aux activités d'entretien effectuées à l'atelier de grande révision Youville (GRY). L'objectif du projet « Modifications - Atelier de grande révision Youville (GRY) » est d'adapter les infrastructures et d'installer les équipements pour permettre la réalisation des activités d'entretien de grande révision des voitures de métro MR-73 et MPM-10.

La présente recommandation concerne l'adjudication d'un contrat pour réaliser l'aménagement du laboratoire existant pour les voitures MR-73.

Voir suite de la rubrique *Exposé du besoin*

Date de révision : CLIQUER POUR METTRE À JOUR

GED:

# RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

**Objet:** Appel d'offres STM-5117-07-15-31 (Adjudication)

Titre de l'appel d'offres : Modifications - Atelier de grande révision Youville (GRY) Lot C05 - Aménagement d'un laboratoire existant

## Processus d'adjudication de contrat Informations sur les soumissions

- |   |  |
|---|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> Nouveau contrat | <input type="checkbox"/> De gré à gré      |
| <input type="checkbox"/> Renouvellement             | <input type="checkbox"/> Sur invitation    |
| <input type="checkbox"/> Prolongation               | <input checked="" type="checkbox"/> Public |
| <input type="checkbox"/> Levée d'options            | <input type="checkbox"/> Autre             |

Nombre d'entreprises ayant obtenu les documents  
d'appel d'offres : 18

Nombre de soumissions déposées : 4

## Annexes jointes

- |   |   |
|---|---|
| <input checked="" type="checkbox"/> Analyse juridique                 | <input checked="" type="checkbox"/> Analyse technique |
| <input checked="" type="checkbox"/> Analyse des prix                  | <input type="checkbox"/> Analyse de qualité           |
| <input checked="" type="checkbox"/> Rapport d'analyse des soumissions |   |
| <input checked="" type="checkbox"/> Liste des soumissionnaires        |   |
| <input type="checkbox"/> Autres annexes                               |   |

description:

**Cheminement décisionnel** Comité GPP (Gestion de portefeuille de projets) et Comité du conseil d'administration (indiquer le nom et la date)

Comité : S.O.

Date: (jj/mm/an)

Comité :

Date: (jj/mm/an)

## Démarche et conclusion

### La démarche de l'appel d'offres

Un avis a été publié dans le quotidien Le Journal de Montréal et sur le système électronique des appels d'offres du gouvernement du Québec (SEAO), le 16 septembre 2015. Les soumissions ont été ouvertes publiquement le 13 octobre 2015.

### Le marché

Les fournisseurs susceptibles de répondre aux exigences du document d'appel d'offres étaient des entrepreneurs généraux et plusieurs d'entre eux étaient en mesure de participer à cet appel d'offres.

### Analyse des soumissions et processus d'adjudication

Dix-huit (18) entreprises se sont procuré les documents d'appel d'offres et quatre (4) d'entre elles ont déposé une offre conforme. Le plus bas soumissionnaire, soit l'entreprise Axe Construction inc. est conforme. Les prix sont fermes pour toute la durée du contrat.

Voir suite de la rubrique *Démarche et conclusion*

**Développement durable** Précisez les liens avec les objectifs du Plan de développement durable 2020 et, lorsqu'applicable, avec les principes d'approvisionnement responsable de la STM

L'appel d'offres inclut des procédures à suivre pour la gestion et l'élimination de déchets de construction et de démolition. Ces procédures privilégient la gestion des matières résiduelles selon la hiérarchie des 3RV-E (réduction-réemploi-recyclage -valorisation et élimination) et visent à permettre l'atteinte de la cible prévue au chantier 5 du plan de développement.

Voir suite de la rubrique *Développement durable*

**Préparé par:** DIVISION APPROVISIONNEMENT PROJETS ET CONSTRUCTION

Nom : Chantal Bonhomme

Titre : Administrateur de contrats

**Service:**

Nom : Line Boucher

Titre : Directrice

Signature: 

Date : 12/11/2015

# RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

**Objet:** Appel d'offres STM-5117-07-15-31 (Adjudication)

Titre de l'appel d'offres : Modifications - Atelier de grande révision Youville (GRY) Lot C05 - Aménagement d'un laboratoire existant

## Informations financières S/O

Imputations comptables	Imputation 1	Imputation 2	Imputation 3 <sup>1</sup>	Total
Centre				
Compte	551140	551140		
Ordre interne	256180	320130		
Réseau activité				
Règlement d'emprunt	R-042-4			
Montant toutes taxes incluses pour l'ensemble du contrat	231.226,78	12.750,17		243.976,95

1. S'il y a plus de 3 imputations comptables, indiquer le total des imputations comptables 3, 4, 5, etc. dans la colonne « Imputation 3 » et fournir un tableau en annexe pour chaque imputation comptable.

## Ventilation des coûts S/O

Période couverte par le contrat: de 02 12 2015 à 31 05 2016  
 JJ MM AAAA JJ MM AAAA

-	2015	2016	2017 et suivantes <sup>3</sup>	Total
(A) Base <sup>2</sup>		\$ 212.200,00		212.200,00\$
(B) TPS	0,00\$	10.610,00\$	0,00\$	10.610,00\$
(C) TVQ	0,00\$	21.166,95\$	0,00\$	21.166,95\$
(D) Montant toutes taxes incluses (A + B + C)	0,00\$	243.976,95\$	0,00\$	243.976,95\$
(E) Ristourne TPS et TVQ	0,00\$	21.193,48\$	0,00\$	21.193,48\$
(F) Montant net (D - E)	0,00\$	222.783,47\$	0,00\$	222.783,47\$

2. S'il y a plusieurs imputations comptables, indiquer le cumulatif sur cette page et fournir un tableau en annexe par imputation comptable.

3. Si le contrat se poursuit après 2017, indiquer le total des années 2017 et suivantes dans la colonne visée et fournir un tableau en annexe pour chacune des années visées dans cette colonne.

## Subvention, financement et certification S/O

Suite à une évaluation du dossier par le MTQ, le sous-projet "Modification des ateliers et équipements métro" du projet majeur MPM-10 a été admis à une subvention de 75% des dépenses admissibles selon les modalités du programme d'aide en vigueur. La division Soutien exploitation et projets du service Budget et investissements confirme que cette subvention a été autorisée le 12 juillet 2012.

Voir suite de la rubrique *Subvention, financement et certification*

## Certification de fonds

Certification de fonds requise ?

Disponibilité des fonds ?

Trésorier: Angèle Dubé

Date: 26.11.2015

## RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

**Objet:** Appel d'offres STM-5117-07-15-31 (Adjudication)

Titre de l'appel d'offres : Modifications - Atelier de grande révision Youville (GRY) Lot C05 - Aménagement d'un laboratoire existant

### Suite de la rubrique

Recommandation  Exposé du besoin  Démarche et conclusion  Développement durable  Subvention

#### Règle d'adjudication

Comme le prévoit la règle d'adjudication de l'appel d'offres, il est recommandé d'adjuger le contrat au plus bas soumissionnaire conforme.

#### Estimation

L'estimation de contrôle réalisée par la firme Macogep pour ce contrat est de 302 159,69 \$ toutes taxes incluses, le prix soumis de 243 976,95 \$ toutes taxes incluses est donc inférieur de 58 182,74 \$ (19,24 % favorable). L'analyse comparative des prix a permis de constater que l'écart se retrouve principalement au niveau des items «STI», «Amiante» et «Organisation, dépenses générales, outillage, gardiennage, installations provisoires, assurances, administration et profits». Le soumissionnaire a soumis des prix moins élevés pour ces items par rapport à l'estimation de contrôle. À noter que l'estimation de contrôle réalisée par la firme Macogep se situe près de la moyenne des soumissions obtenues pour cet appel d'offres. On peut donc constater qu'Axe Construction inc. a soumissionné un prix compétitif.

### Suite de la rubrique

Recommandation  Exposé du besoin  Démarche et conclusion  Développement durable  Subvention

# RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Secrétariat général



## À l'usage du secrétariat général

Assemblée du: 2 décembre 2015  
Résolution numéro: CA-2015-343

Article de l'ordre du jour numéro: 8.1

### Recommandation STM-11 01 69-A02 Acquisition de deux parcelles de terrain de BANQ - PR Savoie

D'AUTORISER l'acquisition de deux parcelles de terrain du lot 4 062 909 du cadastre du Québec, appartenant à Bibliothèque et Archives nationales du Québec (ci-après "BANQ"), l'une d'une superficie de 86,9 mètres carrés, de l'altitude -1,52 mètre à l'altitude 35,60 mètres et l'autre d'une superficie de 8,4 mètres carrés, de l'altitude -1,5 mètre à 33,22 mètres, le tout tel que montré au plan et à la description technique préparés par François Arcand, arpenteur-géomètre, le 19 août 2015 sous le numéro 17 350 de ses minutes, pour un montant de 188 694,00 \$, plus les taxes applicables de 28 256,93 \$, pour un montant total de 216 950,93 \$;

D'AUTORISER une servitude d'occupation temporaire d'une parcelle de terrain de 3 136,7 mètres carrés pour une période approximative de 26 mois et 10 jours, débutant le ou vers le 21 mars 2016 pour se terminer le ou vers le 31 mai 2018, moyennant le versement d'une compensation de 18 750,00 \$ par mois, pour un total pour la période mentionnée de 493 750,00 \$, plus les taxes applicables de 73 939,06 \$, pour un montant total de 567 689,06\$;

D'AUTORISER le directeur de projets principal, Bureau Équipements fixes métro, à poursuivre l'occupation temporaire pour une période maximale de trois (3) mois, et autoriser le paiement de la compensation de 18 750,00 \$ par mois, pour un montant de 56 250,00 \$, plus les taxes de 8 423,44\$, pour un montant total de 64 673,44 \$ si le chantier des travaux du poste Savoie devait se prolonger.

Voir suite de la rubrique *Recommandation*

**LE TOUT POUR UN MONTANT TOTAL POUR LA SOCIÉTÉ DE:** 881.506,43 \$ Toutes taxes incluses

**D.E. responsable:** Ing. Infrastructures et Projets majeurs

Nom: François Chamberland

Titre: Directeur exécutif

Date: 2015/11/30

Signature:

**D.E. responsable:** S/O

Nom

Titre

Date:

Signature:

Secrétaire de l'assemblée:

### Exposé du besoin

Une étude du système d'alimentation électrique, responsable de la propulsion des trains sur les voies du métro, démontre des vulnérabilités dans certaines zones du métro. L'une est située à mi-chemin entre les stations de métro Berri-UQAM et Sherbrooke sur la ligne orange (ligne 2) et l'autre est située à l'extrémité nord de la ligne jaune (ligne 4). La STM doit construire deux (2) nouveaux postes de redressement afin d'assurer la fiabilité de son service et de répondre à la demande grandissante en énergie qui surviendra avec l'ajout des nouvelles voitures de métro. La STM a retenu le terrain de BANQ pour y construire son nouveau poste Savoie. L'emplacement de ce terrain permet à la STM de rejoindre les lignes jaune et orange de façon optimale. De plus, le futur bâtiment sera une construction intégrée qui comprendra le poste de ventilation et les postes de redressement et qui permettra à BANQ éventuellement de construire un projet de développement futur.

Voir suite de la rubrique *Exposé du besoin*

Date de révision: 04/11/2015

CLIQUER POUR METTRE À JOUR

GED: RS-GP-EF-GN-GN-GEN-9999-20315

# RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

**Objet:** STM-11 01 69-A02 Acquisition de deux parcelles de terrain de BAnQ pour la construction du nouveau poste Savoie

## Démarche, solution proposée et conclusion

Les représentants de la STM et BAnQ négocient une entente d'acquisition, de vente et de servitude de construction pour l'acquisition des droits immobiliers requis par la STM ("Entente") depuis 2014. En septembre 2015, ces représentants ont convenu des termes et conditions de l'Entente.

Le prix convenu est basé sur la valeur marchande, telle qu'établie par la firme Paris Ladouceur et associés inc. évaluateurs agréés, qui tient compte que la STM n'acquiert qu'un volume limité en altitude. L'Entente prévoit aussi une servitude d'accès et d'entretien des structures de la STM, ainsi qu'une servitude temporaire de construction pour la période requise à la construction des structures de la STM.

Pour l'occupation temporaire, la STM versera une compensation de 18 750,00 \$ par mois pendant toute la durée de l'occupation. Ce montant tient compte:

- i) du prix qui avait été obtenu par BAnQ pour la location du terrain pour le terminus Voyageur, pendant les travaux de construction de la Gare d'autocars de Montréal;
- ii) de la perte de revenus de BAnQ pendant la période de construction, pour le retrait des deux structures publicitaires situées dans la zone de construction;
- iii) de la perte potentielle de revenus du stationnement sous la bâtisse de BAnQ; et
- iv) pour les autres inconvénients liés aux travaux envisagés de la STM.

La STM s'engage à remettre le terrain en état une fois la construction du nouveau poste complétée dans un délai satisfaisant à BAnQ.

Un montant de 20 000,00\$ est aussi versé pour la perte de revenus suite au retrait permanent des deux structures publicitaires situées dans la zone de construction, ainsi qu'un montant de 8 000,00 \$ pour les honoraires professionnels devant être retenus par BAnQ pour analyser le projet de la STM et les impacts sur tout projet futur de BAnQ.

Voir suite de la rubrique *Démarche, solution proposée et conclusion*

## Cheminement décisionnel – Comité GPP (Gestion de portefeuille de projets) et Comité du conseil d'administration (indiquer le nom et la date)

Comité: Comité suivi des actifs

Date: 19 03 2015  
JJ MM AAAA

Comité: Comité suivi des actifs

Date: 26 06 2014  
JJ MM AAAA

**Développement durable** - Précisez les liens avec les objectifs du Plan de développement durable 2020 et, lorsqu'applicable, avec les principes d'approvisionnement responsable de la STM.

Les parcelles de terrain à acquérir ont fait l'objet d'une étude environnementale de site phase 3. Ce qui contribue à réduire l'empreinte environnementale de la STM (Chantier 5 - plan de développement durable 2020).

Voir suite de la rubrique *Développement durable*

## Préparé par: Approvisionnement Exploitation

Nom: Manon Chartrand

Titre: Administrateur immobilier

## Service: Chaîne d'approvisionnement

Nom: Line Boucher

Titre: Directrice

Signature: Line Boucher

Date: 12 / 11 / 2015

# RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

**Objet:** STM-11 01 69-A02 Acquisition de deux parcelles de terrain de BAnQ pour la construction du nouveau poste Savoie

## Informations financières S/O

Imputations comptables	Imputation 1	Imputation 2	Imputation 3 <sup>1</sup>	Total
Centre				
Compte	547150	573140		
Ordre interne	256900	256900		
Réseau activité				
Règlement d'emprunt	R-042-4	R-042-4		
Montant toutes taxes incluses pour l'ensemble du contrat	249.143,93\$	632.362,50\$		881.506,43

1. S'il y a plus de 3 imputations comptables, indiquer le total des imputations comptables 3, 4, 5, etc. dans la colonne « Imputation 3 » et fournir un tableau en annexe pour chaque imputation comptable.

## Ventilation des coûts S/O

Période couverte par le contrat: de 21 03 2016 à 31 05 2018  
 JJ MM AAAA JJ MM AAAA

-	2015	2016	2017 et suivantes <sup>3</sup>	Total
(A) Base <sup>2</sup>	8.000,00\$	377.444,00\$	381.250,00\$	766.694,00\$
(B) TPS	400,00\$	18.872,20\$	19.062,50\$	38.334,70\$
(C) TVQ	798,00\$	37.650,04\$	38.029,69\$	76.477,73\$
(D) Montant toutes taxes incluses (A + B + C)	9.198,00\$	433.966,24\$	438.342,19\$	881.506,43\$
(E) Ristourne TPS et TVQ	799,00\$	37.697,22\$	38.077,34\$	76.573,56\$
(F) Montant net (D – E)	8.399,00\$	396.269,02\$	400.264,85\$	804.932,87\$

2. S'il y a plusieurs imputations comptables, indiquer le cumulatif sur cette page et fournir un tableau en annexe par imputation comptable.

3. Si le contrat se poursuit après 2017, indiquer le total des années 2017 et suivantes dans la colonne visée et fournir un tableau en annexe pour chacune des années visées dans cette colonne.

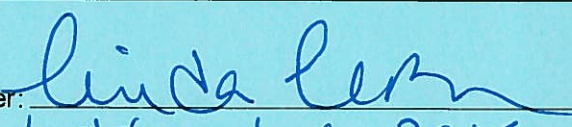
## Subvention, financement et certification S/O

Suite à une évaluation du dossier par le MTQ, le sous-projet "Modification des ateliers et équipements métro" du projet majeur MPM-10 a été admis à une subvention de 75 % des dépenses admissibles selon les modalités du programme d'aide en vigueur. La division Soutien exploitation et projets du service Budget et investissements confirme que cette subvention a été autorisée le 12 juillet 2012.

Voir suite de la rubrique *Subvention*

## Certification de fonds

Certification de fonds requise ?

Trésorier: 

Disponibilité des fonds ?

Date: 1 décembre 2015



## RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

**Objet:** STM-11 01 69-A02 Acquisition de deux parcelles de terrain de BAnQ pour la construction du nouveau poste Savole

### Suite de la rubrique

Recommandation    Exposé du besoin    Démarche, solution proposée et conclusion    Développement durable    Subvention

D'AUTORISER le paiement d'une indemnité de 28 000 \$, plus les taxes de 4 193,00 \$, pour un montant total de 32 193,00 \$ pour couvrir les frais pour les services professionnels encourus par BAnQ pour l'analyse du projet, ainsi que la perte permanente de revenus provenant des enseignes extérieures;

le tout selon les termes et conditions prévus dans le projet d'entente d'acquisition, de vente et de servitude de construction et dans le projet d'acte de vente joints à la présente recommandation pour en faire partie intégrante;

D'AUTORISER toutes modifications à l'entente d'acquisition, de vente et de servitude de construction ou à l'acte de vente qui ne seraient pas incompatibles avec la présente recommandation.

### Suite de la rubrique

Recommandation    Exposé du besoin    Démarche, solution proposée et conclusion    Développement durable    Subvention

Les plans de conception de la STM vont permettre la construction d'un édifice par BAnQ qui pourra englober les structures de la STM et l'Entente prévoit une telle construction par BAnQ. L'Arrondissement de Ville-Marie a approuvé le projet de la STM.

Bien que les travaux soient prévus débuter vers le 21 mars 2016 pour se terminer aux environs du 31 mai 2018, le début ne surviendra qu'une fois le décret gouvernemental, permettant la vente des droits immobiliers et la création des servitudes, adopté par le conseil des ministres et l'acte de vente signé par les représentants des parties, ce qui peut prendre quelques mois encore. Les dates prévues à la présente recommandation seront reportées en conséquence.

# RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION



Secrétariat général

## À l'usage du secrétariat général

Assemblée du: 2 décembre 2015

Article de l'ordre du jour numéro: 8.2

Résolution numéro: CA-2015-344

## Recommandation STM-9 290 350-C07

D'ADJUGER à la firme « Les Installations Électriques Pichette Inc. », un contrat pour la réalisation des travaux de contrôle d'accès et de vidéosurveillance des salles des tableaux de contrôle optique (TCO), des postes secondaires de distribution (PSD) et des distributrices automatiques de titres (DAT), le tout réparti dans trente-neuf (39) sites d'intervention dans le métro de Montréal, pour un montant maximum de 1 692 607,24 \$, plus les taxes applicables de 253 467,93 \$, soit un montant total de 1 946 075,17 \$, conformément aux termes et conditions du document d'appel d'offres public n° STM-9 290 350-C07 et à la soumission produite par l'Adjudicataire;

D'AUTORISER une réserve pour contingences, tel que spécifié en annexe, laquelle demeure confidentielle jusqu'à la fin du contrat.

Voir suite de la rubrique *Recommandation*

**LE TOUT POUR UN MONTANT TOTAL POUR LA SOCIÉTÉ DE:** 1.946.075,17 \$ Toutes taxes incluses

### D.E. responsable ING., INFRA. ET PROJETS MAJEURS

Nom François Chamberland

Titre Directeur exécutif

Date: 2015/11/13

Signature:

### D.E. responsable S.O

Nom S.O

Titre S.O

Date: \_\_\_\_\_

Signature: \_\_\_\_\_

Secrétaire de l'assemblée:

## Exposé du besoin

Le projet TCPE (télécommunications et contrôle des procédés d'exploitation) de la phase 3 du programme Réno-Systèmes prévoit augmenter la vidéo surveillance et le contrôle d'accès de certains locaux qui sont critiques aux opérations du métro. Le présent contrat vise principalement les locaux abritant les tableaux de contrôle optique (TCO) et les postes secondaires de distribution (PSD), le tout réparti dans trente-neuf (39) sites d'intervention dans le métro de Montréal. De plus, il est prévu d'augmenter la surveillance des distributrices automatiques de titres (DAT) en ajoutant des caméras de surveillance. Le contrôle d'accès sera harmonisé et intégré au système de contrôle d'accès (SCA) déjà existant et les nouvelles caméras seront ajoutées au système de surveillance vidéo (SSV) déjà en exploitation.

Ces travaux visent l'installation de caméras et de leurs équipements de capture vidéo ainsi que l'installation des équipements de contrôle d'accès permettant de sécuriser les portes des locaux qui hébergent des équipements vitaux pour l'exploitation du métro.

Voir suite de la rubrique *Exposé du besoin*

Date de révision: 11/11/2015  
CLIQUER POUR METTRE À JOUR

GED: RS-GP-EF-GN-GN-GEN-9999-20313

# RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

**Objet:** Appel d'offres STM-9 290 350-C07 (Adjudication)  
Titre de l'appel d'offres : Contrôle d'accès et vidéosurveillance TCO PSD DAT - Groupe 2 de 2

## Processus d'adjudication de contrat Informations sur les soumissions

- |   |  |
|---|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> Nouveau contrat | <input type="checkbox"/> De gré à gré      |
| <input type="checkbox"/> Renouvellement             | <input type="checkbox"/> Sur invitation    |
| <input type="checkbox"/> Prolongation               | <input checked="" type="checkbox"/> Public |
| <input type="checkbox"/> Levée d'options            | <input type="checkbox"/> Autre             |

Nombre d'entreprises ayant obtenu les documents  
d'appel d'offres : 7

Nombre de soumissions déposées : 3

## Annexes jointes

- |   |   |
|---|---|
| <input checked="" type="checkbox"/> Analyse juridique                 | <input checked="" type="checkbox"/> Analyse technique |
| <input checked="" type="checkbox"/> Analyse des prix                  | <input type="checkbox"/> Analyse de qualité           |
| <input checked="" type="checkbox"/> Rapport d'analyse des soumissions |   |
| <input checked="" type="checkbox"/> Liste des soumissionnaires        |   |
| <input type="checkbox"/> Autres annexes                               |   |

description:

**Cheminement décisionnel** Comité GPP (Gestion de portefeuille de projets) et Comité du conseil d'administration (indiquer le nom et la date)

Comité : S.O.

Date: (jj/mm/an)

Comité :

Date: (jj/mm/an)

## Démarche et conclusion

### La démarche de l'appel d'offres

Un avis a été publié sur le système électronique des appels d'offres du gouvernement du Québec (SEAO), le 10 septembre 2015 et dans le quotidien « Le Journal de Montréal » le 11 septembre 2015. Les soumissions ont été ouvertes publiquement, le 19 octobre 2015.

### Le marché

Une étude de marché a permis d'identifier des soumissionnaires potentiels pour ce contrat qui sont des firmes œuvrant dans le domaine des ouvrages majeurs en électricité et en contrôle d'accès. Un grand nombre d'entreprises était susceptible de répondre à cet appel d'offres.

### Analyse des soumissions et processus d'adjudication

Sept (7) entreprises se sont procuré les documents d'appel d'offres et trois (3) d'entre elles ont déposé une offre dont deux (2) sont conformes. Le plus bas soumissionnaire, soit « Les Installations Électriques Pichette Inc. », est conforme. Les prix sont fermes pour toute la durée du contrat.

Voir suite de la rubrique *Démarche et conclusion*

**Développement durable** Précisez les liens avec les objectifs du Plan de développement durable 2020 et, lorsqu'applicable, avec les principes d'approvisionnement responsable de la STM

Voir suite de la rubrique *Développement durable*

**Préparé par:** APPROVISIONNEMENT PROJETS ET CONSTRUCTION

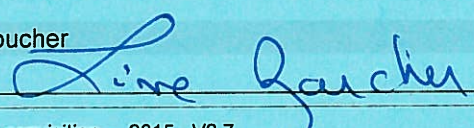
Nom: Khadija Raji

Titre: Administratrice de contrats

**Service:** CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT

Nom: Line Boucher

Titre: Directrice

Signature: 

Date: 12/11/2015

# RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

**Objet :** Appel d'offres STM-9 290 350-C07 (Adjudication)  
Titre de l'appel d'offres : Contrôle d'accès et vidéosurveillance TCO PSD DAT - Groupe 2 de 2

## Informations financières S/O

Imputations comptables	Imputation 1	Imputation 2	Imputation 3 <sup>1</sup>	Total
Centre				
Compte	551140			
Ordre interne	290350			
Réseau activité				
Règlement d'emprunt	R-122			
Montant toutes taxes incluses pour l'ensemble du contrat	1.946.075,17			1.946.075,17

1. S'il y a plus de 3 imputations comptables, indiquer le total des imputations comptables 3, 4, 5, etc. dans la colonne « Imputation 3 » et fournir un tableau en annexe pour chaque imputation comptable.

## Ventilation des coûts S/O

Période couverte par le contrat: de 09 12 2015 à 16 12 2016  
JJ MM AAAA JJ MM AAAA

-	2015	2016	2017 et suivantes <sup>3</sup>	Total
(A) Base <sup>2</sup>		\$ 1.692.607,24		1.692.607,24\$
(B) TPS	0,00\$	84.630,36\$	0,00\$	84.630,36\$
(C) TVQ	0,00\$	168.837,57\$	0,00\$	168.837,57\$
(D) Montant toutes taxes incluses (A + B + C)	0,00\$	1.946.075,17\$	0,00\$	1.946.075,17\$
(E) Ristourne TPS et TVQ	0,00\$	169.049,15\$	0,00\$	169.049,15\$
(F) Montant net (D - E)	0,00\$	1.777.026,02\$	0,00\$	1.777.026,02\$

2. S'il y a plusieurs imputations comptables, indiquer le cumulatif sur cette page et fournir un tableau en annexe par imputation comptable.

3. Si le contrat se poursuit après 2017, indiquer le total des années 2017 et suivantes dans la colonne visée et fournir un tableau en annexe pour chacune des années visées dans cette colonne.

## Subvention, financement et certification S/O

La phase 3 du programme Réno-Systèmes a été admise par le MTQ à une subvention finale de 82,5 % des dépenses admissibles selon les modalités du programme régulier dont 262,7 M\$ provenant du Programme d'aide gouvernementale au transport collectif des personnes (PAGTCP) du MTQ et 149,7 M\$ de Fonds Chantiers Canada. La division Soutien exploitation et projets de la direction Budget et investissements confirme que cette subvention a été autorisée le 12 juillet 2012.

Voir suite de la rubrique *Subvention, financement et certification*

## Certification de fonds

Certification de fonds requise ? oui

Disponibilité des fonds ? oui

Trésorier: Angèle Dubé

Date: 26.11.2015

## RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

**Objet :** Appel d'offres STM-9 290 350-C07 (Adjudication)

Titre de l'appel d'offres : Contrôle d'accès et vidéosurveillance TCO PSD DAT - Groupe 2 de 2

### Suite de la rubrique

Recommandation  Exposé du besoin  Démarche et conclusion  Développement durable  Subvention

#### Règle d'adjudication

Comme le prévoit la règle d'adjudication de l'appel d'offres, il est recommandé d'adjuger le contrat au plus bas soumissionnaire conforme.

#### Estimation

L'estimation de contrôle pour ce contrat est de 2 231 081,47 \$ (toutes taxes incluses). Le prix soumis de 1 946 075,17 \$ (toutes taxes incluses) est donc inférieur de 285 006,30 \$ (toutes taxes incluses), soit 12,8 % favorable. Cet écart s'explique principalement par une plus grande productivité liée aux heures travaillées à l'extérieur de la plage horaire des travaux de nuit.

### Suite de la rubrique

Recommandation  Exposé du besoin  Démarche et conclusion  Développement durable  Subvention

# RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Secrétariat général



## À l'usage du secrétariat général

Article de l'ordre du jour numéro :

8.3

Assemblée du :

2 décembre 2015

Résolution numéro :

CA-2015-345

## Recommandation STM-9 290 330-A08 (Exercice de l'option 2)

D'AUTORISER l'exercice de l'option 2 pour la fourniture de deux (2) ventilateurs au contrat "Fourniture de ventilateurs pour postes de ventilation mécanique" adjugé à la firme "Groupe SCV Inc." conformément aux termes et conditions du document d'appel d'offres public STM-9 290 330-A08 et à la soumission produite par l'Adjudicataire, le tout pour un montant de 402 405,00 \$, plus les taxes applicables de 60 260,15 \$ pour un montant maximum de 462 665,15 \$.

D'AUTORISER une réserve pour contingences, tel que spécifié en annexe, laquelle demeure confidentielle jusqu'à la fin du contrat.

Voir suite de la rubrique *Recommandation*

LE TOUT POUR UN MONTANT TOTAL POUR LA SOCIÉTÉ DE :

462.665,15 \$ Toutes taxes incluses

D.E. responsable ING., INFRA. ET PROJETS MAJEURS

Nom François Chamberland

Titre Directeur exécutif

Date :

2015/11/16

Signature :

D.E. responsable

Nom

Titre

Date :

Signature :

Secrétaire de l'assemblée :

## Exposé du besoin

Ce contrat consiste à fournir quatre (4) ventilateurs et participer à leur mise en service pour munir deux (2) postes de ventilation mécanique (PVM) du métro. Ce contrat prévoit deux (2) options, de chacune deux (2) ventilateurs supplémentaires à ceux prévus au contrat de base et l'exercice de ces options est valide jusqu'en 2016. La présente recommandation vise l'exercice de l'option 2 (scénario B) du contrat afin de fournir deux (2) ventilateurs pour le PVM Poupart prévu en phase 4 du programme Réno-Systèmes.

Les PVM permettent de contrôler les déplacements d'air dans les tunnels et les stations de métro. Ils sont essentiels pour la ventilation confort (température et qualité de l'air), la ventilation d'urgence (incendie, etc.) et la ventilation des chantiers de nuit (évacuation des émanations des véhicules de transport de nuit, des poussières, etc.).

Voir suite de la rubrique *Exposé du besoin*

Date de révision :

CLIQUEZ POUR METTRE À JOUR

GED:

# RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

**Objet:** Appel d'offres STM-9 290 330-A08 (Exercice de l'option 2)  
Titre de l'appel d'offres : Fourniture de ventilateurs pour postes de ventilation mécanique

## Processus d'adjudication de contrat Informations sur les soumissions

- |   |   |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Nouveau contrat            | <input type="checkbox"/> De gré à gré   |
| <input type="checkbox"/> Renouvellement             | <input type="checkbox"/> Sur invitation |
| <input type="checkbox"/> Prolongation               | <input type="checkbox"/> Public         |
| <input checked="" type="checkbox"/> Levée d'options | <input type="checkbox"/> Autre          |

Nombre d'entreprises ayant obtenu les documents  
d'appel d'offres : \_\_\_\_\_

Nombre de soumissions déposées : \_\_\_\_\_

## Annexes jointes

- |  |   |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> Analyse juridique                 | <input type="checkbox"/> Analyse technique  |
| <input type="checkbox"/> Analyse des prix                  | <input type="checkbox"/> Analyse de qualité |
| <input type="checkbox"/> Rapport d'analyse des soumissions |   |
| <input type="checkbox"/> Liste des soumissionnaires        |   |
| <input type="checkbox"/> Autres annexes                    |   |

description: \_\_\_\_\_

## Cheminement décisionnel Comité GPP (Gestion de portefeuille de projets) et Comité du conseil d'administration (indiquer le nom et la date)

Comité : \_\_\_\_\_ Date: (jj/mm/an) \_\_\_\_\_

Comité : \_\_\_\_\_ Date: (jj/mm/an) \_\_\_\_\_

## Démarche et conclusion

### Historique d'adjudication :

Le conseil d'administration de la STM a autorisé l'adjudication du contrat, lors de sa séance tenue le 5 juin 2013 (résolution CA-2013-157), pour la fourniture de quatre (4) ventilateurs pour deux (2) postes de ventilation mécanique, pour un montant total de 1 120 407,69 \$ TTI.

Le conseil d'administration de la STM a autorisé l'adjudication de l'option 1, lors de sa séance tenue le 6 mai 2015 (résolution CA-2015-129), pour la fourniture de deux (2) ventilateurs pour un (1) poste de ventilation mécanique pour un montant total de 442 473,24 \$ TTI.

Lors de l'adjudication du contrat en juin 2013, la soumission de l'Adjudicataire présentait un écart favorable de 27 % par rapport à l'estimation de contrôle. De plus, l'historique d'achat de ces équipements présente, depuis 2003, un taux d'inflation annuel de 1,7 % alors que l'indice des prix à la consommation, pour la même période est de 2,0 %.

Selon ce qui précède, il est avantageux pour la Société d'exercer l'option 2 partiellement pour la fourniture de deux (2) ventilateurs pour le PVM Poupart.

Voir suite de la rubrique *Démarche et conclusion*

## Développement durable Précisez les liens avec les objectifs du Plan de développement durable 2020 et, lorsqu'applicable, avec les principes d'approvisionnement responsable de la STM

Ces nouveaux équipements sont 250% plus performants que les originaux, et viennent améliorer la performance du système global de ventilation du métro.

Voir suite de la rubrique *Développement durable*

## Préparé par : APPROVISIONNEMENT PROJETS ET CONSTRUCTION

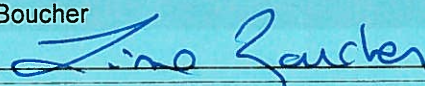
Nom : Joanne Giguère

Titre : Administratrice de contrats

## Service : Chaîne d'approvisionnement

Nom : Line Boucher

Titre : Directrice

Signature : 

Date : 13/11/2015

# RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

**Objet:** Appel d'offres STM-9 290 330-A08 (Exercice de l'option 2)  
Titre de l'appel d'offres : Fourniture de ventilateurs pour postes de ventilation mécanique

## Informations financières S/O

Imputations comptables	Imputation 1	Imputation 2	Imputation 3 <sup>1</sup>	Total
Centre				
Compte	563160			
Ordre interne	290430			
Réseau activité				
Règlement d'emprunt	R-149			
Montant toutes taxes incluses pour l'ensemble du contrat	462.665,15			462.665,15

1. S'il y a plus de 3 imputations comptables, indiquer le total des imputations comptables 3, 4, 5, etc. dans la colonne « Imputation 3 » et fournir un tableau en annexe pour chaque imputation comptable.

## Ventilation des coûts S/O

Période couverte par le contrat: de 03 12 2015 à 31 12 2017  
JJ MM AAAA JJ MM AAAA

-	2015	2016	2017 et suivantes <sup>3</sup>	Total
(A) Base <sup>2</sup>			402.405,00\$	402.405,00\$
(B) TPS	0,00\$	0,00\$	20.120,25\$	20.120,25\$
(C) TVQ	0,00\$	0,00\$	40.139,90\$	40.139,90\$
(D) Montant toutes taxes incluses (A + B + C)	0,00\$	0,00\$	462.665,15\$	462.665,15\$
(E) Ristourne TPS et TVQ	0,00\$	0,00\$	40.190,20\$	40.190,20\$
(F) Montant net (D – E)	0,00\$	0,00\$	422.474,95\$	422.474,95\$

2. S'il y a plusieurs imputations comptables, indiquer le cumulatif sur cette page et fournir un tableau en annexe par imputation comptable.

3. Si le contrat se poursuit après 2017, indiquer le total des années 2017 et suivantes dans la colonne visée et fournir un tableau en annexe pour chacune des années visées dans cette colonne.

## Subvention, financement et certification S/O

Suite à une évaluation du dossier par la division Soutien à l'exploitation et projets du service Budget et investissements, une demande de subvention a été soumise le 15 décembre 2014 au MTQ, selon les modalités du Programme d'aide gouvernementale au transport collectif des personnes (PAGTCP), qui prévoit 75% des dépenses admissibles. La demande est en cours d'évaluation au MTQ. Dans l'éventualité où l'acceptation de la demande de subvention ne soit pas encore effective, une demande d'inclusion rétroactive à la subvention sera envoyée au MTQ.

Voir suite de la rubrique *Subvention, financement et certification*

## Certification de fonds

Certification de fonds requise ?

Disponibilité des fonds ?

Trésorier: \_\_\_\_\_

Date: \_\_\_\_\_

*Angèle Dubé*  
26.11.2015



# RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION



Secrétariat général

## À l'usage du secrétariat général

Assemblée du: 2 décembre 2015

Article de l'ordre du jour numéro: 9.1

Résolution numéro: CA-2015-346

## Recommandation STM-5142-09-15-67

D'ADJUGER à l'entreprise " Le Groupe Centco Inc. ", un contrat de travaux de construction pour la Centralisation des compresseurs - Plateau Youville, au montant forfaitaire de 359 000,00 \$, plus les taxes de 53 760,25 \$, pour un montant total de 412 760,25 \$ toutes taxes incluses le tout conformément aux termes et conditions du document d'appel d'offres public STM-5142-09-15-67 et à la soumission produite par l'Adjudicataire;

D'AUTORISER une réserve pour contingence, tel que spécifié en annexe, laquelle demeure confidentielle jusqu'à la fin du contrat.

Voir suite de la rubrique *Recommandation*

LE TOUT POUR UN MONTANT TOTAL POUR LA SOCIÉTÉ DE: 412.760,25 \$ Toutes taxes incluses

### D.E. responsable ING, INFRA ET PROJETS MAJEURS

Nom François Chamberland

Titre Directeur exécutif

Date: 2015/11/13

Signature:

### D.E. responsable

Nom

Titre

Date:

Signature:

Secrétaire de l'assemblée:

## Exposé du besoin

La STM désire remplacer les compresseurs du Plateau Youville qui alimentent en air comprimé les différents outils et équipements pneumatiques servant à l'entretien du métro et des autobus aux ateliers PR, GR et au complexe Crémazie. Ceux-ci ont atteint leur fin de vie utile et la qualité d'air comprimé fourni par ces compresseurs n'atteint pas le niveau souhaitable (présence d'humidité). La solution retenue se résume au remplacement des compresseurs actuels par de nouveaux, plus performants, moins énergivores et n'utilisant plus l'eau potable comme source de refroidissement.

Les travaux inclus dans ce contrat consistent à effectuer les modifications nécessaires aux infrastructures pour permettre l'installation des compresseurs d'air.

Voir suite de la rubrique *Exposé du besoin*

Date de révision: CLIQUER POUR METTRE À JOUR

GED:

# RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

**Objet:** Appel d'offres STM-5142-09-15-67  
Titre de l'appel d'offres : Centralisation des compresseurs - Plateau Youville

## Processus d'adjudication de contrat Informations sur les soumissions

- Nouveau contrat       De gré à gré  
 Renouvellement       Sur invitation  
 Prolongation       Public  
 Levée d'options       Autre

Nombre d'entreprises ayant obtenu les documents  
d'appel d'offres : 19

Nombre de soumissions déposées : 7

## Annexes jointes

- Analyse juridique       Analyse technique  
 Analyse des prix       Analyse de qualité  
 Rapport d'analyse des soumissions  
 Liste des soumissionnaires  
 Autres annexes

description:

## Cheminement décisionnel

 Comité GPP (Gestion de portefeuille de projets) et Comité du conseil d'administration (indiquer le nom et la date)

Comité : Comité GPP (Gestion de portefeuille de projets)

Date: (jj/mm/an)

07 2013

Comité :

Date: (jj/mm/an)

## Démarche et conclusion

### La démarche de l'appel d'offres

Un avis a été publié dans le quotidien Le Journal de Montréal et sur le système électronique des appels d'offres du gouvernement du Québec (SEAO), le 15 septembre 2015. Les soumissions ont été ouvertes publiquement le 6 octobre 2015.

### Le marché

Le marché visé dans le cadre de cet appel d'offres est essentiellement des entrepreneurs spécialisés en plomberie et des entrepreneurs généraux.

### Analyse des soumissions et processus d'adjudication

Dix-neuf (19) entreprises se sont procuré les documents d'appel d'offres et sept (7) d'entre elles ont déposé une offre conforme. Le plus bas soumissionnaire, soit l'entreprise "Le Groupe Centco Inc.", est conforme. Les prix sont fermes pour toute la durée du contrat.

### Règle d'adjudication

Comme le prévoit la règle d'adjudication de l'appel d'offres, il est recommandé d'adjuger le contrat au plus bas soumissionnaire conforme.

Voir suite de la rubrique *Démarche et conclusion*

## Développement durable

 Précisez les liens avec les objectifs du Plan de développement durable 2020 et, lorsqu'applicable, avec les principes d'approvisionnement responsable de la STM

La solution retenue se résume au remplacement des compresseurs actuels par de nouveaux, plus performants, moins énergivores, d'un nouveau système de refroidissement des compresseurs qui rejettera la chaleur dans les CVAC de l'Appentis 2 de la GR (préchauffage) et n'utilisant plus l'eau potable comme source de refroidissement. Ces mesures contribuent à l'atteinte des objectifs du chantier 5 - réduire notre empreinte écologique du plan DD 2020 de la STM.

Voir suite de la rubrique *Développement durable*

## Préparé par: DIVISION APPROVISIONNEMENT - PROJETS ET CONSTRUCTION

Nom : Yohann Chatel

Titre : Administrateur de contrats

## Service: CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT

Nom : Line Boucher

Titre : Directrice

Signature: 

Date : 12/11/2015

# RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

**Objet:** Appel d'offres STM-5142-09-15-67  
Titre de l'appel d'offres : Centralisation des compresseurs - Plateau Youville

## Informations financières S/O

Imputations comptables	Imputation 1	Imputation 2	Imputation 3 <sup>1</sup>	Total
Centre				
Compte	551140			
Ordre interne	350149			
Réseau activité	6014221.2000			
Règlement d'emprunt	R-147			
Montant toutes taxes incluses pour l'ensemble du contrat	412.760,25			412.760,25

1. S'il y a plus de 3 imputations comptables, indiquer le total des imputations comptables 3, 4, 5, etc. dans la colonne « Imputation 3 » et fournir un tableau en annexe pour chaque imputation comptable.

## Ventilation des coûts S/O

Période couverte par le contrat: de 04 01 2016 à 01 07 2016  
JJ MM AAAA JJ MM AAAA

-	2015	2016	2017 et suivantes <sup>3</sup>	Total
(A) Base <sup>2</sup>		\$ 359.000,00		359.000,00\$
(B) TPS	0,00\$	17.950,00\$	0,00\$	17.950,00\$
(C) TVQ	0,00\$	35.810,25\$	0,00\$	35.810,25\$
(D) Montant toutes taxes incluses (A + B + C)	0,00\$	412.760,25\$	0,00\$	412.760,25\$
(E) Ristourne TPS et TVQ	0,00\$	35.855,13\$	0,00\$	35.855,13\$
(F) Montant net (D - E)	0,00\$	376.905,12\$	0,00\$	376.905,12\$

2. S'il y a plusieurs imputations comptables, indiquer le cumulatif sur cette page et fournir un tableau en annexe par imputation comptable.

3. Si le contrat se poursuit après 2017, indiquer le total des années 2017 et suivantes dans la colonne visée et fournir un tableau en annexe pour chacune des années visées dans cette colonne.

## Subvention, financement et certification S/O

Suite à une évaluation du dossier par la division soutien exploitation et projets de la direction Budget et investissements, ce projet a été admis à une subvention finale de 85% des dépenses admissibles selon les modalités du programme SOFIL. La division soutien exploitation et projets de la direction Budget et investissements confirme que cette subvention a été autorisée le 09/02/2015.

Voir suite de la rubrique *Subvention, financement et certification*

## Certification de fonds

Certification de fonds requise ?

Disponibilité des fonds ?

Trésorier: Angèle Dubé

Date: 26.11.2015

## RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

**Objet:** Appel d'offres STM-5142-09-15-67

Titre de l'appel d'offres : Centralisation des compresseurs - Plateau Youville

### Suite de la rubrique

Recommandation    Exposé du besoin    Démarche et conclusion    Développement durable    Subvention

#### Estimation

L'estimation de contrôle pour ce contrat est de 584 900,82 \$ toutes taxes incluses, le prix soumis de 412 760,25 \$ toutes taxes incluses est donc inférieur de 172 140,57 \$ (soit 29% favorable). La justification principale de l'écart est le niveau de compétitivité des sous-traitants au Bureau des Soumissions Déposées du Québec (BSDQ).

### Suite de la rubrique

Recommandation    Exposé du besoin    Démarche et conclusion    Développement durable    Subvention

# RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Secrétariat général



9.2

## À l'usage du secrétariat général

Article de l'ordre du jour numéro :

B.2

Assemblée du :

2 décembre 2015

Résolution numéro :

CA-2015-347

## Recommandation STM-5037-04-15-83

D'ADJUGER à MGB Associés inc. un contrat de construction pour la réfection de la station Crémazie (Projet 03.01.04.61 Lot C28), au montant de 6 493 999,95 \$, plus les taxes de 972 476,49 \$, pour un montant maximum de 7 466 476,44 \$ toutes taxes incluses le tout conformément aux termes et conditions du document d'appel d'offres public STM-5037-04-15-83 et à la soumission produite par l'Adjudicataire;

D'AUTORISER une réserve pour contingences, tel que spécifié en annexe, laquelle demeure confidentielle jusqu'à la fin du contrat.

Voir suite de la rubrique *Recommandation*

**LE TOUT POUR UN MONTANT TOTAL POUR LA SOCIÉTÉ DE :**

7.466.476,44 \$ Toutes taxes incluses

**D.E. responsable** ING., INFRAS & PROJETS MAJEURS

**D.E. responsable** S.O.

Nom François Chamberland

Nom

Titre Directeur exécutif

Titre

Date : 2015/11/11

Date : \_\_\_\_\_

Signature :

Signature : \_\_\_\_\_

Secrétaire de l'assemblée :

## Exposé du besoin

Le programme Réno-Infrastructures vise essentiellement le maintien des infrastructures du réseau de métro. Le programme inclut principalement des travaux de réfection des éléments architecturaux et structuraux ainsi que des travaux de remplacement des équipements de mécanique et d'électricité.

Dans le cadre du présent projet, les travaux consistent principalement à la démolition et reconstruction de la dalle de béton de l'édicule nord, à la réfection des dalles de la passerelle, au remplacement des finis muraux et de plancher au niveau des quais, corridors et édicule nord, à la réfection de la distribution électrique 600 volts et moins incluant l'éclairage dans l'ensemble de la station ainsi qu'à la mise aux normes de la signalétique.

Voir suite de la rubrique *Exposé du besoin*

Date de révision :

CLIQUER POUR METTRE À JOUR

GED :

# RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

**Objet:** Appel d'offres STM-5037-04-15-83 (Adjudication)  
Titre de l'appel d'offres : Crémazie - Réfection de la station

## Processus d'adjudication de contrat Informations sur les soumissions

- Nouveau contrat       De gré à gré  
 Renouvellement       Sur invitation  
 Prolongation       Public  
 Levée d'options       Autre

Nombre d'entreprises ayant obtenu les documents  
d'appel d'offres: 19

Nombre de soumissions déposées: 6

## Annexes jointes

- Analyse juridique       Analyse technique  
 Analyse des prix       Analyse de qualité  
 Rapport d'analyse des soumissions  
 Liste des soumissionnaires  
 Autres annexes

description: Photos

## Cheminement décisionnel

 Comité GPP (Gestion de portefeuille de projets) et Comité du conseil d'administration (indiquer le nom et la date)

Comité : \_\_\_\_\_ Date: (jj/mm/an) \_\_\_\_\_

Comité : \_\_\_\_\_ Date: (jj/mm/an) \_\_\_\_\_

## Démarche et conclusion

### La démarche de l'appel d'offres

Un avis a été publié dans le quotidien Le Journal de Montréal et sur le système électronique des appels d'offres du gouvernement du Québec (SEAO), le 8 septembre 2015. Les soumissions ont été ouvertes publiquement, le 16 octobre 2015.

### Le marché

Une étude de marché a été réalisée préalablement à l'appel d'offres afin de stimuler l'intérêt du marché et d'optimiser le nombre de soumissions déposées. Cette étude a permis de conclure que le marché actuel offre une grande possibilité de concurrence et permet d'obtenir des prix compétitifs.

### Analyse des soumissions et processus d'adjudication

Dix-neuf (19) entreprises se sont procuré les documents d'appel d'offres et six (6) d'entre elles ont déposé une offre dont six (6) sont conformes. Le plus bas soumissionnaire, soit l'entreprise "MGB Associés inc." est conforme. Les prix sont fermes pour toute la durée du contrat.

### Règle d'adjudication

Comme le prévoit la règle d'adjudication de l'appel d'offres, il est recommandé d'adjuger le contrat au plus bas soumissionnaire conforme.

Voir suite de la rubrique *Démarche et conclusion*

## Développement durable

 Précisez les liens avec les objectifs du Plan de développement durable 2020 et, lorsqu'applicable, avec les principes d'approvisionnement responsable de la STM

Le présent appel d'offres comprend une section de devis relative aux engagements de la politique de développement durable. Cette dernière traite de la gestion et élimination des matériaux de rebut de construction / démolition.

Voir suite de la rubrique *Développement durable*

## Préparé par: APPROVISIONNEMENT - PROJETS ET CONSTRUCTION

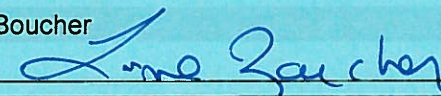
Nom: Sarah Bédard Giulione

Titre: Administratrice de contrats

## Service: CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT

Nom: Line Boucher

Titre: Directrice

Signature: 

Date: 17/11/2016

# RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

**Objet :** Appel d'offres STM-5037-04-15-83 (Adjudication)  
Titre de l'appel d'offres : Crémazie - Réfection de la station

## Informations financières S/O

Imputations comptables	Imputation 1	Imputation 2	Imputation 3 <sup>1</sup>	Total
Centre				
Compte	551140			
Ordre interne	210461			
Réseau activité				
Règlement d'emprunt	R-121			
Montant toutes taxes incluses pour l'ensemble du contrat	7.466.476,44			7.466.476,44

1. S'il y a plus de 3 imputations comptables, indiquer le total des imputations comptables 3, 4, 5, etc. dans la colonne « Imputation 3 » et fournir un tableau en annexe pour chaque imputation comptable.

## Ventilation des coûts S/O

Période couverte par le contrat: de 03 12 2015 à 30 06 2017  
JJ MM AAAA JJ MM AAAA

-	2015	2016	2017 et suivantes <sup>3</sup>	Total
(A) Base <sup>2</sup>	0,00\$	\$ 4.870.499,96	1.623.499,99\$	6.493.999,95\$
(B) TPS	0,00\$	243.525,00\$	81.175,00\$	324.700,00\$
(C) TVQ	0,00\$	485.832,37\$	161.944,12\$	647.776,49\$
(D) Montant toutes taxes incluses (A + B + C)	0,00\$	5.599.857,33\$	1.866.619,11\$	7.466.476,44\$
(E) Ristourne TPS et TVQ	0,00\$	486.441,18\$	162.147,06\$	648.588,24\$
(F) Montant net (D - E)	0,00\$	5.113.416,15\$	1.704.472,05\$	6.817.888,20\$

2. S'il y a plusieurs imputations comptables, indiquer le cumulatif sur cette page et fournir un tableau en annexe par imputation comptable.

3. Si le contrat se poursuit après 2017, indiquer le total des années 2017 et suivantes dans la colonne visée et fournir un tableau en annexe pour chacune des années visées dans cette colonne.

## Subvention, financement et certification S/O

**Subvention :** Le programme Réno-Infrastructures phase I a été confirmé admissible à une subvention maximale de 75 % conformément au Programme d'aide gouvernementale au transport collectif des personnes le 25 novembre 2013.

**Financement :** Le présent contrat fait partie intégrante de l'enveloppe globale du règlement d'emprunt R-121 tel que modifié correspondant au programme Réno-Infrastructures phase I dont l'autorisation a été accordée par le Conseil d'administration de la STM à sa séance du 3 décembre 2014 (CA-2014-311) et par le MAMOT le 7 mai 2015 (AM 270884).

Voir suite de la rubrique *Subvention, financement et certification*

## Certification de fonds

Certification de fonds requise ?

Disponibilité des fonds ?

Trésorier: Angèle Dubé

Date: 26.11.2015

# RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

**Objet:** Appel d'offres STM-5037-04-15-83 (Adjudication)  
Titre de l'appel d'offres : Crémazie - Réfection de la station

## Suite de la rubrique

Recommandation  Exposé du besoin  Démarche et conclusion  Développement durable  Subvention

### Estimation

L'estimation de contrôle pour ce contrat est de 8 991 394,54 \$ toutes taxes incluses, le prix soumis de 7 466 476,44 \$ toutes taxes incluses est donc inférieur de 1 524 918,10 \$ (16,96 % favorable). L'écart entre l'estimation de contrôle et le plus bas prix soumis s'explique entre autres par une hypothèse conservatrice de productivité (heures travaillées vs heures rémunérées) dans l'estimation.

## Suite de la rubrique

Recommandation  Exposé du besoin  Démarche et conclusion  Développement durable  Subvention



# RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Secrétariat général



## À l'usage du secrétariat général

Article de l'ordre du jour numéro: 10.1

Assemblée du: 2 décembre 2015

Résolution numéro: CA-2015-348

## Recommandation

D'APPROUVER la modification du livre Programme triennal d'immobilisations 2016-2018, autorisant l'ajout du projet "Programme de réfection des équipements pétroliers et d'huiles usées" sous la rubrique "Machinerie, équipement et outillage" pour un montant de 8 380 269\$, taxes nettes de ristournes et incluant les frais financiers.

D'APPROUVER un règlement d'emprunt autorisant le financement de 8 380 269\$, taxes nettes de ristournes et incluant les frais financiers pour un terme maximal de dix (10) ans pour le projet "Programme de réfection des équipements pétroliers et d'huiles usées".

D'AUTORISER la Société à renflouer dans son fonds général une somme maximale de 838 026\$, soit dix pourcent (10%) provenant du ou des emprunts à être effectués en vertu du présent règlement, représentant les sommes engagées pour études, gestion, etc. avant l'adoption du présent règlement relativement aux objets de ce dernier.

Voir suite de la rubrique *Recommandation*

LE TOUT POUR UN MONTANT TOTAL POUR LA SOCIÉTÉ DE:

\$ -

D.E. responsable: Ing., Infra. et Projets majeurs

Nom: François Chamberland

Titre: Directeur exécutif

Date: 2015.11.10

Signature:

D.E. responsable: Planification, finances et contrôle

Nom: Linda Lebrun

Titre: Trésorier et directeur exécutif

Date: 9 novembre 2015

Signature:

Secrétaire de l'assemblée:

## Exposé du besoin

### Modification du Programme triennal d'immobilisations 2016-2018

Afin de pouvoir adopter un règlement d'emprunt pour financer le projet "Programme de réfection des équipements pétroliers et d'huiles usées", il y a lieu de modifier le PTI 2016-2018.

### Autorisation d'emprunt pour le "Programme de réfection des équipements pétroliers et d'huiles usées"

La raison d'être de ce projet est de mettre à niveau certaines installations pétrolières et d'huiles usées qui ont atteint leur fin de vie utile dans divers centres de transport, centres d'attachement et postes de district, en plus de se conformer aux réglementations en vigueur.

Le service de la dette annuel brut du projet sera d'environ 1 059 089\$ à partir de 2016 basé sur un taux d'intérêt de 4,5% amorti sur une période de 10 ans.

Voir suite de la rubrique *Exposé du besoin*

Date de révision:

GED:

CLIQUER POUR METTRE À JOUR

# RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

**Objet:** Adoption d'un règlement d'emprunt pour le programme de réfection des équipements pétroliers et d'huiles usées

## Démarche, solution proposée et conclusion

Pour des besoins opérationnels, des installations de stockage et de distribution de diesel (ravitaillement des autobus ou alimentation de génératrices), ainsi que d'huiles usées (récupération des huiles résiduelles) sont présentes dans divers bâtiments de la STM. Ce programme répond au besoin de mettre à niveau certaines de ces installations pétrolières et d'huiles usées de la STM.

Du fait que ces équipements sont régis par des lois et règlements, le propriétaire utilisateur doit continuellement, durant leur opération, les maintenir sécuritaires et en bon état de fonctionnement, et ce, conformément aux exigences des instances applicables. Ainsi, une réfection périodique de ces installations s'avère indispensable pour le maintien et le renouvellement des permis d'utilisation.

La solution retenue permettra de :

- Effectuer la réfection partielle des installations pétrolières au CT Anjou;
- Effectuer la réfection partielle des installations pétrolières au CT Legendre;
- Mettre à niveau réglementaire les installations pétrolières au PD Montmorency;
- Installer une plate-forme pour l'accès au dessus des réservoirs hors-sol au PGE Providence;
- Mettre à niveau règlementaire les installations de protection incendie des zones de ravitaillement du CT Legendre et du CT Frontenac;
- Mettre à niveau règlementaires les 14 installations pétrolières de la STM suite à des avis de la Régie du Bâtiment du Québec (RBQ) ou du Vérificateur Agréé (VA) pour permettre le maintien ou le renouvellement des permis;
- Effectuer la réfection des systèmes d'huiles usées au CT Anjou, Frontenac, Atelier Beaugrand, CT Legendre, CT Mont-Royal, CT St-Michel et Plateau Youville.

Voir suite de la rubrique *Démarche, solution proposée et conclusion*

## Cheminement décisionnel – Comité GPP (Gestion de portefeuille de projets) et Comité du conseil d'administration (indiquer le nom et la date)

Comité: Comité GPP (Gestion de portefeuille de projets)

Date: 03 09 2015  
JJ MM AAAA

Comité:

Date:  
JJ MM AAAA

**Développement durable** - Précisez les liens avec les objectifs du Plan de développement durable 2020 et, lorsqu'applicable, avec les principes d'approvisionnement responsable de la STM.

Le projet répond à quatre (4) des dix (10) chantiers du Plan de développement durable 2020.

Voir suite de la rubrique *Développement durable*

## Préparé par: Finances et Contrôle

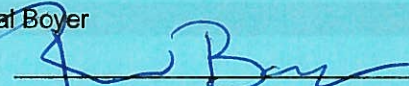
Nom: Martin Gauthier

Titre: Chef de secteur - Soutien à l'exploitation et projets

## Service: Finances et Contrôle

Nom: Réal Boyer

Titre: Chef de division - Soutien à l'exploitation et projets

Signature: 

Date: 06 NOVEMBRE 2015

# RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

**Objet :** Adoption d'un règlement d'emprunt pour le programme de réfection des équipements pétroliers et d'huiles usées

## Informations financières S/O

Imputations comptables	Imputation 1	Imputation 2	Imputation 3 <sup>1</sup>	Total
Centre				
Compte				
Ordre interne				
Réseau activité				
Règlement d'emprunt				
Montant toutes taxes incluses pour l'ensemble du contrat				0,00

1. S'il y a plus de 3 imputations comptables, indiquer le total des imputations comptables 3, 4, 5, etc. dans la colonne « Imputation 3 » et fournir un tableau en annexe pour chaque imputation comptable.

## Ventilation des coûts S/O

Période couverte par le contrat : de JJ MM AAAA à JJ MM AAAA

-	2015	2016	2017 et suivantes <sup>3</sup>	Total
(A) Base <sup>2</sup>				0,00\$
(B) TPS	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(C) TVQ	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(D) Montant toutes taxes incluses (A + B + C)	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(E) Ristourne TPS et TVQ	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(F) Montant net (D - E)	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$

2. S'il y a plusieurs imputations comptables, indiquer le cumulatif sur cette page et fournir un tableau en annexe par imputation comptable.

3. Si le contrat se poursuit après 2017, indiquer le total des années 2017 et suivantes dans la colonne visée et fournir un tableau en annexe pour chacune des années visées dans cette colonne.

## Subvention, financement et certification S/O

Suite à une évaluation du dossier par la division soutien exploitation et projets de la direction Budget et investissements, ce projet a été ciblé pour une demande de subvention selon les modalités du programme en vigueur SOFIL. Cette qualification devra être confirmée par le MTQ. Les dépenses seront analysées quant à leur admissibilité compte tenu de l'âge des équipements. La durée de vie reconnue par le MTQ pour les équipements et dispositifs requis à des fins d'exploitation d'un garage est de 20 ans. Des dépenses effectuées sur certains équipements pourraient ne pas être reconnues admissibles étant donné que ces équipements n'auront pas atteint l'âge de 20 ans. Une demande finale sera déposée au MTQ sous peu.

Voir suite de la rubrique *Subvention*

## Certification de fonds

Certification de fonds requise ?

Trésorier: Angèle Dubé

Disponibilité des fonds ?

Date: 26.11.2015

## RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

**Objet:** Adoption d'un règlement d'emprunt pour le programme de réfection des équipements pétroliers et d'huiles usées

### Suite de la rubrique

Recommandation  Exposé du besoin  Démarche, solution proposée et conclusion  Développement durable  Subvention

Les bénéfices de ce projet sont :

Permettre le maintien des opérations de ravitaillement et d'exploitation des installations de diésel et des huiles résiduelles dans les CT et les bâtiments métro;

Réduire considérablement le risque de déversement de diésel et d'huile usée;

Offrir un environnement de travail sécuritaire;

Éviter les coûts liés aux pénalités légales;

### Suite de la rubrique

Recommandation  Exposé du besoin  Démarche, solution proposée et conclusion  Développement durable  Subvention

Chantier 4 : Optimiser la contribution économique et la performance de la STM

Chantier 5 : Réduire notre empreinte écologique

Chantier 7 : S'approvisionner de façon responsable

Chantier 10 : Engager nos parties prenantes

# RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Secrétariat général



## À l'usage du secrétariat général

Article de l'ordre du jour numéro:

10.2

Assemblée du:

2 décembre 2015

Résolution numéro:

CA-2015-349

## Recommandation

-D'**approuver** le règlement d'emprunt R-048-1 afin de diminuer le pouvoir d'emprunt R-048 à 800 000 \$ et de transférer un surplus de financement de 5 237,15 \$ au « Solde disponible des règlements d'emprunt fermés »;

-D'**approuver** le règlement d'emprunt R-071-1 afin de diminuer le pouvoir d'emprunt R-071 à 1 600 000 \$ et de transférer un surplus de financement de 689 710,73 \$ au « Solde disponible des règlements d'emprunt fermés »;

-D'**approuver** le règlement d'emprunt R-093-1 afin de diminuer le pouvoir d'emprunt R-093 à 1 660 000 \$ et de transférer un surplus de financement de 17 008,55 \$ au « Solde disponible des règlements d'emprunt fermés »;

-D'**approuver** la fermeture du règlement R-048, tel que modifié par le règlement R-048-1, du règlement R-071, tel que modifié par le règlement R-071-1 et du règlement R-093, tel que modifié par le R-093-1;

Voir suite de la rubrique *Recommandation*

LE TOUT POUR UN MONTANT TOTAL POUR LA SOCIÉTÉ DE:

\$ -

D.E. responsable: Planification, finances et contrôle

Nom: Linda Lebrun

Titre: Trésorière et directrice exécutive

Date: 17 novembre 2015

Signature:

D.E. responsable:

Nom

Titre

Date:

Signature:

Secrétaire de l'assemblée:

## Exposé du besoin

Les objets prévus aux divers règlements d'emprunt indiqués sous la rubrique « Démarche, solution proposée et conclusion » ont été complétés. Les emprunts à long terme ont également été effectués. Il y a lieu de diminuer le pouvoir d'emprunt de ces règlements pour le ramener au niveau des sommes financées.

Par ailleurs, lesdits règlements présentant un surplus de financement et il y a lieu de transférer celui-ci dans le compte « Solde disponible des règlements d'emprunt fermés » et procéder à la fermeture de cesdits règlements.

Voir suite de la rubrique *Exposé du besoin*

Date de révision:

GED:

CLIQUER POUR METTRE À JOUR

# RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

**Objet:** Adoption des règlements autorisant la diminution des montants autorisés, le transfert des surplus de financement au « Solde disponible des règlements d'emprunt fermés » et la fermeture des règlements d'emprunt R-048-1, R-071-1 et R-093-1

## Démarche, solution proposée et conclusion

-Le règlement d'emprunt R-048, adopté par le Conseil d'administration de la Société le 17 février 2004 sous la résolution CA-2004-032, approuvée par le Ministère des Affaires municipales, du Sport et du Loisir (MAMSL) le 6 avril 2004 sous la résolution AM243458, autorisait un emprunt de 1 729 000 \$ pour le financement des dépenses nécessaires à la réalisation de certains travaux urgents au complexe St-Denis et à l'atelier Crémazie. Le projet a été complété dans les budgets prévus. Pour ce projet, nous comptons sur une subvention au comptant de 540 899,16 \$. Seules les dépenses excédant la subvention au comptant ont été imputées au règlement pour un montant de 794 762,85 \$ incluant les frais financiers. À ce jour, la Société a financé un montant total de 800 000 \$ pour ce règlement, dont le dernier en novembre 2006.

Par conséquent, nous recommandons de diminuer le pouvoir d'emprunt à 800 000 \$ (annexe 1). Nous devons transférer au « Solde disponible des règlements d'emprunt fermés » une somme de 5 237,15 \$ (annexe 1) provenant du surplus de financement du R-048 afin de procéder à la fermeture de ce règlement.

-Le règlement d'emprunt R-071, adopté par le Conseil d'administration de la Société le 3 mai 2006, sous la résolution CA-2006-126, approuvée par le Ministère des Affaires municipales et des Régions (MAMR) le 17 juillet 2006, sous la résolution AM251626, autorisait un emprunt de 2 737 000 \$ pour financer l'acquisition de matériel roulant, de machinerie et d'équipement pour le réseau du métro. Le projet a été complété dans les budgets prévus. Pour ce projet, nous comptons sur une subvention au comptant de 786 917,92 \$. Seules les dépenses excédant la subvention au comptant ont été imputées au règlement pour un montant de 910 289,27 \$ incluant les frais financiers. À ce jour, la Société a financé un montant total de 1 600 000 \$ pour ce règlement, dont le dernier en mai 2009.

Par conséquent, nous recommandons de diminuer le pouvoir d'emprunt à 1 600 000 \$ (annexe 1). Nous devons transférer au « Solde disponible des règlements d'emprunt fermés » une somme de 689 710,73 \$ (annexe 1) provenant du surplus de financement du R-071 afin de procéder à la fermeture de ce règlement.

Voir suite de la rubrique *Démarche, solution proposée et conclusion*

## Cheminement décisionnel – Comité GPP (Gestion de portefeuille de projets) et Comité du conseil d'administration (indiquer le nom et la date)

Comité: Comité des Finances

Date: 02 10 2015  
JJ MM AAAA

Comité:

Date: JJ MM AAAA

**Développement durable** - Précisez les liens avec les objectifs du Plan de développement durable 2020 et, lorsqu'applicable, avec les principes d'approvisionnement responsable de la STM.

Voir suite de la rubrique *Développement durable*

## Préparé par:

Nom: Minh Trung Nguyen

Titre: Conseiller en gestion financière des projets

## Service: Budget et investissements

Nom: Laurent Bour

Titre: Chef de division - Portefeuille de projets et inv.

Signature: \_\_\_\_\_

Date: \_\_\_\_\_

16 novembre 2015

# RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

**Objet:** Adoption des règlements autorisant la diminution des montants autorisés, le transfert des surplus de financement au « Solde disponible des règlements d'emprunt fermés » et la fermeture des règlements d'emprunt R-048-1, R-071-1 et R-093-1

## Informations financières S/O

Imputations comptables	Imputation 1	Imputation 2	Imputation 3 <sup>1</sup>	Total
Centre				
Compte				
Ordre interne				
Réseau activité				
Règlement d'emprunt				
Montant toutes taxes incluses pour l'ensemble du contrat				0,00

1. S'il y a plus de 3 imputations comptables, indiquer le total des imputations comptables 3, 4, 5, etc. dans la colonne « Imputation 3 » et fournir un tableau en annexe pour chaque imputation comptable.

## Ventilation des coûts S/O

Période couverte par le contrat : de  JJ  MM  AAAA à  JJ  MM  AAAA

-	2015	2016	2017 et suivantes <sup>3</sup>	Total
(A) Base <sup>2</sup>				0,00\$
(B) TPS	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(C) TVQ	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(D) Montant toutes taxes incluses (A + B + C)	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(E) Ristourne TPS et TVQ	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(F) Montant net (D - E)	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$

2. S'il y a plusieurs imputations comptables, indiquer le cumulatif sur cette page et fournir un tableau en annexe par imputation comptable.

3. Si le contrat se poursuit après 2017, indiquer le total des années 2017 et suivantes dans la colonne visée et fournir un tableau en annexe pour chacune des années visées dans cette colonne.

## Subvention, financement et certification S/O

Voir suite de la rubrique *Subvention*

### Certification de fonds

Certification de fonds requise ?

Trésorier: Angèle Dubé

Disponibilité des fonds ?

Date: 26.11.2015

## RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

**Objet:** Adoption des règlements autorisant la diminution des montants autorisés, le transfert des surplus de financement au « Solde disponible des règlements d'emprunt fermés » et la fermeture des règlements d'emprunt R-048-1, R-071-1 et R-093-1

### Suite de la rubrique

Recommandation  Exposé du besoin  Démarche, solution proposée et conclusion  Développement durable  Subvention

-Le règlement d'emprunt R-093, adopté par le Conseil d'administration de la Société le 6 février 2008, sous la résolution CA-2008-022, approuvée par le MAMR le 2 juin 2008, sous la résolution AM257551, autorisait un emprunt de 2 081 700 \$ pour financer l'acquisition ou la fabrication d'outils pour les autobus à plancher surbaissé. Le projet a été complété dans les budgets prévus. Pour ce projet, nous comptons sur une subvention au comptant de 438 631,44 \$. Seules les dépenses excédant la subvention comptant ont été imputées au règlement pour un montant de 1 642 991,45 \$ incluant les frais financiers. À ce jour, la Société a financé un montant total de 1 660 000 \$ pour ce règlement, dont le dernier en avril 2014.

Par conséquent, nous recommandons de diminuer le pouvoir d'emprunt à 1 660 000 \$ (annexe 1). Nous devons transférer au « Solde disponible des règlements d'emprunt fermés » une somme de 17 008,55 \$ (annexe 1) provenant du surplus de financement du R-093 afin de procéder à la fermeture de cedit règlement.

### Suite de la rubrique

Recommandation  Exposé du besoin  Démarche, solution proposée et conclusion  Développement durable  Subvention



# RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Secrétariat général



## À l'usage du secrétariat général

Assemblée du: 2 décembre 2015

Article de l'ordre du jour numéro: 10.3

Résolution numéro: CA-2015-350

### Recommandation

- D'**approuver** le règlement d'emprunt R-012-1 afin de diminuer le pouvoir d'emprunt R-012 à 26 258 003 \$;
- D'**approuver** le règlement d'emprunt R-021-1 afin de diminuer le pouvoir d'emprunt R-021 à 8 512 000 \$;
- D'**approuver** le règlement d'emprunt R-045-1 afin de diminuer le pouvoir d'emprunt R-045 à 30 666 000 \$;
- D'**approuver** la fermeture du règlement CA-109 tel que modifié par les règlements CA-109-1, R-012 et R-012-1 et du règlement CA-52, tel que modifié par les règlements CA-52-1, CA-52-2, CA-52-3, R-021 et R-021-1 et du règlement R-045 tel que modifié par le règlement R-045-1.

Voir suite de la rubrique *Recommandation*

LE TOUT POUR UN MONTANT TOTAL POUR LA SOCIÉTÉ DE: \$ -

**D.E. responsable:** Planification, finances et contrôle  
 Nom: Linda Lebrun  
 Titre: Trésorière et directrice exécutive  
 Date: 17 novembre 2015  
 Signature: [Signature]

**D.E. responsable:**  
 Nom: \_\_\_\_\_  
 Titre: \_\_\_\_\_  
 Date: \_\_\_\_\_  
 Signature: \_\_\_\_\_

Secrétaire de l'assemblée: [Signature]

### Exposé du besoin

Les objets prévus aux divers règlements d'emprunt indiqués sous la rubrique « Démarche, solution proposée et conclusion » ont été complétés. Les emprunts à long terme ont également été effectués. Il y a lieu de diminuer le pouvoir d'emprunt de ces règlements pour le ramener au niveau des sommes financées.

Par ailleurs il y a lieu de procéder à la fermeture de cesdits règlements.

Voir suite de la rubrique *Exposé du besoin*

Date de révision: \_\_\_\_\_ GED: \_\_\_\_\_

CLIQUER POUR METTRE À JOUR

# RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

**Objet:** Adoption des règlements autorisant la diminution des montants autorisés et la fermeture des règlements d'emprunt R-012, CA-109-1, CA-109, R-021, CA-52-3, CA-52-2, CA-52-1, CA-52, R-045

## Démarche, solution proposée et conclusion

- Le règlement d'emprunt CA-109, adopté par le Conseil d'administration de la Société le 10 mai 2000, sous la résolution CA-2000-098, approuvée par le Ministère des Affaires municipales et de la Métropole (MAMM) le 15 août 2000 sous la résolution AM232352, autorisait un emprunt de 18 650 000 \$ pour le financement de diverses dépenses du programme de rénovation des équipements fixes du Métro.

-Le règlement d'emprunt CA-109-1, adopté par le Conseil d'administration de la Société le 9 mai 2001, sous la résolution CA-2001-062, approuvée par le MAMM le 22 juin 2001 sous la résolution AM232352, autorisait un emprunt additionnel de 4 676 000 \$ afin de modifier les fins et d'augmenter le montant de l'emprunt à 23 326 000 \$ pour le financement de diverses dépenses du programme de rénovation des équipements fixes du Métro.

-Le règlement d'emprunt R-012, adopté par le Conseil d'administration de la Société le 12 juin 2002, sous la résolution CA-2002-114, approuvée par le MAMM le 9 septembre 2002 sous la résolution AM232352, autorisait un emprunt additionnel de 7 330 000 \$ au CA-109-1 afin de modifier les fins et d'augmenter le montant de l'emprunt à 30 656 000 \$ pour le financement de diverses dépenses du programme de rénovation des équipements fixes du Métro. Les dépenses imputées au règlement d'emprunt se chiffrent à 26 362 825,67 \$ incluant les frais financiers. Le projet a été complété dans les budgets prévus. À ce jour, la Société a financé un montant total de 26 258 003 \$ pour ce règlement, dont le dernier en juillet 2010.

Par conséquent, nous recommandons de diminuer le pouvoir d'emprunt à 26 258 003 \$ (annexe 1) et de procéder à la fermeture de cesdits règlements.

- Le règlement d'emprunt CA-52, adopté par le Conseil d'administration de la Société le 14 octobre 1992, sous la résolution CA-92-244, approuvée par le Ministère des Affaires municipales (MAM) le 7 avril 1993, sous la résolution AM193073, autorisait un emprunt de 5 540 000 \$ pour le financement du programme de remplacement et de remise à neuf de certains équipements fixes du Métro.

Voir suite de la rubrique *Démarche, solution proposée et conclusion*

## Cheminement décisionnel – Comité GPP (Gestion de portefeuille de projets) et Comité du conseil d'administration (indiquer le nom et la date)

Comité: Comité Finances

Date: 02 10 2015  
JJ MM AAAA

Comité:

Date: JJ MM AAAA

**Développement durable** - Précisez les liens avec les objectifs du Plan de développement durable 2020 et, lorsqu'applicable, avec les principes d'approvisionnement responsable de la STM .

Voir suite de la rubrique *Développement durable*

## Préparé par:

Nom: Minh Trung Nguyen

Titre: Conseiller en gestion financière des projets

## Service: Budget et investissements

Nom: Laurent Bour

Titre: Chef de division - Portefeuille de projets et invest.

Signature: 

Date: 16 novembre 2015

# RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

**Objet :** Adoption des règlements autorisant la diminution des montants autorisés et la fermeture des règlements d'emprunt R-012, CA-109-1, CA-109, R-021, CA-52-3, CA-52-2, CA-52-1, CA-52, R-045

## Informations financières S/O

Imputations comptables	Imputation 1	Imputation 2	Imputation 3 <sup>1</sup>	Total
Centre				
Compte				
Ordre interne				
Réseau activité				
Règlement d'emprunt				
Montant toutes taxes incluses pour l'ensemble du contrat				0,00

1. S'il y a plus de 3 imputations comptables, indiquer le total des imputations comptables 3, 4, 5, etc. dans la colonne « Imputation 3 » et fournir un tableau en annexe pour chaque imputation comptable.

## Ventilation des coûts S/O

Période couverte par le contrat : de  JJ  MM  AAAA à  JJ  MM  AAAA

-	2015	2016	2017 et suivantes <sup>3</sup>	Total
(A) Base <sup>2</sup>				0,00\$
(B) TPS	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(C) TVQ	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(D) Montant toutes taxes incluses (A + B + C)	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(E) Ristourne TPS et TVQ	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(F) Montant net (D - E)	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$

2. S'il y a plusieurs imputations comptables, indiquer le cumulatif sur cette page et fournir un tableau en annexe par imputation comptable.

3. Si le contrat se poursuit après 2017, indiquer le total des années 2017 et suivantes dans la colonne visée et fournir un tableau en annexe pour chacune des années visées dans cette colonne.

## Subvention, financement et certification S/O

Voir suite de la rubrique *Subvention*

## Certification de fonds

Certification de fonds requise ?

Trésorier: Angèle Dubé

Disponibilité des fonds ?

Date: 26.11.2013

# RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

**Objet:** Adoption des règlements autorisant la diminution des montants autorisés et la fermeture des règlements d'emprunt R-012, CA-109-1, CA-109, R-021, CA-52-3, CA-52-2, CA-52-1, CA-52, R-045

## Suite de la rubrique

Recommandation  Exposé du besoin  Démarche, solution proposée et conclusion  Développement durable  Subvention

-Le règlement d'emprunt CA-52-1, adopté par le Conseil d'administration de la Société le 3 avril 1996, sous la résolution CA-96-62, approuvée par le MAM le 18 juillet 1996, sous la résolution AM193073, modifiait les fins du règlement CA-52 et diminuait le montant de l'emprunt à 4 544 000 \$ pour le financement du programme de remplacement et de remise à neuf de certains équipements fixes du Métro.

-Le règlement d'emprunt CA-52-2, adopté par le Conseil d'administration de la Société le 13 mai 1998, sous la résolution CA-98-100, approuvée par le MAM le 29 juillet 1998, sous la résolution AM193073, autorisait un emprunt additionnel de 1 991 000 \$ afin d'augmenter le montant d'emprunt à 6 535 000 \$ pour le financement du programme de remplacement et de remise à neuf de certains équipements fixes du Métro.

-Le règlement d'emprunt CA-52-3, adopté par le Conseil d'administration de la Société le 25 août 1999, sous la résolution CA-99-183A, approuvée par le MAMM le 9 novembre 1999, sous la résolution AM193073, autorisait un prolongement d'un terme maximal de vingt (20) ans pour les financements et les renouvellements d'emprunt.

-Le règlement d'emprunt R-021, adopté par le Conseil d'administration de la Société le 9 octobre 2002, sous la résolution CA-2002-203, approuvée par le MAMM le 11 décembre 2002, sous la résolution AM193073, autorisait un emprunt additionnel de 2 435 000 \$ afin de modifier les fins et d'augmenter le montant de l'emprunt à 8 970 000 \$ pour le financement du programme de remplacement et de remise à neuf de certains équipements fixes du Métro. Les dépenses imputées au règlement d'emprunt se chiffrent à 8 903 878,44 \$ incluant les frais financiers. Le projet a été complété dans les budgets prévus. À ce jour, la Société a financé un montant total de 8 512 000 \$ pour ce règlement, dont le dernier en mai 2009.

Par conséquent, nous recommandons de diminuer le pouvoir d'emprunt à 8 512 000 \$ (annexe 1) et de procéder à la fermeture de cesdits règlements.

## Suite de la rubrique

Recommandation  Exposé du besoin  Démarche, solution proposée et conclusion  Développement durable  Subvention

-Le règlement d'emprunt R-045, adopté par le Conseil d'administration de la Société le 21 janvier 2004, sous la résolution CA-2004-013, approuvée par le Ministère des Affaires municipales, du Sport et du Loisir (MAMSL) le 24 mars 2004, sous la résolution AM243220, autorisait un emprunt de 34 463 000 \$ pour le financement des dépenses nécessaires au réaménagement des voitures de métro MR-73. Les dépenses imputées au règlement d'emprunt se chiffrent à 30 706 412,23 \$ incluant les frais financiers. Le projet a été complété dans les budgets prévus. À ce jour, la Société a financé un montant total de 30 666 000 \$ pour ce règlement, dont le dernier en juillet 2010.

Par conséquent, nous recommandons de diminuer le pouvoir d'emprunt à 30 666 000 \$ (annexe 1) et de procéder à la fermeture de cesdits règlements.

# RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Secrétariat général



## À l'usage du secrétariat général

Article de l'ordre du jour numéro: 10.4

Assemblée du: 2 décembre 2015

Résolution numéro: CA-2015-351

## Recommandation

- D'approuver le règlement d'emprunt R-047-2 afin de diminuer le pouvoir d'emprunt R-047-1 à 400 000 \$;
- D'approuver le règlement d'emprunt R-056-1 afin de diminuer le pouvoir d'emprunt R-056 à 350 000 \$;
- D'approuver le règlement d'emprunt R-077-2 afin de diminuer le pouvoir d'emprunt R-077-1 à 3 740 000 \$;
- D'approuver le règlement d'emprunt R-110-1 afin de diminuer le pouvoir d'emprunt R-110 à 12 025 000 \$;
- D'approuver le règlement d'emprunt R-111-1 afin de diminuer le pouvoir d'emprunt R-111 à 2 920 000 \$;
- D'approuver la fermeture du règlement R-047, tel que modifié par les règlements R-047-1 et R-047-2, du règlement R-056, tel que modifié par le règlement R-056-1, du règlement R-077, tel que modifié par les règlements R-077-1 et R-077-2, du règlement R-110, tel que modifié par le règlement R-110-1 et du règlement R-111, tel que modifié par le règlement R-111-1;

Voir suite de la rubrique *Recommandation*

LE TOUT POUR UN MONTANT TOTAL POUR LA SOCIÉTÉ DE: \$ -

D.E. responsable: Planification, finances et contrôle

Nom: Linda Lebrun

Titre: Trésorière et directrice exécutive

Date: 17 novembre 2015

Signature: Linda Lebrun

D.E. responsable:

Nom

Titre

Date:

Signature:

Secrétaire de l'assemblée: [Signature]

## Exposé du besoin

Les objets prévus aux divers règlements d'emprunt indiqués sous la rubrique « Démarche, solution proposée et conclusion » ont été complétés. Les emprunts à long terme ont également été effectués. Il y a lieu de diminuer le pouvoir d'emprunt de ces règlements pour le ramener au niveau des sommes financées.

Par ailleurs, il y a lieu de procéder à la fermeture de cesdits règlements.

Voir suite de la rubrique *Exposé du besoin*

Date de révision:

CLIQUEZ POUR METTRE À JOUR

GED:

# RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

**Objet:** Adoption des règlements autorisant la diminution des montants autorisés et la fermeture des règlements d'emprunt R-047-1, R-047, R-056, R-077-1, R-077, R-110 et R-111

## Démarche, solution proposée et conclusion

Le règlement d'emprunt R-047, adopté par le Conseil d'administration de la Société le 17 février 2004, sous la résolution CA-2004-031, approuvée par le Ministère des Affaires municipales, du Sport et du Loisir (MAMSL) le 6 avril 2004, sous la résolution AM243457, autorisait un emprunt de 2 119 000 \$ pour le financement de cinq (5) projets en immobilisation de nature capitalisable.

-Le règlement d'emprunt R-047-1, adopté par le Conseil d'administration de la Société le 1er mars 2005, sous la résolution CA-2005-041, approuvé par le Ministère des Affaires municipales et des Régions (MAMR) le 19 avril 2005, sous la résolution AM243457, autorisait une réduction de 1 183 000 \$ afin de modifier les fins et de réduire le montant de l'emprunt à 936 000 \$ pour le financement de cinq (5) projets en immobilisation de nature capitalisable. Le projet a été complété dans les budgets prévus. Pour ce projet, nous comptons sur une subvention au comptant de 250 274,11 \$. Seules les dépenses excédant la subvention comptant ont été imputées au règlement pour un montant de 668 201,89 \$ incluant les frais financiers. À ce jour, la Société a financé un montant total de 400 000 \$ pour ce règlement, dont le dernier en février 2006.

Par conséquent, nous recommandons de diminuer le pouvoir d'emprunt à 400 000 \$ (annexe 1) et de procéder à la fermeture de cesdits règlements.

-Le règlement d'emprunt R-056, adopté par le Conseil d'administration de la Société le 7 décembre 2004, sous la résolution CA-2004-296, approuvée par le MAMSL le 1er février 2005, sous la résolution AM246634, autorisait un emprunt de 3 146 000 \$ pour l'achat des véhicules de service. Le projet a été complété dans les budgets prévus. Pour ce projet, nous comptons sur une subvention au comptant de 2 353 824,29 \$. Seules les dépenses excédant la subvention comptant ont été imputées au règlement pour un montant de 635 805,43 \$ incluant les frais financiers. À ce jour, la Société a financé un montant total de 350 000 \$ pour ce règlement, dont le dernier en novembre 2006.

Voir suite de la rubrique *Démarche, solution proposée et conclusion*

## Cheminement décisionnel – Comité GPP (Gestion de portefeuille de projets) et Comité du conseil d'administration (indiquer le nom et la date)

Comité: Comité Finances

Date: 02 10 2015  
JJ MM AAAA

Comité:

Date: JJ MM AAAA

**Développement durable** - Précisez les liens avec les objectifs du Plan de développement durable 2020 et, lorsqu'applicable, avec les principes d'approvisionnement responsable de la STM .

Voir suite de la rubrique *Développement durable*

## Préparé par:

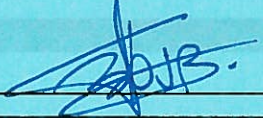
Nom: Minh Trung Nguyen

Titre: Conseiller en gestion financière des projets

**Service:** Budget et investissements

Nom: Laurent Bour

Titre: Chef de division - Portefeuille de projets et invest.

Signature: 

Date: 16 novembre 2015

# RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

**Objet :** Adoption des règlements autorisant la diminution des montants autorisés et la fermeture des règlements d'emprunt R-047-1, R-047, R-056, R-077-1, R-077, R-110 et R-111

## Informations financières S/O

Imputations comptables	Imputation 1	Imputation 2	Imputation 3 <sup>1</sup>	Total
Centre				
Compte				
Ordre interne				
Réseau activité				
Règlement d'emprunt				
Montant toutes taxes incluses pour l'ensemble du contrat				0,00

1. S'il y a plus de 3 imputations comptables, indiquer le total des imputations comptables 3, 4, 5, etc. dans la colonne « Imputation 3 » et fournir un tableau en annexe pour chaque imputation comptable.

## Ventilation des coûts S/O

Période couverte par le contrat : de  JJ  MM  AAAA à  JJ  MM  AAAA

-	2015	2016	2017 et suivantes <sup>3</sup>	Total
(A) Base <sup>2</sup>				0,00\$
(B) TPS	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(C) TVQ	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(D) Montant toutes taxes incluses (A + B + C)	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(E) Ristourne TPS et TVQ	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(F) Montant net (D - E)	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$

2. S'il y a plusieurs imputations comptables, indiquer le cumulatif sur cette page et fournir un tableau en annexe par imputation comptable.

3. Si le contrat se poursuit après 2017, indiquer le total des années 2017 et suivantes dans la colonne visée et fournir un tableau en annexe pour chacune des années visées dans cette colonne.

## Subvention, financement et certification S/O

Voir suite de la rubrique *Subvention*

### Certification de fonds

Certification de fonds requise ?

Trésorier: \_\_\_\_\_

Disponibilité des fonds ?

Date: \_\_\_\_\_

*Angèle Dubé*  
26.11.2015

## RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

**Objet:** Adoption des règlements autorisant la diminution des montants autorisés et la fermeture des règlements d'emprunt R-047-1, R-047, R-056, R-077-1, R-077, R-110 et R-111

### Suite de la rubrique

Recommandation  Exposé du besoin  Démarche, solution proposée et conclusion  Développement durable  Subvention

Par conséquent, nous recommandons de diminuer le pouvoir d'emprunt à 350 000 \$ (annexe 1) et de procéder à la fermeture du dit règlement.

-Le règlement d'emprunt R-077, adopté par le Conseil d'administration de la Société le 6 décembre 2006, sous la résolution CA-2006-285, approuvée par le MAMR le 6 février 2007, sous la résolution AM253477, autorisait un emprunt de 4 156 000 \$ pour financer des projets informatiques reliés à l'amélioration de la performance.

-Le règlement d'emprunt R-077-1, adopté par le Conseil d'administration de la Société le 9 avril 2008, sous la résolution CA-2008-090, approuvée par le MAMR le 10 juin 2008, sous la résolution AM253477, autorisait un emprunt additionnel de 433 748 \$ afin de modifier les fins et d'augmenter le montant de l'emprunt à 4 589 748 \$ pour financer des projets informatiques reliés à l'amélioration de la performance. Le projet a été complété dans les budgets prévus. Les dépenses imputées au règlement d'emprunt se chiffrent à 3 815 072,68 \$ incluant les frais financiers. À ce jour, la Société a financé un montant total de 3 740 000 \$ pour ce règlement, dont le dernier en avril 2014.

Par conséquent, nous recommandons de diminuer le pouvoir d'emprunt à 3 740 000 \$ (annexe 1) et de procéder à la fermeture de cesdits règlements.

-Le règlement d'emprunt R-110, adopté par le Conseil d'administration de la Société le 14 avril 2009, sous la résolution CA-2009-087, approuvée par le Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT) le 30 juin 2009, sous la résolution AM262109, autorisait un emprunt de 12 480 764 \$ pour financer l'acquisition de matériel informatique. Le projet a été complété dans les budgets prévus. Les dépenses imputées au règlement d'emprunt se chiffrent à 12 025 370,60 \$ incluant les frais financiers. À ce jour, la Société a financé un montant total de 12 025 000 \$ pour ce règlement, dont le dernier en août 2015.

### Suite de la rubrique

Recommandation  Exposé du besoin  Démarche, solution proposée et conclusion  Développement durable  Subvention

Par conséquent, nous recommandons de diminuer le pouvoir d'emprunt à 12 025 000 \$ (annexe 1) et de procéder à la fermeture du dit règlement.

-Le règlement d'emprunt R-111, adopté par le Conseil d'administration de la Société le 14 avril 2009, sous la résolution CA-2009-088, approuvée par le MAMROT le 30 juin 2009, sous la résolution AM262110, autorisait un emprunt de 3 262 000 \$ pour financer le projet de maintien des systèmes informatiques critiques et pour l'implantation d'un système d'aide à la gestion des employés. Le projet a été complété dans les budgets prévus. Les dépenses imputées au règlement d'emprunt se chiffrent à 2 981 856,46 \$ incluant les frais financiers. À ce jour, la Société a financé un montant total de 2 920 000 \$ pour ce règlement, dont le dernier en avril 2014.

Par conséquent, nous recommandons de diminuer le pouvoir d'emprunt à 2 920 000 \$ (annexe 1) et de procéder à la fermeture dudit règlement.



# RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Secrétariat général



## À l'usage du secrétariat général

Article de l'ordre du jour numéro: 10.5

Assemblée du: 2 décembre 2015

Résolution numéro: CA-2015-352

## Recommandation

-D'**approuver** le règlement d'emprunt R-060-2 afin de modifier les objets du règlement R-060, tel que modifié par le R-060-1 et de diminuer le pouvoir d'emprunt à 800 000 \$;

-D'**approuver** le règlement d'emprunt R-125-1 afin de modifier les objets du règlement R-125 et de diminuer le pouvoir d'emprunt à 3 200 000 \$;

-D'**approuver** la fermeture du règlement R-060 tel que modifié par les règlements R-060-1 et R-060-2 et du règlement R-125, tel que modifié par le règlement R-125-1.

Voir suite de la rubrique *Recommandation*

LE TOUT POUR UN MONTANT TOTAL POUR LA SOCIÉTÉ DE: \$ -

D.E. responsable: Planification, finances et contrôle

Nom: Linda Lebrun

Titre: Trésorière et directrice exécutive

Date: 17 novembre 2015

Signature: Linda Lebrun

D.E. responsable:

Nom

Titre

Date: \_\_\_\_\_

Signature: \_\_\_\_\_

Secrétaire de l'assemblée: C. H. Gaudin

## Exposé du besoin

Les objets prévus aux divers règlements d'emprunt indiqués sous la rubrique « Démarche, solution proposée et conclusion » n'ont pas tous été complétés et donc il y a lieu de modifier les objets de ces règlements. Au surplus, des emprunts à long terme ont tout de même été effectués et il y a lieu de diminuer le pouvoir d'emprunt de ces règlements pour le ramener au niveau des sommes financées.

Finalement, il faut procéder à la fermeture de cesdits règlements.

Voir suite de la rubrique *Exposé du besoin*

Date de révision: \_\_\_\_\_

GED: \_\_\_\_\_

CLIQUER POUR METTRE À JOUR

# RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

**Objet:** Adoption des règlements autorisant la modification des objets des règlements, la diminution des montants autorisés et la fermeture des règlements d'emprunt R-060-2, R-125-1

## Démarche, solution proposée et conclusion

-Le règlement d'emprunt R-060, adopté par le Conseil d'administration de la Société le 5 juillet 2005, sous la résolution CA-2005-154, approuvée par le Ministère des Affaires municipales et des Régions (MAMR) le 14 septembre 2005, sous la résolution AM248998, autorisait un emprunt de 3 560 949 \$ pour le financement de divers projets en immobilisation visant le réseau de Métro.

-Le règlement d'emprunt R-060-1, adopté par le Conseil d'administration de la Société le 6 juin 2007, sous la résolution CA-2007-123-A, approuvé par le MAMR le 17 septembre 2007, sous la résolution AM248998, modifiait les objets et réduisait le montant d'emprunt à 1 656 834 \$. Les dépenses imputées au règlement d'emprunt se chiffrent à 871 206,55 \$ incluant les frais financiers. Les travaux sur les luminaires et le remplacement des génératrices mobiles ont été complétés à moindre coût, par contre l'outillage et la modification des rigoles dans le tunnel du métro ont été abandonnés. À ce jour, la Société a financé 800 000 \$ pour ce règlement, dont le dernier en mai 2009.

Par conséquent, nous recommandons de modifier les projets prévus à l'annexe A du Règlement R-060, tel que modifié par le R-060-1 pour y retirer le projet d'outillage et de modification des rigoles dans le tunnel du métro et de diminuer le pouvoir d'emprunt à 800 000 \$ (annexe 1) ainsi que de procéder à la fermeture desdits règlements.

-Le règlement d'emprunt R-125, adopté par le Conseil d'administration de la Société le 1er décembre 2010, sous la résolution CA-2010-395, approuvée par le Ministère des Affaires municipales des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT) le 24 février 2011, sous la résolution AM269236, autorisait un emprunt de 16 780 414 \$ pour financer l'acquisition et l'installation d'un système de refroidissement du groupe motopropulseur à ventilateurs électriques et pour un ajout à la programmation optimisée de la transmission pour autobus urbains. Les travaux ont été complétés sur une quantité de bus moindre que prévu. La Société a fait l'acquisition et l'installation de 239 systèmes de refroidissement sur 497 prévus et 419 systèmes de contrôle de programmation optimisée des transmissions sur 497 prévus. Pour ce projet nous avons reçu une subvention au comptant de 3 154 963,13 \$. Seules les dépenses excédant la subvention comptant ont été imputées au règlement pour un montant de 3 200 041,21 \$ incluant les frais financiers.

Voir suite de la rubrique *Démarche, solution proposée et conclusion*

## Cheminement décisionnel – Comité GPP (Gestion de portefeuille de projets) et Comité du conseil d'administration (indiquer le nom et la date)

Comité: Comité Finances

Date: 02 10 2015  
JJ MM AAAA

Comité:

Date: JJ MM AAAA

**Développement durable** - Précisez les liens avec les objectifs du Plan de développement durable 2020 et, lorsqu'applicable, avec les principes d'approvisionnement responsable de la STM .

Voir suite de la rubrique *Développement durable*

## Préparé par :

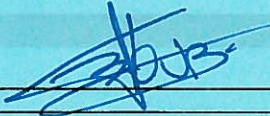
Nom: Minh Trung Nguyen

Titre: Conseiller en gestion financière des projets

## Service : Budget et investissements

Nom: Laurent Bour

Titre: Chef de division - Portefeuille de projets et inv.

Signature: 

Date: 16 novembre 2015

# RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

**Objet :** Adoption des règlements autorisant la modification des objets des règlements, la diminution des montants autorisés et la fermeture des règlements d'emprunt R-060-2, R-125-1

## Informations financières S/O

Imputations comptables	Imputation 1	Imputation 2	Imputation 3 <sup>1</sup>	Total
Centre				
Compte				
Ordre interne				
Réseau activité				
Règlement d'emprunt				
Montant toutes taxes incluses pour l'ensemble du contrat				0,00

1. S'il y a plus de 3 imputations comptables, indiquer le total des imputations comptables 3, 4, 5, etc. dans la colonne « Imputation 3 » et fournir un tableau en annexe pour chaque imputation comptable.

## Ventilation des coûts S/O

Période couverte par le contrat : de  JJ  MM  AAAA à  JJ  MM  AAAA

-	2015	2016	2017 et suivantes <sup>3</sup>	Total
(A) Base <sup>2</sup>				0,00\$
(B) TPS	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(C) TVQ	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(D) Montant toutes taxes incluses (A + B + C)	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(E) Ristourne TPS et TVQ	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(F) Montant net (D - E)	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$

2. S'il y a plusieurs imputations comptables, indiquer le cumulatif sur cette page et fournir un tableau en annexe par imputation comptable.

3. Si le contrat se poursuit après 2017, indiquer le total des années 2017 et suivantes dans la colonne visée et fournir un tableau en annexe pour chacune des années visées dans cette colonne.

## Subvention, financement et certification S/O

Voir suite de la rubrique *Subvention*

### Certification de fonds

Certification de fonds requise ?

Disponibilité des fonds ?

Trésorier: \_\_\_\_\_

Date: \_\_\_\_\_

*Angèle Dubé*  
26.11.2015

## RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

**Objet:** Adoption des règlements autorisant la modification des objets des règlements, la diminution des montants autorisés et la fermeture des règlements d'emprunt R-060-2, R-125-1

### Suite de la rubrique

Recommandation  Exposé du besoin  Démarche, solution proposée et conclusion  Développement durable  Subvention

À ce jour, la Société a financé un montant total de 3 200 000 \$ pour ce règlement, dont le dernier en juin 2015.

Par conséquent, nous recommandons de modifier les projets prévus à l'annexe A du Règlement R-125, de diminuer le pouvoir d'emprunt à 3 200 000 \$ (annexe 1) et de procéder à la fermeture dudit règlement.

### Suite de la rubrique

Recommandation  Exposé du besoin  Démarche, solution proposée et conclusion  Développement durable  Subvention

# RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION



Secrétariat général

## À l'usage du secrétariat général

Article de l'ordre du jour numéro: 10.6

Assemblée du: 2 décembre 2015  
Résolution numéro: CA-2015-353

### Recommandation

-D'approuver le règlement d'emprunt R-161 autorisant l'utilisation d'un montant de 1 299 677,16 \$ à même le solde disponible des règlements d'emprunt fermés provenant de R-010, tel que modifié par le règlement R-010-1 et le règlement R-010-2 pour l'affecter aux dépenses excédentaires du règlement CA-109, tel que modifié par les règlements CA-109-1, R-012, R-012-1, du règlement CA-52, tel que modifié par les règlements CA-52-1, CA-52-2, CA 52-3, R-021 et R-021-1, du règlement R-045, tel que modifié par le règlement R-045-1, du règlement R-047, tel que modifié par les règlements R-047-1 et R-047-2, du règlement R-056, tel que modifié par le règlement R-056-1, du règlement R-060, tel que modifié par les règlements R-060-1 et R-060-2, du règlement R-077 tel que modifié par les règlements R-077-1 et R-077-2, du règlement R-110 tel que modifié par le règlement R-110-1, du règlement R-111, tel que modifié par le règlement R-111-1 ainsi que du règlement R-125, tel que modifié par le règlement R-125-1, selon les montants détaillés au tableau joint (annexe 1) à la présente recommandation.

Voir suite de la rubrique *Recommandation*

LE TOUT POUR UN MONTANT TOTAL POUR LA SOCIÉTÉ DE: \_\_\_\_\_ \$ -

D.E. responsable: Planification, finances et contrôle

Nom: Linda Lebrun

Titre: Trésorière et directrice exécutive

Date: 17 novembre 2015

Signature: Linda Lebrun

D.E. responsable: \_\_\_\_\_

Nom: \_\_\_\_\_

Titre: \_\_\_\_\_

Date: \_\_\_\_\_

Signature: \_\_\_\_\_

Secrétaire de l'assemblée: [Signature]

### Exposé du besoin

Les objets prévus aux divers règlements d'emprunt indiqués sous la rubrique « Démarche, solution proposée et conclusion » ont été tous complétés à l'exception du règlement R-060, tel que modifié par les règlements R-060-1 et R-060-2.

Étant donné, que pour certains règlements, des dépenses ont été effectuées pour les objets visés à ces règlements d'emprunt au-delà des montants approuvés pour les règlements d'emprunt dont il est question, il est requis d'adopter des règlements permettant l'utilisation des sommes à même le solde disponible des règlements d'emprunt fermés pour les affecter auxdites dépenses qui n'ont pas été imputées aux règlements d'emprunt concernés.

Voir suite de la rubrique *Exposé du besoin*

Date de révision: \_\_\_\_\_

GED: \_\_\_\_\_

CLIQUER POUR METTRE À JOUR

# RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

**Objet:** Adoption du règlement R-161 permettant l'utilisation des sommes provenant du solde disponible des règlements d'emprunt fermés

## Démarche, solution proposée et conclusion

-Le règlement d'emprunt CA-109 concernant le financement de diverses dépenses du programme de rénovation des équipements fixes du Métro, tel que modifié par les règlements CA-109-1, R-012 et R-012-1, autorise un montant d'emprunt de 26 258 003 \$. Les dépenses imputées aux objets visés par ce règlement d'emprunt se chiffrent à 26 362 825,67 \$ (annexe 1) incluant les frais financiers. Les dépenses à financer à même le solde disponible sont donc de 104 822,67 \$.

-Le règlement d'emprunt CA-52 concernant le financement du programme de remplacement et de remise à neuf de certains équipements fixes du Métro, tel que modifié par les règlements CA-52-1, CA-52-2, CA-52-3, R-021 et R-021-1, autorise un montant d'emprunt de 8 512 000 \$. Les dépenses imputées aux objets visés par ce règlement d'emprunt se chiffrent à 8 903 878,44 \$ (annexe 1) incluant les frais financiers. Les dépenses à financer à même le solde disponible sont donc de 391 878,44 \$.

-Le règlement d'emprunt R-045 concernant le financement des dépenses nécessaires au réaménagement des voitures de métro MR-73, tel que modifié par le règlement R-045-1, autorise un montant d'emprunt de 30 666 000 \$. Les dépenses imputées aux objets visés par ce règlement d'emprunt se chiffrent à 30 706 412,23 \$ (annexe 1) incluant les frais financiers. Les dépenses à financer à même le solde disponible sont donc de 40 412,23 \$.

-Le règlement d'emprunt R-047 concernant le financement de cinq (5) projets en immobilisation de nature capitalisable, tel que modifié par le règlement R-047-1, autorise un montant d'emprunt de 400 000 \$. Les dépenses imputées aux objets visés par ce règlement d'emprunt se chiffrent à 668 210,89 \$ (annexe 1) incluant les frais financiers. Les dépenses à financer à même le solde disponible sont donc de 268 210,89 \$.

-Le règlement d'emprunt R-056 concernant le financement pour l'achat des véhicules de service, tel que modifié par le règlement R-056-1, autorise un montant d'emprunt de 350 000 \$. Les dépenses imputées aux objets visés par ce règlement d'emprunt se chiffrent à 635 805,43 \$ (annexe 1) incluant les frais financiers. Les dépenses à financer à même le solde disponible sont donc de 285 805,43 \$.

Voir suite de la rubrique *Démarche, solution proposée et conclusion*

## Cheminement décisionnel – Comité GPP (Gestion de portefeuille de projets) et Comité du conseil d'administration (indiquer le nom et la date)

Comité: Comité Finances

Date: 02 10 2015  
JJ MM AAAA

Comité:

Date: JJ MM AAAA

**Développement durable** - Précisez les liens avec les objectifs du Plan de développement durable 2020 et, lorsqu'applicable, avec les principes d'approvisionnement responsable de la STM .

Voir suite de la rubrique *Développement durable*

## Préparé par:

Nom: Minh Trung Nguyen

Titre: Conseiller en gestion financière des projets

## Service: Budget et investissements

Nom: Laurent Bour

Titre: Chef de division - Portefeuille de projets et invest.

Signature: 

Date: 16 novembre 2015

# RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

**Objet:** Adoption du règlement R-161 permettant l'utilisation des sommes provenant du solde disponible des règlements d'emprunt fermés

## Informations financières S/O

Imputations comptables	Imputation 1	Imputation 2	Imputation 3 <sup>1</sup>	Total
Centre				
Compte				
Ordre interne				
Réseau activité				
Règlement d'emprunt				
Montant toutes taxes incluses pour l'ensemble du contrat				0,00

1. S'il y a plus de 3 imputations comptables, indiquer le total des imputations comptables 3, 4, 5, etc. dans la colonne « Imputation 3 » et fournir un tableau en annexe pour chaque imputation comptable.

## Ventilation des coûts S/O

Période couverte par le contrat: de  JJ  MM  AAAA à  JJ  MM  AAAA

-	2015	2016	2017 et suivantes <sup>3</sup>	Total
(A) Base <sup>2</sup>				0,00\$
(B) TPS	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(C) TVQ	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(D) Montant toutes taxes incluses (A + B + C)	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(E) Ristourne TPS et TVQ	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(F) Montant net (D - E)	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$

2. S'il y a plusieurs imputations comptables, indiquer le cumulatif sur cette page et fournir un tableau en annexe par imputation comptable.

3. Si le contrat se poursuit après 2017, indiquer le total des années 2017 et suivantes dans la colonne visée et fournir un tableau en annexe pour chacune des années visées dans cette colonne.

## Subvention, financement et certification S/O

Voir suite de la rubrique *Subvention*

## Certification de fonds

Certification de fonds requise ?

Disponibilité des fonds ?

Trésorier: Angèle Dubé

Date: 26.11.2015

# RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

**Objet:** Adoption du règlement R-161 permettant l'utilisation des sommes provenant du solde disponible des règlements d'emprunt fermés

## Suite de la rubrique

Recommandation  Exposé du besoin  Démarche, solution proposée et conclusion  Développement durable  Subvention

-Le règlement d'emprunt R-060 concernant le financement de divers projets en immobilisation visant le réseau de Métro, tel que modifié par les règlements R-060-1 et R-060-2, autorise un montant d'emprunt de 800 000 \$. Les dépenses imputées aux objets visés par ce règlement d'emprunt se chiffrent à 871 206,55 \$ (annexe 1) incluant les frais financiers. Les dépenses à financer à même le solde disponible sont donc de 71 206,55 \$.

-Le règlement d'emprunt R-077 concernant le financement des projets informatiques reliés à l'amélioration de la performance, tel que modifié par les règlements R-077-1 et R-077-2, autorise un montant d'emprunt de 3 740 000 \$. Les dépenses imputées aux objets visés par ce règlement d'emprunt se chiffrent à 3 815 072,68 \$ (annexe 1) incluant les frais financiers. Les dépenses à financer à même le solde disponible sont donc de 75 072,68 \$.

-Le règlement d'emprunt R-110 concernant le financement de l'acquisition de matériel informatique, tel que modifié par le règlement R-110-1, autorise un montant d'emprunt de 12 025 000 \$. Les dépenses imputées aux objets visés par ce règlement d'emprunt se chiffrent à 12 025 370,60 \$ (annexe 1) incluant les frais financiers. Les dépenses à financer à même le solde disponible sont donc de 370,60 \$.

-Le règlement d'emprunt R-111 concernant le financement du projet de maintien des systèmes informatiques critiques et pour l'implantation d'un système d'aide à la gestion des employés, tel que modifié par le règlement R-111-1, autorise un montant d'emprunt de 2 920 000 \$. Les dépenses imputées aux objets visés par ce règlement d'emprunt se chiffrent à 2 981 856,46 \$ (annexe 1) incluant les frais financiers. Les dépenses à financer à même le solde disponible sont donc de 61 856,46 \$.

## Suite de la rubrique

Recommandation  Exposé du besoin  Démarche, solution proposée et conclusion  Développement durable  Subvention

-Le règlement d'emprunt R-125 concernant le financement de l'acquisition et l'installation d'un système de refroidissement du groupe motopropulseur à ventilateurs électriques et pour un ajout à la programmation optimisée de la transmission pour autobus urbains, tel que modifié par le règlement R-125-1, autorise un montant d'emprunt de 3 200 000 \$. Les dépenses imputées aux objets visés par ce règlement d'emprunt se chiffrent à 3 200 041,21 \$ (annexe 1) incluant les frais financiers. Les dépenses à financer à même le solde disponible sont donc de 41,21 \$.



# RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Secrétariat général



## À l'usage du secrétariat général

Assemblée du: 2 décembre 2015

Article de l'ordre du jour numéro: 10.7

Résolution numéro: CA-2015-354

### Recommandation

-D'approuver le règlement R-065-1 modifiant le règlement R-065, afin d'annuler son pouvoir d'emprunt et d'autoriser l'utilisation d'un montant de 948 369,45 \$ à même le solde disponible des règlements d'emprunt fermés, provenant du règlement R-010, tel que modifié, et d'approuver la fermeture du règlement R-065, tel que modifié;

-D'approuver le règlement R-069-1 modifiant le règlement R-069, afin d'annuler son pouvoir d'emprunt et d'autoriser l'utilisation d'un montant de 138 300,43 \$ à même le solde disponible des règlements d'emprunt fermés, provenant du règlement R-010, tel que modifié, et d'approuver la fermeture du règlement R-069, tel que modifié;

-D'approuver le règlement R-070-1 modifiant le règlement R-070, afin d'annuler son pouvoir d'emprunt et d'autoriser l'utilisation d'un montant de 259 454,09 \$ à même le solde disponible des règlements d'emprunt fermés, provenant du règlement R-010, tel que modifié, et d'approuver la fermeture du règlement R-070, tel que modifié;

-D'approuver le règlement R-075-1 modifiant le règlement R-075, afin d'annuler son pouvoir d'emprunt et d'autoriser l'utilisation d'un montant de 6 262,58 \$ à même le solde disponible des règlements d'emprunt fermés, provenant du règlement R-010, tel que modifié, et d'approuver la fermeture du règlement R-075, tel que modifié;

Voir suite de la rubrique *Recommandation*

LE TOUT POUR UN MONTANT TOTAL POUR LA SOCIÉTÉ DE: \$ -

D.E. responsable: Planification, finances et contrôle

Nom: Linda Lebrun

Titre: Trésorière et directrice exécutive

Date: 17 novembre 2015

Signature: Linda Lebrun

D.E. responsable:

Nom

Titre

Date:

Signature:

Secrétaire de l'assemblée: C. Hottelouard

### Exposé du besoin

Les objets prévus aux divers règlements d'emprunt indiqués sous la rubrique « Démarche, solution proposée et conclusion » ont été tous complétés ou abandonnés.

Étant donné que pour certains règlements des dépenses ont été effectuées pour les objets visés à ces règlements d'emprunt au-delà des montants approuvés pour les règlements d'emprunt dont il est question, il est requis d'adopter des règlements permettant l'utilisation des sommes à même le solde disponible des règlements d'emprunt fermés pour les affecter auxdites dépenses qui n'ont pas été imputées aux règlements d'emprunt concernés.

Voir suite de la rubrique *Exposé du besoin*

Date de révision:

CLIQUER POUR METTRE À JOUR

GED:

# RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

**Objet:** Adoption des règlements R-065-1, R-069-1, R-070-1, R-075-1, R-080-2 et R-082-1 permettant l'utilisation des sommes provenant du solde disponible des règlements d'emprunt fermés

## Démarche, solution proposée et conclusion

-Le règlement d'emprunt R-065, concernant le financement de divers projets en immobilisation pour des bâtiments de la direction exécutive - Réseau du Métro, autorisait un emprunt de 5 245 000 \$. Certains objets du règlement ont été annulés dont la modification de différents systèmes de chauffage des édicules de métro, le remplacement des vingt-quatre (24) portes coupe-feu à la station de métro Longueuil et les travaux de restauration de la station de métro Guy-Concordia. Aucun financement n'a ou ne sera effectué dans le cadre de ce règlement. La STM compte sur une subvention au comptant de 1 081 349,75 \$ et les dépenses imputées aux objets visés par ce règlement, au-delà de la subvention, représentent 948 369,45 \$ (annexe 1). Les dépenses à financer à même le solde disponible sont donc de 948 369,45 \$, provenant du règlement d'emprunt R-010, tel que modifié. Le règlement R-065, tel que modifié, doit également être fermé.

-Le règlement d'emprunt R-069, concernant le financement de l'acquisition et la mise aux normes des systèmes de dépoussiérage dans divers bâtiments du réseau des autobus, autorisait un emprunt de 540 250 \$. Le projet a été complété dans les budgets prévus, mais aucun financement n'a ou ne sera effectué dans le cadre de ce règlement. De plus, la STM compte sur une subvention au comptant de 310 775,78 \$ et les dépenses imputées aux objets visés par ce règlement, au-delà de la subvention, représentent 138 300,43 \$ (annexe 1). Les dépenses à financer à même le solde disponible sont donc de 138 300,43 \$, provenant du règlement d'emprunt R-010, tel que modifié. Le règlement R-069, tel que modifié, doit également être fermé.

-Le règlement d'emprunt R-070, concernant le financement de l'acquisition de véhicules de service, autorisait un emprunt de 2 492 000 \$. Le projet a été complété dans les budgets prévus, mais aucun financement n'a ou ne sera effectué dans le cadre de ce règlement. De plus, la STM compte sur une subvention au comptant de 1 967 616,63 \$ et les dépenses imputées aux objets visés par ce règlement, au-delà de la subvention, représentent 259 454,09 \$ (annexe 1). Les dépenses à financer à même le solde disponible sont donc de 259 454,09 \$, provenant du règlement d'emprunt R-010, tel que modifié. Le règlement R-070, tel que modifié, doit également être fermé.

Voir suite de la rubrique *Démarche, solution proposée et conclusion*

## Cheminement décisionnel – Comité GPP (Gestion de portefeuille de projets) et Comité du conseil d'administration (indiquer le nom et la date)

Comité: Comité Finances

Date: 02 10 2015  
JJ MM AAAA

Comité:

Date: JJ MM AAAA

**Développement durable** - Précisez les liens avec les objectifs du Plan de développement durable 2020 et, lorsqu'applicable, avec les principes d'approvisionnement responsable de la STM .

Voir suite de la rubrique *Développement durable*

## Préparé par:

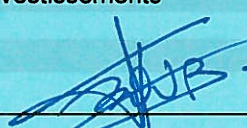
Nom: Minh Trung Nguyen

Titre: Conseiller en gestion financière des projets

**Service:** Budget et investissements

Nom: Laurent Bour

Titre: Chef de division - Portefeuille de projets et invest.

Signature: 

Date: 16 novembre 2015

# RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

**Objet:** Adoption des règlements R-065-1, R-069-1, R-070-1, R-075-1, R-080-2 et R-082-1 permettant l'utilisation des sommes provenant du solde disponible des règlements d'emprunt fermés

## Informations financières S/O

Imputations comptables	Imputation 1	Imputation 2	Imputation 3 <sup>1</sup>	Total
Centre				
Compte				
Ordre interne				
Réseau activité				
Règlement d'emprunt				
Montant toutes taxes incluses pour l'ensemble du contrat				0,00

1. S'il y a plus de 3 imputations comptables, indiquer le total des imputations comptables 3, 4, 5, etc. dans la colonne « Imputation 3 » et fournir un tableau en annexe pour chaque imputation comptable.

## Ventilation des coûts S/O

Période couverte par le contrat : de \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_  
 JJ MM AAAA JJ MM AAAA

-	2015	2016	2017 et suivantes <sup>3</sup>	Total
(A) Base <sup>2</sup>				0,00\$
(B) TPS	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(C) TVQ	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(D) Montant toutes taxes incluses (A + B + C)	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(E) Ristourne TPS et TVQ	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(F) Montant net (D - E)	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$

2. S'il y a plusieurs imputations comptables, indiquer le cumulatif sur cette page et fournir un tableau en annexe par imputation comptable.

3. Si le contrat se poursuit après 2017, indiquer le total des années 2017 et suivantes dans la colonne visée et fournir un tableau en annexe pour chacune des années visées dans cette colonne.

## Subvention, financement et certification S/O

Voir suite de la rubrique *Subvention*

## Certification de fonds

Certification de fonds requise ?

Trésorier: Angèle Dubé

Disponibilité des fonds ?

Date: 26.11.2015

## RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

**Objet:** Adoption des règlements R-065-1, R-069-1, R-070-1, R-075-1, R-080-2 et R-082-1 permettant l'utilisation des sommes provenant du solde disponible des règlements d'emprunt fermés

### Suite de la rubrique

Recommandation  Exposé du besoin  Démarche, solution proposée et conclusion  Développement durable  Subvention

-Le règlement d'emprunt R-075, concernant le financement de l'acquisition d'équipements pour le réseau du Métro, autorisait un emprunt de 693 000 \$. Le projet a été complété dans les budgets prévus, mais aucun financement n'a ou ne sera effectué dans le cadre de ce règlement. De plus, la STM compte sur une subvention au comptant de 572 880,20 \$ et les dépenses imputées aux objets visés par ce règlement, au-delà de la subvention, représentent 6 262,58 \$ (annexe 1). Les dépenses à financer à même le solde disponible sont donc de 6 262,58 \$, provenant du règlement d'emprunt R-010, tel que modifié. Le règlement R-075, tel que modifié, doit également être fermé.

-Le règlement d'emprunt R-080-1, concernant le financement de cinq (5) projets en immobilisation, autorisait un emprunt de 7 860 500 \$. Tous les objets du règlement ont été complétés sauf les travaux effectués par la main d'oeuvre interne (ingénierie, gestion, administration et travaux de construction) qui ont été financés par un budget d'exploitation. Aucun financement n'a ou ne sera effectué dans le cadre de ce règlement. De plus, la STM compte sur une subvention au comptant de 4 928 878,94 \$ et les dépenses imputées aux objets visés par ce règlement, au-delà de la subvention, représentent 724 743,30 \$ (annexe 1). Les dépenses à financer à même le solde disponible sont donc de 724 743,30 \$, provenant du règlement d'emprunt R-010, tel que modifié. Le règlement R-080-1, tel que modifié, doit également être fermé.

-Le règlement d'emprunt R-082, concernant le financement de l'ajout d'une voie ferrée et de vérins au centre d'entretien du matériel roulant du réseau du Métro, autorisait un emprunt de 2 185 650 \$. Le projet a été complété dans les budgets prévus sauf l'ajout des vérins qui a été annulé, mais aucun financement n'a ou ne sera effectué dans le cadre de ce règlement. De plus, la STM compte sur une subvention au comptant de 297 421,63 \$ et les dépenses imputées aux objets visés par ce règlement, au-delà de la subvention, représentent 147 469,16 \$ (annexe 1). Les dépenses à financer à même le solde disponible sont donc de 147 469,16 \$, provenant du règlement d'emprunt R-010, tel que modifié. Le règlement R-082, tel que modifié, doit également être fermé.

### Suite de la rubrique

Recommandation  Exposé du besoin  Démarche, solution proposée et conclusion  Développement durable  Subvention

-**D'approuver** le règlement R-080-2 modifiant le règlement R-080-1, afin d'annuler son pouvoir d'emprunt et d'autoriser l'utilisation d'un montant de 724 743,30 \$ à même le solde disponible des règlements d'emprunt fermés, provenant du règlement R-010, tel que modifié, et d'approuver la fermeture du règlement R-080-1, tel que modifié;

-**D'approuver** le règlement R-082-1 modifiant le règlement R-082, afin d'annuler son pouvoir d'emprunt et d'autoriser l'utilisation d'un montant de 147 469,16 \$ à même le solde disponible des règlements d'emprunt fermés, provenant du règlement R-010, tel que modifié, et d'approuver la fermeture du règlement R-082, tel que modifié;

# RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Secrétariat général



## À l'usage du secrétariat général

Assemblée du: 2 décembre 2015

Article de l'ordre du jour numéro: 10.8

Résolution numéro: CA-2015-355

## Recommandation

-D'**approuver** le règlement R-084-1 modifiant le règlement R-084, afin d'annuler son pouvoir d'emprunt et d'autoriser l'utilisation d'un montant de 336 146,20 \$ à même le solde disponible des règlements d'emprunt fermés, provenant du règlement R-010, tel que modifié, et d'approuver la fermeture du règlement R-084, tel que modifié;

-D'**approuver** le règlement R-085-1 modifiant le règlement R-085, afin d'annuler son pouvoir d'emprunt et d'autoriser l'utilisation d'un montant de 143 175,73 \$ à même le solde disponible des règlements d'emprunt fermés, provenant du règlement R-010, tel que modifié, et d'approuver la fermeture du règlement R-085, tel que modifié;

-D'**approuver** le règlement R-088-1 modifiant le règlement R-088, afin d'annuler son pouvoir d'emprunt et d'autoriser l'utilisation d'un montant de 295 413,23 \$ à même le solde disponible des règlements d'emprunt fermés, provenant du règlement R-010, tel que modifié, et d'approuver la fermeture du règlement R-088, tel que modifié;

-D'**approuver** le règlement R-094-1 modifiant le règlement R-094, afin d'annuler son pouvoir d'emprunt et d'autoriser l'utilisation d'un montant de 249 253,14 \$ à même le solde disponible des règlements d'emprunt fermés, provenant du règlement R-010, tel que modifié, et d'approuver la fermeture du règlement R-094, tel que modifié;

Voir suite de la rubrique *Recommandation*

LE TOUT POUR UN MONTANT TOTAL POUR LA SOCIÉTÉ DE:

\$ -

D.E. responsable: Planification, finances et contrôle

Nom: Linda Lebrun

Titre: Trésorière et directrice exécutive

Date: 17 novembre 2015

Signature: Linda Lebrun

D.E. responsable:

Nom

Titre

Date: \_\_\_\_\_

Signature: \_\_\_\_\_

Secrétaire de l'assemblée: C. H. [Signature]

## Exposé du besoin

Les objets prévus aux divers règlements d'emprunt indiqués sous la rubrique « Démarche, solution proposée et conclusion » ont été tous complétés ou abandonnés.

Étant donné que pour certains règlements des dépenses ont été effectuées pour les objets visés à ces règlements d'emprunt au-delà des montants approuvés pour les règlements d'emprunt dont il est question, il est requis d'adopter des règlements permettant l'utilisation des sommes à même le solde disponible des règlements d'emprunt fermés pour les affecter auxdites dépenses qui n'ont pas été imputées aux règlements d'emprunt concernés.

Voir suite de la rubrique *Exposé du besoin*

Date de révision:

GED:

CLIQUER POUR METTRE À JOUR

# RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

**Objet:** Adoption des règlements R-084-1, R-085-1, R-088-1, R-094-1, R-095-1 permettant l'utilisation des sommes provenant du solde disponible des règlements d'emprunt fermés

## Démarche, solution proposée et conclusion

- Le règlement d'emprunt R-084, concernant le financement de six (6) projets en immobilisation pour le réseau du Métro, autorisait un emprunt de 2 095 200 \$. Certains objets du règlement ont été transférés et annulés; les travaux de remplacement de vannes d'isolement du tunnel de la ligne 4 sont financés par un budget de l'exploitation plutôt que par le règlement d'emprunt, et quant aux travaux de réfection des dalles de plancher des édicules de la station Guy-Concordia, ils sont réalisés dans le programme Réno-Infrastructures 1 et sont financés par le règlement d'emprunt R-121-1. Aucun financement n'a ou ne sera effectué dans le cadre de ce règlement. La STM compte sur une subvention au comptant de 276 074,58 \$ et les dépenses imputées aux objets visés par ce règlement, au-delà de la subvention, représentent 336 146,20 \$ (annexe 1). Les dépenses à financer à même le solde disponible sont donc de 336 146,20 \$, provenant du règlement d'emprunt R-010, tel que modifié. Le règlement R-084, tel que modifié, doit également être fermé.

- Le règlement d'emprunt R-085, concernant le financement de trois (3) projets en immobilisation pour le réseau du Métro, autorisait un emprunt de 2 315 000 \$. Un des trois objets du règlement a été transféré; les travaux de réfection des dalles de planchers des édicules et de l'aménagement extérieur sont réalisés dans le programme Réno-Infrastructures 1 et sont financés par le règlement d'emprunt R-121-1. Aucun financement n'a ou ne sera effectué dans le cadre de ce règlement. La STM compte sur une subvention au comptant de 714 100,26 \$ et les dépenses imputées aux objets visés par ce règlement, au-delà de la subvention, représentent 143 175,73 \$ (annexe 1). Les dépenses à financer à même le solde disponible sont donc de 143 175,73 \$, provenant du règlement d'emprunt R-010, tel que modifié. Le règlement R-085, tel que modifié, doit également être fermé.

- Le règlement d'emprunt R-088, concernant le financement de l'acquisition de véhicules de service, autorisait un emprunt de 3 307 069 \$. Le projet a été complété, mais aucun financement n'a ou ne sera effectué dans le cadre de ce règlement. De plus, la STM compte sur une subvention au comptant de 2 618 022,88 \$ et les dépenses imputées aux objets visés par ce règlement, au-delà de la subvention, représentent 295 413,23 \$ (annexe 1). Les dépenses à financer à même le solde disponible sont donc de 295 413,23 \$, provenant du règlement d'emprunt R-010, tel que modifié. Le règlement R-088, tel que modifié, doit également être fermé.

Voir suite de la rubrique *Démarche, solution proposée et conclusion*

## Cheminement décisionnel – Comité GPP (Gestion de portefeuille de projets) et Comité du conseil d'administration (indiquer le nom et la date)

Comité: Comité Finances

Date: 02 10 2015  
JJ MM AAAA

Comité:

Date: JJ MM AAAA

**Développement durable** - Précisez les liens avec les objectifs du Plan de développement durable 2020 et, lorsqu'applicable, avec les principes d'approvisionnement responsable de la STM.

Voir suite de la rubrique *Développement durable*

## Préparé par:


Nom: Minh Trung Nguyen

Titre: Conseiller en gestion financière des projets

## Service: Budget et investissements

Nom: Laurent Bour

Titre: Chef de division - Portefeuille de projets et invest.

Signature: 

Date: 16 novembre 2015

# RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

**Objet :** Adoption des règlements R-084-1, R-085-1, R-088-1, R-094-1, R-095-1 permettant l'utilisation des sommes provenant du solde disponible des règlements d'emprunt fermés

## Informations financières S/O

Imputations comptables	Imputation 1	Imputation 2	Imputation 3 <sup>1</sup>	Total
Centre				
Compte				
Ordre interne				
Réseau activité				
Règlement d'emprunt				
Montant toutes taxes incluses pour l'ensemble du contrat				0,00

1. S'il y a plus de 3 imputations comptables, indiquer le total des imputations comptables 3, 4, 5, etc. dans la colonne « Imputation 3 » et fournir un tableau en annexe pour chaque imputation comptable.

## Ventilation des coûts S/O

Période couverte par le contrat : de  JJ  MM  AAAA à  JJ  MM  AAAA

-	2015	2016	2017 et suivantes <sup>3</sup>	Total
(A) Base <sup>2</sup>				0,00\$
(B) TPS	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(C) TVQ	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(D) Montant toutes taxes incluses (A + B + C)	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(E) Ristourne TPS et TVQ	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(F) Montant net (D - E)	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$

2. S'il y a plusieurs imputations comptables, indiquer le cumulatif sur cette page et fournir un tableau en annexe par imputation comptable.

3. Si le contrat se poursuit après 2017, indiquer le total des années 2017 et suivantes dans la colonne visée et fournir un tableau en annexe pour chacune des années visées dans cette colonne.

## Subvention, financement et certification S/O

Voir suite de la rubrique *Subvention*

### Certification de fonds

Certification de fonds requise ?

Trésorier: Angèle Dubé

Disponibilité des fonds ?

Date: 26.11.2015

## RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

**Objet:** Adoption des règlements R-084-1, R-085-1, R-088-1, R-094-1, R-095-1 permettant l'utilisation des sommes provenant du solde disponible des règlements d'emprunt fermés

### Suite de la rubrique

Recommandation  Exposé du besoin  Démarche, solution proposée et conclusion  Développement durable  Subvention

-Le règlement d'emprunt R-094, concernant le financement de trois (3) projets en immobilisation pour le réseau du Métro, autorisait un emprunt de 3 445 000 \$. Le projet a été complété et certains travaux ont été annulés; pour la station Sherbrooke, la totalité du câblage électrique et les diverses composantes incluant les appareils d'éclairages ont été remplacées, pour la station Atwater, la totalité du câblage électrique et ses diverses composantes ont été remplacés à l'exception des appareils d'éclairages (incluant son câblage). Aucun financement n'a ou ne sera effectué dans le cadre de ce règlement.

De plus, la STM compte sur une subvention au comptant de 2 164 670,02 \$ et les dépenses imputées aux objets visés par ce règlement, au-delà de la subvention, représentent 249 253,14 \$ (annexe 1). Les dépenses à financer à même le solde disponible sont donc de 249 253,14 \$, provenant du règlement d'emprunt R-010, tel que modifié. Le règlement R-094, tel que modifié, doit également être fermé.

-Le règlement d'emprunt R-095, concernant le financement de deux (2) projets en immobilisation pour le réseau des Autobus, autorisait un emprunt de 775 000 \$. Le projet a été complété, mais aucun financement n'a ou ne sera effectué dans le cadre de ce règlement. De plus, la STM compte sur une subvention au comptant de 635 984,66 \$ et les dépenses imputées aux objets visés par ce règlement, au-delà de la subvention, représentent 159 862,29 \$ (annexe 1). Les dépenses à financer à même le solde disponible sont donc de 159 862,29 \$, provenant du règlement d'emprunt R-010, tel que modifié. Le règlement R-095, tel que modifié, doit également être fermé.

### Suite de la rubrique

Recommandation  Exposé du besoin  Démarche, solution proposée et conclusion  Développement durable  Subvention

-**D'approuver** le règlement R-095-1 modifiant le règlement R-095, afin d'annuler son pouvoir d'emprunt et d'autoriser l'utilisation d'un montant de 159 862,29 \$ à même le solde disponible des règlements d'emprunt fermés, provenant du règlement R-010, tel que modifié, et d'approuver la fermeture du règlement R-095, tel que modifié;



# RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION



Secrétariat général

**À l'usage du secrétariat général**

Assemblée du: 2 décembre 2015

Article de l'ordre du jour numéro: 10.9

Résolution numéro: CA-2015-356

## Recommandation

**-D'approuver** le règlement R-102-1 modifiant le règlement R-102, afin d'annuler son pouvoir d'emprunt et d'autoriser l'utilisation d'un montant de 133 364,90 \$ à même le solde disponible des règlements d'emprunt fermés, provenant du règlement R-010, tel que modifié, et d'approuver la fermeture du règlement R-102, tel que modifié;

**-D'approuver** le règlement R-107-1 modifiant le règlement R-107, afin d'annuler son pouvoir d'emprunt et d'autoriser l'utilisation d'un montant de 395 327,13 \$ à même le solde disponible des règlements d'emprunt fermés, provenant du règlement R-010, tel que modifié, et d'approuver la fermeture du règlement R-107, tel que modifié;

**-D'approuver** le règlement R-115-1 modifiant le règlement R-115, afin d'annuler son pouvoir d'emprunt et d'autoriser l'utilisation d'un montant de 1 572 141,60 \$ à même le solde disponible des règlements d'emprunt fermés, provenant du règlement R-010, tel que modifié, et d'approuver la fermeture du règlement R-115, tel que modifié;

**-D'approuver** le règlement R-123-1 modifiant le règlement R-123, afin d'annuler son pouvoir d'emprunt et d'autoriser l'utilisation d'un montant de 768 838,43 \$ à même le solde disponible des règlements d'emprunt fermés, provenant du règlement R-010, tel que modifié, et d'approuver la fermeture du règlement R-123, tel que modifié;

Voir suite de la rubrique *Recommandation*

**LE TOUT POUR UN MONTANT TOTAL POUR LA SOCIÉTÉ DE:** \_\_\_\_\_ \$ -

**D.E. responsable:** Planification, finances et contrôle

Nom: Linda Lebrun

Titre: Trésorière et directrice exécutive

Date: 17 novembre 2015

Signature: Linda Lebrun

**D.E. responsable:**

Nom

Titre

Date: \_\_\_\_\_

Signature: \_\_\_\_\_

**Secrétaire de l'assemblée:** C. J. Bouchard

## Exposé du besoin

Les objets prévus aux divers règlements d'emprunt indiqués sous la rubrique « Démarche, solution proposée et conclusion » ont été tous complétés ou abandonnés.

Étant donné que pour certains règlements des dépenses ont été effectuées pour les objets visés à ces règlements d'emprunt au-delà des montants approuvés pour les règlements d'emprunt dont il est question, il est requis d'adopter des règlements permettant l'utilisation des sommes à même le solde disponible des règlements d'emprunt fermés pour les affecter auxdites dépenses qui n'ont pas été imputées aux règlements d'emprunt concernés.

Voir suite de la rubrique *Exposé du besoin*

Date de révision:

CLIQUER POUR METTRE À JOUR

GED:

# RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

**Objet:** Adoption des règlements R-102-1, R-107-1, R-115-1 et R-123-1 permettant l'utilisation des sommes provenant du solde disponible des règlements d'emprunt fermés

## Démarche, solution proposée et conclusion

-Le règlement d'emprunt R-102, concernant le financement de trois (3) projets en immobilisation pour le réseau du Métro, autorisait un emprunt de 1 178 000 \$. Le projet a été complété, mais aucun financement n'a ou ne sera effectué dans le cadre de ce règlement. De plus, la STM compte sur une subvention au comptant de 604 938,30 \$ et les dépenses imputées aux objets visés par ce règlement, au-delà de la subvention, représentent 133 364,90 \$ (annexe 1). Les dépenses à financer à même le solde disponible sont donc de 133 364,90 \$, provenant du règlement d'emprunt R-010, tel que modifié. Le règlement R-102, tel que modifié, doit également être fermé.

-Le règlement d'emprunt R-107, concernant le financement de l'acquisition de véhicules de service, autorisait un emprunt de 4 508 548 \$. Le projet a été complété, mais aucun financement n'a ou ne sera effectué dans le cadre de ce règlement. De plus, la STM compte sur une subvention au comptant de 3 567 7526,36 \$ et les dépenses imputées aux objets visés par ce règlement, au-delà de la subvention, représentent 395 327,13 \$ (annexe 1). Les dépenses à financer à même le solde disponible sont donc de 395 327,13 \$, provenant du règlement d'emprunt R-010, tel que modifié. Le règlement R-107, tel que modifié, doit également être fermé.

-Le règlement d'emprunt R-115, concernant le financement de cinq (5) projets en immobilisation pour le réseau du Métro, autorisait un emprunt de 5 331 000 \$. Le projet a été complété, mais aucun financement n'a ou ne sera effectué dans le cadre de ce règlement. De plus, la STM compte sur une subvention au comptant de 2 170 606,33 \$ et les dépenses imputées aux objets visés par ce règlement, au-delà de la subvention, représentent 1 572 141,60 \$ (annexe 1). Les dépenses à financer à même le solde disponible sont donc de 1 572 141,60 \$, provenant du règlement d'emprunt R-010, tel que modifié. Le règlement R-115, tel que modifié, doit également être fermé.

Voir suite de la rubrique *Démarche, solution proposée et conclusion*

## Cheminement décisionnel – Comité GPP (Gestion de portefeuille de projets) et Comité du conseil d'administration (indiquer le nom et la date)

Comité: Comité Finances

Date: 02 10 2015  
JJ MM AAAA

Comité:

Date: JJ MM AAAA

## Développement durable - Précisez les liens avec les objectifs du Plan de développement durable 2020 et, lorsqu'applicable, avec les principes d'approvisionnement responsable de la STM.

Voir suite de la rubrique *Développement durable*

## Préparé par:


Nom: Minh Trung Nguyen

Titre: Conseiller en gestion financière des projets

## Service: Budget et investissements

Nom: Laurent Bour

Titre: Chef de division - Portefeuille de projets et invest.

Signature: 

Date: 16 novembre 2015

# RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

**Objet:** Adoption des règlements R-102-1, R-107-1, R-115-1 et R-123-1 permettant l'utilisation des sommes provenant du solde disponible des règlements d'emprunt fermés

## Informations financières S/O

Imputations comptables	Imputation 1	Imputation 2	Imputation 3 <sup>1</sup>	Total
Centre				
Compte				
Ordre interne				
Réseau activité				
Règlement d'emprunt				
Montant toutes taxes incluses pour l'ensemble du contrat				0,00

1. S'il y a plus de 3 imputations comptables, indiquer le total des imputations comptables 3, 4, 5, etc. dans la colonne « Imputation 3 » et fournir un tableau en annexe pour chaque imputation comptable.

## Ventilation des coûts S/O

Période couverte par le contrat : de  JJ  MM  AAAA à  JJ  MM  AAAA

-	2015	2016	2017 et suivantes <sup>3</sup>	Total
(A) Base <sup>2</sup>				0,00\$
(B) TPS	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(C) TVQ	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(D) Montant toutes taxes incluses (A + B + C)	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(E) Ristourne TPS et TVQ	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(F) Montant net (D - E)	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$

2. S'il y a plusieurs imputations comptables, indiquer le cumulatif sur cette page et fournir un tableau en annexe par imputation comptable.

3. Si le contrat se poursuit après 2017, indiquer le total des années 2017 et suivantes dans la colonne visée et fournir un tableau en annexe pour chacune des années visées dans cette colonne.

## Subvention, financement et certification S/O

Voir suite de la rubrique *Subvention*

## Certification de fonds

Certification de fonds requise ?

Trésorier: Angèle Dubé

Disponibilité des fonds ?

Date: 26.11.2015

# RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

**Objet:** Adoption des règlements R-102-1, R-107-1, R-115-1 et R-123-1 permettant l'utilisation des sommes provenant du solde disponible des règlements d'emprunt fermés

## Suite de la rubrique

Recommandation    Exposé du besoin    Démarche, solution proposée et conclusion    Développement durable    Subvention

-Le règlement d'emprunt R-123, concernant le financement de trois (3) projets en immobilisation pour le réseau du Métro, autorisait un emprunt de 2 382 000 \$. Le projet a été complété, mais aucun financement n'a ou ne sera effectué dans le cadre de ce règlement. De plus, la STM compte sur une subvention au comptant de 722 419,34 \$ et les dépenses imputées aux objets visés par ce règlement, au-delà de la subvention, représentent 768 838,43 \$ (annexe 1). Les dépenses à financer à même le solde disponible sont donc de 768 838,43 \$, provenant du règlement d'emprunt R-010, tel que modifié. Le règlement R-123, tel que modifié, doit également être fermé.

## Suite de la rubrique

Recommandation    Exposé du besoin    Démarche, solution proposée et conclusion    Développement durable    Subvention

# RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Secrétariat général



## À l'usage du secrétariat général

Article de l'ordre du jour numéro: 11.1

Assemblée du: 2 décembre 2015

Résolution numéro: CA-2015-357

### Recommandation DEV2015-08 MODIFICATION DU PARCOURS DES LIGNES 353, 125 ET 34

IL EST RECOMMANDÉ D'APPROUVER LA MODIFICATION AU PARCOURS DE LA LIGNE 353 - MAURICE-DUPLESSIS - LACORDAIRE QUI DÉBUTERA À COMPTER DU 1ER JANVIER 2016.

IL EST RECOMMANDÉ D'APPROUVER LA MODIFICATION AU PARCOURS DE LA LIGNE 125 - ONTARIO QUI DÉBUTERA À COMPTER DU 1ER JANVIER 2016.

L EST RECOMMANDÉ D'APPROUVER LA MODIFICATION AU PARCOURS DE LA LIGNE 34 - SAINTE-CATHERINE QUI DÉBUTERA À COMPTER DU 1ER JANVIER 2016

LA MODIFICATION DU PARCOURS DES LIGNES 353, 125 ET 34 SE FERONT SANS CÔÛT POUR LA STM.

Voir suite de la rubrique *Recommandation*

LE TOUT POUR UN MONTANT TOTAL POUR LA SOCIÉTÉ DE:

0,00 \$ Toutes taxes incluses

**D.E. responsable:** Planification, finances et contrôle

Nom: Linda Lebrun

Titre: Directrice exécutive

Date: 16 novembre 2015

Signature: Linda Lebrun

**D.E. responsable:**

Nom

Titre

Date: \_\_\_\_\_

Signature: \_\_\_\_\_

Secrétaire de l'assemblée:

### Exposé du besoin

La Ville de Montréal est en train de terminer un projet de réaménagement des rues Viau et Saint-Clément dans le cadre de son programme de Quartiers verts.

La circulation sur la rue Viau est présentement en sens unique vers le Nord, mais elle sera mise en double-sens cet été et cet automne entre les rues Hochelaga et Notre-Dame.

La bretelle d'accès de la rue Saint-Clément (direction Sud) entre les rues Piere-de-Coubertin et Hochelaga n'existera plus une fois le réaménagement complété.

Les lignes d'autobus qui passaient sur la rue Saint-Clément devront être rabattues sur la rue Viau entre Hochelaga et Sainte-Catherine.

Voir suite de la rubrique *Exposé du besoin*

Date de révision:

GED:

CLIQUER POUR METTRE À JOUR

# RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

**Objet:** DEV2015-08 MODIFICATION DU PARCOURS DES LIGNES 353, 125 ET 34

## Démarche, solution proposée et conclusion

### Démarche :

La Ville de Montréal nous a présenté son plan de réaménagement du secteur en 2014.

### Solutions proposées :

Nous avons convenu avec nos partenaires internes et avec la ville de la nécessité de modifier nos parcours et nous avons évalué la position des nouveaux arrêts sur la rue Viau.

Les travaux sont toujours en cours (octobre 2015), mais devraient être terminés en décembre.

### Conclusion :

La modification du parcours aura un impact mineur sur la clientèle desservie le long de la rue Viau, au niveau du temps de marche pour accéder aux nouveaux arrêts, pour les gens habitant à l'ouest de la rue Saint-Clément. Le temps de parcours ne sera pas prolongé et le nombre d'arrêt sera maintenu sur Viau, sans coûts additionnels pour la STM. Cette modification sera effective à compter du 1er janvier 2016.

Voir suite de la rubrique *Démarche, solution proposée et conclusion*

## Cheminement décisionnel – Comité GPP (Gestion de portefeuille de projets) et Comité du conseil d'administration (indiquer le nom et la date)

Comité: Comité Service à la clientèle

Date: 03 11 2015  
JJ MM AAAA

Comité:

Date: JJ MM AAAA

## Développement durable - Précisez les liens avec les objectifs du Plan de développement durable 2020 et, lorsqu'applicable, avec les principes d'approvisionnement responsable de la STM .

Il n'y a pas de lien avec le Plan de développement durable dans cette recommandation.

Voir suite de la rubrique *Développement durable*

## Préparé par: Gestion des réseaux

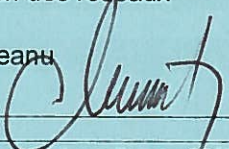
Nom: Garry Bernard

Titre: Conseiller - Gestion des réseaux

## Service: Gestion des réseaux

Nom: Ionut Munteanu

Titre: Chef de section - Gestion des réseaux

Signature: 

Date: 2015-11-13

# RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

**Objet :** DEV2015-08 MODIFICATION DU PARCOURS DES LIGNES 353, 125 ET 34

## Informations financières S/O

Imputations comptables	Imputation 1	Imputation 2	Imputation 3 <sup>1</sup>	Total
Centre				
Compte				
Ordre interne				
Réseau activité				
Règlement d'emprunt				
Montant toutes taxes incluses pour l'ensemble du contrat				0,00

1. S'il y a plus de 3 imputations comptables, indiquer le total des imputations comptables 3, 4, 5, etc. dans la colonne « Imputation 3 » et fournir un tableau en annexe pour chaque imputation comptable.

## Ventilation des coûts S/O

Période couverte par le contrat: de JJ MM AAAA à JJ MM AAAA

-	2015	2016	2017 et suivantes <sup>3</sup>	Total
(A) Base <sup>2</sup>				0,00\$
(B) TPS	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(C) TVQ	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(D) Montant toutes taxes incluses (A + B + C)	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(E) Ristourne TPS et TVQ	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(F) Montant net (D - E)	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$

2. S'il y a plusieurs imputations comptables, indiquer le cumulatif sur cette page et fournir un tableau en annexe par imputation comptable.

3. Si le contrat se poursuit après 2017, indiquer le total des années 2017 et suivantes dans la colonne visée et fournir un tableau en annexe pour chacune des années visées dans cette colonne.

## Subvention, financement et certification S/O

La modification du parcours des lignes 353, 125 et 34 se feront sans coût pour la STM.

Voir suite de la rubrique *Subvention*

## Certification de fonds

Certification de fonds requise ?

Trésorier: Angile Dubé

Disponibilité des fonds ?

Date: 26-11-2015

# RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

## Secrétariat général



<b>À l'usage du secrétariat général</b>	Assemblée du: 2 décembre 2015
Article de l'ordre du jour numéro: <u>12.1</u>	Résolution numéro: <u>CA-2015-358</u>

**Recommandation** Entente de partenariat avec BIXI Montréal pour la saison 2016-2017

Autoriser une entente de partenariat entre la STM, BIXI Montréal et Communauto pour la période du 15 avril 2016 au 14 avril 2017.

En vertu de cette entente, les parties s'engagent à :

A) Consentir un rabais de 59 \$ aux personnes contractant à la fois un abonnement à OPUS à l'année de la STM et un abonnement annuel à BIXI :

- La contribution de la STM sera de 39 \$ et sera versée à la fin de l'année sous forme de crédit sur l'abonnement STM. Les crédits s'échelonnent donc en 2017-2018;
- La contribution de BIXI de 20 \$ sera versée sous forme de rabais sur le coût de l'abonnement BIXI.

B) Consentir un rabais de 59 \$ sur l'abonnement Bixi aux personnes qui s'abonnent au forfait Bixi-Auto-Bus (Trio). La contribution de la STM sera de 29 \$, qui seront versés à Communauto, le gestionnaire du forfait.

Voir suite de la rubrique *Recommandation*

**LE TOUT POUR UN MONTANT TOTAL POUR LA SOCIÉTÉ DE:** 83.910,00 \$ -

<b>D.E. responsable:</b> Expérience client et aff. commerciales	<b>D.E. responsable:</b>
Nom: Michel Lafrance	Nom
Titre: Directeur exécutif	Titre
Date: <u>13 nov. 2015</u>	Date: _____
Signature:	Signature: _____

Secrétaire de l'assemblée:

**Exposé du besoin**

Afin d'encourager la mobilité intégrée et le transport actif, les parties souhaitent favoriser le recours aux modes de transport complémentaires que sont le vélo, le transport collectif, et l'auto-partage sur réservation.

Cette entente vise à offrir une tarification attrayante à nos abonnés annuels ou détenteurs de titres mensuels abonnés à plus d'un service. Les objectifs du partenariat sont de:

- Fidéliser nos clients;
- Augmenter la vente de titres mensuels en Été afin d'atténuer la saisonnalité;
- Augmenter l'achalandage;
- Démontrer l'engagement de la STM envers la mobilité intégrée.

Voir suite de la rubrique *Exposé du besoin*

Date de révision: 12/11/2015	GED:
<small>CLIQUER POUR METTRE À JOUR</small>	



## RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

**Objet:** Entente de partenariat avec BIXI Montréal pour la saison 2016-2017

### Suite de la rubrique

Recommandation    Exposé du besoin    Démarche, solution proposée et conclusion    Développement durable    Subvention

C) Consentir aux personnes qui achètent à la fois un titre de transport mensuel de la STM en juin, juillet, août ou septembre 2016 et un abonnement mensuel au BIXI pour la même période, un rabais de 15 \$ (50%) sur le coût de l'abonnement mensuel au BIXI.  
- La contribution de la STM dans ce rabais sera de 7,50 \$.

Autoriser la Direction exécutive - Affaires juridiques à rédiger l'entente finale à intervenir entre les parties selon des termes et conditions substantiellement conformes à ceux énoncés à la présente recommandation.

### Suite de la rubrique

Recommandation    Exposé du besoin    Démarche, solution proposée et conclusion    Développement durable    Subvention

# RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

**Objet:** Entente de partenariat avec BIXI Montréal pour la saison 2016-2017

## Démarche, solution proposée et conclusion

Dans le cadre de ce partenariat, la STM prévoit ses coûts au programme comme suit :

A) Les abonnés d'OPUS à l'année obtiendront 59 \$ en rabais, dont 39 \$ de la STM.

2015-2016 : 1375 participants. Croissance estimée de 20% en 2016 (1650).

**Coût STM: 64 350 \$**

B) Les abonnés au forfait Bixi-Auto-Bus obtiendront 59 \$ en rabais, dont 29 \$ de la STM.

2015-2016: 275 participants. Croissance estimée de 20% en 2015 (330).

**Coût STM: 9 570 \$**

C) À l'achat d'un titre mensuel en juin, juillet, août ou septembre, le client pourra obtenir un rabais de 15 \$ sur un abonnement mensuel BIXI d'une valeur de 30 \$ (la STM et Bixi financent chacun la moitié du rabais).

2015-2016: 1110 participants. Croissance estimée de 20% en 2015 (1330).

**Coût STM: 9 990 \$**

**Total coût STM: 83 910 \$**

### Notes

- Le nombre de participants 2015-2016 a été estimé au 10 novembre 2015.
- Un rabais financé par BIXI sera accordé aux personnes qui contractent à la fois un abonnement à OPUS & Cie de la STM et un abonnement annuel à BIXI. Ce rabais de 20% sera applicable sur le coût de l'abonnement BIXI.

Voir suite de la rubrique *Démarche, solution proposée et conclusion*

## Cheminement décisionnel – Comité GPP (Gestion de portefeuille de projets) et Comité du conseil d'administration (indiquer le nom et la date)

Comité: Comité Service à la clientèle

Date: 06 10 2015  
JJ MM AAAA

Comité:

Date: JJ MM AAAA

## Développement durable - Précisez les liens avec les objectifs du Plan de développement durable 2020 et, lorsqu'applicable, avec les principes d'approvisionnement responsable de la STM.

Ce partenariat permet de répondre à un chantier du plan de développement durable 2020 de la STM:

Chantier 1: Bonifier l'offre de service pour maximiser les bénéfices du transport collectif par:

- La promotion de la mobilité intégrée;
- L'amélioration de l'intermodalité.

Voir suite de la rubrique *Développement durable*

## Préparé par: Division stratégie marketing et analyse

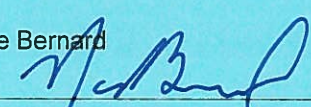
Nom: Yannick Maher

Titre: Conseiller corporatif

## Service: Direction affaires publiques et marketing

Nom: Nadine Bernard

Titre: Directrice

Signature: 

Date: 12 nov. 2015

# RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

**Objet:** Entente de partenariat avec BIXI Montréal pour la saison 2016-2017

**Informations financières**  S/O

Imputations comptables	Imputation 1	Imputation 2	Imputation 3 <sup>1</sup>	Total
Centre	38400			
Compte	551590			
Ordre interne				
Réseau activité				
Règlement d'emprunt				
Montant toutes taxes incluses pour l'ensemble du contrat	83.910,00\$			83.910,00

1. S'il y a plus de 3 imputations comptables, indiquer le total des imputations comptables 3, 4, 5, etc. dans la colonne « Imputation 3 » et fournir un tableau en annexe pour chaque imputation comptable.

**Ventilation des coûts**  S/O

Période couverte par le contrat: de 15 04 2016 à 14 04 2017  
 JJ MM AAAA JJ MM AAAA

-	2015	2016	2017 et suivantes <sup>3</sup>	Total
(A) Base <sup>2</sup>	0,00\$	17.167,00\$	66.743,00\$	83.910,00\$
(B) TPS	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(C) TVQ	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(D) Montant toutes taxes incluses (A + B + C)	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(E) Ristourne TPS et TVQ	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(F) Montant net (D - E)	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$

2. S'il y a plusieurs imputations comptables, indiquer le cumulatif sur cette page et fournir un tableau en annexe par imputation comptable.

3. Si le contrat se poursuit après 2017, indiquer le total des années 2017 et suivantes dans la colonne visée et fournir un tableau en annexe pour chacune des années visées dans cette colonne.

**Subvention, financement et certification**  S/O

Voir suite de la rubrique *Subvention*

## Certification de fonds

Certification de fonds requise ?

Trésorier: Angèle Dubé

Disponibilité des fonds ?

Date: 26.11.2015

# RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Secrétariat général



## À l'usage du secrétariat général

Article de l'ordre du jour numéro:

12.2

Assemblée du:

2 décembre 2015

Résolution numéro:

CA-2015-359

## Recommandation Entente de partenariat pour les Jeux du Québec 2016

Autoriser une entente de partenariat d'une valeur de 288 923 \$ plus les taxes applicables pour les Jeux du Québec 2016 entre la STM et le Comité organisateur de la finale des Jeux du Québec - Montréal Été 2016 (ci-après nommé: COFJQM).

Autoriser la DE - Affaires juridiques à rédiger une entente finale entre les parties, laquelle sera rédigée en des termes substantiellement conformes aux termes et conditions énoncés dans la présente recommandation.

Voir suite de la rubrique *Recommandation*

LE TOUT POUR UN MONTANT TOTAL POUR LA SOCIÉTÉ DE:

332.189,22 \$ -

D.E. responsable: Planification, finances et contrôle

Nom: Linda Lebrun

Titre: Trésorière et Directrice exécutive

Date:

1 décembre 2015

Signature:

*Linda Lebrun*

D.E. responsable:

Nom

Titre

Date:

Signature:

Secrétaire de l'assemblée:

*C. Stodolowski*

## Exposé du besoin

La ville de Montréal accueillera la 51<sup>e</sup> finale des Jeux du Québec du 17 au 25 juillet 2016. L'événement rassemblera environ 5700 participants (compétiteurs, entraîneurs, officiels et personnels de soutien), dont 50% provenant de l'extérieur de Montréal.

Le COFJQM souhaite que la STM soit transporteur officiel de l'événement afin d'offrir aux participants une expérience montréalaise unique, notamment par l'utilisation du métro. Les déplacements qui ne pourront pas être effectués dans le réseau régulier seront assurés à partir d'un service de navettes.

L'événement constitue une opportunité unique de faire rayonner la STM auprès d'un bassin important de clients potentiels, soit des jeunes du Grand Montréal et de partout au Québec qui, en temps que résident ou visiteur, pourront être les futurs utilisateurs du réseau de la STM. Par ailleurs, l'événement générera des déplacements provenant des milliers de spectateurs présents aux compétitions.

Voir suite de la rubrique *Exposé du besoin*

Date de révision:

GED:

CLIQUER POUR METTRE À JOUR

# RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

**Objet:** Entente de partenariat pour les Jeux du Québec 2016

## Démarche, solution proposée et conclusion

Dans le cadre de ce partenariat, la contribution de chacune des parties se détaille comme suit:

### 1) Contributions COFJQM

Afin de s'assurer de maximiser l'utilisation du transport collectif lors de l'événement, un plan média d'une valeur de 288 923 \$ a été élaboré par COFJQM:

- Titre de partenaire prestige: intégration du logo de la STM en tant que "transporteur officiel" dans l'ensemble du matériel des Jeux ainsi que sur les sites de compétition incluant des espaces publicitaires dans le programme officiel ainsi que dans le journal des Jeux;
- Bannières et pages dédiées à la STM sur le site des Jeux;
- Espace commercial dans l'émission "La Quotidienne des Jeux" sur les ondes de RDS (télé et Web);
- Espaces publicitaires chez les partenaires médias des Jeux du Québec: Gesca, Radio-Canada, Bell média et Transcontinental;
- Publications sur les réseaux sociaux des Jeux du Québec mettant en valeur le transport collectif et les bienfaits de l'utilisation de celui-ci sur la santé;
- Communications ciblées aux participants, leurs familles ainsi qu'aux Montréalais en général: Infolettre, trousse du participant, etc.;
- Élaboration de 2 capsules vidéo mettant en valeur le transport collectif.

### 2) Contributions STM

- Fourniture d'un maximum de 5700 titres congrès pour les participants, d'une valeur de 126 000 \$;
- Un service de navette au tarif commandite entre les différents sites de compétition et les hôtels pour un maximum de 2013 heures de services d'une valeur de 142 923 \$;
- Un plan de visibilité d'une valeur de 20 000 \$.

Voir suite de la rubrique *Démarche, solution proposée et conclusion*

## Cheminement décisionnel – Comité GPP (Gestion de portefeuille de projets) et Comité du conseil d'administration (indiquer le nom et la date)

Comité:	Date:	JJ	MM	AAAA
Comité:	Date:	JJ	MM	AAAA

## Développement durable - Précisez les liens avec les objectifs du Plan de développement durable 2020 et, lorsqu'applicable, avec les principes d'approvisionnement responsable de la STM.

Ce partenariat permet de répondre à 2 chantiers du plan de développement durable 2020 de la STM:

Chantier 1: Bonifier l'offre de service pour maximiser les bénéfices du transport collectif par:

- L'initiation des non-utilisateurs et/ou utilisateurs occasionnels aux bienfaits du transport collectif;
- Le renforcement d'adhésion de la clientèle, des partenaires et des citoyens au Mouvement collectif;
- La mise en valeur du bénéfice environnemental du transport collectif;
- L'intégration au partenariat d'un volet environnemental et une invitation à utiliser le transport collectif auprès des participants de grands événements sportifs, artistiques et culturels.

Voir suite de la rubrique *Développement durable*

## Préparé par:

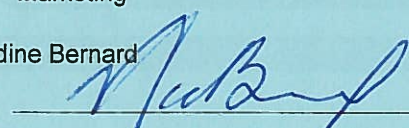
Nom: Marie-France Dionne

Titre: Conseillère corporative - partenariats et commandites

## Service: Marketing

Nom: Nadine Bernard

Titre: Directrice affaires publiques et marketing

Signature: 

Date: 1 dec 2015

# RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

**Objet:** Entente de partenariat pour les Jeux du Québec 2016

**Informations financières**  S/O

Imputations comptables	Imputation 1	Imputation 2	Imputation 3 <sup>1</sup>	Total
Centre	38500			
Compte	599521			
Ordre interne				
Réseau activité				
Règlement d'emprunt				
Montant toutes taxes incluses pour l'ensemble du contrat				0,00

1. S'il y a plus de 3 imputations comptables, indiquer le total des imputations comptables 3, 4, 5, etc. dans la colonne « Imputation 3 » et fournir un tableau en annexe pour chaque imputation comptable.

**Ventilation des coûts**  S/O

Période couverte par le contrat: de JJ MM AAAA à JJ MM AAAA

-	2015	2016	2017 et suivantes <sup>3</sup>	Total
(A) Base <sup>2</sup>		288.923,00\$		288.923,00\$
(B) TPS	0,00\$	14.446,15\$	0,00\$	14.446,15\$
(C) TVQ	0,00\$	28.820,07\$	0,00\$	28.820,07\$
(D) Montant toutes taxes incluses (A + B + C)	0,00\$	332.189,22\$	0,00\$	332.189,22\$
(E) Ristourne TPS et TVQ	0,00\$	28.856,18\$	0,00\$	28.856,18\$
(F) Montant net (D - E)	0,00\$	303.333,03\$	0,00\$	303.333,03\$

2. S'il y a plusieurs imputations comptables, indiquer le cumulatif sur cette page et fournir un tableau en annexe par imputation comptable.

3. Si le contrat se poursuit après 2017, indiquer le total des années 2017 et suivantes dans la colonne visée et fournir un tableau en annexe pour chacune des années visées dans cette colonne.

**Subvention, financement et certification**  S/O

Voir suite de la rubrique *Subvention*

**Certification de fonds**

Certification de fonds requise ?

Disponibilité des fonds ?

Trésorier: Linda Lem  
Date: 1 décembre 2015

# RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

**Objet :** Entente de partenariat pour les Jeux du Québec 2016

## Suite de la rubrique

Recommandation  Exposé du besoin  Démarche, solution proposée et conclusion  Développement durable  Subvention

Chantier 2: Rendre le transport collectif accessible au plus grand nombre par:

- La poursuite de la mise en place de services sur mesure pour des clientèles spécifiques, telles que les étudiants, les touristes ou les participants aux grands événements.

## Suite de la rubrique

Recommandation  Exposé du besoin  Démarche, solution proposée et conclusion  Développement durable  Subvention

## RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Secrétariat général



## À l'usage du secrétariat général

Article de l'ordre du jour numéro:

12.3

Assemblée du: 2 décembre 2015

Résolution numéro:

CA-2015-360

## Recommandation Passeport mobilité

Autoriser l'octroi de rabais aux promoteurs et gestionnaires immobiliers qui souhaitent inclure une offre de transport collectif à la vente d'unités d'habitations ou à leurs locataires dans le cadre du programme *Passeport mobilité* de Voyagez Futé.

Le rabais accordé se détaille comme suit :

- 10% de rabais à l'achat de 12 mois consécutifs à un tarif correspondant à douze (12) fois le tarif mensuel en vigueur au moment de la vente

Autoriser la signature d'une entente finale entre les parties, laquelle sera rédigée en des termes substantiellement conformes au projet d'entente joint à la présente recommandation.

Voir suite de la rubrique *Recommandation*

LE TOUT POUR UN MONTANT TOTAL POUR LA SOCIÉTÉ DE:

\$ -

D.E. responsable: Expérience client et activités comm.

Nom: Michel Lafrance

Titre: Directeur exécutif - Expérienc client et activités comm.

Date: 12 NOVEMBRE 2015

Signature:

D.E. responsable:

Nom

Titre

Date: \_\_\_\_\_

Signature: \_\_\_\_\_

Secrétaire de l'assemblée:

## Exposé du besoin

La STM désire poursuivre son association avec le programme *Passeport mobilité* de Voyagez Futé, qui contient divers rabais sur les transports collectifs et alternatifs et cible les promoteurs immobiliers qui construisent de nouvelles unités dans les quartiers centraux de la ville qui sont généralement bien desservis par le réseau de la STM. De plus, il est prévu d'élargir le potentiel du produit en offrant le *Passeport mobilité* également aux gestionnaires immobiliers qui souhaitent inclure une offre de transport collectif à leurs locataires.

L'objectif est d'inciter les promoteurs ou gestionnaires immobiliers à s'engager en offrant gracieusement le *Passeport mobilité* aux nouveaux résidents afin de les encourager à utiliser ces modes de transports plutôt que la voiture.

Voir suite de la rubrique *Exposé du besoin*

Date de révision:

CLIQUER POUR METTRE À JOUR

GED:



# RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

**Objet :** Passeport mobilité

## Démarche, solution proposée et conclusion

Afin d'assurer le succès du projet, Voyagez Futé prévoit continuer son association avec les principaux intervenants de Montréal incluant la STM, Bixi et Communauto.

Prévision des ventes annuelles de titres 12 mois consécutifs : 75 x 12

Rabais : 10 %, soit le même pourcentage qu'offert dans le cadre du programme OPUS & Cie.

Basé sur la tarification de 2015 nous estimons donc la renonciation de recette pour la durée de l'entente (2 ans) à 14 760,00 \$.

Hormis le rabais octroyé sur les titres de transport, ce programme n'engendre aucun coût supplémentaire. Par ailleurs, la STM obtient de la visibilité de Voyagez Futé de par une mention et/ou logo STM sur tout le matériel qui fait la promotion du Passeport mobilité incluant la plate-forme web, la pochette et tout autre matériel destiné aux promoteurs, une vidéo promotionnelle et le dépliant remis aux nouveaux résidents.

Voir suite de la rubrique *Démarche, solution proposée et conclusion*

## Cheminement décisionnel – Comité GPP (Gestion de portefeuille de projets) et Comité du conseil d'administration (indiquer le nom et la date)

Comité: s/o

Date:

JJ MM AAAA

Comité: s/o

Date:

JJ MM AAAA

## Développement durable - Précisez les liens avec les objectifs du Plan de développement durable 2020 et, lorsqu'applicable, avec les principes d'approvisionnement responsable de la STM.

Le partenariat entre la STM et le programme Passeport mobilité Voyagez futé permet de répondre au chantier 1 du plan de développement durable 2020 de la STM.

Chantier 1 : Bonifier l'offre de service pour maximiser les bénéfices du transport collectif par :

Voir suite de la rubrique *Développement durable*

## Préparé par: Marketing

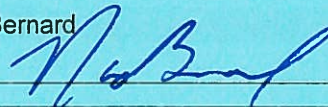
Nom: Nathalie Pomerleau

Titre: Conseillère corporative

## Service: Marketing

Nom: Nadine Bernard

Titre: Directrice

Signature: 

Date: 12 nov. 2015

# RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

**Objet:** Passeport mobilité

**Informations financières**  S/O

Imputations comptables	Imputation 1	Imputation 2	Imputation 3 <sup>1</sup>	Total
Centre				
Compte				
Ordre interne				
Réseau activité				
Règlement d'emprunt				
Montant toutes taxes incluses pour l'ensemble du contrat				0,00

1. S'il y a plus de 3 imputations comptables, indiquer le total des imputations comptables 3, 4, 5, etc. dans la colonne « Imputation 3 » et fournir un tableau en annexe pour chaque imputation comptable.

**Ventilation des coûts**  S/O

Période couverte par le contrat: de JJ MM AAAA à JJ MM AAAA

-	2015	2016	2017 et suivantes <sup>3</sup>	Total
(A) Base <sup>2</sup>				0,00\$
(B) TPS	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(C) TVQ	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(D) Montant toutes taxes incluses (A + B + C)	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(E) Ristourne TPS et TVQ	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(F) Montant net (D - E)	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$

2. S'il y a plusieurs imputations comptables, indiquer le cumulatif sur cette page et fournir un tableau en annexe par imputation comptable.

3. Si le contrat se poursuit après 2017, indiquer le total des années 2017 et suivantes dans la colonne visée et fournir un tableau en annexe pour chacune des années visées dans cette colonne.

**Subvention, financement et certification**  S/O

Voir suite de la rubrique *Subvention*

**Certification de fonds**

Certification de fonds requise ?

Trésorier: Angèle Dubé

Disponibilité des fonds ?

Date: 26.11.2015

## RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

**Objet :** Passeport mobilité

### Suite de la rubrique

Recommandation  Exposé du besoin  Démarche, solution proposée et conclusion  Développement durable  Subvention

Chantier 1 : Bonifier l'offre de service pour maximiser les bénéfices du transport collectif par :

- L'initiation des non-utilisateurs et/ou utilisateurs occasionnels aux bienfaits du transport collectif
- Le renforcement de l'adhésion de la clientèle, des partenaires et des citoyens du Mouvement collectif
- La mise en valeur du bénéfice environnemental du transport collectif
- Améliorer les offres combinées avec les partenaires du cocktail transport

### Suite de la rubrique

Recommandation  Exposé du besoin  Démarche, solution proposée et conclusion  Développement durable  Subvention

# RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Secrétariat général



## À l'usage du secrétariat général

Article de l'ordre du jour numéro: 12.4

Assemblée du: 2 décembre 2015

Résolution numéro: CA-2015-361

### Recommandation

D'AUTORISER l'amendement à l'entente avec l'UITP et l'AMT pour la tenue du 62e Congrès international et exposition de l'Union internationale des transports publics («UITP») selon les termes et conditions substantiellement conforme au projet d'entente annexé à la présente, sur lequel les signataires pourront apporter des modifications requises afin de donner plein effet à la présente.

D'AUTORISER l'amendement à l'entente avec l'AMT pour l'organisation et le partage des coûts associés à la promotion et la tenue du 62e Congrès international et exposition de l'Union internationale des transports publics («UITP») selon les termes et conditions substantiellement conforme au projet d'entente annexé à la présente, sur lequel les signataires pourront apporter des modifications requises afin de donner plein effet à la présente.

Voir suite de la rubrique *Recommandation*

LE TOUT POUR UN MONTANT TOTAL POUR LA SOCIÉTÉ DE:

\$ -

D.E. responsable: Expérience client et activités commercia

Nom: Michel Lafrance

Titre: Directeur exécutif

Date: 16 nov. 2015

Signature:

D.E. responsable:

Nom

Titre

Date: \_\_\_\_\_

Signature: \_\_\_\_\_

Secrétaire de l'assemblée:

### Exposé du besoin

L'UITP a retiré des responsabilités aux hôtes quant à la démarche de prendre en charge la vente de 3 000 m<sup>2</sup> d'espace d'exposition aux entreprises locales et nationales en utilisant les modèles de contrat de l'UITP.

La redevance de 50 Euros provenant des frais d'inscription ne s'appliquera pas sur les inscriptions payantes des participants canadiens et américains.

Ces modifications devraient être autorisés et être reflétées sur les ententes déjà convenues par les Parties, soit UITP, STM et AMT.

Voir suite de la rubrique *Exposé du besoin*

Date de révision:

GED:

CLIQUER POUR METTRE À JOUR

# RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

**Objet:** Autoriser l'amendement à l'entente avec l'UITP et l'AMT pour la tenue du 62e Congrès international et exposition de l'Union internationale des transports publics («UITP»)

## Démarche, solution proposée et conclusion

Les hôtes ont signé conjointement une entente «UITP/Candidate Host Contract» avec l'UITP en date du 10 avril 2013 (« l'Entente UITP ») dans laquelle des obligations devront être respectées puisque les parties ont été choisies pour être les hôtes en 2017 du 62<sup>e</sup> Congrès International et Exposition de l'UITP (le « Congrès »).

De plus, les hôtes ont signé le 20 janvier 2015 une entente pour l'organisation et le partage des coûts associés à la promotion et à la tenue du Congrès international et exposition de l'UITP (« l'Entente STM-AMT »).

Compte tenu que l'Entente UITP a été modifiée, par conséquent, il y a lieu de modifier l'Entente STM-AMT pour en refléter les changements.

Voir suite de la rubrique *Démarche, solution proposée et conclusion*

## Cheminement décisionnel – Comité GPP (Gestion de portefeuille de projets) et Comité du conseil d'administration (indiquer le nom et la date)

Comité: S/O

Date:

JJ MM AAAA

Comité:

Date:

JJ MM AAAA

## Développement durable - Précisez les liens avec les objectifs du Plan de développement durable 2020 et, lorsqu'applicable, avec les principes d'approvisionnement responsable de la STM.

Travailler en partenariat avec les organisations en transport en commun aux échelles locale, régionale, nationale et internationale contribue à l'avancement des meilleures pratiques et au maintien du statut de la STM comme chef de file en transport en commun (chantier 10 du plan de développement durable 2020 de la STM - engager nos parties prenantes)

Voir suite de la rubrique *Développement durable*

## Préparé par: Affaires publiques et Marketing

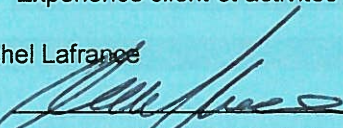
Nom: Nancy Turgeon

Titre: Conseiller corpo - Relations publiques

## Service: Expérience client et activités commerciales

Nom: Michel Lafrance

Titre: Directeur exécutif

Signature: 

Date: 16 novembre 2015

# RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

**Objet:** Autoriser l'amendement à l'entente avec l'UITP et l'AMT pour la tenue du 62e Congrès international et exposition de l'Union internationale des transports publics («UITP»)

## Informations financières S/O

Imputations comptables	Imputation 1	Imputation 2	Imputation 3 <sup>1</sup>	Total
Centre				
Compte				
Ordre interne				
Réseau activité				
Règlement d'emprunt				
Montant toutes taxes incluses pour l'ensemble du contrat				0,00

1. S'il y a plus de 3 imputations comptables, indiquer le total des imputations comptables 3, 4, 5, etc. dans la colonne « Imputation 3 » et fournir un tableau en annexe pour chaque imputation comptable.

## Ventilation des coûts S/O

Période couverte par le contrat: de JJ MM AAAA à JJ MM AAAA

-	2015	2016	2017 et suivantes <sup>3</sup>	Total
(A) Base <sup>2</sup>				0,00\$
(B) TPS	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(C) TVQ	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(D) Montant toutes taxes incluses (A + B + C)	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(E) Ristourne TPS et TVQ	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(F) Montant net (D - E)	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$

2. S'il y a plusieurs imputations comptables, indiquer le cumulatif sur cette page et fournir un tableau en annexe par imputation comptable.

3. Si le contrat se poursuit après 2017, indiquer le total des années 2017 et suivantes dans la colonne visée et fournir un tableau en annexe pour chacune des années visées dans cette colonne.

## Subvention, financement et certification S/O

Voir suite de la rubrique *Subvention*

### Certification de fonds

Certification de fonds requise ?

Trésorier: Angèle Subé

Disponibilité des fonds ?

Date: 26.11.2015

# RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Secrétariat général



## À l'usage du secrétariat général

Article de l'ordre du jour numéro: 12.5

Assemblée du: 2 décembre 2015

Résolution numéro: CA-2015-362

### Recommandation STM-5147- 09-15-36

**D'AUTORISER** la conclusion d'un bail entre la Société de transport de Montréal (ci-après "STM") et Place Dupuis Commercial Trust représenté par son mandataire Busac Inc., pour la location d'espace de bureaux aménagés situés aux 14<sup>e</sup>, 15<sup>e</sup> et 16<sup>e</sup> étage du 800 De Maisonneuve Est à Montréal, d'une superficie de 42 405 pieds carrés, pour un terme de deux (2) ans et six (6) mois, débutant le 1<sup>er</sup> juin 2016 et se terminant le 30 novembre 2018, pour un montant de 3 366 095,26\$, plus les taxes de 504 072,77 \$, ainsi que pour la location d'espace de bureaux situés au 21<sup>e</sup> étage, d'une superficie de 7 606 pieds carrés pour un terme de huit (8) ans débutant le 1<sup>er</sup> juin 2016 et se terminant le 31 mai 2024, pour un montant de 2 035 086,67 \$ plus les taxes de 304 754,23 \$, pour un montant total de 6 210 008,93 \$ toutes taxes incluses.

**D'AUTORISER** une enveloppe budgétaire au montant de 178 132,45 \$, plus les taxes de 26 675,33 \$, pour un montant maximum de 204 807,78 \$, toutes taxes incluses pour des dépenses de services connexes d'occupation non prévus au bail, à être effectuées par le bailleur, pour une période de huit (8) années, à partir du 1<sup>er</sup> juin 2016 jusqu'au 31 mai 2024, le tout assujéti à la politique de gestion PG 1.02.

Voir suite de la rubrique *Recommandation*

**LE TOUT POUR UN MONTANT TOTAL POUR LA SOCIÉTÉ DE:** 6.414.816,71 \$ Toutes taxes incluses

**D.E. responsable:** Ingénierie, infrastr. et projets majeurs

Nom: François Chamberland

Titre: Directeur exécutif

Date: 2015/11/17

Signature:

**D.E. responsable:** Métro

Nom: André Poisson

Titre: Directeur exécutif

Date: 2015/11/17

Signature:

**Secrétaire de l'assemblée:**

### Exposé du besoin

Le projet de "Rénovation de l'édifice du 2000 Berri" autorisé lors de la séance du 8 juillet dernier par le conseil d'administration (Résolution CA-2015-214), prévoit que la majorité des employés qui occupent les locaux du 2000 Berri soient relocalisés pour la durée des travaux de rénovation majeurs de l'immeuble. Selon la planification des différentes phases du projet, les espaces loués sont requis le 1<sup>er</sup> juin 2016, pour une durée de deux (2) ans et six (6) mois. Le bail doit aussi comporter (2) options de prolongation de (3) mois chacune. Le nombre d'employés qu'il est requis de déménager dans des espaces de bureaux temporaires est d'environ 200. Afin de minimiser les impacts négatifs pour l'exploitation, la localisation des espaces de bureaux doit être le plus rapprochée possible de l'édifice du 2000 Berri.

De plus, suite aux travaux de réaménagement de l'édifice du 2000 Berri, les effectifs de la Direction sûreté et contrôle ne seront pas réintégrés dans l'immeuble. Conséquemment, la STM doit prévoir poursuivre la location des locaux pour la Direction Sûreté et contrôle au 21<sup>e</sup> étage du 800 De Maisonneuve Est.

Voir suite de la rubrique *Exposé du besoin*

Date de révision:

GED:

CLIQUER POUR METTRE À JOUR

# RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

**Objet:** STM-5147- Bail de location d'espace de bureaux avec Place Dupuis Commercial Trust

## Démarche, solution proposée et conclusion

Le projet "Rénovation de l'édifice du 2000 Berri" comporte une phase du projet qui consiste à la mise en place de mesures transitoires. Ces mesures sont expliquées dans l'étude de faisabilité acceptée par le Comité GPP (Gestion de portefeuille de projets) lors de la présentation d'avril 2015, de même que dans le sommaire décisionnel du règlement d'emprunt faisant partie de la recommandation acceptée au conseil d'administration du 8 juillet dernier. Les mesures transitoires impliquent particulièrement de louer des locaux au 800 De Maisonneuve Est, telle que l'offre de location négociée, acceptée par le gestionnaire de l'immeuble Busac Inc, le 8 mai 2015.

En 2014, la recherche de locaux pour les besoins de relocalisation des mesures transitoires du projet a permis d'identifier un ensemble d'espaces de bureaux suffisants dont la disponibilité est en phase avec la planification du projet. La localisation de ces locaux est optimale et présente de nombreux avantages pour la STM. Les locaux de la Place Dupuis sont situés à moins de dix (10) minutes de marche du 2000 Berri. Localisé directement au-dessus de la station Berri-UQAM, l'édifice permet d'accéder au métro par un corridor intérieur. De plus, l'aménagement de ces locaux répond presque totalement au programme de besoins du projet, minimisant ainsi les travaux de réaménagement habituellement nécessaires. Les locaux sont loués complètement meublés selon des standards similaires à ceux de la STM, ce qui représente une économie considérable pour le projet (environ 700 000,00 \$). Au bail, les lieux loués sont les étages 14<sup>e</sup>, 15<sup>e</sup>, 16<sup>e</sup> et 21<sup>e</sup>.

Voir suite de la rubrique *Démarche, solution proposée et conclusion*

## Cheminement décisionnel – Comité GPP (Gestion de portefeuille de projets) et Comité du conseil d'administration (indiquer le nom et la date)

Comité: Comité GPP (Gestion de portefeuille de projets)

Date: 14 04 2015  
JJ MM AAAA

Comité:

Date: JJ MM AAAA

## Développement durable - Précisez les liens avec les objectifs du Plan de développement durable 2020 et, lorsqu'applicable, avec les principes d'approvisionnement responsable de la STM.

En accord avec la priorité 6, stratégie 22 du Plan stratégique 2020 visant à réduire l'empreinte écologique de la STM, l'entente comporte les avantages suivants :

L'édifice du 800 De Maisonneuve Est, a obtenu la certification "BOMA BEST OR",

L'édifice est localisé à proximité du transport collectif,

L'édifice facilite l'utilisation du transport par vélo de ses occupants,

La STM favorise la ré-utilisation de mobilier existant dans le projet,

La STM favorise la conservation des aménagements existants des bureaux et limite les travaux de construction.

Voir suite de la rubrique *Développement durable*

## Préparé par: Approvisionnement Exploitation

Nom: Robin Bouffard

Titre: Administrateur immobilier

## Service: Chaîne d'approvisionnement

Nom: Line Boucher

Titre: Directrice

Signature: 

Date: 17/11/2015



# RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

**Objet:** STM-5147- Bail de location d'espace de bureaux avec Place Dupuis Commercial Trust

## Informations financières S/O

Imputations comptables	Imputation 1	Imputation 2	Imputation 3 <sup>1</sup>	Total
Centre		97408		
Compte	573110	573110		
Ordre interne	299722			
Réseau activité				
Règlement d'emprunt	R-158			
Montant toutes taxes incluses pour l'ensemble du contrat	3.996.240,31\$	2.418.576,40\$		6.414.816,71

1. S'il y a plus de 3 imputations comptables, indiquer le total des imputations comptables 3, 4, 5, etc. dans la colonne « Imputation 3 » et fournir un tableau en annexe pour chaque imputation comptable.

## Ventilation des coûts S/O

Période couverte par le contrat : de 01 06 2016 à 31 05 2024  
JJ MM AAAA JJ MM AAAA

-	2015	2016	2017 et suivantes <sup>3</sup>	Total
(A) Base <sup>2</sup>		1.121.081,74\$	4.458.232,64\$	5.579.314,38\$
(B) TPS	0,00\$	56.054,09\$	222.911,63\$	278.965,72\$
(C) TVQ	0,00\$	111.827,90\$	444.708,71\$	556.536,61\$
(D) Montant toutes taxes incluses (A + B + C)	0,00\$	1.288.963,73\$	5.125.852,98\$	6.414.816,71\$
(E) Ristourne TPS et TVQ	0,00\$	111.968,04\$	445.265,98\$	557.234,02\$
(F) Montant net (D – E)	0,00\$	1.176.995,69\$	4.680.587,00\$	5.857.582,69\$

2. S'il y a plusieurs imputations comptables, indiquer le cumulatif sur cette page et fournir un tableau en annexe par imputation comptable.

3. Si le contrat se poursuit après 2017, indiquer le total des années 2017 et suivantes dans la colonne visée et fournir un tableau en annexe pour chacune des années visées dans cette colonne.

## Subvention, financement et certification S/O

**Imputation 1:** Suite à une évaluation du dossier par la division Soutien Exploitation et Projets de la direction Budget et Investissements, le projet a été ciblé pour une subvention selon les modalités du programme SOFIL. Cette qualification devra être confirmée par le MTQ. Les dépenses seront analysées quant à leur admissibilité compte tenu de la nature des travaux à réaliser. Une demande de subvention finale sera déposée sous peu.

Voir suite de la rubrique *Subvention*

## Certification de fonds

Certification de fonds requise ?

Trésorier: Angèle Dubé

Disponibilité des fonds ?

Date: 26-11-2015

# RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

**Objet:** STM-5147- Bail de location d'espace de bureaux avec Place Dupuis Commercial Trust

## Suite de la rubrique

Recommandation  Exposé du besoin  Démarche, solution proposée et conclusion  Développement durable  Subvention

### Bail

Pour les espaces des 14<sup>e</sup>, 15<sup>e</sup> et 16<sup>e</sup> étages, soit 42 405 pieds carrés, les coûts de l'entente sont les suivant: le loyer de base est de 13,75 \$ le pied carré par année pour la durée du terme. En plus du loyer de base, le loyer additionnel est de 15,13 \$ le pied carré par année avec une prévision d'augmentation annuelle de 3%. Pour les deux (2) ans et six (6) mois du bail, le coût total du loyer est de 3 116 705,26 \$ (avant taxes).

Pour l'espace du 21<sup>e</sup> étage, soit 7 606 pieds carrés, les coûts de l'entente sont les suivant: le loyer de base est de 13,75 \$ le pied carré par année pour la durée du terme. En plus du loyer de base; le loyer additionnel est de 15,13 \$ le pied carré par année avec une prévision d'augmentation annuelle de 3%. Pour les huit (8) ans du bail, le coût total du loyer est de 1 872 770,78 \$ (avant taxes).

### Coût des travaux

Pour les espaces des 14<sup>e</sup>, 15<sup>e</sup> et 16<sup>e</sup> étages, des travaux sont prévus au bail pour un montant de 149 390,00 (avant taxes) et il faut ajouter une enveloppe d'un montant de 100 000,00 \$ (avant taxes) pour palier à des demandes de travaux supplémentaires réalisés par le bailleur, pouvant être nécessaire lors de l'aménagement.

Pour l'espace du 21<sup>e</sup> étage, des travaux d'aménagement sont prévus au bail pour un montant de 220 000,00 \$ (avant taxes), dont 162 316,00 \$ (avant taxes) payable au bailleur en janvier 2017, le solde étant payable à même le loyer lequel représente une allocation de 1,25 \$ le pied carré pour le terme.

### Option de terminaison

Pour l'espace du 21<sup>e</sup> étage, la STM dispose d'une option de terminaison après cinq (5) ans de location sur préavis de douze (12) mois et moyennant le paiement d'une pénalité de quatre (4) mois de loyer brut et du remboursement de l'allocation restante non-amortie, le tout équivalent à un montant de 82 950,00 \$ (avant taxes).

## Suite de la rubrique

Recommandation  Exposé du besoin  Démarche, solution proposée et conclusion  Développement durable  Subvention

### Prolongation

Les besoins spécifiques d'aménagement de l'édifice du 2000 Berri planifiés pour 2018, prévoient le rapatriement de la Section soutien opérationnelle actuellement localisée au 2111 Berri. Ainsi, dans le blocage final des espaces de bureaux du 2000 Berri, les besoins en locaux sont supérieurs à l'espace disponible. Il en résulte qu'un groupe doit être localisé ailleurs.

Compte tenu du besoin de proximité de la Commande-centralisée des équipes des Directions de l'exploitation du métro, de l'exploitation des stations, des équipements fixes et de l'ensemble des services de l'Ingénierie directement impliqués avec l'exploitation du métro, il a été décidé que la Direction sûreté et contrôle ne serait pas réintégrée dans les locaux du 2000 Berri. Pour la Direction sûreté et contrôle, le déménagement au 800 De Maisonneuve permet un regroupement avec des effectifs déjà en place, tels que la Section formation installée au 20<sup>e</sup> étage et les vestiaires et salles de rassemblement installés à la mezzanine de l'immeuble.

Ainsi, pour répondre au besoin en espaces de bureaux pour la Direction sûreté et contrôle, au-delà des mesures transitoires, il est requis de poursuivre la location des locaux du 21<sup>e</sup> étage dont la superficie est de 7 606 pieds carrés, du 1<sup>er</sup> décembre 2018 jusqu'au 31 mai 2024, pour un total de cinq (5) ans et demi additionnels.

### Dépenses de services connexes

Les dépenses de services connexes d'occupation non prévus au bail sont des dépenses nécessaires en cours de bail pour des services demandés au bailleur. Ces services sont les suivants: Nettoyage additionnel, réparations des aménagements, gardiennage additionnel et autres.

## RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Secrétariat général



## À l'usage du secrétariat général

Article de l'ordre du jour numéro:

12.6

Assemblée du:

2 décembre 2015

Résolution numéro:

CA-2015-363

## Recommandation STM-5148-09-15-36

**D'AUTORISER** un amendement au bail en cours, entre la Société de transport de Montréal (ci-après "STM") et Complexe Place Crémazie S.E.C., représenté par son mandataire 9197-3586 Québec Inc., pour une prolongation de la location du local 6<sup>e</sup> ouest, située au 110 Crémazie Ouest, d'une superficie de 6 567 pieds carrés, pour un terme d'une (1) année débutant le 1<sup>er</sup> février 2016 et se terminant le 31 janvier 2017, pour un montant de 151 213,37 \$, plus les taxes de 22 644,21 \$, pour un total de 173 857,58 \$.

 Voir suite de la rubrique *Recommandation*

LE TOUT POUR UN MONTANT TOTAL POUR LA SOCIÉTÉ DE:

173.857,58 \$ Toutes taxes incluses

D.E. responsable: Ingénierie, infrastr. et projets majeurs

Nom: François Chamberland

Titre: Directeur exécutif

Date: 2015/11/17

Signature:

D.E. responsable:

Nom

Titre

Date: \_\_\_\_\_

Signature: \_\_\_\_\_

Secrétaire de l'assemblée:

## Exposé du besoin

L'équipe de projet Gestion de la maintenance assistée par ordinateur (GMAO) est installée dans les locaux du 110 Crémazie Ouest depuis 2012, pour les besoins de MPM-10. La phase finale de ce projet nécessite de maintenir l'équipe de travail en place pour une année supplémentaire.

 Voir suite de la rubrique *Exposé du besoin*

Date de révision:

GED:

CLIQUER POUR METTRE À JOUR

# RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

**Objet:** STM-5148-09-15-36 Amendement au bail avec Complexe Place Crémazie S.E.C.

## Démarche, solution proposée et conclusion

Le Bureau de projets MPM-10 a mis en place une équipe dont le mandat est d'organiser le processus de gestion de la documentation nécessaire à l'entretien des voitures du métro, soit la Gestion de la maintenance assistée par ordinateur (GMAO). Cette équipe a été installée dans les espaces du 110 Crémazie Ouest, telle qu'autorisée lors du CA d'octobre 2011 (Résolution (2011-321)). Le bail initial est une entente de trois (3) années, assortie d'une année optionnelle pour un total de quatre (4) années. Le bail a débuté le 1<sup>er</sup> février 2012 et prendra fin le 31 janvier 2016, l'année optionnelle ayant été exercée.

Compte tenu des besoins exprimés par le bureau de projet MPM-10 afin de poursuivre les travaux de son équipe GMAO, il est requis de renouveler le bail pour une année supplémentaire soit du 1<sup>er</sup> février 2016 au 31 janvier 2017. Cependant, comme le projet GMAO est dans sa phase de livraison, les effectifs seront réduits au cours de l'année 2016 et les espaces libérés graduellement vont être récupérés par le Bureau de projet infrastructures Métro.

Le site du 110 Crémazie Ouest a été choisi pour sa proximité des locaux de la STM du 8845 St-Laurent où des ressources participent aux travaux de GMAO.

Le présent projet propose de poursuivre la location du local 6<sup>e</sup> Ouest, d'une superficie de 6 567 pieds carrés, pour une année. Le loyer de base pour le renouvellement est de 12,50 \$ le pied carré, plus le loyer additionnel (frais d'exploitation et taxes foncières) prévu à 10,50 \$ le pied carré pour 2016, pour un coût total du loyer pour le terme de 151 213,37 \$, plus les taxes de 22 644,21 \$, pour un total de 173 857,58 \$.

Voir suite de la rubrique *Démarche, solution proposée et conclusion*

## Cheminement décisionnel – Comité GPP (Gestion de portefeuille de projets) et Comité du conseil d'administration (indiquer le nom et la date)

Comité:

Date:

JJ MM AAAA

Comité:

Date:

JJ MM AAAA

## Développement durable - Précisez les liens avec les objectifs du Plan de développement durable 2020 et, lorsqu'applicable, avec les principes d'approvisionnement responsable de la STM .

En accord avec la priorité 6, stratégie 22 du Plan stratégique 2020 visant à réduire l'empreinte écologique de la STM, l'entente comporte les avantages suivants :

- L'édifice est localisé à proximité du transport collectif;
- L'édifice facilite l'utilisation du transport par vélo de ses occupants;
- Le bailleur a mis en place un service de gestion des matières recyclables.

Voir suite de la rubrique *Développement durable*

## Préparé par: Approvisionnement Exploitation

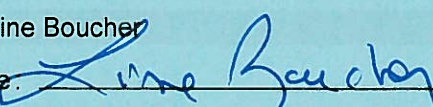
Nom: Robin Bouffard

Titre: Administrateur immobilier

## Service: Chaîne d'approvisionnement

Nom: Line Boucher

Titre: Directrice

Signature: 

Date: 16/11/2015

# RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

**Objet:** STM-5148-09-15-36 Amendement au bail avec Complexe Place Crémazie S.E.C.

## Informations financières S/O

Imputations comptables	Imputation 1	Imputation 2	Imputation 3 <sup>1</sup>	Total
Centre				
Compte	573110			
Ordre interne	250112			
Réseau activité				
Règlement d'emprunt	R-042-4			
Montant toutes taxes incluses pour l'ensemble du contrat	173.857,58\$			173.857,58

1. S'il y a plus de 3 imputations comptables, indiquer le total des imputations comptables 3, 4, 5, etc. dans la colonne « Imputation 3 » et fournir un tableau en annexe pour chaque imputation comptable.

## Ventilation des coûts S/O

Période couverte par le contrat: de 01 02 2016 à 31 01 2017  
JJ MM AAAA JJ MM AAAA

-	2015	2016	2017 et suivantes <sup>3</sup>	Total
(A) Base <sup>2</sup>		138.454,25\$	12.759,13\$	151.213,38\$
(B) TPS	0,00\$	6.922,71\$	637,96\$	7.560,67\$
(C) TVQ	0,00\$	13.810,81\$	1.272,72\$	15.083,53\$
(D) Montant toutes taxes incluses (A + B + C)	0,00\$	159.187,77\$	14.669,81\$	173.857,58\$
(E) Ristourne TPS et TVQ	0,00\$	13.828,12\$	1.274,32\$	15.102,44\$
(F) Montant net (D - E)	0,00\$	145.359,65\$	13.395,49\$	158.755,14\$

2. S'il y a plusieurs imputations comptables, indiquer le cumulatif sur cette page et fournir un tableau en annexe par imputation comptable.

3. Si le contrat se poursuit après 2017, indiquer le total des années 2017 et suivantes dans la colonne visée et fournir un tableau en annexe pour chacune des années visées dans cette colonne.

## Subvention, financement et certification S/O

Suite à une évaluation du dossier par le MTQ, le sous-projet "Acquisition du matériel roulant" du projet majeur MPM-10, a été admis à une subvention de 75% des dépenses admissibles selon les modalités du programme d'aide en vigueur. La Division soutien exploitation et projets du Service budget et investissements confirme que cette subvention a été autorisée le 15 novembre 2010.

Voir suite de la rubrique *Subvention*

## Certification de fonds

Certification de fonds requise ?

Trésorier: Angèle Dubé

Disponibilité des fonds ?

Date: 26.11.2015

# RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

**Objet:** STM-5148-09-15-36 Amendement au bail avec Complexe Place Crémazie S.E.C.

## Suite de la rubrique

Recommandation  Exposé du besoin  Démarche, solution proposée et conclusion  Développement durable  Subvention

Il n'y a pas d'espaces disponibles dans des locaux de la STM pouvant accommoder cette équipe de projet, Tout déménagement impliquerait des coûts importants et la nécessité de louer d'autres espaces, Le coût du loyer payé au 110 Crémazie Ouest se compare avantageusement au marché.

## Variation du loyer (au pied carré)

De février 2012 à janvier 2013 : Loyer de base (10,83 \$), loyer additionnel (8,63 \$), total de (19,46 \$)

De février 2013 à janvier 2014 : Loyer de base (11,37 \$), loyer additionnel (9,18 \$), total de (20,55 \$)

De février 2014 à janvier 2015 : Loyer de base (11,37 \$), loyer additionnel (9,75 \$), total de (21,12 \$)

De février 2015 à janvier 2016 : Loyer de base (11,87 \$), loyer additionnel (10,20 \$), total de (22,07 \$)

## Suite de la rubrique

Recommandation  Exposé du besoin  Démarche, solution proposée et conclusion  Développement durable  Subvention

# RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION



Secrétariat général

## À l'usage du secrétariat général

Article de l'ordre du jour numéro: 12.7

Assemblée du: 2 décembre 2015

Résolution numéro: CA-2015-364

## Recommandation STM-5150-09-15-48

D'AUTORISER une enveloppe budgétaire pour la période restante du bail entre la Société de Transport de Montréal et Gestion Immeuble Place Bonaventure Inc., allant jusqu'au 31 juillet 2023, au montant de 1 807 043,23 \$, plus les taxes de 270 604,73 \$ pour un montant maximum de 2 077 647,96 \$, toutes taxes incluses pour les dépenses des services connexes d'occupation et les frais administratifs applicables non prévus au bail, le tout assujéti à la politique de gestion PG 1.02.

D'AUTORISER la conclusion d'un amendement au bail entre la Société de Transport de Montréal et Gestion Immeuble Place Bonaventure Inc., établissant les heures de fourniture du service additionnel de chauffage, ventilation, humidification, climatisation et fixant un maximum de 15 % le taux applicable en frais d'administration sur les dépenses, tels que les services complémentaires d'occupation, l'entretien préventif Technologies de l'information et le service additionnel de chauffage, ventilation, humidification et climatisation.

Voir suite de la rubrique *Recommandation*

**LE TOUT POUR UN MONTANT TOTAL POUR LA SOCIÉTÉ DE:** 2.077.647,96 \$ Toutes taxes incluses

**D.E. responsable:** Ressources humaines et serv. partagés  
 Nom: Alain Brière  
 Titre: Directeur exécutif  
 Date: 17/11/2015  
 Signature:

**D.E. responsable:**  
 Nom:  
 Titre:  
 Date:  
 Signature:

Secrétaire de l'assemblée:

## Exposé du besoin

L'occupation des espaces administratifs loués occasionne des coûts connexes d'entretien, de réparation et de divers services complémentaires, l'entretien des systèmes de climatisation et de la génératrice de la salle informatique et des frais pour le service additionnel de chauffage, ventilation, humidification et climatisation (CVHC), ainsi que des frais d'administration applicables aux coûts de ces services.

Ces coûts ont été jusqu'ici payés à même les budgets annuels d'opération. Ces coûts ont été estimés à près de 2 M\$ pour la durée restante du bail, soit jusqu'au 31-07-2023. Par conséquent, une enveloppe budgétaire est demandée pour couvrir des coûts connexes.

Voir suite de la rubrique *Exposé du besoin*

Date de révision: 16/11/2015  
CLIQUER POUR METTRE À JOUR

GED:

# RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

**Objet:** STM-5150-09-15-48: Enveloppe budgétaire pour les dépenses connexes d'occupation et amendement du bail avec Gestion Immeuble Place Bonaventure Inc..

## Démarche, solution proposée et conclusion

Les services connexes consistent à des services devant être effectués ou fournis par le bailleur, mais non prévus au bail. Ils ont été divisés en trois parties : services complémentaires, service d'entretien préventif Technologies de l'information et service additionnel de chauffage, ventilation, humidification et climatisation.

### SERVICES COMPLÉMENTAIRES :

Parmi ces dépenses, on retrouve des services rendus en complémentarité de ceux déjà prévus au bail. Par exemple, le nettoyage des micro-ondes et réfrigérateurs, compte tenu que le bailleur assure le service d'entretien ménager et accède déjà à nos locaux en dehors des heures d'occupation. Elles incluent également la fourniture du service de patrouille de surveillance de nuit, le nettoyage additionnel des salles de toilettes, la fourniture de conteneurs de récupération et la préparation des salles du CA.

Également, certains services requis par la STM impliquent des interventions sur les systèmes critiques du bailleur, tels que les systèmes électriques, mécaniques, de plomberie et à la structure de la bâtisse. Par exemple, le remplacement ou l'ajout de prises électriques, le remplacement d'une fixture d'éclairage, la réparation d'un bris d'un robinet, le déplacement ou l'ajustement des gicleurs-incendie, l'ajout de serpentins chauffants, le balancement des systèmes, l'entretien de certains équipements dont le bailleur est le seul à pouvoir fournir le service.

L'intervention d'un tiers dans ces systèmes pourrait affecter les garanties détenues par le bailleur ou encore créer une situation ambiguë sur le partage des responsabilités.

Les dépenses d'occupation comprennent aussi des services où une intervention rapide est requise. Par exemple, la réparation d'un mécanisme de porte où le local doit être sécurisé immédiatement, le nettoyage spontané d'un dégât occasionné par le personnel et le besoin fortuit d'un agent de sécurité.

Voir suite de la rubrique *Démarche, solution proposée et conclusion*

**Cheminement décisionnel** – Comité GPP (Gestion de portefeuille de projets) et Comité du conseil d'administration (indiquer le nom et la date)

Comité: S/O

Date:

JJ MM AAAA

Comité:

Date:

JJ MM AAAA

**Développement durable** - Précisez les liens avec les objectifs du Plan de développement durable 2020 et, lorsqu'applicable, avec les principes d'approvisionnement responsable de la STM .

S.O.

Voir suite de la rubrique *Développement durable*

**Préparé par:** APPROVISIONNEMENT EXPLOITATION - DIRECTION CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT

Nom: Jean Sansfaçon

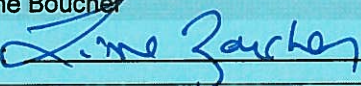
Titre: Administrateur immobilier

**Service:** CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT

Nom: Line Boucher

Titre: Directrice

Signature



Date:

17 / 11 / 2016



# RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

**Objet:** STM-5150-09-15-48: Enveloppe budgétaire pour les dépenses connexes d'occupation et amendement du bail avec Gestion Immeuble Place Bonaventure Inc..

## Informations financières S/O

Imputations comptables	Imputation 1	Imputation 2	Imputation 3 <sup>1</sup>	Total
Centre	97402		39200	
Compte	573110	573110	552190	
Ordre interne		250112		
Réseau activité				
Règlement d'emprunt		R-042-4		
Montant toutes taxes incluses pour l'ensemble du contrat	1.756.782,54\$	62.993,75\$	257.871,67\$	2.077.647,96

1. S'il y a plus de 3 imputations comptables, indiquer le total des imputations comptables 3, 4, 5, etc. dans la colonne « Imputation 3 » et fournir un tableau en annexe pour chaque imputation comptable.

## Ventilation des coûts S/O

Période couverte par le contrat: de 01 01 2016 à 31 07 2023  
 JJ MM AAAA JJ MM AAAA

-	2015	2016	2017 et suivantes <sup>3</sup>	Total
(A) Base <sup>2</sup>		201.626,70\$	1.605.416,53\$	1.807.043,23\$
(B) TPS	0,00\$	10.081,34\$	80.270,83\$	90.352,16\$
(C) TVQ	0,00\$	20.112,26\$	160.140,30\$	180.252,56\$
(D) Montant toutes taxes incluses (A + B + C)	0,00\$	231.820,30\$	1.845.827,66\$	2.077.647,96\$
(E) Ristourne TPS et TVQ	0,00\$	20.137,47\$	160.340,98\$	180.478,45\$
(F) Montant net (D - E)	0,00\$	211.682,83\$	1.685.486,68\$	1.897.169,51\$

2. S'il y a plusieurs imputations comptables, indiquer le cumulatif sur cette page et fournir un tableau en annexe par imputation comptable.

3. Si le contrat se poursuit après 2017, indiquer le total des années 2017 et suivantes dans la colonne visée et fournir un tableau en annexe pour chacune des années visées dans cette colonne.

## Subvention, financement et certification S/O

Voir suite de la rubrique *Subvention*

## Certification de fonds

Certification de fonds requise ?

Trésorier: Angèle Dubé

Disponibilité des fonds ?

Date: 26.11.2015

# RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

**Objet:** STM-5150-09-15-48: Enveloppe budgétaire pour les dépenses connexes d'occupation et amendement du bail avec Gestion Immeuble Place Bonaventure Inc..

## Suite de la rubrique

Recommandation  Exposé du besoin  Démarche, solution proposée et conclusion  Développement durable  Subvention

Basé sur les activités des trois (3) dernières années, le coût de la partie en dépenses complémentaires représente 1,8% des engagements totaux estimés pour la période restante du bail, soit 996 931,97 \$ (TTI) pour les 7 ans et 7 mois du bail, incluant les frais d'administration.

### ENTRETIEN PRÉVENTIF TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION (climatisation et génératrice) :

La salle des serveurs informatiques est supportée par des climatiseurs et une génératrice. Ces installations sont rattachées à la bâtisse et consistent à des équipements critiques pour assurer le bon fonctionnement des opérations informatiques. Une supervision hebdomadaire des démarrages de la génératrice et des validations régulières du niveau de carburant doivent être faites. Également on doit s'assurer de la disponibilité de l'eau glacée de la bâtisse pour la climatisation. Le bailleur est donc étroitement impliqué dans ces activités de surveillance et d'entretien de ces équipements.

Pour la durée restante du bail, la dépense en service d'entretien des unités de climatisation TI est estimée à 77 310,14 \$ (TTI) et à 180 676,51 \$ (TTI) pour l'entretien de la génératrice TI, soit moins de 0,5% des engagements totaux estimés jusqu'en 2023, incluant les frais d'administration.

### SERVICE ADDITIONNEL DE CVHC :

Le bail prévoit des heures spécifiques de fourniture du service CVHC : lundi au vendredi, de 7:00 à 18:00 et le samedi de 7:00 à 13:00. En dehors de cette plage horaire, le bailleur s'engage à fournir le service, à la charge du locataire, pour une superficie maximale établie à 20 000 pieds carrés au bail initial de 1993.

Pour 2016, le service de CVHC additionnel est requis pour une superficie d'environ 37 000 pieds carrés compte tenu des besoins opérationnels. De plus, le samedi, le service n'est requis que pour une partie des espaces loués puisque la majorité des espaces demeure inoccupée. La superficie et les heures prescrites au bail doivent donc être ajustées pour répondre aux besoins réels.

## Suite de la rubrique

Recommandation  Exposé du besoin  Démarche, solution proposée et conclusion  Développement durable  Subvention

### SERVICE ADDITIONNEL DE CVHC (suite) :

Le coût pour les frais de CVHC additionnel pour la durée restante du bail est estimé à 822 729,34 \$ (TTI), soit 1,5% des engagements totaux estimés jusqu'à la fin du bail, incluant les frais d'administration.

#### En résumé :

- > Services complémentaires : 996 931,97 \$
- > Entretien préventif Technologie de l'Information : 77 310,14 \$ + 180 676,51 \$
- > Service additionnel de CVHC : 822 729,34 \$

### PRATIQUE DU MARCHÉ ET FRAIS D'ADMINISTRATION

L'estimé des frais connexes d'occupation comprend des frais d'administration de 15 % applicable sur le coût des services fournis, soit un taux standard sur le marché pour ce type de service.

# RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

## Secrétariat général



### À l'usage du secrétariat général

Article de l'ordre du jour numéro: 13.1

Assemblée du: 2 décembre 2015

Résolution numéro: CA-2015-365

### Recommandation STM-5139-09-15-60

D'ADOPTER, conformément à l'article 96.1 de la Loi sur les Sociétés de transport en commun (RLRQ c. S-30.01), le système de pondération et d'évaluation des offres devant servir à déterminer le soumissionnaire ayant obtenu le meilleur pointage final, dont chacun des critères ci-après énumérés fera l'objet d'une description plus détaillée dans les documents d'appel d'offres, lequel système sera intégré au document d'appel d'offres public intitulé « Services professionnels pour l'audit des états financiers consolidés de la STM, de sa filiale Transgesco SEC ainsi que d'autres mandats spéciaux ».

- Expérience et compétence du ou des associés 15 points
  - Expérience et compétence de l'équipe proposée 25 points
  - Approche et méthodologie 25 points
  - Vigie et relations 10 points
  - Plan de travail et échéancier 15 points
  - Autres mandats ad hoc 10 points
- /100

D'APPROUVER la nomination des membres du comité de sélection et des substituts dont les noms et les fonctions apparaissent sur la liste en annexe de la présente recommandation, laquelle demeure confidentielle jusqu'à l'adjudication du contrat.

Voir suite de la rubrique *Recommandation*

LE TOUT POUR UN MONTANT TOTAL POUR LA SOCIÉTÉ DE: \$ -

#### D.E. responsable: VÉRIFICATION GÉNÉRALE

Nom: Marc Blanchet

Titre: Vérificateur général (par intérim)

Date: 10 NOV 2015

Signature:

#### D.E. responsable: S.O.

Nom S.O. \_\_\_\_\_

Titre S.O. \_\_\_\_\_

Date: \_\_\_\_\_

Signature: \_\_\_\_\_

Secrétaire de l'assemblée:

### Exposé du besoin

Suite à la terminaison prochaine du contrat pour l'audit des états financiers consolidés de la STM pour la période se terminant le 31 décembre 2015, il y a lieu de procéder à la nomination d'une firme qui assurera l'audit externe pour les cinq (5) prochains exercices financiers, laquelle aura pour mandat d'émettre une opinion professionnelle sur les états financiers consolidés de la STM et sur les états financiers consolidés de sa filiale Transgesco SEC. À ce mandat, s'ajoutent les services professionnels pour les mandats spéciaux « PADTC » (Programme d'aide au développement du transport collectif), « Interac », « Entente de performance - CSN », des conseils en normes comptables et en fiscalité ainsi qu'un mandat d'attestation des contrôles généraux informatiques pour les fins de l'attestation annuelle des contrôles internes financiers.

Voir suite de la rubrique *Exposé du besoin*

Date de révision: 02/11/2015

CLIQUER POUR METTRE À JOUR

GED:

# RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

**Objet:** Appel d'offres STM-5139-09-15-60 (Grille de pondération et d'évaluation des offres)

Titre de l'appel d'offres : Services professionnels pour l'audit des états financiers consolidés de la STM, de sa filiale Transgesco SEC ainsi que d'autres mandats spéciaux. +

## Démarche, solution proposée et conclusion

La STM utilise un système de pondération et d'évaluation des offres conforme à l'article 96.1 de la Loi sur les Sociétés de transport en commun (RLRQ c. S-30.01).

La grille de pondération et d'évaluation des offres est composée des critères qui sont indiqués à la première page de la présente recommandation. L'application de cette grille permettra d'évaluer les soumissionnaires en fonction des différents critères y étant inclus.

Suite à l'approbation de la grille de pondération et d'évaluation des offres et du comité de sélection, un appel d'offres public sera lancé afin de sélectionner une firme apte à offrir des services conformes aux exigences des documents d'appel d'offres.

Le prix proposé sera pondéré pour les soumissions ayant obtenu un pointage intérimaire d'au moins 70, selon la formule prescrite à l'article 96.1 de la Loi sur les Sociétés de transport en commun (RLRQ c. S-30.01). Les soumissionnaires, dont l'offre n'atteindra pas le pointage intérimaire de 70, verront leur enveloppe contenant le prix, retournée sans avoir été ouverte.

Le contrat sera adjugé au soumissionnaire conforme ayant obtenu le meilleur pointage final.

Voir suite de la rubrique *Démarche, solution proposée et conclusion*

## Cheminement décisionnel – Comité GPP (Gestion de portefeuille de projets) et Comité du conseil d'administration (indiquer le nom et la date)

Comité: Comité Vérification

Date: 29 09 2015  
JJ MM AAAA

Comité:

Date: JJ MM AAAA

## Développement durable - Précisez les liens avec les objectifs du Plan de développement durable 2020 et, lorsqu'applicable, avec les principes d'approvisionnement responsable de la STM .

S.O.

Voir suite de la rubrique *Développement durable*

## Préparé par: DIVISION APPROVISIONNEMENT EXPLOITATION

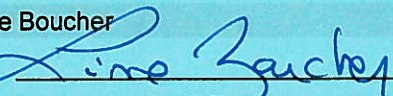
Nom: Stéphane Demers

Titre: Administrateur de contrats

## Service: CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT

Nom: Line Boucher

Titre: Directrice

Signature: 

Date: 9/11/2015

# RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

**Objet:** Appel d'offres STM-5139-09-15-60 (Grille de pondération et d'évaluation des offres)  
 Titre de l'appel d'offres : Services professionnels pour l'audit des états financiers consolidés de la STM, de sa filiale Transgesco SEC ainsi que d'autres mandats spéciaux. +

## Informations financières S/O

Imputations comptables	Imputation 1	Imputation 2	Imputation 3 <sup>1</sup>	Total
Centre				
Compte				
Ordre interne				
Réseau activité				
Règlement d'emprunt				
Montant toutes taxes incluses pour l'ensemble du contrat				0,00

1. S'il y a plus de 3 imputations comptables, indiquer le total des imputations comptables 3, 4, 5, etc. dans la colonne « Imputation 3 » et fournir un tableau en annexe pour chaque imputation comptable.

## Ventilation des coûts S/O

Période couverte par le contrat: de    JJ    MM    AAAA à    JJ    MM    AAAA

-	2015	2016	2017 et suivantes <sup>3</sup>	Total
(A) Base <sup>2</sup>				0,00\$
(B) TPS	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(C) TVQ	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(D) Montant toutes taxes incluses (A + B + C)	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(E) Ristourne TPS et TVQ	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(F) Montant net (D - E)	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$

2. S'il y a plusieurs imputations comptables, indiquer le cumulatif sur cette page et fournir un tableau en annexe par imputation comptable.

3. Si le contrat se poursuit après 2017, indiquer le total des années 2017 et suivantes dans la colonne visée et fournir un tableau en annexe pour chacune des années visées dans cette colonne.

## Subvention, financement et certification S/O

Voir suite de la rubrique *Subvention*

## Certification de fonds

Certification de fonds requise ?   

Trésorier: Angèle Dubé

Disponibilité des fonds ?   

Date: 26.11.2015

## RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Secrétariat général



## À l'usage du secrétariat général

Article de l'ordre du jour numéro: 13.2

Assemblée du: 2 décembre 2015

Résolution numéro: CA-2015-366

## Recommandation STM-5178-10-15-64

D'ADOPTER, conformément à l'article 96.1 de la Loi sur les Sociétés de transport en commun (RLRQ c. S-30.01), le système de pondération et d'évaluation des offres devant servir à déterminer le soumissionnaire ayant obtenu le meilleur pointage final, dont chacun des critères ci-après énumérés fera l'objet d'une description plus détaillée dans les documents d'appel d'offres, lequel système sera intégré au document d'appel d'offres public intitulé « Services professionnels en caractérisation des matériaux, devis et surveillance des travaux ».

- |   |           |
|---|-----------|
| - Compréhension du mandat                               | 15 points |
| - Expérience du soumissionnaire et capacité de relève   | 25 points |
| - Compétence et expérience du chargé de projet          | 25 points |
| - Compétence et expérience des surveillants de chantier | 20 points |
| - Compétence et expérience de l'équipe                  | 15 points |

D'APPROUVER la nomination des membres du comité de sélection et des substituts dont les noms et les fonctions apparaissent sur la liste en annexe de la présente recommandation, laquelle demeure confidentielle jusqu'à l'adjudication du contrat.

 Voir suite de la rubrique *Recommandation*

LE TOUT POUR UN MONTANT TOTAL POUR LA SOCIÉTÉ DE:

\$ -

D.E. responsable: ING, INFRA ET PROJETS MAJEURS

Nom: François Chamberland

Titre: Directeur exécutif

Date: 2015/11/11

Signature:

D.E. responsable: S.O.

Nom S.O.

Titre S.O.

Date: \_\_\_\_\_

Signature: \_\_\_\_\_

Secrétaire de l'assemblée:

## Exposé du besoin

La réalisation des travaux de construction nécessitera, pour certaines infrastructures, la caractérisation des matériaux susceptibles de contenir de l'amiante ou l'enlèvement des matériaux contenant de l'amiante.

Dans le cadre des programmes Réno-Infrastructures phases 1 et 2 et des projets de réfection du 2000 Berri et de l'agrandissement du centre d'attache Viau, des services professionnels sont requis pour la caractérisation des matériaux susceptibles de contenir de l'amiante, la préparation des plans et devis ainsi que la surveillance des travaux de désamiantage. Un système de pondération et d'évaluation des offres ainsi qu'un comité de sélection doivent donc être autorisés.

 Voir suite de la rubrique *Exposé du besoin*

Date de révision:

GED:

CLIQUER POUR METTRE À JOUR

# RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

**Objet:** Appel d'offres STM-5178-10-15-64 (Grille de pondération et d'évaluation des offres)  
Titre de l'appel d'offres : Services professionnels en caractérisation des matériaux, devis et surveillance des travaux

## Démarche, solution proposée et conclusion

La STM utilise un système de pondération et d'évaluation des offres conforme à l'article 96.1 de la Loi sur les Sociétés de transport en commun (RLRQ c. S-30.01).

La grille de pondération et d'évaluation des offres est composée des critères qui sont indiqués à la première page de la présente recommandation. L'application de cette grille permettra d'évaluer les soumissionnaires en fonction des différents critères y étant inclus.

Suite à l'approbation de la grille de pondération et d'évaluation des offres et du comité de sélection, un appel d'offres public sera lancé afin de sélectionner une firme apte à offrir des services conformes aux exigences des documents d'appel d'offres.

Le prix proposé sera pondéré pour les soumissions ayant obtenu un pointage intérimaire d'au moins 70, selon la formule prescrite à l'article 96.1 de la Loi sur les Sociétés de transport en commun (RLRQ c. S-30.01). Les soumissionnaires, dont l'offre n'atteindra pas le pointage intérimaire de 70, verront leur enveloppe contenant le prix, retournée sans avoir été ouverte.

Le contrat sera adjugé au soumissionnaire conforme ayant obtenu le meilleur pointage final.

Voir suite de la rubrique *Démarche, solution proposée et conclusion*

## Cheminement décisionnel – Comité GPP (Gestion de portefeuille de projets) et Comité du conseil d'administration (indiquer le nom et la date)

Comité: S.O. Date: JJ MM AAAA

Comité: S.O. Date: JJ MM AAAA

## Développement durable - Précisez les liens avec les objectifs du Plan de développement durable 2020 et, lorsqu'applicable, avec les principes d'approvisionnement responsable de la STM.

La STM agit en employeur responsable en s'assurant du respect des normes de santé et sécurité au travail en offrant des conditions de travail sécuritaires (Chantier 8 du plan DD 2020 de la STM).

Voir suite de la rubrique *Développement durable*

## Préparé par: DIVISION APPROVISIONNEMENT PROJETS ET CONSTRUCTION

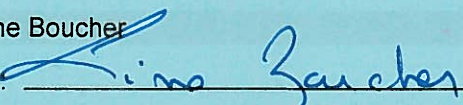
Nom: Yassine Boussikouk

Titre: Administrateur de contrats

## Service: CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT

Nom: Line Boucher

Titre: Directrice

Signature: 

Date: 11/11/2015

# RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

**Objet :** Appel d'offres STM-5178-10-15-64 (Grille de pondération et d'évaluation des offres)

Titre de l'appel d'offres : Services professionnels en caractérisation des matériaux, devis et surveillance des travaux

## Informations financières S/O

Imputations comptables	Imputation 1	Imputation 2	Imputation 3 <sup>1</sup>	Total
Centre				
Compte				
Ordre interne				
Réseau activité				
Règlement d'emprunt	R-121	R-154	R-158	R-944
Montant toutes taxes incluses pour l'ensemble du contrat				0,00

1. S'il y a plus de 3 imputations comptables, indiquer le total des imputations comptables 3, 4, 5, etc. dans la colonne « Imputation 3 » et fournir un tableau en annexe pour chaque imputation comptable.

## Ventilation des coûts S/O

Période couverte par le contrat: de

JJ MM AAAA à JJ MM AAAA

-	2015	2016	2017 et suivantes <sup>3</sup>	Total
(A) Base <sup>2</sup>				0,00\$
(B) TPS	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(C) TVQ	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(D) Montant toutes taxes incluses (A + B + C)	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(E) Ristourne TPS et TVQ	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(F) Montant net (D - E)	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$

2. S'il y a plusieurs imputations comptables, indiquer le cumulatif sur cette page et fournir un tableau en annexe par imputation comptable.

3. Si le contrat se poursuit après 2017, indiquer le total des années 2017 et suivantes dans la colonne visée et fournir un tableau en annexe pour chacune des années visées dans cette colonne.

## Subvention, financement et certification S/O

Voir suite de la rubrique *Subvention*

## Certification de fonds

Certification de fonds requise ?

Trésorier: Angèle Dubé

Disponibilité des fonds ?

Date: 26.11.2015



# RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Secrétariat général



## À l'usage du secrétariat général

Article de l'ordre du jour numéro: 13.3

Assemblée du: 2 décembre 2015

Résolution numéro: CA-2015-367

## Recommandation STM-5184-10-15-64

D'ADOPTER, conformément à l'article 96.1 de la Loi sur les Sociétés de transport en commun (RLRQ c. S-30.01), le système de pondération et d'évaluation des offres devant servir à déterminer le soumissionnaire ayant obtenu le meilleur pointage final, dont chacun des critères ci-après énumérés fera l'objet d'une description plus détaillée dans les documents d'appel d'offres, lequel système sera intégré au document d'appel d'offres public intitulé « Services professionnels pour la coordination et la réalisation de programmes signalétiques ».

- Compréhension du mandat 10 points
- Expérience du soumissionnaire 25 points
- Plan de travail et méthodologie 25 points
- Compétence et expérience du chargé de projet 25 points
- Capacité de relève 15 points

D'APPROUVER la nomination des membres du comité de sélection et des substituts dont les noms et les fonctions apparaissent sur la liste en annexe de la présente recommandation, laquelle demeure confidentielle jusqu'à l'adjudication du contrat.

Voir suite de la rubrique *Recommandation*

LE TOUT POUR UN MONTANT TOTAL POUR LA SOCIÉTÉ DE:

\$ -

D.E. responsable: ING, INFRA ET PROJETS MAJEURS

Nom: François Chamberland

Titre: Directeur exécutif

Date: 2015/11/11

Signature:

D.E. responsable: S.O.

Nom S.O.

Titre S.O.

Date: \_\_\_\_\_

Signature: \_\_\_\_\_

Secrétaire de l'assemblée:

## Exposé du besoin

La STM recherche une firme en signalétique dont le mandat consiste à l'élaboration des plans de programmation complets de la signalétique et à la réalisation du cahier des messages selon le gabarit fourni par la STM.

Dans le cadre du programme Réno-Infrastructures phase 1, des services professionnels sont requis pour la coordination et la réalisation de programmes signalétiques métro dans les stations ciblées. Un système de pondération et d'évaluation des offres ainsi qu'un comité de sélection doivent donc être autorisés.

Voir suite de la rubrique *Exposé du besoin*

Date de révision:

GED:

CLIQUER POUR METTRE À JOUR

# RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

**Objet:** Appel d'offres STM-5184-10-15-64 (Grille de pondération et d'évaluation des offres)  
Titre de l'appel d'offres : Services professionnels pour la coordination et la réalisation de programmes signalétiques métro STM

## Démarche, solution proposée et conclusion

La STM utilise un système de pondération et d'évaluation des offres conforme à l'article 96.1 de la Loi sur les Sociétés de transport en commun (RLRQ c. S-30.01).

La grille de pondération et d'évaluation des offres est composée des critères qui sont indiqués à la première page de la présente recommandation. L'application de cette grille permettra d'évaluer les soumissionnaires en fonction des différents critères y étant inclus.

Suite à l'approbation de la grille de pondération et d'évaluation des offres et du comité de sélection, un appel d'offres public sera lancé afin de sélectionner une firme apte à offrir des services conformes aux exigences des documents d'appel d'offres.

Le prix proposé sera pondéré pour les soumissions ayant obtenu un pointage intérimaire d'au moins 70, selon la formule prescrite à l'article 96.1 de la Loi sur les Sociétés de transport en commun (RLRQ c. S-30.01). Les soumissionnaires, dont l'offre n'atteindra pas le pointage intérimaire de 70, verront leur enveloppe contenant le prix, retournée sans avoir été ouverte.

Le contrat sera adjugé au soumissionnaire conforme ayant obtenu le meilleur pointage final.

Voir suite de la rubrique *Démarche, solution proposée et conclusion*

## Cheminement décisionnel – Comité GPP (Gestion de portefeuille de projets) et Comité du conseil d'administration (indiquer le nom et la date)

Comité: S.O

Date:

JJ MM AAAA

Comité: S.O.

Date:

JJ MM AAAA

## Développement durable – Précisez les liens avec les objectifs du Plan de développement durable 2020 et, lorsqu'applicable, avec les principes d'approvisionnement responsable de la STM.

L'amélioration de la signalétique en y intégrant notamment des critères d'accessibilité universelle est un objectif inscrit au plan de développement durable 2020 de la STM. (Chantier 1 - Bonifier l'offre de service pour maximiser les bénéfices du transport collectif)

Voir suite de la rubrique *Développement durable*

## Préparé par: DIVISION APPROVISIONNEMENT PROJETS ET CONSTRUCTION

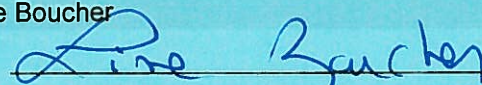
Nom: Yassine Boussikouk

Titre: Administrateur de contrats

## Service: CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT

Nom: Line Boucher

Titre: Directrice

Signature: 

Date: 16/11/2015

# RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

**Objet :** Appel d'offres STM-5184-10-15-64 (Grille de pondération et d'évaluation des offres)

Titre de l'appel d'offres : Services professionnels pour la coordination et la réalisation de programmes signalétiques métro STM

## Informations financières S/O

Imputations comptables	Imputation 1	Imputation 2	Imputation 3 <sup>1</sup>	Total
Centre				
Compte				
Ordre interne				
Réseau activité				
Règlement d'emprunt	R-121			
Montant toutes taxes incluses pour l'ensemble du contrat				0,00

1. S'il y a plus de 3 imputations comptables, indiquer le total des imputations comptables 3, 4, 5, etc. dans la colonne « Imputation 3 » et fournir un tableau en annexe pour chaque imputation comptable.

## Ventilation des coûts S/O

Période couverte par le contrat: de JJ MM AAAA à JJ MM AAAA

-	2015	2016	2017 et suivantes <sup>3</sup>	Total
(A) Base <sup>2</sup>				0,00\$
(B) TPS	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(C) TVQ	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(D) Montant toutes taxes incluses (A + B + C)	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(E) Ristourne TPS et TVQ	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(F) Montant net (D – E)	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$

2. S'il y a plusieurs imputations comptables, indiquer le cumulatif sur cette page et fournir un tableau en annexe par imputation comptable.

3. Si le contrat se poursuit après 2017, indiquer le total des années 2017 et suivantes dans la colonne visée et fournir un tableau en annexe pour chacune des années visées dans cette colonne.

## Subvention, financement et certification S/O

**Subvention :** Le programme Réno-Infrastructures phase I a été confirmé admissible à une subvention maximale de 75 % conformément au Programme d'aide gouvernementale au transport collectif des personnes le 25 novembre 2013.

**Financement :** La présente contrat fait partie intégrante de l'enveloppe globale du règlement d'emprunt R-121 tel que modifié correspondant au programme Réno-Infrastructures phase I dont l'autorisation a été accordée par le Conseil d'administration de la STM à sa séance du 3 décembre 2014 (CA-2014-311) et par le MAMOT le 7 mai 2015 (AM 270884).

Voir suite de la rubrique *Subvention*

## Certification de fonds

Certification de fonds requise ?

Trésorier: Angèle Dubé

Disponibilité des fonds ?

Date: 26.11.2015

# RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Secrétariat général



## À l'usage du secrétariat général

Article de l'ordre du jour numéro:

13.4

Assemblée du:

2 décembre 2015

Résolution numéro:

CA-2015-368

## Recommandation STM-9 290 402-S55

D'ADOPTER, conformément à l'article 96.1 de la Loi sur les Sociétés de transport en commun (RLRQ c. S-30.01), le système de pondération et d'évaluation des offres devant servir à déterminer le soumissionnaire ayant obtenu le meilleur pointage final, dont chacun des critères ci-après énumérés fera l'objet d'une description plus détaillée dans les documents d'appel d'offres, lequel système sera intégré au document d'appel d'offres public intitulé "Services professionnels pour la conception de silencieux et autres services connexes en acoustique" prévus dans la phase 4 du programme Réno-Systèmes.

- « Présentation générale de l'offre » « 5 »
  - « Expérience de la firme » « 20 »
  - « Expérience de l'expert en acoustique » « 30 »
  - « Expérience de l'équipe proposée » « 15 »
  - « Approche et méthodologie » « 30 »
- /100

D'APPROUVER la nomination des membres du comité de sélection et des substituts dont les noms et les fonctions apparaissent sur la liste en annexe de la présente recommandation, laquelle demeure confidentielle jusqu'à l'adjudication du contrat.

Voir suite de la rubrique *Recommandation*

LE TOUT POUR UN MONTANT TOTAL POUR LA SOCIÉTÉ DE:

\$ -

D.E. responsable: ING., INFRA. ET PROJETS MAJEURS

D.E. responsable:

Nom: François Chamberland

Nom

Titre: Directeur exécutif

Titre

Date: 2015/11/13

Date: \_\_\_\_\_

Signature:

Signature: \_\_\_\_\_

Secrétaire de l'assemblée:

## Exposé du besoin

Dans le cadre de la phase 4 du programme Réno-Systèmes, le Bureau de projets Équipements fixes Métro requiert des services professionnels spécialisés en acoustique pour assister, conseiller et/ou aiguiller la direction en matière de problématique liée à l'acoustique sur différents projets, notamment en ventilation et en énergie.

Voir suite de la rubrique *Exposé du besoin*

Date de révision:

GED:

CLIQUER POUR METTRE À JOUR

# RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

**Objet:** Appel d'offres STM-9 290 402-S55 (Grille de pondération et d'évaluation des offres)  
Titre de l'appel d'offres : Services professionnels - Conception de silencieux et autres services connexes en acoustique

## Démarche, solution proposée et conclusion

La STM utilise un système de pondération et d'évaluation des offres conforme à l'article 96.1 de la Loi sur les Sociétés de transport en commun (RLRQ c. S-30.01).

La grille de pondération et d'évaluation des offres est composée des critères qui sont indiqués à la première page de la présente recommandation. L'application de cette grille permettra d'évaluer les soumissionnaires en fonction des différents critères y étant inclus.

Suite à l'approbation de la grille de pondération et d'évaluation des offres et du comité de sélection, un appel d'offres public sera lancé afin de sélectionner une firme apte à offrir des services conformes aux exigences des documents d'appel d'offres.

Le prix proposé sera pondéré pour les soumissions ayant obtenu un pointage intérimaire d'au moins 70, selon la formule prescrite à l'article 96.1 de la Loi sur les Sociétés de transport en commun (RLRQ c. S-30.01). Les soumissionnaires, dont l'offre n'atteindra pas le pointage intérimaire de 70, verront leur enveloppe contenant le prix, retournée sans avoir été ouverte.

Le contrat sera adjugé au soumissionnaire conforme ayant obtenu le meilleur pointage final.

Voir suite de la rubrique *Démarche, solution proposée et conclusion*

## Cheminement décisionnel – Comité GPP (Gestion de portefeuille de projets) et Comité du conseil d'administration (indiquer le nom et la date)

Comité: (INDIQUER « S.O. » SI CE N'EST PAS APPLICABLE)	Date:	JJ	MM	AAAA
Comité:	Date:	JJ	MM	AAAA

## Développement durable - Précisez les liens avec les objectifs du Plan de développement durable 2020 et, lorsqu'applicable, avec les principes d'approvisionnement responsable de la STM .

(La prise en compte de l'acoustique lors des travaux de conception des silencieux s'inscrit dans une démarche d'acceptabilité sociale et d'engagement des parties prenantes. Une telle démarche constitue une bonne pratique pour toute entreprise responsable et engagée envers le développement durable et s'inscrit dans les engagements du Chantier 10 de Plan de développement durable 2020 "Engagez nos parties prenantes". Par ailleurs l'écoconception est un principe mis de l'avant dans une démarche d'approvisionnement responsable.

Voir suite de la rubrique *Développement durable*

## Préparé par: APPROVISIONNEMENT PROJETS ET CONSTRUCTION

Nom: Joanne Giguère Titre: Administratrice de contrats

## Service: CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT

Nom: Line Boucher Titre: Directrice

Signature:  Date: 12/11/2015

# RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

**Objet:** Appel d'offres STM-9 290 402-S55 (Grille de pondération et d'évaluation des offres)  
 Titre de l'appel d'offres : Services professionnels - Conception de silencieux et autres services connexes en acoustique

## Informations financières S/O

Imputations comptables	Imputation 1	Imputation 2	Imputation 3 <sup>1</sup>	Total
Centre				
Compte				
Ordre interne				
Réseau activité				
Règlement d'emprunt				
Montant toutes taxes incluses pour l'ensemble du contrat				0,00

1. S'il y a plus de 3 imputations comptables, indiquer le total des imputations comptables 3, 4, 5, etc. dans la colonne « Imputation 3 » et fournir un tableau en annexe pour chaque imputation comptable.

## Ventilation des coûts S/O

Période couverte par le contrat : de \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_  
 JJ MM AAAA JJ MM AAAA

-	2015	2016	2017 et suivantes <sup>3</sup>	Total
(A) Base <sup>2</sup>				0,00\$
(B) TPS	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(C) TVQ	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(D) Montant toutes taxes incluses (A + B + C)	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(E) Ristourne TPS et TVQ	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(F) Montant net (D - E)	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$

2. S'il y a plusieurs imputations comptables, indiquer le cumulatif sur cette page et fournir un tableau en annexe par imputation comptable.

3. Si le contrat se poursuit après 2017, indiquer le total des années 2017 et suivantes dans la colonne visée et fournir un tableau en annexe pour chacune des années visées dans cette colonne.

## Subvention, financement et certification S/O

Voir suite de la rubrique *Subvention*

## Certification de fonds

Certification de fonds requise ?

Trésorier: \_\_\_\_\_

Disponibilité des fonds ?

Date: \_\_\_\_\_

*Angèle Dubé*  
 26.11.2015

# RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Secrétariat général



## À l'usage du secrétariat général

Article de l'ordre du jour numéro: 13.5

Assemblée du: 2 décembre 2015

Résolution numéro: CA-2015-369

## Recommandation STM-9 290 402-S56

D'ADOPTER, conformément à l'article 96.1 de la Loi sur les Sociétés de transport en commun (RLRQ c. S-30.01), le système de pondération et d'évaluation des offres devant servir à déterminer le soumissionnaire ayant obtenu le meilleur pointage final, dont chacun des critères ci-après énumérés fera l'objet d'une description plus détaillée dans les documents d'appel d'offres, lequel système sera intégré au document d'appel d'offres public intitulé "Services professionnels - Préinspections, post-inspections de bâtiments et d'infrastructures, suivi de vibrations pendant les travaux de construction et autres services connexes" prévus dans la phase 4 du programme Réno-Systèmes.

- |   |        |
|---|--------|
| -« Présentation générale de l'offre »   | « 5 »  |
| - « Expérience de la firme »  | « 20 » |
| - « Qualification et expérience des membres de l'équipe proposée»                         | « 30 » |
| - « Composition de l'équipe en fonction des activités et répartition des responsabilités» | « 15 » |
| - « Méthodologie de travail et stratégie d'intervention»                                  | « 30 » |

/100

D'APPROUVER la nomination des membres du comité de sélection et des substituts dont les noms et les fonctions apparaissent sur la liste en annexe de la présente recommandation, laquelle demeure confidentielle jusqu'à l'adjudication du contrat.

Voir suite de la rubrique *Recommandation*

LE TOUT POUR UN MONTANT TOTAL POUR LA SOCIÉTÉ DE:

\$ -

D.E. responsable: ING., INFRA. ET PROJETS MAJEURS

Nom: François Chamberland

Titre: Directeur exécutif

Date: 2015/11/13

Signature:

D.E. responsable:

Nom

Titre

Date: \_\_\_\_\_

Signature: \_\_\_\_\_

Secrétaire de l'assemblée: C. J. Robitaille

## Exposé du besoin

Dans le cadre de la phase 4 du programme Réno-Systèmes, le Bureau de projets Équipements fixes métro requiert des services professionnels spécialisés en préinspections, post-inspections de bâtiments et d'infrastructures, suivi de vibrations pendant les travaux de construction et autres services connexes pour assister, conseiller et/ou aiguiller la direction en matière de problématique concernant des travaux d'excavation sur différents projets, notamment en ventilation et en énergie.

Voir suite de la rubrique *Exposé du besoin*

Date de révision:

GED:

CLIQUER POUR METTRE À JOUR

# RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

**Objet:** Appel d'offres STM-9 290 402-S56 (Grille de pondération et d'évaluation des offres)  
Titre de l'appel d'offres : Services professionnels - Préinspections, postinspections de bâtiments et d'infrastructures, suivi de vibrations pendant les travaux de construction et autres services connexes

## Démarche, solution proposée et conclusion

La STM utilise un système de pondération et d'évaluation des offres conforme à l'article 96.1 de la Loi sur les Sociétés de transport en commun (RLRQ c. S-30.01).

La grille de pondération et d'évaluation des offres est composée des critères qui sont indiqués à la première page de la présente recommandation. L'application de cette grille permettra d'évaluer les soumissionnaires en fonction des différents critères y étant inclus.

Suite à l'approbation de la grille de pondération et d'évaluation des offres et du comité de sélection, un appel d'offres public sera lancé afin de sélectionner une firme apte à offrir des services conformes aux exigences des documents d'appel d'offres.

Le prix proposé sera pondéré pour les soumissions ayant obtenu un pointage intérimaire d'au moins 70, selon la formule prescrite à l'article 96.1 de la Loi sur les Sociétés de transport en commun (RLRQ c. S-30.01). Les soumissionnaires, dont l'offre n'atteindra pas le pointage intérimaire de 70, verront leur enveloppe contenant le prix, retournée sans avoir été ouverte.

Le contrat sera adjugé au soumissionnaire conforme ayant obtenu le meilleur pointage final.

Voir suite de la rubrique *Démarche, solution proposée et conclusion*

## Cheminement décisionnel – Comité GPP (Gestion de portefeuille de projets) et Comité du conseil d'administration (indiquer le nom et la date)

Comité: S.O.

Date:

JJ MM AAAA

Comité:

Date:

JJ MM AAAA

**Développement durable** - Précisez les liens avec les objectifs du Plan de développement durable 2020 et, lorsqu'applicable, avec les principes d'approvisionnement responsable de la STM .

La prise en compte des vibrations lors des travaux de construction s'inscrit dans une démarche d'acceptabilité sociale et d'engagement des parties prenantes. Une telle démarche constitue une bonne pratique pour toute entreprise responsable et engagée envers le développement durable et s'inscrit dans les engagements du Chantier 10 du Plan de développement durable 2020 "Engagez nos parties prenantes".

Voir suite de la rubrique *Développement durable*

## Préparé par: APPROVISIONNEMENT PROJETS ET CONSTRUCTION

Nom: Joanne Giguère

Titre: Administratrice de contrats

## Service: CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT

Nom: Line Boucher

Titre: Directrice

Signature: 

Date: 12/11/2015



# RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

**Objet:** Appel d'offres STM-9 290 402-S56 (Grille de pondération et d'évaluation des offres)  
 Titre de l'appel d'offres : Services professionnels - Préinspections, postinspections de bâtiments et d'infrastructures, suivi de vibrations pendant les travaux de construction et autres services connexes +

## Informations financières S/O

Imputations comptables	Imputation 1	Imputation 2	Imputation 3 <sup>1</sup>	Total
Centre				
Compte				
Ordre interne				
Réseau activité				
Règlement d'emprunt				
Montant toutes taxes incluses pour l'ensemble du contrat				0,00

1. S'il y a plus de 3 imputations comptables, indiquer le total des imputations comptables 3, 4, 5, etc. dans la colonne « Imputation 3 » et fournir un tableau en annexe pour chaque imputation comptable.

## Ventilation des coûts S/O

Période couverte par le contrat: de  JJ  MM  AAAA à  JJ  MM  AAAA

-	2015	2016	2017 et suivantes <sup>3</sup>	Total
(A) Base <sup>2</sup>				0,00\$
(B) TPS	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(C) TVQ	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(D) Montant toutes taxes incluses (A + B + C)	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(E) Ristourne TPS et TVQ	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(F) Montant net (D - E)	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$

2. S'il y a plusieurs imputations comptables, indiquer le cumulatif sur cette page et fournir un tableau en annexe par imputation comptable.

3. Si le contrat se poursuit après 2017, indiquer le total des années 2017 et suivantes dans la colonne visée et fournir un tableau en annexe pour chacune des années visées dans cette colonne.

## Subvention, financement et certification S/O

Voir suite de la rubrique *Subvention*

### Certification de fonds

Certification de fonds requise ?

Trésorier: Angèle Dubé

Disponibilité des fonds ?

Date: 26.11.2015

# RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Secrétariat général



## À l'usage du secrétariat général

Article de l'ordre du jour numéro: 13.6

Assemblée du: 2 décembre 2015  
Résolution numéro: CA-2015-370

## Recommandation STM-5188-11-15-40

D'ADOPTER conformément à l'article 96.1 de la *Loi sur les Sociétés de transport en commun* (RLRQ c. S-30.01), le système de pondération et d'évaluation des offres devant servir à déterminer le soumissionnaire ayant obtenu le meilleur pointage final, dont chacun des critères ci-après énumérés fera l'objet d'une description plus détaillée dans les documents d'appel d'offres, lequel système sera intégré au document d'appel d'offres public intitulé « Services professionnels pour l'intégration d'une solution SAP de gestion des processus d'approvisionnement et de production ».

- Expérience de l'organisation dans l'industrie et domaine d'affaires 30 points
- Expérience et qualifications de l'équipe proposée 20 points
- Qualité de la stratégie et plan de mise en oeuvre 25 points
- Compétences relationnelles des ressources clés 25 points /100

D'APPROUVER la nomination des membres du comité de sélection et des substituts, dont les noms et les fonctions apparaissent sur la liste en annexe de la présente recommandation, laquelle demeure confidentielle jusqu'à l'adjudication du contrat.

Voir suite de la rubrique *Recommandation*

LE TOUT POUR UN MONTANT TOTAL POUR LA SOCIÉTÉ DE:

\$ -

D.E. responsable: RESS. HUM. & SERVICES PARTAGÉS

Nom: Alain Brière

Titre: Directeur exécutif

Date: 16-11-2015

Signature:

D.E. responsable: BUS

Nom: Renée Amilcar

Titre: Directeur exécutif

Date: 16-11-2015

Signature:

Secrétaire de l'assemblée:

## Exposé du besoin

La chaîne d'approvisionnement et le réseau des autobus visent à optimiser leurs performances. Pour ce faire, la STM doit effectuer la révision de l'ensemble des processus d'approvisionnement et de production, et mettre en œuvre une solution informatique performante et évolutive supportant ces processus d'affaires.

L'environnement technologique, les processus d'approvisionnement et de production de la STM reposent sur des infrastructures désuètes et des processus d'affaires qui ne permettent pas d'améliorer l'efficacité et l'efficience des processus.

La STM ne dispose pas de l'expertise ni des ressources pour réaliser à elle seule l'intégration d'une telle solution.

La STM est à la recherche d'un partenaire en intégration de solution SAP hautement qualifié qui peut fournir une solution complète de mise en œuvre de SAP, et qui a démontré sa capacité à mettre en œuvre des processus et modules d'approvisionnement et de production. Ce partenariat se fera à travers un modèle de partage de risque.

Voir suite de la rubrique *Exposé du besoin*

Date de révision:

GED:

CLIQUER POUR METTRE À JOUR

# RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

**Objet:** STM-5188-11-15-40 (grille de pondération et d'évaluation des offres)  
Titre de l'appel d'offres : Services professionnels pour l'intégration d'une solution SAP de gestion des processus d'approvisionnement et de production.



## Démarche, solution proposée et conclusion

La STM utilise un système de pondération et d'évaluation des offres conforme à l'article 96.1 de la *Loi sur les Sociétés de transport en commun* (RLRQ c. S-30.01).

La grille de pondération et d'évaluation des offres est composée des critères qui sont indiqués à la première page de la présente recommandation et des sous-critères qui seront annoncés dans les documents d'appel d'offres. L'application de cette grille permettra d'évaluer les soumissionnaires en fonction des différents critères y étant inclus.

Suite à l'approbation de la grille de pondération et d'évaluation des offres et du comité de sélection, un appel d'offres public sera lancé afin de sélectionner une entreprise apte à offrir des services conformes aux exigences des documents d'appel d'offres.

Le contrat sera adjugé au soumissionnaire conforme ayant obtenu le meilleur pointage final.

Voir suite de la rubrique *Démarche, solution proposée et conclusion*

## Cheminement décisionnel – Comité GPP (Gestion de portefeuille de projets) et Comité du conseil d'administration (indiquer le nom et la date)

Comité: GPP – porte 1

Date: 02 10 2014  
JJ MM AAAA

Comité: Comité suivi des actifs

Date: 21 05 2015  
JJ MM AAAA

## Développement durable - Précisez les liens avec les objectifs du Plan de développement durable 2020 et, lorsqu'applicable, avec les principes d'approvisionnement responsable de la STM .

Voir suite de la rubrique *Développement durable*

## Préparé par: APPROVISIONNEMENT EXPLOITATION

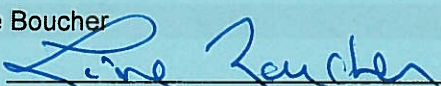
Nom: Yves Desmarais

Titre: Administrateur de contrats

## Service: CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT

Nom: Line Boucher

Titre: Directrice

Signature: 

Date: 16/11/2015

# RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

**Objet:** STM-5188-11-15-40 (grille de pondération et d'évaluation des offres)

Titre de l'appel d'offres : Services professionnels pour l'intégration d'une solution SAP de gestion des processus d'approvisionnement et de production.



## Informations financières S/O

Imputations comptables	Imputation 1	Imputation 2	Imputation 3 <sup>1</sup>	Total
Centre				
Compte				
Ordre interne				
Réseau activité				
Règlement d'emprunt				
Montant toutes taxes incluses pour l'ensemble du contrat				0,00

1. S'il y a plus de 3 imputations comptables, indiquer le total des imputations comptables 3, 4, 5, etc. dans la colonne « Imputation 3 » et fournir un tableau en annexe pour chaque imputation comptable.

## Ventilation des coûts S/O

Période couverte par le contrat: de

JJ MM AAAA à JJ MM AAAA

-	2015	2016	2017 et suivantes <sup>3</sup>	Total
(A) Base <sup>2</sup>				0,00\$
(B) TPS	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(C) TVQ	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(D) Montant toutes taxes incluses (A + B + C)	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(E) Ristourne TPS et TVQ	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(F) Montant net (D – E)	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$

2. S'il y a plusieurs imputations comptables, indiquer le cumulatif sur cette page et fournir un tableau en annexe par imputation comptable.

3. Si le contrat se poursuit après 2017, indiquer le total des années 2017 et suivantes dans la colonne visée et fournir un tableau en annexe pour chacune des années visées dans cette colonne.

## Subvention, financement et certification S/O

Le dossier est présentement en évaluation par la Division soutien exploitation et projets de la Direction Budget et investissements afin de déterminer si ce projet pourrait être classé comme admissible ou non à une subvention selon les modalités du programme PAGTCP ou SOFIL, en réponse aux caractéristiques décrites à la section 3.2.3 Projets présentant un caractère innovateur sur le plan technologique.

Voir suite de la rubrique *Subvention*

## Certification de fonds

Certification de fonds requise ?

Trésorier: Angèle Dubé

Disponibilité des fonds ?

Date: 26.11.2015

# RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Secrétariat général



## À l'usage du secrétariat général

Article de l'ordre du jour numéro: 14.1

Assemblée du: 2 décembre 2015

Résolution numéro: CA-2015-371

## Recommandation

Adopter le CALENDRIER DES ASSEMBLÉES PUBLIQUES du conseil d'administration de la Société de transport de Montréal (STM) pour l'année 2016 :

### LES MERCREDIS (17 h 30) :

3 février 2016  
2 mars 2016  
6 avril 2016  
4 mai 2016  
1<sup>er</sup> juin 2016  
6 juillet 2016  
7 septembre 2016  
5 octobre 2016  
2 novembre 2016  
7 décembre 2016

Voir suite de la rubrique *Recommandation*

LE TOUT POUR UN MONTANT TOTAL POUR LA SOCIÉTÉ DE:

\$ -

D.E. responsable:

Nom:

Titre:

Date:

Signature:

D.E. responsable: Secrétariat général et Affaires juridique

Nom Sylvie Tremblay

Titre Secrétaire générale et DE Affaires juridiques

Date:

5/11/2015

Signature:

Secrétaire de l'assemblée:

## Exposé du besoin

Tel que stipulé à l'article 26 de la *Loi sur les sociétés de transport en commun* (RLRQ, c. S-30.01), le conseil d'administration de la STM doit se réunir en assemblée ordinaire au moins dix fois par année.

Les assemblées publiques se tiendront à compter de 17 h 30 et seront précédées d'une rencontre préparatoire privée.

Voir suite de la rubrique *Exposé du besoin*

Date de révision:

GED:

CLIQUER POUR METTRE À JOUR

# RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

**Objet:** ADOPTION DU CALENDRIER DES ASSEMBLÉES PUBLIQUES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOCIÉTÉ DE TRANSPORT DE MONTRÉAL (STM) POUR L'ANNÉE 2016

## Démarche, solution proposée et conclusion

À TITRE D'INFORMATION, VOICI UN TABLEAU INCLUANT LES DATES DU CONSEIL DE LA VILLE DE MONTRÉAL ET DU CONSEIL D'AGGLOMÉRATION POUR L'ANNÉE 2016.

Voir suite de la rubrique *Démarche, solution proposée et conclusion*

## Cheminement décisionnel – Comité GPP (Gestion de portefeuille de projets) et Comité du conseil d'administration (indiquer le nom et la date)

Comité: S/O

Date:

JJ MM AAAA

Comité: S/O

Date:

JJ MM AAAA

**Développement durable** - Précisez les liens avec les objectifs du Plan de développement durable 2020 et, lorsqu'applicable, avec les principes d'approvisionnement responsable de la STM .

Voir suite de la rubrique *Développement durable*

**Préparé par:** Secrétariat général

Nom: Danièle Porret

Titre: Assistant secrétaire

**Service:** Secrétariat général

Nom: Christian Portelance

Titre: Secrétaire général adjoint

Signature: 

Date:

## RECOMMANDATION/SOMMAIRE EXÉCUTIF

### SUITE DE LA RUBRIQUE INTITULÉE :

#### « Démarche, solution proposée et conclusion »

TABLEAU INCLUANT LES DATES DU CONSEIL DE LA VILLE DE MONTRÉAL ET DU CONSEIL D'AGGLOMÉRATION POUR L'ANNÉE 2016

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA STM	COMITÉ EXÉCUTIF VILLE DE MONTRÉAL	CONSEIL D'AGGLOMÉRATION
3 FÉVRIER 2016	9 MARS 2016	24 MARS 2016
2 MARS 2016	6 AVRIL 2016	21 AVRIL 2016
6 AVRIL 2016	4 MAI 2016	19 MAI 2016
4 MAI 2016	8 JUIN 2016	22 JUIN 2016
1 <sup>ER</sup> JUIN 2016	10 AOÛT 2016	25 AOÛT 2016
6 JUILLET 2016	10 AOÛT 2016	25 AOÛT 2016
7 SEPTEMBRE 2016	12 OCTOBRE 2016	27 OCTOBRE 2016
5 OCTOBRE 2016	9 NOVEMBRE 2016	24 NOVEMBRE 2016
2 NOVEMBRE 2016	7 DÉCEMBRE 2016	22 DÉCEMBRE 2016
7 DÉCEMBRE 2016	À VENIR	À VENIR

# RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

**Objet:** ADOPTION DU CALENDRIER DES ASSEMBLÉES PUBLIQUES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOCIÉTÉ DE TRANSPORT DE MONTRÉAL (STM) POUR L'ANNÉE 2016

## Informations financières S/O

Imputations comptables	Imputation 1	Imputation 2	Imputation 3 <sup>1</sup>	Total
Centre				
Compte				
Ordre interne				
Réseau activité				
Règlement d'emprunt				
Montant toutes taxes incluses pour l'ensemble du contrat				0,00

1. S'il y a plus de 3 imputations comptables, indiquer le total des imputations comptables 3, 4, 5, etc. dans la colonne « Imputation 3 » et fournir un tableau en annexe pour chaque imputation comptable.

## Ventilation des coûts S/O

Période couverte par le contrat: de JJ MM AAAA à JJ MM AAAA

-	2015	2016	2017 et suivantes <sup>3</sup>	Total
(A) Base <sup>2</sup>				0,00\$
(B) TPS	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(C) TVQ	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(D) Montant toutes taxes incluses (A + B + C)	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(E) Ristourne TPS et TVQ	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(F) Montant net (D - E)	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$

2. S'il y a plusieurs imputations comptables, indiquer le cumulatif sur cette page et fournir un tableau en annexe par imputation comptable.

3. Si le contrat se poursuit après 2017, indiquer le total des années 2017 et suivantes dans la colonne visée et fournir un tableau en annexe pour chacune des années visées dans cette colonne.

## Subvention, financement et certification S/O

Voir suite de la rubrique *Subvention*

### Certification de fonds

Certification de fonds requise ?

Disponibilité des fonds ?

Trésorier: Angèle Dubé

Date: 26.11.2015



# RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Secrétariat général



## À l'usage du secrétariat général

Article de l'ordre du jour numéro:

14.2

Assemblée du:

2 décembre 2015

Résolution numéro:

CA-2015-372

## Recommandation

Il est recommandé de procéder, pour l'année de cotisation 2016, au choix de la limite par lésion de 900% le salaire maximum annuel assurable dans le cadre du régime rétrospectif de cotisation de la CSST.

Le coût du volet assurance, au choix de la limite par lésion de 900% inclus dans la cotisation CSST pour 2016 sera approximativement de 357 800\$.

Voir suite de la rubrique *Recommandation*

LE TOUT POUR UN MONTANT TOTAL POUR LA SOCIÉTÉ DE:

357.800,00 \$ -

D.E. responsable: RH et services partagés

Nom: Alain Brière

Titre: Directeur exécutif RH et services partagés

Date: 17/11/2015

Signature:

D.E. responsable:

Nom

Titre

Date:

Signature:

Secrétaire de l'assemblée:

## Exposé du besoin

Il est recommandé de procéder, pour l'année de cotisation 2016, au choix de la limite par lésion de 900% le salaire maximum annuel assurable dans le cadre du régime rétrospectif de cotisation de la CSST.

Le coût du volet assurance, au choix de la limite par lésion de 900% inclus dans la cotisation CSST pour 2016 sera approximativement de 357 800\$

Le tout pour un montant total pour la société de: 357 800\$ TTI

Voir suite de la rubrique *Exposé du besoin*

Date de révision: 17/11/2015

GED:

CLIQUER POUR METTRE À JOUR

# RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

**Objet:** Choix de limite par lésion - Cotisation 2016

## Démarche, solution proposée et conclusion

La Société de transport de Montréal est tarifée à la CSST en mode rétrospectif. Chaque année, les employeurs tarifés en mode rétrospectif doivent choisir une limite d'assurance par lésion afin de fixer le montant maximal que l'employeur est prêt à assumer pour chacune des lésions qui surviendra au cours de l'année.

Le coût d'une lésion est établi en multipliant les montants versés à un employé et imputés à notre expérience par des facteurs de réserve qui varient selon la durée et la période au cours de laquelle l'employé reçoit des indemnités de remplacement du revenu.

La limite d'assurance par lésion correspond au montant maximum que la CSST peut nous charger pour un événement et pour lequel correspond une prime d'assurance. Plus le montant du déductible est élevé, plus la prime d'assurance sera faible. Il y a dix choix de limite d'assurance (déductible par lésion) qui sont établis en fonction du maximum annuel assurable, soit un multiple de 71 500\$, maximum annuel assurable de l'année 2016 (M.A.A.)

Voir suite de la rubrique *Démarche, solution proposée et conclusion*

## Cheminement décisionnel – Comité GPP (Gestion de portefeuille de projets) et Comité du conseil d'administration (indiquer le nom et la date)

Comité: S/O

Date:

JJ

MM

AAAA

Comité:

Date:

JJ

MM

AAAA

## Développement durable - Précisez les liens avec les objectifs du Plan de développement durable 2020 et, lorsqu'applicable, avec les principes d'approvisionnement responsable de la STM.

S/O

Voir suite de la rubrique *Développement durable*

## Préparé par:


Nom: Hélène Gravel

Titre: Chef de section gestion de la présence au travail

## Service: Ressources humaines

Nom: Michel Lefebvre

Titre: Directeur

Signature: 

Date: 17-11-2015

# RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

**Objet :** Choix de limite par lésion - Cotisation 2016

**Informations financières**  S/O

Imputations comptables	Imputation 1	Imputation 2	Imputation 3 <sup>1</sup>	Total
Centre	97110			
Compte	519906			
Ordre interne				
Réseau activité				
Règlement d'emprunt				
Montant toutes taxes incluses pour l'ensemble du contrat	357.800,00\$			357.800,00

1. S'il y a plus de 3 imputations comptables, indiquer le total des imputations comptables 3, 4, 5, etc. dans la colonne « Imputation 3 » et fournir un tableau en annexe pour chaque imputation comptable.

**Ventilation des coûts**  S/O

Période couverte par le contrat: de 01 01 2016 à 31 12 2016  
 JJ MM AAAA JJ MM AAAA

-	2015	2016	2017 et suivantes <sup>3</sup>	Total
(A) Base <sup>2</sup>				0,00\$
(B) TPS	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(C) TVQ	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(D) Montant toutes taxes incluses (A + B + C)	0,00\$	357.800,00\$	0,00\$	357.800,00\$
(E) Ristourne TPS et TVQ	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(F) Montant net (D - E)	0,00\$	357.800,00\$	0,00\$	357.800,00\$

2. S'il y a plusieurs imputations comptables, indiquer le cumulatif sur cette page et fournir un tableau en annexe par imputation comptable.

3. Si le contrat se poursuit après 2017, indiquer le total des années 2017 et suivantes dans la colonne visée et fournir un tableau en annexe pour chacune des années visées dans cette colonne.

**Subvention, financement et certification**  S/O

Voir suite de la rubrique *Subvention*

## Certification de fonds

Certification de fonds requise ?

Disponibilité des fonds ?

Trésorier: Angèle Dubé

Date: 26.11.2015

## RECOMMANDATION/SOMMAIRE EXÉCUTIF

### SUITE DE LA RUBRIQUE INTITULÉE :

#### « Démarche, solution proposée et conclusion »

Choix de limite	Limite par lésion		Taux de prime d'assurance	Coût de l'assurance*
	M.A.A. 2016 = 71	500 \$		
150%	107 250 \$		50,30%	4 165 900 \$
200%	143 000 \$		44,73%	3 704 600 \$
250%	178 750 \$		39,29%	3 254 100 \$
300%	214 500 \$		34,45%	2 853 200 \$
400%	286 000 \$		26,91%	2 228 700 \$
500%	357 500 \$		20,44%	1 692 900 \$
600%	429 000 \$		14,56%	1 205 900 \$
700%	500 500 \$		10,39%	860 500 \$
800%	572 000 \$		7,22%	598 000 \$
900%	643 500 \$		4,32%	357 800 \$

\*Le coût de l'assurance est obtenu en multipliant la cotisation au risque (8 282 200 en 2016) par le taux de prime d'assurance. Par exemple, pour 900% si nous multiplions 8 282 000 par 4,32% nous obtenons 357 800\$.

Étant donné que nous sommes tarifés en mode rétrospectif, le coût du dossier CSST est étroitement lié à la performance de la STM en matière de santé et sécurité du travail. Les efforts consacrés à la prévention et à la saine gestion des dossiers de lésions professionnelles ont des incidences directes et positives sur notre cotisation.

L'évolution de notre expérience au cours des dernières années et le suivi rigoureux en place nous permettent donc de choisir pour l'année 2016 le choix de limite de 900% qui se traduit par une limite de 643 500\$ par lésion.

Le choix est le même depuis neuf ans et s'est avéré des plus judicieux.

# RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Secrétariat général



## À l'usage du secrétariat général

Article de l'ordre du jour numéro:

14.3

Assemblée du:

2 décembre 2015

Résolution numéro:

CA-2015-323

## Recommandation STM-5177-10-15-41

D'AUTORISER le don de solutions nettoyantes d'une valeur de 6 916,75 \$ à Services d'entretien Pro-Prêt inc.

D'AUTORISER le don de solutions nettoyantes d'une valeur de 6 916,75 \$ à Moisson Montréal inc.

Voir suite de la rubrique *Recommandation*

LE TOUT POUR UN MONTANT TOTAL POUR LA SOCIÉTÉ DE:

\$ Toutes taxes incluses

D.E. responsable: RESS. HUM. ET SERV. PARTAGÉS

D.E. responsable: S.O.

Nom: Alain Brière

Nom S.O.

Titre: Directeur exécutif

Titre S.O.

Date:

13/11/2015

Date:

Signature:

Signature:

Secrétaire de l'assemblée:

## Exposé du besoin

Lors de son assemblée régulière du 4 décembre 2013, le Conseil d'administration de la STM a adjugé un contrat pour la fourniture de solutions écologiques de nettoyage industrielle et de conciergerie (résolution CA-2013-328). L'adjudication du contrat a permis le remplacement des solutions de nettoyage traditionnelles par des solutions écologiques utilisant des produits certifiés « Écologo ». Le plan de transition s'échelonne sur une période de trois (3) ans. La phase d'introduction des solutions écologiques de conciergerie est maintenant terminée.

Bien que nous ayons favorisé tout au long de la phase d'implantation l'écoulement des solutions traditionnelles, ce virage entraîne la nécessité de disposer de toutes les solutions traditionnelles de conciergerie.

Voir suite de la rubrique *Exposé du besoin*

Date de révision: 11/11/2015

GED:

CLIQUER POUR METTRE À JOUR

# RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

**Objet:** STM-5177-10-15-41 (Autorisation de disposition)  
Titre : Dons de solutions nettoyantes



## Démarche, solution proposée et conclusion

### Démarche

La STM n'a pas été en mesure de se départir, moyennant un revenu, des solutions nettoyantes faisant l'objet de la présente recommandation. Conséquemment, la STM se tourne vers les organismes communautaires ayant une mission sociale et œuvrant le territoire de Montréal afin de les appuyer tout en diminuant ses inventaires de produits qui ne sont plus utilisés.

À l'origine, les solutions nettoyantes qui ont été identifiées pour ce don ont été acquises par la STM et utilisées pendant plusieurs années.

Le don de biens à une association caritative est conforme à l'article 110 de la Loi sur les Sociétés de transport en commun (RLRQ. c. S-30.01).

### Organismes sélectionnés

Incorporée en 1988, Service d'entretien Pro-Prêt inc. offre une gamme complète de services et de formations en entretien ménager et en entretien du bâtiment. Cette entreprise d'économie sociale possède deux divisions; la réinsertion sociale et l'économie sociale selon un modèle d'affaires responsable. Il bénéficierait de l'acquisition de ces solutions pour permettre de poursuivre leur mission.

Ensuite, très bien connu du public, Moisson Montréal inc. est un organisme à but non lucratif. Elle récupère gratuitement des dons de nourriture et de produits essentiels et les distribue à des organismes communautaires de l'île de Montréal. Grâce à différentes sources de soutien, telle que celle de la STM, elle est la banque alimentaire distribuant le plus de denrées au Canada.

Voir suite de la rubrique *Démarche, solution proposée et conclusion*

## Cheminement décisionnel – Comité GPP (Gestion de portefeuille de projets) et Comité du conseil d'administration (indiquer le nom et la date)

Comité: S/O

Date:

JJ MM AAAA

Comité: S/O

Date:

JJ MM AAAA

## Développement durable - Précisez les liens avec les objectifs du Plan de développement durable 2020 et, lorsqu'applicable, avec les principes d'approvisionnement responsable de la STM.

La STM a mis de l'avant les principes d'approvisionnement responsable en favorisant des entreprises d'économies sociales et en appliquant le principe de la hiérarchie des 3RV dans la gestion des matières résiduelles (réduction - réutilisation - recyclage et valorisation). Cette action contribue également à l'atteinte de l'objectif de récupération des matières résiduelles fixé au Chantier 5 - réduire notre empreinte écologique du plan de développement durable 2020 de la STM.

Voir suite de la rubrique *Développement durable*

## Préparé par: APPROVISIONNEMENT EXPLOITATION

Nom: Marie-Lou Lévesque

Titre: Technicienne chaîne d'approvisionnement

## Service: CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT

Nom: Line Boucher

Titre: Directrice

Signature:

Date: 13/11/2015

# RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

**Objet:** STM-5177-10-15-41 (Autorisation de disposition)  
Titre : Dons de solutions nettoyantes



## Informations financières S/O

Imputations comptables	Imputation 1	Imputation 2	Imputation 3'	Total
Centre				
Compte				
Ordre interne				
Réseau activité				
Règlement d'emprunt				
Montant toutes taxes incluses pour l'ensemble du contrat				0,00

1. S'il y a plus de 3 imputations comptables, indiquer le total des imputations comptables 3, 4, 5, etc. dans la colonne « Imputation 3 » et fournir un tableau en annexe pour chaque imputation comptable.

## Ventilation des coûts S/O

Période couverte par le contrat : de JJ MM AAAA à JJ MM AAAA

-	2015	2016	2017 et suivantes <sup>3</sup>	Total
(A) Base <sup>2</sup>				0,00\$
(B) TPS	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(C) TVQ	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(D) Montant toutes taxes incluses (A + B + C)	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(E) Ristourne TPS et TVQ	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(F) Montant net (D - E)	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$

2. S'il y a plusieurs imputations comptables, indiquer le cumulatif sur cette page et fournir un tableau en annexe par imputation comptable.

3. Si le contrat se poursuit après 2017, indiquer le total des années 2017 et suivantes dans la colonne visée et fournir un tableau en annexe pour chacune des années visées dans cette colonne.

## Subvention, financement et certification S/O

Voir suite de la rubrique *Subvention*

## Certification de fonds

Certification de fonds requise ?

Trésorier: Angèle Dubé

Disponibilité des fonds ?

Date: 26.11.2015

## RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

**Objet:** STM-5177-10-15-41 (Autorisation de disposition)  
Titre : Dons de solutions nettoyantes

### Suite de la rubrique

Recommandation  Exposé du besoin  Démarche, solution proposée et conclusion  Développement durable  Subvention

#### Exposé du besoin

En 2013, la STM avait vendu une partie de ses solutions. Bien que des démarches pour vendre les produits restants aient été faites cette année, seuls des organismes d'économie sociale se sont montrés intéressés à les obtenir via un don.

La présente vise à obtenir l'autorisation de donner les solutions nettoyantes à ces organismes.

### Suite de la rubrique

Recommandation  Exposé du besoin  Démarche, solution proposée et conclusion  Développement durable  Subvention

#### Solution proposée

Il est proposé que la STM effectue le don des solutions nettoyantes aux deux associations caritatives identifiées.